



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 004
Le jeudi 25 novembre 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 25 novembre 2021

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le « Rapport aux Canadiens » de la Chambre des communes pour l'année 2021.

* * *

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD) demande à présenter le projet de loi C-201, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (services de pompier volontaire et de volontaire en recherche et sauvetage).

— Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue, le député de Windsor-Ouest, d'appuyer le projet de loi.

Le projet de loi C-201 demande au gouvernement du Canada de modifier le code fiscal afin de faire passer le montant des crédits d'impôt pour les services de pompier volontaire et de volontaire en recherche et sauvetage de 3 000 \$ à 10 000 \$. Nous savons que des pompiers volontaires et des volontaires en recherche et sauvetage sont actuellement à pied d'œuvre en Colombie-Britannique, apportant une aide précieuse aux gens qui en ont besoin. Ces volontaires sont toujours prêts à prêter main-forte en temps de crise, notamment lorsque surviennent des incendies de forêt, des inondations ou des accidents dans nos collectivités.

Les pompiers volontaires représentent 83 % de l'ensemble des pompiers du Canada, ces premiers intervenants qui sont si essentiels. En outre, le Canada compte quelque 8 000 volontaires en recherche et sauvetage qui, chaque année, interviennent à la suite de milliers d'incidents.

À l'heure actuelle, le code fiscal du Canada autorise les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage à réclamer un crédit d'impôt de 3 000 \$ s'ils ont accumulé 200 heures de services volontaires au cours d'une année civile. Cela revient à permettre à ces volontaires essentiels de conserver chaque année environ 450 \$ du revenu qu'ils tirent de leur emploi ordinaire, ce qui équivaut à quelque 2,25 \$ l'heure. S'ils effectuent plus de

200 heures de service volontaire, comme c'est souvent le cas, ce crédit d'impôt équivaut à une rémunération encore plus faible.

Ces travailleurs essentiels donnent de leur temps, suivent une formation et font des efforts bénévolement pour les Canadiens, souvent au péril de leur vie, ce qui permet aux municipalités de maintenir leurs impôts fonciers à un niveau inférieur à ce qu'il serait si elles devaient recourir à des services rémunérés. Augmenter le crédit d'impôt permettrait à ces bénévoles essentiels de conserver une plus grande part de l'argent qu'ils gagnent durement et qu'ils dépenseraient probablement dans les collectivités où ils vivent. De plus, une augmentation du crédit d'impôt favoriserait le recrutement de volontaires et leur maintien en poste à une époque où le bénévolat diminue.

J'espère que tous les députés de la Chambre appuieront le projet de loi et témoigneront leur respect pour tous les premiers intervenants et pompiers volontaires du Canada, qui risquent leur vie pour nous protéger. Nous avons vu le travail qu'ils ont accompli au cours de la pandémie de COVID-19. Ils étaient là pour nous.

Je suis heureux d'avoir pu parler de ce projet de loi important et j'espère obtenir l'appui de la Chambre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD) demande à présenter le projet de loi C-202, Loi modifiant le Code criminel (conduite contrôlante ou coercitive).

— Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour présenter à nouveau mon projet de loi, qui vise à ériger en infraction les comportements contrôlants ou coercitifs dans les relations intimes. Cette nouvelle infraction permettrait aux victimes de violence coercitive et contrôlante d'obtenir l'aide dont elles ont désespérément besoin et permettrait d'intervenir plus tôt dans les relations problématiques au lieu de devoir attendre que la violence physique n'entre en jeu.

Pendant la pandémie, des rapports provenant de services de police et de fournisseurs de services de première ligne ont indiqué que les appels pour violence familiale avaient augmenté de plus de 30 %, ce qui constitue une hausse alarmante d'un problème déjà grave au pays.

Article 57 du Règlement

Au cours de la dernière législature, le Comité permanent de la justice et des droits de la personne s'est penché sur cette question et a produit un rapport bénéficiant de l'appui unanime de tous les partis dans lequel il demande à la Chambre de prendre des mesures dans les 12 mois, que ce soit par l'entremise de mon projet de loi ou d'un projet de loi ministériel semblable.

Je remercie la députée de Port Moody—Coquitlam d'appuyer cette nouvelle présentation de mon projet de loi.

S'attaquer à la violence coercitive et contrôlante ne relève pas de la partisanerie. Il s'agit d'une étape nécessaire dans la lutte contre cette pandémie de l'ombre qu'est cette violence familiale qui a frappé si durement les femmes et les familles pendant la pandémie.

J'exhorte les députés à appuyer la prise de mesures rapides concernant ce problème épineux, mesures qui sauveront littéralement des vies.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

L'INFLATION

Le Président: J'informe la Chambre que j'ai reçu une demande de débat d'urgence. J'invite le député de Carleton à faire une brève intervention.

Le député de Carleton a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole parce que la taxe d'inflation des libéraux doit faire l'objet d'un débat d'urgence. Comme le Président le sait, le déficit inflationniste d'un demi-billion de dollars des libéraux signifie qu'il y a trop d'argent pour trop peu de marchandises, ce qui fait augmenter les prix. Il s'agit d'une corrélation statistique prouvée depuis longtemps: lorsque les gouvernements accumulent d'énormes déficits et impriment de l'argent pour les payer, tout coûte plus cher pour tout le monde.

• (1010)

[Français]

Les universitaires, les médias et les politiciens libéraux essaient de lier l'inflation à la pandémie de la COVID-19. Malheureusement, cela ne tient pas la route. L'Arabie saoudite, la Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne, la Chine, l'Inde, le Japon, Singapour, les autres pays du G7 et ceux de la zone euro subissent tous la crise de la COVID-19. Pourtant, l'inflation y est moins importante.

Il est évident que la cause de notre inflation est l'importante augmentation des dépenses gouvernementales qui, elle, entraîne une augmentation des prix. Plus d'argent et moins de biens, cela signifie des prix plus élevés.

Nous avons besoin d'un débat pour protéger les intérêts des consommateurs. Les jeunes sont incapables d'acheter des maisons et doivent vivre dans le sous-sol de chez leurs parents. Les personnes âgées ont du mal à payer leur épicerie. Le prix de l'essence augmente au Canada en partie à cause du prix mondial, mais aussi à cause de la grande faiblesse de notre dollar, liée au fait qu'on imprime de l'argent, ici, au Canada.

Les augmentations de prix frappent durement les gens pauvres, ceux qui souffrent et ceux qui n'ont pas de placements financiers ou immobiliers pour s'enrichir. Ces gens ont besoin de nous.

Je revendique donc un débat d'urgence pour débattre de la taxe inflationniste des libéraux.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

Le Président: Je remercie l'honorable député de Carleton de son intervention. J'estime toutefois que sa demande ne répond actuellement pas aux exigences du Règlement.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

ORDRE RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DE SES COMITÉS

MOTION PORTANT QUE LE DÉBAT NE SOIT PLUS AJOURNÉ

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, relativement à l'étude de l'affaire émanant du gouvernement n° 1, je propose:

Que le débat ne soit plus ajourné.

[Français]

Le Président: Conformément à l'article 67.1 du Règlement, il y aura maintenant une période de questions de 30 minutes.

J'invite les honorables députés qui souhaitent poser des questions à se lever afin que la présidence ait une idée du nombre de députés souhaitant participer à la période de questions.

L'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, si j'ai bien compris, selon l'argument présenté par le leader du gouvernement à la Chambre hier, malgré les règles entourant la vaccination, le port du masque, l'éloignement physique et la possibilité de tests de dépistage, on ne peut toujours pas tenir de séances en personne au Parlement, parce que certains députés pourraient être immunodéprimés.

Le leader du gouvernement à la Chambre, ou un autre ministre, aurait-il l'obligeance de nous dire combien de ministres sont immunodéprimés? Les ministres qui sont en mesure de se présenter à la Chambre se présenteront-ils à la Chambre?

• (1015)

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, d'abord, nous ne savons toujours pas combien de personnes à la Chambre ne sont pas vaccinées. C'est une réponse qu'on refuse de nous donner pour le moment.

Article 57 du Règlement

Pourquoi est-ce important pour les personnes qui sont immunodéprimées? Parce que leur santé est en jeu. Lorsqu'une personne non vaccinée a été en contact avec quelqu'un qui a la COVID-19 — il y en a eu un exemple au sein du caucus conservateur la semaine dernière, soit dit en passant —, elle est censée s'isoler. Ce n'est pas ce qui s'est passé. Par conséquent, nous ne savons pas s'il y a ici une personne qui n'est pas vaccinée et qui n'a pas suivi les consignes d'isolement. La personne s'est peut-être isolée, mais les conservateurs refusent de nous le dire.

Nous en sommes à la troisième journée de confusion semée par les conservateurs. Nous n'avons toujours pas commencé à discuter des affaires du pays. Nous nous enlisons plutôt dans un débat pour déterminer si le ciel est bleu. Nous débattons de faits élémentaires: dans un milieu de travail, il est possible de travailler en personne, bien sûr, mais aussi à distance. Le député affirme qu'on lui enlève la possibilité de travailler en personne. N'a-t-il pas lu la motion? N'a-t-il pas compris qu'il pourrait venir ici tous les jours? Ne m'a-t-il pas entendu dire que les ministres seraient à leur siège pour répondre à ses questions à la Chambre?

Quel est le problème exactement?

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, recourir à l'attribution de temps ne devrait jamais se faire de façon arbitraire. Cependant, nous sommes dans une situation où tous les partis et tous les députés s'entendaient depuis une année et demie pour appliquer les mesures appropriées en matière de santé publique, y compris la distanciation physique que permettent les séances hybrides du Parlement.

Les conservateurs et les bloquistes ont soudainement fait volte-face de façon arbitraire. Ils se sont opposés à une motion qui aurait dû être adoptée à l'unanimité mardi. Je suis troublé que des partis ne pensent pas d'abord et avant tout à l'intérêt de la santé publique pour protéger les employés parlementaires, mais aussi la population canadienne, notamment les personnes immunosupprimées, qui peuvent faire partie de la famille d'un député.

Pourquoi les conservateurs et les bloquistes se sont-ils catégoriquement opposés à renouveler les mesures de santé publique que nous appliquions depuis une année et demie?

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, mon collègue pose une bonne question. Nous travaillions tous bien ensemble, et je reviendrai là-dessus. J'espère qu'en prenant un peu de recul, nous pourrions nous rappeler comment, au sein du Bureau de régie interne, nous avons réussi à nous entendre sur les mesures à prendre dans le cadre de cette pandémie mondiale. À l'époque, j'étais whip du gouvernement, et je devais traiter avec les leaders des autres partis. Conjointement avec l'Administration de la Chambre des communes, nous avons créé un système qui fonctionnait et qui permettait aux députés de choisir s'ils voulaient travailler à distance en toute sécurité ou siéger à la Chambre en personne. Ce système faisait l'unanimité.

Nous sommes encore en pleine pandémie mondiale, pandémie qui a tué 30 000 personnes au Canada et 5 millions dans le monde. Rien ne devrait empêcher les personnes d'avoir le choix de siéger ici en personne ou de travailler à distance. Je trouve regrettable que nous prenions deux jours de séance pour débattre de cette question. Je crois que j'aurai l'occasion de revenir là-dessus plus tard, mais en agissant ainsi, nous ne nous occupons pas des enjeux que le Parlement devrait traiter en priorité.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais simplement rassurer mon collègue du NPD en disant que nous ne partageons pas la position du Parti conservateur.

Au Bloc québécois, nous écoutons la science. Nous proposons d'être présents à la Chambre. La démocratie ne se fait pas de façon escamotée.

Des voix: Oh, oh!

M. Mario Simard: Pouvez-vous vous taire?

Madame la Présidente, lors de la dernière session parlementaire, il y avait de l'autre côté une seule personne. Maintenant, la science nous indique que si nous sommes correctement vaccinés et que nous suivons les indications qui sont données, en portant le masque, c'est tout à fait possible d'être ici à la Chambre.

Je ne veux pas être associé à ce qui se passe au Parti conservateur, où les gens doutent de l'efficacité du vaccin et où le manque de leadership de leur chef fait en sorte que nous vivons cette situation aujourd'hui.

● (1020)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler aux députés et à la Chambre qu'ils sont tenus de respecter la personne qui a la parole. Les députés se trouvant à proximité doivent s'abstenir d'échanger entre eux et de causer du désordre.

L'honorable leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, le député a entièrement raison. Le Bloc québécois a vraiment été raisonnable et il l'est encore. Toutes les conversations que nous avons eues avec les bloquistes se sont faites sur une base scientifique.

Je comprends bien les raisons pour lesquelles le Bloc québécois nous questionne au sujet du nombre de ministres qui seront présents. Cependant, la situation actuelle est différente des situations antérieures. Alors que la pandémie était très virulente, il n'était évidemment pas possible d'avoir le même nombre de personnes présentes à la Chambre.

À l'heure actuelle, la situation est moins grave et il est maintenant possible d'avoir des personnes à la Chambre. Je peux affirmer avec certitude que les ministres seront présents en personne pour répondre aux questions.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir de vous voir à nouveau occuper le fauteuil.

Étant donné que mon collègue évoque la sécurité sur la Colline, je me demandais s'il pouvait nous parler de son rôle dans le cadre de l'allégation d'inconduite sexuelle à l'égard de l'ancien député Raj Saini, qui s'est soldée par une médiation et non par une plainte officielle, et de ses efforts pour s'assurer que le processus n'aboutisse pas.

Article 57 du Règlement

Je me demandais s'il pouvait en profiter pour s'excuser auprès de la victime, qui a grandement souffert de la situation, et s'il pouvait s'engager à ce que son parti ne soit pas un sinistre repère de personnes se permettant sans cesse des inconduites sexuelles. Si nous parlons de sécurité sur la Colline, le député d'en face doit prendre cela en compte.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La question que pose la députée n'a rien à voir avec le débat en cours.

Je vois que le leader du gouvernement à la Chambre s'est levé. Je me demande s'il souhaite répondre à cette question.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, lorsque des allégations sont portées contre un député ou tout autre individu, celui-ci devrait avoir la possibilité de produire des preuves pour sa défense et d'être entendu. La Chambre n'est pas un endroit où un député peut se servir de son privilège pour se cacher, pour faire des allégations et pour affirmer des choses comme s'il s'agissait de faits.

Je tiens à être bien clair au sujet de la procédure suivie chaque fois qu'une allégation était faite lorsque j'étais whip. Dans chaque cas, nous vérifions la validité de la plainte au moyen d'un processus rigoureux. Si elle était valide, nous y donnions évidemment suite. C'était une tout autre histoire si les évaluations environnementales tous azimuts déterminaient que la plainte n'était pas valide. Ces questions ne doivent pas être tranchées à la Chambre des communes.

Tous les députés risquent de faire l'objet d'allégations à un moment donné. Je pourrais énumérer les députés du Parti conservateur ou d'autres partis qui ont été confrontés à une telle situation. Ce n'est pas à la Chambre des communes qu'il faut se prononcer sur ces questions; à mon avis, c'est une question de principe. Ces questions doivent être tranchées dans un forum des ressources humaines, où il est...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je souhaite rappeler aux députés qu'ils doivent porter leur masque, sauf lorsqu'ils ont la parole.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, cela me fait plaisir de féliciter mon collègue. Lors de la dernière législature, nous avons eu l'occasion de collaborer en tant que whips.

Ma question est simple. J'aimerais sincèrement comprendre quelles raisons motivent la décision de mettre le Parlement en mode hybride jusqu'au 23 juin 2022.

Comme le leader du gouvernement le sait, l'Administration de la Chambre et les gens du soutien technique, notamment, au moment où on le déciderait unanimement, seraient capables d'appuyer sur un bouton pour que nous nous retrouvions en mode hybride.

On n'a pas besoin, aujourd'hui même, vu l'état de la situation sanitaire, d'être en mode hybride jusqu'au 23 juin. On devrait le décider chaque mois, ou tous les deux mois, au gré de l'évolution de la situation.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes peut-il m'expliquer les raisons justifiant que le gouvernement, en complicité avec le NPD, mette le Parlement en mode hybride jusqu'au 23 juin 2022?

• (1025)

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, j'apprécie beaucoup l'occasion de travailler avec l'excellente députée de l'autre côté, c'est un grand plaisir. En tant que whips, à beaucoup de reprises, nous avons eu l'occasion de travailler ensemble et de trouver des terrains d'entente.

Concernant la question qui nous occupe, il ne s'agit pas d'un match de hockey. Dans le cas d'un match de hockey, les gens qui se rendent au stade se déplacent localement. Or, à la Chambre des communes, les personnes viennent de partout au Canada, de Vancouver jusqu'à Terre-Neuve. En outre, elles ne viennent pas seulement pour trois heures, elles restent ici plusieurs jours de suite.

Les gens qui ont une santé fragile n'ont pas le choix, elles doivent venir travailler. Ce n'est pas le cas pour un match de hockey dans un stade. Les personnes qui sont vulnérables peuvent regarder le match à la télévision.

Si la motion n'est pas adoptée, nous devons venir ici et ce n'est pas acceptable.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je vous félicite de votre réélection.

Durant la pandémie, des entreprises canadiennes ont pris de l'expansion afin de pouvoir produire de l'équipement de protection individuelle. Or, ma question concerne la sécurité.

Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il eu l'occasion d'aborder cette question à propos des fournisseurs canadiens d'équipement de protection individuelle? L'équipement de protection individuelle n'est pas toujours de qualité égale. En effet, du faux équipement s'est retrouvé non seulement à la Chambre, mais aussi à l'échelle du pays. Le gouvernement envisage-t-il de servir de modèle, de donner l'exemple pour le personnel de la Chambre et pour les activités sur la Colline du Parlement? L'équipement de protection individuelle canadien constitue une priorité et doit être notre premier choix. Nous pourrions le concevoir ici même et pour nous-mêmes.

S'il ne l'a pas encore fait, s'engagera-t-il à le faire et à s'assurer que nous disposons des normes les plus élevées, et que ce soit des entreprises canadiennes qui obtiennent les contrats correspondants, plutôt que des conglomerats américains ou des firmes chinoises qui utilisent d'autres matériaux n'offrant pas la protection nécessaire? Le député en prendra-t-il l'engagement dès aujourd'hui?

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, il est extrêmement important de ne pas nous concentrer sur le privilège individuel, élément qui retient apparemment beaucoup d'attention dans le présent débat. Lorsque je regarde qui travaille ici autour de moi, je vois notamment les pages, les employés de l'Administration de la Chambre, le personnel de soutien, les journalistes et, bien sûr, les députés, et je suis d'abord et avant tout préoccupé par leur sécurité.

Article 57 du Règlement

Pour répondre à la question du député d'en face, je dois dire que le Bureau de régie interne doit s'astreindre aux plus hautes normes. Nous devons assurer la sécurité de toutes les personnes présentes dans cette enceinte. Nous devons veiller à ce que les politiques que nous établissons, en tant que Chambre censée servir de modèle au Canada, ne remettent pas en question des données scientifiques fondamentales et n'engendrent pas de doutes à l'égard d'autres milieux de travail où se retrouvent un grand nombre de travailleurs partout au pays. J'estime que nous ne devrions pas avoir à concentrer nos discussions sur l'exigence du vaccin dans cette enceinte. Nous aurions déjà dû nous entendre là-dessus pour être en mesure de nous attaquer aux quatre grandes priorités que sont les projets de loi que la Chambre doit adopter au cours de la présente législature.

Au lieu de cela, nous continuons à discuter d'évidences et à tergiverser. Nous devrions plutôt poser des questions comme celle que vient de poser le député, qui demande comment nous pouvons faire en sorte que la Chambre soit le milieu de travail le plus sûr qui soit.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais souligner deux points très rapidement. L'Assemblée législative du Manitoba, la province d'où je viens, a adopté un système hybride. Au cours des 10 prochains jours de séance, les députés auront le choix de siéger à distance ou en personne. Il convient de souligner que le gouvernement de cette province est progressiste-conservateur.

Le député de Beauce n'est pas parmi nous aujourd'hui. Il ne pourra donc pas se prononcer sur cette motion. Dans les jours à venir, il est possible que d'autres députés ne soient pas non plus en mesure de prendre part aux débats.

Le leader du gouvernement à la Chambre ne trouve-t-il pas quelque peu paradoxal, bien que cela soit d'une grande importance, que nous défendions les intérêts de ces députés, qui souhaiteraient participer pleinement, à tous les égards, aux débats, aux votes, aux délibérations des comités et ainsi de suite? Voilà l'objectif de cette motion.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord a tout à fait raison. Ce qui est bizarre, c'est que si, par exemple, un député conservateur contracte la COVID-19 et doit s'isoler, ou si les députés conservateurs non vaccinés qui ont été en contact avec cette personne atteinte de la maladie doivent s'isoler, le fait d'empêcher la tenue de séances hybrides au Parlement se trouve à porter atteinte au privilège des députés qu'ils disent vouloir protéger.

Puisque je parle du privilège, je crois que celui-ci devrait s'appliquer avant tout aux plus vulnérables. N'oublions pas qu'un député entièrement vacciné qui se sent à l'aise de venir à la Chambre peut le faire comme bon lui semble. Personne ne va l'en empêcher. Cependant, un député vulnérable et immunodéficient qui ne se sent pas en sécurité n'a pas cette possibilité. Dans un milieu de travail, je crois qu'on doit se soucier d'abord de l'intérêt et de la santé des plus vulnérables.

Lorsqu'il est question de privilège personnel, on ne doit pas d'abord penser à son propre privilège. Il faut plutôt penser aux plus vulnérables et se demander comment leur privilège de parlementaire peut être protégé afin qu'ils puissent remplir leur rôle de député. C'est ce qui m'intéresse. Je voudrais savoir si les députés d'en face se soucient des plus vulnérables d'entre nous et ce qu'ils comptent faire pour permettre à ces derniers de remplir leurs fonctions de député.

• (1030)

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la Présidente, le leader du gouvernement à la Chambre soutient qu'il est dangereux de venir à Ottawa parce qu'il y a une pandémie, mais c'est le gouvernement actuel qui a décidé de permettre les voyages. C'est ce même gouvernement qui a choisi de tenir des élections fédérales en pleine pandémie alors que le variant Delta se répandait. Les libéraux se sont rendus dans des hôpitaux pendant la campagne électorale. Le premier ministre a sillonné le pays. Le gouvernement vient d'envoyer une délégation de 200 personnes en Écosse pour la COP26. Je ne vois pas vraiment pourquoi le député affirme qu'il est dangereux de voyager pour venir au Parlement faire notre travail, représenter les Canadiens et demander des comptes au gouvernement. C'est tout à fait incohérent.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, je ne sais toujours pas avec précision combien de députés conservateurs n'ont pas été vaccinés. Y en a-t-il un, deux, trois, quatre, cinq, six ou sept? Ils refusent de dire combien n'ont pas été vaccinés.

Je trouve vraiment problématique d'entendre des députés qui refusent de confirmer s'ils ont été vaccinés dire que tout est sécuritaire parce que les gens sont vaccinés. Les gens qui prennent l'avion sont vaccinés, et ils savent que ceux qui les entourent ont tous été vaccinés eux aussi, sans exception.

À la Chambre des communes, par contre, je ne sais pas qui a été vacciné. Quand je regarde de l'autre côté de la Chambre, je ne sais pas qui a fait le choix responsable et qui a fait le choix irresponsable. Je ne sais pas qui ces députés ont côtoyé. Je ne sais pas s'ils respectent les consignes de la santé publique, car ils refusent de répondre à des questions fondamentales. Des gens se sentent mal à l'aise à la Chambre à cause de cette situation, alors qu'aucun travailleur ne devrait sentir sa sécurité menacée sur son lieu de travail, quel qu'il soit. Les travailleurs devraient plutôt se sentir soutenus.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): On invoque le Règlement. Je vais arrêter l'horloge parce que, d'habitude, il n'y a pas de rappels au Règlement pendant cette partie du débat.

Je vais voir si l'intervention du député concerne cette question en particulier.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, le leader du gouvernement à la Chambre vient de laisser entendre qu'on aurait enfreint le Règlement par rapport à l'accès des députés à l'enceinte. S'il a des renseignements à ce sujet, la présidence...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est un débat. Encore une fois, je veux rappeler aux députés qu'en général, il n'y a pas de rappels au Règlement, à moins qu'il faille modifier quelque chose à la Chambre, dans le cas où une personne se sentirait mal à l'aise. Dans ce cas, il s'agirait plutôt d'une question de privilège.

[Français]

L'honorable député de Longueuil—Saint-Hubert a la parole.

Article 57 du Règlement

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, ce à quoi on assiste ce matin est tout à fait ahurissant. Le Parlement est paralysé depuis six mois, à cause de l'élection que les libéraux d'en face ont déclenchée. Cela a coûté 600 millions de dollars. On est en pleine crise climatique, on est en pleine crise du logement. Combien de logements aurait-on pu construire au Québec avec les 600 millions de dollars que l'élection a coûté? On aurait pu construire 3000 logements et loger des gens comme les femmes victimes de violence conjugale dont c'est la journée aujourd'hui. Là, on se demande si on va siéger ou non, avec la complicité du club-école du Parti libéral, alors qu'on devrait être en train de régler des problèmes et de rencontrer les ministres maintenant.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, avec un système hybride, il est aussi possible de participer aux débats ici à la Chambre, peu importe le jour, si les députés le veulent. Il n'y a pas de problème. Il est aussi possible de participer virtuellement, si les députés le veulent. De ce fait, il ne me semble pas logique de parler de problème. Oui, le député a raison: il est absolument essentiel de travailler fort pour les Canadiens et les Canadiennes. Il y a beaucoup de choses à faire et c'est possible de les faire en personne ou en mode virtuel. Le système a très bien fonctionné durant la pandémie. On peut continuer à utiliser ce système. J'ai déjà dit et expliqué que le ministre sera ici en personne pour répondre aux questions.

Je demande donc encore une fois quel est le problème.

• (1035)

M. Stéphane Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation, Lib.): Madame la Présidente, en effet, aujourd'hui, je me sens plus en sécurité en prenant l'avion qu'en venant à la Chambre, en ne sachant pas qui est vacciné et qui ne l'est pas. Aujourd'hui, je me demande pourquoi nous ne sommes pas en train de travailler à faire avancer les dossiers de nos circonscriptions en travaillant directement avec les ministres en présence ou en mode hybride.

On aurait dû voter. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous expliquer comment on peut bien jouer notre rôle avec la motion qui est devant nous?

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, le député a raison.

Tant le gouvernement que la Chambre ont des priorités majeures. La principale est le fait que des personnes subissent des répercussions de la COVID-19 et qu'elles ont besoin d'aide immédiate. Il faut débattre de cela maintenant, au lieu de débattre de la science ou d'autres choses qui sont si évidentes.

Dans les hôpitaux, des personnes de première ligne travaillent tellement fort chaque jour pour protéger toute la population canadienne. Pourtant, il est facile de menacer ces personnes à l'hôpital, qui trouvent alors difficile de faire leur travail. Nous devons donc nous pencher sur cette question.

Il y a d'autres priorités, comme l'interdiction — essentielle — des thérapies de conversion. Voilà la vraie priorité pour les Canadiens et les Canadiennes et c'est un dossier sur lequel on peut travailler aujourd'hui si l'opposition le veut bien.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je voudrais simplement dire que personne ici n'est surpris du fait que le Parti conservateur remet en question les vaccins, la science, la modernité et les nouvelles manières de travailler comme le télétravail ou le travail à distance. Ce qui me

surprend, par contre, c'est de voir le Bloc québécois se ranger derrière le Parti conservateur. C'est une volte-face qui me semble assez surprenante.

Pourquoi devrait-on garder la possibilité d'un Parlement hybride? C'est parce que nous sommes dans la quatrième vague, c'est parce qu'au Québec le nombre de cas est passé de 400 à environ 900 par jour. La société québécoise s'est adaptée et le télétravail fait maintenant partie de nos vies. On est en 2021: ne devrait-on pas appliquer le principe de précaution ici, au Parlement?

Comment le leader du gouvernement à la Chambre s'explique-t-il que le Bloc québécois se range maintenant derrière le Parti conservateur?

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, il est absolument clair que la pandémie continue. Nous sommes dans la quatrième vague et il va peut-être y avoir d'autres vagues.

Il est très important que les députés débattent de sujets comme celui-là, à commencer par les députés les plus vulnérables. C'est leur privilège. À mon avis, il est essentiel d'avoir un système où les personnes les plus vulnérables peuvent voter, participer aux comités, participer à la période des questions orales et participer à tous les aspects du Parlement. Cela est possible avec un système hybride. Les députés qui ne sont pas vulnérables ou qui n'ont pas de difficulté peuvent venir à la Chambre sans problème. Ils peuvent poser des questions en personne. Le ministre va être ici pour eux.

Quel est le problème aujourd'hui? Pourquoi ce débat se continue-t-il? C'est un gros gaspillage de temps.

[Traduction]

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je trouve fascinant que le leader du gouvernement à la Chambre continue de s'étendre sur ces règles et règlements quand la question suivante demeure: les connaît-il vraiment?

Je fais référence à ce qu'il a déclaré en ondes, soit que toute personne doublement vaccinée et qui a contracté la COVID peut retourner au travail. C'est absurde. Ma question demeure donc la suivante: est-ce que le leader du gouvernement à la Chambre se rétracte et admet qu'il n'a aucune idée de ce que sont vraiment les règles?

• (1040)

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, j'ai du mal à saisir la question, mais je vais essayer d'y répondre d'au moins deux façons.

D'abord, la Chambre est régie par des règles et règlements. L'un d'eux traite de la cravate que je porte aujourd'hui. Le jeudi, je préfère porter un nœud papillon, ce qui est permis selon les règles de la Chambre. Je dois porter une cravate pour prendre la parole. Il y a beaucoup d'autres règles qui régissent la Chambre. Mon temps de parole est limité. Je ne peux pas parler indéfiniment, et certains députés sont bien heureux de cette règle.

Parlons toutefois des règles qui devraient vraiment nous enthousiasmer, soit celles qui assurent notre sécurité personnelle, celles qui gardent notre milieu de travail sûr. Je ne parle pas seulement des députés. Au bout du compte, les députés, tout comme vous, madame la Présidente, se sont portés candidats, et cette décision vient avec certains risques. Cela dit, il m'apparaît tout simplement odieux qu'on ne tienne pas compte de la situation des employés, des journalistes et des pages, qui pourraient être vulnérables, et que certains députés de l'opposition ne soient pas vaccinés. Et ils ne veulent pas nous confirmer leur nombre.

Le député parle du fait que les personnes doublement vaccinées peuvent se présenter à leur lieu de travail. Qu'en est-il d'eux? Nous ne savons pas combien de personnes ne sont pas vaccinées. C'est un milieu de travail où nous nous attendons à ce que les gens soient vaccinés.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, c'est fascinant, ce que je viens d'entendre dans la dernière intervention de mon collègue de Rosemont-La Petite-Patrie. Cela fait deux mois qu'il se promène dans des manifestations un peu partout à Montréal: j'imagine qu'il a vérifié si tous les manifestants avaient été vaccinés avant de se pointer là?

Qui plus est, c'est un francophone qui vient de nous dire cela. En tant que francophones, nous avons eu d'innombrables problèmes avec l'interprétation. Même mes collègues libéraux francophones qui ont participé à des travaux de comité devraient le savoir. Ces problèmes ne sont pas la faute du service des technologies de l'information, dont le personnel travaille fort. Ces problèmes découlent du fait que, des fois, les gens n'avaient pas leur casque d'écoute ou qu'il ne fonctionnait pas. Les comités ont été retardés à cause de ces problèmes techniques et, encore une fois, ce sont les francophones qui ont écopé.

Mon ami de Rosemont-La Petite-Patrie, qui est un francophone, a l'air de s'en foutre complètement, tout comme les amis francophones de l'autre côté de la Chambre. C'est un problème et c'est pourquoi il faut que tout le monde travaille ici à la Chambre et dans les comités.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, la pandémie est tellement difficile et nous sommes vraiment fatigués. Cela dure depuis très longtemps et je comprends bien le point soulevé. Cependant, nous devons continuer de travailler de façon sécuritaire et de nous assurer que toutes les personnes sont en sécurité, particulièrement en ce qui concerne leur santé.

Pour ce qui est des questions d'interprétation, je n'arrête pas au Bureau de régie interne de rappeler sans équivoque que les droits des personnes qui parlent français sont essentiels, ainsi que tous les services pour les personnes qui parlent français. C'est tellement simple.

Malheureusement, la qualité de mon français n'est pas bonne et je fais des erreurs. Je comprends cependant les raisons pour lesquelles on a besoin d'un bon système pour toutes les personnes qui parlent mieux français que moi.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, on le voit depuis une demi-heure, je ne comprends pas le Bloc québécois. Ce dernier se disait auparavant en faveur des mesures pour un Parlement hybride. Cependant, il s'est ensuite prononcé contre de telles mesures, avant d'être favorable à ces mesures, mais seulement pour deux mois, tout en étant contre l'idée

Article 57 du Règlement

de les mettre en place tout de suite. Je ne comprends pas du tout les volte-face du Bloc québécois à cet égard.

Je comprends mieux leurs alliés, à savoir le Parti conservateur, parce que ce dernier ne veut rien savoir des mesures de santé publique. Cependant, le Bloc québécois a tenu quatre positions différentes en l'espace d'une demi-heure. J'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre d'expliquer ces volte-face du Bloc québécois sur ce point, ainsi que l'incompréhension de ce parti face à ces mesures importantes de santé publique.

[Traduction]

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, à vrai dire, ce que je ressens en ce moment, c'est surtout de la frustration parce que nous n'en avons toujours pas fini avec ce débat. Je peux assurer aux députés d'en face que, s'ils prennent le temps de parler aux gens de leur circonscription et d'ailleurs au pays, ils constateront que personne ne veut que nous passions deux jours à débattre de la pertinence d'imposer la vaccination dans cette enceinte. Tous conviendraient que la question aurait dû être réglée par consentement unanime, mais nous voilà en train de tenir un débat pour savoir si le ciel est bleu et tout le tralala. Je ne sais pas pourquoi nous débattons de notions scientifiques de base.

Nous demandons simplement un lieu de travail sûr où les gens peuvent venir travailler en personne s'ils se sentent à l'aise ou continuer à invoquer les dispositions qui ont parfaitement fonctionné pendant la pandémie pour assurer la sécurité de tous ceux qui travaillent ici.

• (1045)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il est de mon devoir d'interrompre maintenant les délibérations et de mettre aux voix la motion dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Convoquez les députés.

• (1125)

[Traduction]

Le Président: Pendant que nous attendons le décompte des voix, je tiens à dire que Robert Benoit a fait un travail impeccable.

Article 57 du Règlement

[Français]

Il a nommé tous les députés dans la langue de leur choix. Je tiens à le féliciter.

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 1)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Battiste	Beech
Bendayan	Bennett
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Cannings	Carr
Casey	Chagger
Chahal	Champagne
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garneau
Garrison	Gerretsen
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johs	Joly
Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao

Miller	Morrice
Morrissey	Murray
Naqvi	Ng
Noormohamed	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Petitpas Taylor	Powlowski
Qualtrough	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Scarpaleggia	Schiefke
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Singh	Sorbara
Spengemann	St-Onge
Sudds (Kanata—Carleton)	Tassi
Taylor Roy	Thompson
Trudeau	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koevorden	Vandal
Vandenbeld	Virani
Vuong	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zuberi — 181	

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Beaulieu	Benzen
Bergen	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Carrie
Chabot	Chambers
Champoux	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Doherty
Dowdall	Dreeschen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferri	Findlay
Fortin	Gallant
Garon	Gaudreau
Généreux	Genius
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kmieć
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Larouche	Lawrence
Lemire	Lewis (Essex)

Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
MacKenzie	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Michaud
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Pauzé	Perkins
Perron	Plamondon
Poillievre	Rayes
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Riich
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipley
Simard	Sinclair-Desgagné
Small	Soroka
Steinley	Ste-Marie
Stewart	Stubbs
Thériault	Therrien
Thomas	Tochor
Tolmie	Trudel
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Zimmer — 143	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

● (1130)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis navrée, mais je dois le faire.

Le chahut au cours du débat d'aujourd'hui était intolérable, grossier et inconvenant de la part de parlementaires. Lorsque j'ai voté, j'ai été huée par des députés de l'opposition. C'est inacceptable.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je tiens à remercier la députée de son observation et de son rappel au Règlement.

Nous reprenons le débat. Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ORDRE RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DE SES COMITÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 novembre, de la motion, ainsi que de l'amendement.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour conclure mes observations sur cette motion. Alors que nous avons entendu un grand enthousiasme de la part des banquettes du gouvernement et de leur collègue de la coalition, la députée indépendante de Saanich—Gulf Islands, je ne m'attendais, bien sûr, qu'à un silence et à une attention maximale de la part des banquettes ministérielles alors que nous discutons de cette importante motion.

Nous sommes dans une situation où, après presque 20 mois de changements réels dans la façon dont nous avons dû faire les

Ordres émanant du gouvernement

choses à la Chambre, le gouvernement cherche maintenant à faire ce qu'il a fait à maintes reprises au cours de ces 20 mois, c'est-à-dire limiter la reddition de comptes et se soustraire à ses responsabilités à l'égard des Canadiens, de l'opposition et, bien sûr, des médias.

Alors que les Canadiens sont retournés sur leur lieu de travail et qu'ils suivent les meilleurs conseils de santé publique, nous aussi, en tant que parlementaires, continuons à en faire autant. Cependant, qu'est-ce qui est différent ici? Contrairement à la plupart des Canadiens, les libéraux cherchent à profiter des Canadiens alors qu'ils sont encore en train de s'adapter à une nouvelle façon de faire pendant la pandémie, une nouvelle façon d'aller au travail, avec des masques et autres. Ils cherchent une occasion de se soustraire à l'obligation de rendre des comptes. Alors que le reste de la société canadienne cherche à revenir à une nouvelle normalité, ils cherchent à faire tout le contraire.

Nous l'avons vu lors de la précédente législature. Il y avait des difficultés techniques qui ne leur permettaient pas de participer. Nous avons vu sur la Colline des ministres qui avaient fait le voyage jusqu'à Ottawa mais qui ne voulaient pas entrer dans la salle. Nous les avons vus éviter l'examen des médias en s'assurant de ne pas avoir à les affronter en personne, en sortant de leur voiture avec chauffeur pour se rendre à leur bureau, et en retournant à leur voiture avec chauffeur pour ensuite rentrer chez eux. Ils n'ont jamais eu à faire face à des journalistes, à un politicien de l'opposition en personne ou surtout pas à un Canadien dans la rue.

Ce que nous recherchons, c'est tout simplement un retour à la normale. Que suggérerais-je comme solution de rechange à la proposition du gouvernement? Si un député, Dieu nous en préserve, tombe malade, nous devrions faire revivre une pratique ancienne et fiable qui a fait ses preuves et permettre aux députés d'être jumelés à un autre député. Si un député de l'autre côté se fait du souci pour un député de ce côté-ci, et je crois que c'est le cas, offrons de nouveau le processus de pairage.

Nous avons l'occasion de montrer aux Canadiens que nous sommes prêts à nous remettre au travail. Le moment est venu. Nous fonctionnons ici en toute sécurité. Nous sommes engagés dans ce processus et nous attendons du gouvernement qu'il s'engage dans un processus qui soit responsable devant les Canadiens et qui permette aux députés d'assumer pleinement les responsabilités pour lesquelles ils ont été élus.

Il semble qu'il ne me reste plus de temps, mais j'ai hâte de répondre aux questions de mes collègues. J'espère que si cette motion est adoptée, les députés continueront de venir à la Chambre pour rendre des comptes aux Canadiens en répondant à des questions à la Chambre, en comité et devant les médias.

● (1135)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai trouvé les interventions du député, celle de l'autre jour et celle d'aujourd'hui, très intéressantes. Il a même mentionné que les Canadiens ont trouvé « une nouvelle façon d'aller au travail ». C'est exactement ce dont il est question ici. La motion vise à donner de la souplesse aux députés pour qu'ils puissent continuer à participer aux travaux dans l'éventualité où ils ne peuvent pas être présents soit parce qu'ils ont peut-être contracté la COVID-19, soit parce qu'ils ont été en contact avec quelqu'un qui l'a contractée et qu'ils utilisent leur jugement pour ne pas entrer en contact avec d'autres personnes.

Ordres émanant du gouvernement

Ce qui me choque le plus au sujet des observations du député, c'est qu'il ait dit que la formule limite en quelque sorte la reddition de comptes. Les répliques cinglantes du député de Carleton sont peut-être moins efficaces quand la Chambre est moins remplie, mais le député peut-il expliquer comment cette motion limite la reddition de comptes quand les ministres sont ici pour répondre aux questions?

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, tout d'abord, même si je suis désolé d'entendre que le député a été offensé, je ne crois pas avoir dit quoi que ce soit d'offensant. Ce que j'ai dit, c'est que les ministres doivent rendre des comptes à la Chambre et aux Canadiens. Ce que nous avons vu au cours de la dernière législature était honteux. Ils ne voulaient même pas traverser la rue ou descendre les escaliers pour s'asseoir à leur place alors que la Chambre était vide et rendre des comptes aux Canadiens.

Dans ses observations, le député a dit que si des gens contractent la COVID-19, nous devons les faire travailler à la maison. Non, ils devraient être en convalescence. Un député malade devrait être jumelé à un député à la Chambre afin d'équilibrer les choses, comme nous le faisons depuis des centaines d'années. C'est ce que nous demandons.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, depuis plus de 150 ans, on a fait face à une pandémie seulement une fois. Or, des gens malades qui ont une grippe ou une pneumonie et qui sont contagieux, il y en a eu durant les 154 dernières années et on les laissait à la maison prendre soin d'eux sans les obliger à travailler à distance.

Quelle est la différence aujourd'hui? Pourquoi doit-on forcément adopter un modèle hybride alors que la majorité d'entre nous est vaccinée, que nous connaissons les mesures sanitaires et que l'important, lorsqu'on est malade ou qu'un de ses proches l'est, c'est de prendre soin de soi?

[Traduction]

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, la députée a tout à fait raison. Lorsque les députés sont malades, comme tout autre Canadien, ils ne devraient pas se rendre au travail. C'est ce qui se fait depuis longtemps déjà. Je ne comprends pas pourquoi nous devons littéralement réinventer comment les choses fonctionnent ici. Il y a un système en place. Je l'ai mentionné à plusieurs reprises. Nous pouvons avoir recours au pairage, et cela nous permettra d'équilibrer les choses.

Nous devons revenir à ce que nous faisons. C'est une façon très simple de procéder tout en assurant la reddition de comptes, surtout si l'on insiste sur le fait que les directives de santé publique doivent être strictement respectées.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, à l'heure actuelle, des députés de l'Assemblée législative du Manitoba participent aux travaux à distance. Bien qu'il soit doublement vacciné, le chef de l'opposition officielle de la province a contracté la COVID; il participe à la période des questions et aux autres délibérations à distance.

Le député considère-t-il que le gouvernement du Manitoba met ainsi en péril la démocratie au Manitoba?

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, ce qu'on peut constater à la Chambre, c'est que les ministres, le premier ministre, les secrétaires parlementaires et les députés d'arrière-ban du gou-

vernement cherchent à éviter de rendre des comptes. Ils fuient la Chambre comme si c'était la peste qui sévissait au Canada. Les parlementaires doivent rendre des comptes aux Canadiens, et il existe un mécanisme de reddition de comptes. Ils peuvent venir à la Chambre en toute sécurité, ce n'est pas trop leur demander.

J'entends les blablablas de certains députés. Alors qu'ils ont fait campagne pour être élus et siéger à la Chambre, ils voudraient maintenant être payés pour rester assis dans leur sous-sol. Ils doivent faire mieux pour les Canadiens.

• (1140)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de donner la parole à la prochaine personne, je rappelle aux députés que le chahut doit cesser. Lorsqu'une personne a la parole, il convient que la Chambre la traite avec respect. Si des députés souhaitent intervenir, ils doivent attendre la période réservée aux questions et observations ou attendre qu'arrive le moment de prononcer leur discours.

Nous reprenons le débat. La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, nous débattons aujourd'hui d'une motion présentée par les libéraux qui éliminerait plusieurs éléments essentiels au fonctionnement de la démocratie canadienne. Avec cette motion, les libéraux laissent entendre que les députés ne devraient pas être présents à la Chambre, ce qui me semble très déraisonnable. Je vais expliquer pourquoi.

Tout d'abord, le premier ministre a déclenché des élections au beau milieu de la quatrième vague de la pandémie. Tous les députés, je l'espère, ont frappé à des milliers de portes et parlé à des milliers de personnes au beau milieu de la quatrième vague de la pandémie. N'eût été le déclenchement de ces élections inutiles, j'aurais peut-être pu accepter l'argument selon lequel il est impossible de gérer en toute sécurité les interactions en personne, mais passons.

En fait, pendant cette campagne électorale inutile, le 27 août, le premier ministre a fait un arrêt dans un restaurant de Mississauga pour une activité où la capacité d'accueil a été dépassée. Le 14 septembre, il a tenu un rassemblement de campagne à Brampton mettant en vedette l'ancien premier ministre Chrétien avec plus de 400 personnes dans une salle de réception. L'argument selon lequel nous ne devrions pas être présents ici est fallacieux.

Pour les gens qui nous regardent aujourd'hui, il est un peu ridicule d'entendre que les députés ne devraient pas se présenter au travail, alors qu'on leur a demandé à eux de prendre toutes les mesures nécessaires pour se rendre au travail, un grand nombre de Canadiens n'ayant pas la possibilité de travailler à distance.

La raison pour laquelle le premier ministre veut adopter cette motion pour ne pas être ici en personne est très simple. Il ne veut pas avoir à se présenter ici pour rendre des comptes. C'est tout.

Au cours des derniers mois, pendant la période qui a précédé ces élections inutiles, durant laquelle nous avons frappé à des dizaines de milliers de portes d'un bout à l'autre du pays au beau milieu de la quatrième vague de la pandémie, les ministres du parti au pouvoir étaient assis dans leur bureau ou chez eux et lisaient des notes devant un écran d'ordinateur. Je ne considère pas cela comme de la reddition de comptes. Ils ne veulent pas être ici parce qu'ils ne veulent pas que des gens comme moi, qui font très bien leur travail, leur demandent des comptes. Ils ne veulent pas répondre aux questions de mes collègues.

C'est l'antithèse même de la démocratie. Il y a une raison pour laquelle nous élisons un Parlement. Nous venons d'avoir des élections fédérales pendant lesquelles le premier ministre a organisé des rassemblements électoraux. Il ne veut pas que nous débattions ici parce qu'il ne veut pas avoir de comptes à rendre. C'est du déjà vu tout cela. Au cours des législatures précédentes, les libéraux ont laissé entendre que nous ne devrions pas nous présenter au travail le vendredi. Ils ont essayé d'annuler la période des questions du vendredi. Ils ont essayé toutes sortes de tactiques.

L'autre raison pour laquelle les libéraux ont présenté cette motion, ce sont les comités parlementaires. Dans un Parlement minoritaire, les comités parlementaires constituent un excellent outil pour obliger le gouvernement à rendre des comptes. Les gens qui nous regardent aujourd'hui ont peut-être vu comment les libéraux ont entravé mes efforts et ceux de mon collègue néo-démocrate de Vancouver Kingsway lorsqu'ils ont mis fin aux travaux de notre comité parce que les ressources étaient insuffisantes pour tenir des réunions à distance. Ils veulent que cette motion soit adoptée parce qu'ils ne veulent pas être tenus de rendre des comptes.

Les libéraux invoquent aussi l'argument de la sécurité, en disant qu'ils essaient d'assurer la sécurité de tout le monde. S'ils essaient d'assurer la sécurité des gens à la Chambre, ils chercheraient à savoir pourquoi des allégations non résolues de harcèlement sexuel concernant d'anciens membres du personnel libéral sont constamment balayées sous le tapis. Leur argument ne tient pas la route.

J'aimerais maintenant plaider en faveur de la présence de tous les députés à la Chambre, et je m'adresse en particulier aux députés du parti au pouvoir. Nous nous réunissons ici pour comprendre nos différences respectives et pour comprendre les besoins des gens qui vivent dans notre pays vaste et diversifié. Des députés d'autres partis demandent pourquoi nous ne pourrions pas faire comme le Manitoba.

Notre pays est très diversifié. Selon mon expérience sur le terrain, je sais, d'après les citoyens de Skeena—Bulkley Valley, que leur député devrait probablement parler au député d'Avalon. Pourquoi? Tout simplement parce que si nous voulons être unis en tant que nation dans cette enceinte, nous devons nous parler.

• (1145)

Le Parti libéral, qui dirige le pays, n'est pas particulièrement doué dans ce domaine. Depuis que je suis ici, je sais que le désir des libéraux est de nous battre, mes électeurs et moi, plutôt que de travailler avec nous pour améliorer notre pays. Je sais aussi que c'est l'esprit de la motion soumise aux voix aujourd'hui. Il est beaucoup plus facile pour les whips du parti au pouvoir de gérer et de contrôler les membres de leur caucus s'ils ne sont pas ici et qu'ils ne peuvent pas nous parler et s'ouvrir à ce qui est dans l'intérêt du pays ou chercher un terrain d'entente.

Ordres émanant du gouvernement

Depuis que je siége à la Chambre, des gens qui viennent d'autres régions du pays ont changé mon point de vue sur certaines questions. Lorsqu'ils disent qu'une mesure n'est pas dans l'intérêt de leur région, ou lorsque je leur dis la même chose au nom de mes électeurs, nous nous efforçons de parvenir à un consensus. Cela ne peut pas se produire si nous n'interagissons pas entre nous. Tous les Canadiens qui ont utilisé la plateforme Zoom au cours des 18 derniers mois savent que nous n'interagissons pas de la même manière selon que nous sommes confinés à domicile en pyjama devant notre écran d'ordinateur ou que nous nous regardons dans le blanc des yeux.

Je lance un appel à mes collègues du NPD, qui, semble-t-il, veulent appuyer cette motion. Cela les empêcherait de représenter activement la voix des résidents de leur circonscription au sein des comités parlementaires. Des collègues néo-démocrates ont siégé avec nous tous à des comités lorsque nous essayions de faire adopter des motions, et voilà que tout à coup, comme par hasard, les ressources sont épuisées parce que c'est ce que prétend un des présidents libéraux. Des députés néo-démocrates ont essayé d'obtenir des réponses au nom des gens qu'ils représentent, mais les ministres ne se sont pas présentés ou n'ont pas tenu de conférences de presse.

Tous les Canadiens, même s'ils votent pour les libéraux, devraient s'inquiéter du fait que le premier ministre du Canada et le parti au pouvoir cherchent à empêcher les députés d'être présents dans cette enceinte. C'est vraiment insensé. Nous devrions nous présenter au travail. Cela mérite réflexion.

En fait, nous sommes en train de dire que cela n'a pas d'importance, mais c'est important. Chaque jour, des représentants d'autres régions du pays m'ouvrent les yeux sur ce qui se passe chez eux. Je ne suis pas obligée d'être d'accord sur tout. Cela justement la raison d'être de la Chambre.

Certains de mes collègues ont fait remarquer que, même s'ils sont malades, les députés devraient pouvoir représenter leurs concitoyens. J'ai moi-même déjà été malade et j'ai quand même réussi à continuer à représenter les gens de ma circonscription. Cela fait partie de notre travail. Tous les Canadiens finiront un jour par être malades et devront s'absenter de leur travail. Cela ne veut pas dire qu'ils ne retourneront jamais à leur travail ou qu'ils ne font pas leur travail.

Certains députés, en particulier ceux qui donnent l'exemple d'un de mes collègues qui, même doublement vacciné, a contracté la COVID-19, prétendent qu'au fond, il ne souhaite pas être présent dans cette enceinte ou qu'il ne veut pas se présenter au travail. Ce n'est pas ce qu'il souhaite. Nous voulons tous pouvoir venir ici et demander des comptes au gouvernement.

Je comprends. Je comprends que le gouvernement veut agir de manière draconienne. Je comprends que le premier ministre ne veut pas se présenter au travail. Je crois franchement que les libéraux ont peur d'avoir à rendre des comptes. Ils ont peur d'être tenus responsables de l'inflation, de la hausse généralisée du coût de la vie, du chômage qui frappe les Canadiens, de l'évolution de notre économie, de l'incapacité du gouvernement de prendre des mesures positives en matière d'affaires étrangères ou dans n'importe quel dossier.

Ordres émanant du gouvernement

Ils ont peur d'avoir à rendre des comptes au sujet des milliards de dollars que le gouvernement a dépensés durant la pandémie, à l'abri de tout examen de la Chambre, ce qui, d'après l'examen minimal que nous avons pu en faire, est déjà très scandaleux. Rappelons-nous le scandale de l'organisme UNIS et des frères Kielburger. Ils ne veulent pas que cela se reproduise. Voilà pourquoi ils ne veulent pas nous voir ici.

D'après ce que j'entends, le NPD va appuyer cette mesure. C'est vraiment insensé. Le fait de venir dans cette enceinte pour défendre nos concitoyens est une source de dignité. C'est pour cela que les contribuables paient nos salaires. Adopter une motion qui dit que nous ne devrions pas venir ici pour apprendre les uns des autres et de nos électeurs, c'est une grave erreur. Je demande à chaque député ici présent de s'opposer à cette mesure afin que nous puissions retourner au travail et défendre les intérêts des Canadiens.

● (1150)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de passer aux questions et observations, je rappelle aux députés que, à moins qu'ils ne se lèvent pour intervenir, ils doivent porter le masque.

Nous passons aux questions et aux observations. Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je suis d'accord avec certains éléments du discours de ma collègue, mais d'autres me posent vraiment problème.

Je partage le point de vue de ma collègue sur la possibilité qu'ont les parlementaires, lorsqu'ils se réunissent, d'apprendre les uns des autres. C'est un argument valable.

La députée a parlé de la nature du travail des députés. En ce qui me concerne, au cours de la dernière législature, certaines circonstances m'ont forcé à rester à la maison, en Nouvelle-Écosse. J'aimerais que la députée consulte le hantsard et la version électronique des bleus. S'imagine-t-elle que je ne travaillais pas? En définitive, si je suis exposé à la COVID au cours de la présente législature, je souhaite être quand même en mesure de participer. Aujourd'hui, la position qu'elle prend à la Chambre nierait cette possibilité de participation. La députée peut-elle nous faire part de ses observations?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, j'aimerais rappeler à mon collègue que s'il prend la parole dans cette enceinte, c'est qu'il respecte les règles relatives à la COVID-19 en vigueur à la Chambre des communes, règles qui ont été instaurées pour nous protéger. Voilà mon premier point.

Pour ce qui est de mon deuxième point, je doute sincèrement que le député d'en face, même en sa qualité de député d'arrière-ban, ait déjà posé une question pour demander des comptes au gouvernement. Je doute que ce soit dans les archives. Par conséquent, je me demande en effet s'il exécute réellement ses fonctions.

Je ne laisserai pas le député m'enlever la capacité de défendre les intérêts de mes concitoyens et de demander des comptes au gouvernement. Il devrait avoir honte de se ranger du côté du gouvernement et de laisser entendre que nous ne devrions pas être ici. Le rôle de tous les députés, lui y compris, qui n'occupent pas un poste gouvernemental est de tenir le gouvernement responsable de ses décisions. Le député devrait donc être présent dans cette enceinte. Même s'il n'a pas le courage de prendre la parole pour exiger des comptes au gouvernement, il devrait espérer que je le fasse au nom de tous les Canadiens, y compris les habitants de sa circonscription.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, il y a deux écueils devant nous aujourd'hui.

Il y a d'un côté les libéraux qui, comme ma collègue l'a très bien démontré, veulent limiter le débat et souhaitent ne pas être tenus responsables de leurs actions. Ils nous y ont habitués lors de la dernière session parlementaire. De leur côté, les néo-démocrates préfèrent rester en pyjama dans le sous-sol; c'est leur choix.

L'autre écueil que je tiens à soulever porte sur la question de la sécurité. La science nous dit que les vaccins sont efficaces. J'ai donc l'impression que mes collègues conservateurs pourraient faire quelque chose aussi. Peut-être la faiblesse de leur chef le rend-il complaisant avec certains députés qui n'ont pas de bonnes raisons de ne pas être vaccinés.

C'est pour cette raison que nous nous retrouvons aujourd'hui avec un débat un peu surréaliste au cours duquel mes collègues conservateurs sont obligés de défendre l'indéfendable, c'est-à-dire le fait que certains de leurs collègues qui doutent de l'efficacité des vaccins. Nous avancerions beaucoup plus rapidement si mes collègues conservateurs acceptaient finalement de dire qu'il faut être pleinement vaccinés pour venir à la Chambre.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, j'en profite pour rappeler aux Canadiens que les vaccins sont sécuritaires et efficaces. Je suis complètement vaccinée, et j'invite les Canadiens qui ne le sont pas à saisir l'occasion de se faire vacciner. Il est entendu que les députés, par leur seule présence à la Chambre, respectent les règles concernant la COVID-19 qui ont été établies par la Chambre des communes. C'est le cas de tous les députés du Parti conservateur.

Aucun député ne devrait suivre les conseils médicaux du Parti libéral du Canada. Ce que nous devons faire, et ce que devraient faire mes collègues du Bloc, c'est de veiller à reprendre le travail au nom de tous nos concitoyens et à exiger des comptes du gouvernement, car ce dernier a beaucoup de choses à expliquer, comme l'inflation et la mauvaise gestion des fonds. Le travail du Parlement consiste à examiner à la loupe ce que fait le gouvernement. Remettons-nous au travail.

● (1155)

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, je vous félicite d'avoir été nommée à nouveau vice-présidente adjointe.

J'ai entendu beaucoup de commentaires aujourd'hui sur la situation à la Chambre. Je tiens simplement à dire qu'en ce moment les effets de la pandémie se font sentir au détriment des femmes et des enfants: je parle des infirmières qui s'efforcent, sans aucun répit, de garder les Canadiens en vie dans des hôpitaux bondés pour une deuxième année et qui sont au bord de l'épuisement et des parents qui ne peuvent pas garder leurs enfants à la maison et qui craignent qu'ils contractent la COVID.

Tout en réfléchissant aux raisons pour lesquelles cette question est importante, nous devons faire preuve de leadership afin de ne pas contribuer à un cas de plus, à une visite de plus à l'hôpital ou à un patient de plus aux soins intensifs. Les députés appuieront-ils le modèle hybride pour montrer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour les gens afin de mettre fin à la pandémie?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, je serais ravie de discuter du sujet avec ma nouvelle collègue de Port Moody—Coquitlam. Cependant, elle est sur le point de voter pour une motion qui nous empêcherait d'interagir à la Chambre et s'est donc en quelque sorte grillée elle-même.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui. Je commencerai par vous féliciter d'avoir obtenu une fois de plus le poste très important de vice-présidente adjointe de la Chambre. Vous avez certainement montré que vous êtes tout à fait capable de contrôler cette salle extrêmement chaotique de temps à autre et je vous en félicite.

Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre depuis les élections, je tiens à remercier les habitants de Kingston et les Îles de m'avoir renvoyé ici pour continuer à être leur voix et à les représenter. C'est un véritable honneur. J'ai été élu à plusieurs reprises, tant à la Chambre qu'au conseil municipal de Kingston. Je suis très touché de savoir que j'ai le soutien de mes concitoyens pour les représenter. Je suis très reconnaissant du soutien qu'ils m'ont apporté en me renvoyant ici.

Il est assez intéressant de constater que nous tenons notre premier débat sur la façon dont les députés devraient participer aux débats au cours des prochains mois, alors que nous traversons ce qui reste de la pandémie. Je dois dire que je suis assez surpris d'appréhender la position des députés du Bloc Québécois à ce sujet. Ils ont toujours été très progressistes en ce qui concerne la nécessité de mettre en place des mesures appropriées pour protéger non seulement les députés, mais surtout le personnel et les employés responsables de l'administration de la Chambre, alors je suis surpris d'entendre leur position à ce sujet aujourd'hui.

Toutefois, je ne suis certainement pas surpris par la position adoptée par les conservateurs. C'est un problème récurrent chez eux. Ils semblent toujours un peu déphasés par rapport à l'opinion publique et à la nécessité de prendre soin des Canadiens. Au début de la pandémie, nous avons vu qu'ils étaient les derniers à mettre des masques, probablement à contrecœur. Ils ne voulaient certainement pas le faire. Ils se sont plaints du fait que les vaccins n'étaient pas prêts. La députée de Calgary Nose Hill a déclaré à plusieurs reprises que nous n'aurions pas de vaccins avant 2030, ce qui n'était pas le cas.

M. Garnett Genuis: Oh, oh!

M. Mark Gerretsen: J'entends le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan me chahuter.

On a dit à maintes reprises que j'ai été le seul député libéral présent à la Chambre pendant plusieurs mois. J'étais peut-être la seule personne physiquement présente, mais je n'étais certainement pas la seule personne à participer. Les conservateurs rien comme s'il y avait une différence entre la participation en personne et la participation à distance. Nous avons adopté des règles qui stipulent que tous les mêmes privilèges sont accordés aux députés qui participent à distance. En effet, des gens de tous les partis ont participé aux débats à distance pendant toute cette période.

Je reviendrai sur ce que j'ai vécu et sur le manque de sérieux des conservateurs face à cette pandémie. Lorsque je siégeais à la Chambre, j'entendais de temps à autre des éclats de rire provenant de l'antichambre de l'opposition, comme s'ils organisaient une fête ou quelque chose du genre là-bas. Ils ne prennent tout simplement pas cette pandémie au sérieux depuis le début et cela se voit encore

Ordres émanant du gouvernement

aujourd'hui dans leur position sur la question et dans certains des discours que nous entendons...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je sais que les députés sont impatients de participer à la période de questions et observations, mais ce n'est pas le moment de le faire, alors je leur demanderais de prendre en note leurs idées.

Il reste encore plus de 16 minutes et demie au député pour son discours. Je demanderais aux députés de lui accorder le respect qu'ils souhaiteraient eux-mêmes recevoir en prenant la parole. Je prierais les députés de baisser le ton et d'accorder au député le respect qu'il mérite.

• (1200)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je vous remercie.

N'oublions pas la dernière nouvelle, soit la création du caucus de la liberté, ou quel que soit le nom que lui donne les députés d'en face, par ceux qui se battent pour les libertés des parlementaires ou des Canadiens. Quoiqu'il en soit, tout cela ne sert en fait qu'à susciter de la méfiance, à tomber dans la théorie conspirationniste et à faire la promotion de politiques sans fondements scientifiques. Voilà ce que le Parti conservateur nous sert depuis un certain temps.

En mettant bout à bout chacune des positions prises par les conservateurs, comme leur refus de dire combien des leurs sont vaccinés, en regardant la situation dans son ensemble, pas un seul Canadien ne peut réellement croire que les conservateurs prennent la pandémie au sérieux. C'est très clair.

Je ne comprends pas pourquoi les conservateurs ne veulent pas dire d'emblée combien d'entre eux ont été vaccinés. Pourquoi ne veulent-ils pas le dire? Ce serait faire montre de leadership. La députée de Calgary Nose Hill a pris la parole et a incité tout le monde à se faire vacciner. Pourquoi ne commencent-ils pas à parler de ceux qui ont été vaccinés de ce côté-là de la Chambre? Ils n'ont même pas voulu le dire pendant la campagne électorale lorsqu'on leur a posé la question ouvertement et publiquement.

Comment quelqu'un peut-il être un leader s'il ne veut pas exiger, du moins dans son parti, que toute personne voulant être candidat à la prochaine élection soit vaccinée? Tous les partis l'ont fait, sauf le Parti conservateur, et le caucus de la liberté, ou quelle que soit l'entité qu'ils ont créée, qui continue de promouvoir des théories conspirationnistes.

La motion vise réellement à permettre à chacun de participer. Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, qui a pris la parole avant la députée de Calgary Nose Hill, a déclaré que quiconque contracte la COVID doit demeurer à la maison le temps de se soigner. On dirait qu'il n'est pas conscient de la façon dont la maladie se propage. Les personnes qui ont leurs deux doses de vaccins peuvent en fait contracter la maladie, continuer de la propager sans le savoir, se croyant à l'abri. Beaucoup de gens peuvent continuer de participer à la vie active mais ne veulent pas transmettre cette maladie.

Prenons le cas du député de la Beauce. Il n'a pas pu participer à l'élection du Président de la Chambre, assister au discours du Trône, ni participer jusqu'à maintenant à aucun débat ni à aucun vote.

Ordres émanant du gouvernement

Le vice-président: Le député de Mégantic—L'Érable invoque le Règlement.

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, la règle est claire: on ne peut pas parler de la présence ou de l'absence d'un député à la Chambre. Pourtant, le député l'a fait à plusieurs occasions.

[Traduction]

Le vice-président: Je pense que le député sait tout à fait qu'il n'est pas censé faire cela.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, au sujet de ce rappel au Règlement, je ne parlais pas de la présence du député à la Chambre. Je parlais du fait qu'il a fait savoir qu'il ne pouvait pas venir à Ottawa et siéger au Parlement.

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, il a dit que le député n'avait pas pu se présenter à la Chambre pour voter. Il a donc fait allusion à son absence ou à sa présence à la Chambre. Je lui demande de faire attention à ce qu'il dit et surtout de ne pas répéter ce genre de propos concernant mon collègue.

[Traduction]

Le vice-président: Une fois de plus, le député sait bien qu'il ne lui est pas permis de dire indirectement ce qu'il ne peut dire directement.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'ai vérifié le registre des votes et j'ai vu qu'il n'avait pas voté, alors j'ai supposé qu'il n'était pas ici. Je m'excuse si le député ne l'a pas compris, mais c'est ainsi que je sais avec certitude qu'il n'était pas ici, car le registre des votes ne l'indique pas.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut retenir, c'est que s'il y a des députés qui ne peuvent pas participer parce qu'ils ont peut-être été en contact étroit avec une personne dont le test était positif et qu'ils attendent les résultats pour s'assurer qu'ils ne vont pas continuer à propager la maladie, alors il est important que nous leur offrions des possibilités.

Le député de Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes aime bien dire que nous faisons les choses différemment et que les milieux de travail changent. Les Canadiens se remettent au travail; ils portent des masques. Je suppose que c'est ainsi qu'il définit les environnements de travail comme étant différents, mais il y a beaucoup de gens qui travaillent encore à la maison et sur leur lieu de travail sous une forme hybride. Ce n'est pas nouveau. Le député suggère presque que c'est quelque chose d'insulte, comme si d'autres personnes ne le faisaient pas. Il y a beaucoup de gens qui le font.

Je pense à mes voisins, par exemple, qui continuent à travailler à domicile trois jours par semaine et à se rendre au bureau les deux autres jours. Il est très courant que les lieux de travail établissent des pratiques de ce genre afin de s'assurer que les gens peuvent continuer à participer et à faire leur travail.

J'ai deux enfants. L'un est tout juste admissible à la vaccination, et l'autre, non. Que se passe-t-il si, malgré la double vaccination, j'attrape la COVID? Les députés ne voudraient certainement pas que je vienne ici, et je ne voudrais certainement pas que d'autres

personnes viennent ici si cela arrivait à quelqu'un d'autre. Si cela se produit et que j'attrape la COVID, même si je suis doublement vacciné et que je suis encore tout à fait capable d'exercer mes fonctions d'un point de vue physique, pourquoi ne me donnerions-nous pas la possibilité de le faire à distance? C'est tout ce dont il est question dans cette motion.

J'ai entendu les deux intervenants précédents parler de reddition de comptes, comme s'il n'était pas possible de demander des comptes aux ministres. J'ai entendu la députée de Calgary Nose Hill s'en prendre à l'un de mes collègues, il y a quelques minutes, en disant qu'il ne faisait pas son travail. L'ironie de tout cela est que ceux qui participent à distance font probablement beaucoup plus de travail législatif réel dans le monde virtuel qu'ils ne le faisaient avant que nous ayons ce Parlement hybride.

Nous avons des comités qui se réunissent chaque semaine, même les semaines de travail dans la circonscription.

Des voix: Bravo!

M. Mark Gerretsen: Les députés d'en face applaudissent à cela, et c'est bien, alors pourquoi s'opposent-ils à ce Parlement hybride et à la possibilité de le voir continuer? C'est là tout l'intérêt. Le but est de fournir un moyen de permettre aux gens de continuer à faire leur travail.

Je suis vraiment heureux de voir qu'il y a au moins quelques collègues conservateurs qui sont d'accord pour dire que les députés de ce côté-ci de la Chambre font ce qu'ils ont à faire et travaillent, car le fait que la députée de Calgary Nose Hill laisse entendre qu'un député ne travaillait pas pendant la pandémie parce qu'il n'était pas en mesure d'être physiquement présent ici est une insulte non seulement pour un député en particulier, mais pour tous les Canadiens qui télétravaillaient chez eux, comme des milliers et des milliers de personnes l'ont fait lorsqu'on nous a demandé de rester à la maison dans la mesure du possible.

Je vois d'un mauvais œil toute insinuation selon laquelle des collègues ne font pas leur travail. Bien que je ne sois pas souvent d'accord avec les députés conservateurs, je n'insinuerai jamais qu'ils ne travaillent pas. Ils ne font peut-être pas ce qu'ils sont censés faire, mais ils travaillent certainement et ils pensent qu'ils font leur travail; donc, c'est tout aussi important.

Nous devons également examiner ce qu'il y a de différent. J'ai entendu à plusieurs reprises différentes personnes du Parti conservateur parler de la différence. Ils tentent d'insinuer que, lorsque les députés sont physiquement ici, ils sont plus responsables ou peuvent davantage se faire réprimander par le député de Carleton pendant la période des questions. Je ne comprends pas quelle est la différence. J'ai siégé ici pendant cinq mois et j'ai entendu les questions et vu les ministres répondre. Oui, très rarement, à l'occasion, il a pu arriver que quelqu'un ne soit pas en mesure de répondre immédiatement en raison d'une difficulté technique, mais c'était très rare. Cela n'est presque jamais arrivé. Si cela se produisait une seule fois par période de questions, je dirais que même cela, c'est excessif.

• (1205)

En fait, cela a très bien fonctionné, parce que...

Des voix: Oh, oh!

Ordres émanant du gouvernement

M. Mark Gerretsen: Malgré le fait que le Bloc me chahute à ce sujet, les députés savent que c'est grâce au personnel incroyable que nous avons ici, qui a mis en place ce système, que nous pouvons travailler par vidéoconférence. Je pense que nous devrions au moins applaudir le personnel. Peut-être pas, très bien; mais je remercie les députés libéraux de l'avoir fait.

En conclusion, pour moi, c'est très simple: il s'agit de savoir si oui ou non nous prenons cette pandémie au sérieux, du début à la fin. Comme je l'ai indiqué au début de mon discours, il est très clair pour moi que les conservateurs n'ont jamais pris la pandémie au sérieux. Ils ont traîné les pieds et adhéré de force à toutes les mesures, qu'il s'agisse de l'application de vote, du Parlement hybride, de la fermeture du Parlement, pour commencer, ou du port du masque. Peu importe ce que nous avons proposé, les conservateurs se sont toujours opposés à toute mesure visant à protéger la sécurité des Canadiens et, en particulier, de ceux qui travaillent ici, à la Chambre. Je pense qu'il est absolument honteux qu'ils ne pensent pas qu'il est important de prolonger ces dispositions afin que les gens puissent continuer à participer à distance et en personne d'ici la fin de la pandémie.

• (1210)

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir de revoir à la Chambre des communes le représentant de la circonscription voisine de la mienne.

Mon voisin, donc, a dressé une longue liste de tout ce qui fait en sorte que mon parti et tous les députés conservateurs à la Chambre ne prennent pas la pandémie au sérieux. Je ne vais pas énumérer la liste, mais il a mentionné le port du masque. Quand le premier ministre refusait de porter un masque, à l'époque où on nous disait de ne pas en porter, j'ai été le premier député à porter un masque à la Chambre et, ensuite, ils en ont fait autant.

Par conséquent, au milieu de toute cette arrogance, le député reconnaîtra-t-il que, loin de montrer l'exemple, le premier ministre disait de ne pas porter de masque à l'époque où au moins un député conservateur en portait un? Nous en portons aussi dans l'anti-chambre et nous avons des tests de dépistage rapide dans notre caucus, ce que les libéraux n'ont pas. Peut-on cesser ces inepties suffisantes qui veulent faire croire que les libéraux prennent la situation au sérieux et pas les conservateurs? Ce n'est pas vrai et il devrait le reconnaître.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député. J'ai soulevé cette question auparavant. En fait, il me l'a posée avant et, oui, je le félicite, mais il est malheureux que la direction de son parti n'ait pas adhéré à cette idée. Quand nous avons pris la décision concernant le port du masque, tous les députés libéraux allaient en porter un, point final.

Quand les conservateurs ont décidé que chacun était libre de se faire vacciner ou pas, le chef de l'opposition se disait qu'il devrait probablement prendre position sur ce sujet, mais il ne savait pas si c'était une bonne idée, alors il a laissé ses députés décider de faire ce qu'ils voulaient. Ce n'est pas ce qu'on appelle du leadership.

Le député a parlé de leadership. Pourquoi le chef de son parti n'a-t-il pas exigé que toute personne qui voulait briguer un siège de député dans les rangs du Parti conservateur soit vaccinée?

Je remercie le député d'avoir porté un masque et d'avoir fait ce qu'il fallait. Il est malheureux, cependant, que son chef n'en ait pas fait autant. Peut-être le moment est-il venu pour lui de devenir chef de son parti.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, comme c'est la première fois que j'interviens dans le cadre de cette 44^e législature, j'aimerais remercier les électeurs et les électrices de Berthier—Maskinongé de leur confiance renouvelée. Ensuite, je vous félicite pour votre nouvelle nomination.

Concernant la question qui nous occupe, notre honorable collègue a mentionné la bonne volonté et la collaboration du Bloc québécois depuis le début. En effet, le Parlement hybride était notre proposition, si on s'en souvient bien. Par contre, présentement, les conditions nous permettent de travailler en personne et de faire notre travail comme il se doit. Nous sommes des humains, des discussions de corridor doivent aussi se tenir en marge des débats parlementaires.

Mon honorable collègue semble aussi négliger un aspect très important. Ce sont les difficultés d'interprétation pour les députés francophones et pour les membres du personnel de la Chambre des communes qui, je pense, nous écoutent en coulisse et qui sont très heureux de m'entendre dire cela pour leur santé et leur sécurité au travail. Je pense qu'il faut siéger ici, tant que nous en sommes capables. Admettons qu'une grande vague épidémique surgisse à la fin de janvier ou au début de février ou de mars, nous serons capables de nous réunir rapidement et de nous ajuster.

Est-ce que mon collègue sous-estime notre capacité à nous ajuster?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, les conditions sont sans doute réunies pour cela, mais cela ne veut pas dire que ce soit la bonne chose à faire ou l'approche recommandée. Les conditions sont peut-être réunies pour que nous puissions siéger ensemble dans la même salle, mais cela ne veut pas dire que ce soit la solution la plus sécuritaire. En fait, d'après les recommandations, nous ne devrions pas nous retrouver ici et c'est pourquoi nous en sommes là.

Pourquoi voulons-nous attendre jusqu'en février ou mars? Pourquoi n'avons-nous pas les dispositions en place? À mon avis, l'immense majorité des députés seront encore présents en ces lieux. Tous les ministres seront là pour la période des questions, comme il a été indiqué...

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Gerretsen: Je suppose que les députés d'en face n'écoutaient pas le débat parce que le leader du gouvernement à la Chambre l'a dit hier. Il s'agit de donner aux députés des options en fonction de la sécurité et de leur propre situation.

Ordres émanant du gouvernement

• (1215)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je compte être présente à la Chambre chaque jour de séance tant que ma santé me le permettra, et représenter les électeurs d'Edmonton Strathcona en personne au meilleur de mes capacités et aussi souvent que je le pourrai. Au cours de la dernière législature, on nous a assuré que le gouvernement et les ministériels seraient présents ici mais, souvent, ce ne fut pas le cas. Bien que j'apprécie les interventions de mon collègue, nous en avons entendu beaucoup venant de lui pendant la dernière législature.

Je suis curieuse. Je sais qu'il nous a rassurés, mais quelle assurance avons-nous que les libéraux seront présents ici, qu'ils répondront aux questions et qu'ils me permettront de jouer un rôle d'opposition au gouvernement?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, les députés semblent croire qu'aucun député libéral ne voulait être présent ici pendant la pandémie, lors de la dernière législature. C'est faux. Ils voulaient être ici. Ils ne cessaient de demander « Quand pourrions-nous retourner à Ottawa? » Il s'agissait à ce moment de prendre les bonnes décisions dans l'intérêt supérieur de la santé publique et de la sécurité. Comme nous le savons maintenant, nous pouvons commencer à assouplir certaines mesures et à admettre davantage de personnes dans la salle en même temps.

La députée souhaite avoir une assurance. Elle sait certainement que je ne peux l'assurer de rien, mais de lui rappeler ce que le leader du gouvernement à la Chambre a dit hier. Je suis persuadé que les députés veulent être à la Chambre pour répondre aux questions de l'opposition et des ministériels.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, la députée de Calgary Nose Hill vient de parler du travail des députés dans son discours. Comme le député le sait, je participais aux débats et aux travaux des comités par écran interposé, probablement à partir de la maison, en Nouvelle-Écosse.

Mon collègue pourrait-il en dire un peu plus sur ce fait? Je tiens à être bien clair: j'ai l'intention d'être ici, mais, si ma fiancée, qui est avocate à Halifax, devait être exposée à la COVID, ou si je l'étais lors de mes déplacements entre Ottawa et la Nouvelle-Écosse, je voudrais conserver le privilège de pouvoir faire entendre la voix des gens que je représente, que ce soit en personne ou à distance. Mon collègue peut-il parler du fait que le travail d'un député peut se faire par vidéoconférence? Il peut se faire en personne à la Chambre, mais l'option du travail à distance doit être permise.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'insiste sur le fait que mon collègue de Kings—Hants mérite des excuses pour une déclaration extrêmement paradoxale de la part d'une personne qui a participé aux travaux parlementaires alors qu'elle était à l'extérieur du pays et qui accuse maintenant un député...

Le vice-président: La députée d'Elgin—Middlesex—London invoque le Règlement.

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, j'admire la passion du député, avec qui j'ai siégé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pendant 73 jours d'obstruction systématique. Mon recours au Règlement vise la remarque désobligeante qu'il était sur le point de formuler. En fait, il avait commencé à la faire et...

M. Mark Gerretsen: Ce n'est pas une remarque désobligeante.

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, je remercie le député, mais il s'en prend constamment aux autres députés. Or, si le

gouvernement veut se vanter du bon travail qu'il fait à la Chambre des communes, le député aurait intérêt à s'abstenir d'attaquer constamment ma collègue.

Le vice-président: Je remercie la députée de son intervention, mais je crois qu'il s'agit vraiment d'une question de débat entre deux personnes.

M. Scott Reid: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que mon collègue de Kingston et les Îles était en train d'attirer l'attention sur l'absence d'une députée à la Chambre...

M. Mark Gerretsen: Au contraire. Elle était ici.

M. Scott Reid: ... et voilà que le député, qui prétend que les conservateurs sont irrespectueux et n'observent pas les règles du décorum, interrompt mon intervention pour chahuter. Ne pourrait-il pas trouver un moyen de respecter les règles et de se comporter avec classe? Je sais qu'il peut le faire. J'en ai été témoin par le passé, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

• (1220)

Le vice-président: Comme les députés le savent, on ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. Je demande aux députés de ne pas franchir la ligne.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je suis scandalisé. Je dois subir ce que les députés d'en face disent pendant la période des questions, mais c'est moi qu'on accuse d'être désobligeant parce que je dis aux gens ce qui s'est vraiment passé. C'est peut-être à cause du ton que j'utilise, je ne sais pas. J'ignorais que le ton qu'on utilisait au Parlement pouvait autant offusquer des députés. Je m'en excuse si c'est le cas.

Pour répondre à la question du député, comme je l'ai indiqué à maintes reprises, il n'y a aucune différence entre participer aux travaux de la Chambre sur place ou à distance, et toute la question se résume à cela. La question se résume à l'idée que les députés ne sont pas vraiment ici quand ils participent aux travaux à distance. C'est ce que les conservateurs ont laissé entendre tout au long de la dernière session parlementaire, et ils affirment encore que c'est ce qui se passera cette fois-ci, soit que les députés ne seront pas vraiment au Parlement quand ils participeront aux travaux à distance. Ils devraient vraiment lire la motion et les règles parce que c'est exactement le contraire qui arrivera.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, je souligne que j'ai été élue pour représenter les habitants de la circonscription de Peterborough—Kawartha. Tous les députés ont été élus pour représenter les gens de leur circonscription.

Je me demande si le député ou n'importe quel député libéral a même demandé aux habitants de sa circonscription s'ils sont d'accord avec le fait qu'il ne se présente pas au travail.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le même argument nous a été servi par la députée de Calgary Nose Hill, qui suggère que les députés ne travaillent pas s'ils participent à la séance à distance.

Nous avons entendu le député de Kings—Hants parler du travail qu'il a fait durant cette période. Le fait qu'on laisse entendre qu'il n'y avait pas assez de travail ou que les gens ne travaillaient pas m'amène à me demander si c'est ainsi que les conservateurs ont agi, c'est-à-dire que lorsqu'ils étaient censés travailler à distance, ils ne travaillaient tout simplement pas. Si j'ai tort, ils devraient m'expliquer pourquoi. Cela semble être la seule manière dont ils prennent la situation. Ils insistent pour dire que les députés ne travaillent pas s'ils participent à distance, et c'est tout simplement faux.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, prenant la parole pour la première fois à la 44^e législature, j'ai en tête le mandat que m'ont confié les bonnes gens de Surrey-Sud—White Rock. Toutefois, avant cela, je tiens à féliciter tous les députés de la Colombie-Britannique présents à la Chambre qui ont abordé le débat d'urgence d'hier soir sur la Colombie-Britannique avec passion et compassion et qui ont proposé des solutions.

Le mandat qui m'a été confié m'est apparu très clairement lorsque j'ai rencontré des voisins, des amis, des propriétaires de petites entreprises en difficulté, dont certains ont perdu leur entreprise pendant les périodes de confinement dues à la pandémie, et des électeurs à leur porte: allez à Ottawa pour nous.

Les membres de nos forces armées sont démoralisés par des critiques constantes, sans l'équilibre de la reconnaissance de leur travail, et, en fait, de leur héroïsme. Les FAC auraient bien aimé être mentionnées dans le discours du Trône cette semaine, mais elles ne l'ont guère été. Les anciens combattants souffrent parce que le gouvernement a laissé derrière de nombreux alliés afghans, pourchassés par les talibans. Les questions que nous devons aborder au cours de cette législature sont trop nombreuses pour être exposées dans un bref discours.

Nous choisissons ici soit de défendre les intérêts des Canadiens en personne à la Chambre soit de permettre aux députés, malgré les preuves de vaccination, les masques et les précautions prises dans toute l'enceinte parlementaire, de garder leurs distances sur des écrans Zoom. Il s'agit d'un tampon inutile entre le gouvernement et la surveillance exercée par les Canadiens par le truchement des partis de l'opposition. C'est comme si deux personnes portant chacune deux masques essayaient de se parler avec un plexiglas entre elles. Nous sommes tous passés par là.

Le gouvernement libéral a reçu seulement 32 % du vote populaire. Malheureusement, le gouvernement est formé par le parti qui remporte le plus de circonscriptions individuelles et non le plus grand nombre de voix.

J'ai oublié de dire, monsieur le Président, que je partage mon temps de parole avec le député de Regina—Lewvan.

On pourrait penser qu'avec un tel résultat, le gouvernement serait un peu plus humble, qu'il comprendrait que les Canadiens veulent qu'on leur rende des comptes et qu'on exerce des suivis rigoureux, mais non. Le premier ministre a déjà dit à plusieurs reprises que le gouvernement avait un mandat clair. Est-ce le cas, avec 32 % des voix? Je ne suis pas du tout sûre que les Canadiens soient d'accord, et je sais que les gens de ma circonscription ne le sont pas du tout.

Je suis très fière de notre système parlementaire de Westminster, perfectionné au fil des siècles, constitué de simples citoyens élus par des gens libres jouissant de leur libre arbitre dans une démocratie libre pour demander des comptes à ceux qui sont au pouvoir et, au besoin, pour assurer une transition pacifique du pouvoir; un fo-

rum qui offre une solide fonction de remise en question à l'endroit de ceux qui sont chargés de nous gouverner, un système où même le chef du gouvernement et les ministres sont censés participer à notre forme de débat par questions et réponses, aux échanges à la période des questions. Ainsi, le premier ministre et son équipe dirigeante sont directement responsables devant la population.

Une autre caractéristique est une fonction publique professionnelle qui soutient le travail important que nous faisons ici. Les membres de la fonction publique sont soumis aux politiques obligatoires du gouvernement qui les obligent à être vaccinés ou à prouver une exemption acceptée. Ils sont ici parce qu'ils sont en conformité. Nous sommes ici parce que nous sommes en conformité. On ne peut pas dire en toute honnêteté que la Chambre des communes est, pour une raison ou une autre, un lieu de travail plus dangereux que tout autre lieu de travail au Canada.

L'opposition officielle de Sa Majesté est le caucus chargé de surveiller le gouvernement et de se tenir prêt à assumer la gouvernance. Également chargé de défendre les intérêts du pays dans son ensemble, le Parlement, qui fait partie du système, constitue manifestement le meilleur moyen de demander des comptes au gouvernement, ce qui a toujours été fait en personne.

La majorité des travailleurs de ma circonscription n'ont pas la possibilité de faire du télétravail et on leur a bien expliqué que, pour conserver leur emploi, il était obligatoire qu'ils aient reçu deux doses du vaccin et qu'ils portent un masque. Certains ont perdu leur emploi et se trouvent maintenant dans le besoin. La plupart des gens ont respecté ces exigences et ils ne voient pas pourquoi leur député n'aurait pas à suivre les mêmes règles qu'eux. Ils ne s'attendent pas à ce que les députés aient droit à des accommodements spéciaux pour l'élite.

● (1225)

Nous venons ici pour représenter la population, nous ne devons pas penser seulement à nous et décider de rester à la maison pour faire notre travail parce que c'est plus facile et confortable. Bien sûr, tout le monde voudrait passer plus de temps à la maison. Pour une députée de la Colombie-Britannique, Ottawa est à 4 300 kilomètres. Cependant, nous avons passé 20 mois à faire notre travail de la maison par Zoom. Si un député devait avoir besoin de mesures d'accommodement pendant une courte période pour des raisons de santé ou familiales ou pour des raisons liées aux déplacements exigés des députés, il serait possible de faire des exceptions.

Qu'en est-il du pairage dont certains ont parlé? Tous les députés de l'opposition ont remarqué que, même lorsqu'un nombre restreint de députés pouvaient être présents à la Chambre, les ministres libéraux préféraient souvent participer aux séances par Zoom depuis leur bureau parlementaire. Ces ministres devraient être présents à la Chambre pendant la période des questions pour répondre aux questions qu'on leur pose; ce n'est pas la tâche des députés d'arrière-ban.

Pour les gens de ma circonscription, est-il important que les députés soient présents à la Chambre pour faire leur travail? Aucun d'eux ne m'a dit que c'était une bonne idée seulement si c'était absolument nécessaire pour que nous demeurions en sécurité.

Je voudrais communiquer à la Chambre ce que certaines personnes de Surrey-Sud—White Rock m'ont dit, parce que ces gens se soucient de ce que nous faisons ici.

Ordres émanant du gouvernement

Dorothy a dit ceci : « Mon seul souhait, c'est que [le Président] interrompe la période des questions au moment de passer à de nouvelles questions si le ministre refuse de répondre. Les Canadiens méritent mieux que ce que le Parlement leur offre. »

Don a dit ceci : « J'ai hâte de vous voir à l'œuvre en personne. »

Au sujet du désastre en Colombie-Britannique, Patsy a dit ceci : « Les deux ordres de gouvernement ont tardé à intervenir. »

Wade a simplement dit : « Trouvez une solution. »

Lorsque j'ai annoncé ma nomination comme ministre du cabinet fantôme responsable de la défense nationale, Don a écrit ceci : « Le Canada a désespérément besoin d'une personne qui prend la défense nationale au sérieux. »

Julie a dit ceci : « C'est une grande responsabilité, mais continuez de talonner la ministre. »

Colin a dit ceci : « Interrogez la nouvelle ministre de la Défense nationale sur l'absence d'engagement de son gouvernement par rapport à l'échéancier annoncé précédemment pour l'achat d'avions de chasse au coût de 19 milliards de dollars. »

Marie a dit ceci : « J'espère que vous pourrez finalement retourner à Ottawa si nous finissons par avoir un vrai gouvernement. »

Alana a dit ceci : « Je vous prie de faire ce que vous pouvez. Ce qui se passe est très inquiétant. »

De nombreuses personnes ont dit la même chose.

Évidemment, nous avons du travail important à faire dans nos circonscriptions, mais nous avons aussi un travail particulièrement important à faire ici. Nous avons été élus pour représenter les gens qui n'ont pas voix au chapitre dans cette enceinte.

Darlene a dit ceci : « Pour moi, il est essentiel que le gouvernement fasse preuve d'éthique. Changeons la culture à Ottawa pour qu'il n'y ait plus de scandales ou de corruption. »

D'autres sources de préoccupation incluent la dévastation des petites entreprises familiales, l'énorme déficit et la crainte que le pays fasse faillite.

Harveer a affirmé ce qui suit : « Nous avons besoin d'un gouvernement qui se soucie de notre économie. Le Parlement est un véritable désastre à cause du gouvernement actuel. »

Les groupes d'anciens combattants veulent un contrat social militaire et une charte des droits des victimes militaires.

Il y a tant de problèmes qui doivent être corrigés ici : des problèmes d'audio, de vidéo et de connexion intermittente; des députés —habituellement ministériels— qui se couvrent d'embaras à l'écran; des votes manquants; une utilisation excessive du bouton de sourdine; et la dilapidation des ressources de la Chambre et des comités. Nous avons tous souffert de ces problèmes. Assez, c'est assez.

J'exhorte mes collègues parlementaires à ne pas s'accorder des privilèges dont ne jouissent pas des millions d'autres travailleurs canadiens, et à ne pas faire passer leur confort avant leur devoir solennel. Si nous pouvons envoyer 276 délégués à la COP26, plus que n'importe quel autre pays du G7, les 338 députés peuvent certes siéger ensemble à la Chambre des communes.

Nous venons tous de prêter le serment d'agir dans l'intérêt du Canada, ce qui signifie que nous devons faire notre travail dans notre milieu de travail. Nous avons réservé du temps où nous serons présents dans nos circonscriptions. Les électeurs nous ont choisis pour être leur porte-parole dans cette enceinte, et ils veulent que nous les représentions en personne. Mettons-nous à l'ouvrage.

• (1230)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai du mal à comprendre pourquoi les conservateurs n'appuient pas cette motion. Il leur suffit de regarder dans leurs rangs pour trouver un député, notamment le député de Beauce, qui est incapable d'utiliser les procédures et les outils que nous avons à la portée de la main, que ce soit pour les débats, les votes ou les délibérations des comités. Ce sont des outils importants pour l'ensemble des députés.

Pourquoi la députée d'en face empêcherait-elle, en votant contre cette motion, ses collègues parlementaires d'avoir accès aujourd'hui et dans l'avenir à l'excellent travail qui se fait dans cette enceinte?

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, la réponse est assez évidente. Nous faisons un travail unique en son genre. Nous devons travailler dans nos circonscriptions respectives mais nous devons également travailler ici, à Ottawa.

La tenue de séances sur Zoom à Ottawa pose toutes sortes de problèmes. Comme je l'ai déjà dit, nous avons tous éprouvé des problèmes de connectivité. En outre, certains collègues ont du mal à se connecter, certains ministres ont pensé à tort qu'une question leur était adressée et il est arrivé qu'on entende des crépitements et de forts éclats de voix. À l'heure actuelle, il n'est plus nécessaire de tenir des séances en ligne. Bref, il s'agissait d'une mesure temporaire à laquelle nous avons consenti.

Maintenant, les précautions appropriées sont prises dans l'ensemble de la Cité parlementaire pour assurer la sécurité de tous. Néanmoins, il est possible de faire des exceptions de temps à autre pour les personnes qui ont besoin d'un accommodement à court terme. Cependant, les accommodements ne devraient pas être généralisés et se prolonger jusqu'à l'été prochain.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, j'en profite pour vous féliciter de votre nomination. Je voudrais également rapidement remercier tous mes électeurs et toutes mes électrices de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix. C'est la première fois que je prends la parole dans cette 44^e législature et je suis honorée de les représenter.

J'aimerais questionner ma collègue sur un phénomène que nous connaissons tous, c'est-à-dire la qualité des scientifiques de notre territoire. C'est particulièrement le cas au Québec, où nous avons des scientifiques éminents que l'on respecte énormément et qui ont réussi à convaincre une très grande majorité de la population de se faire vacciner. Le Québec est d'ailleurs un chef de file à ce chapitre.

J'aimerais souligner l'apport des scientifiques dans le débat que nous tenons aujourd'hui, ainsi que notre humilité face à la science. Les scientifiques nous indiquent la voie à suivre et nous font des recommandations. J'aimerais donc savoir si notre collègue est d'accord avec moi que cette science, qui dépasse le côté profane de nos interventions, pourrait changer les choses en matière de vaccination de son équipe et de ses collègues.

J'en profite pour souligner qu'aujourd'hui marque le 100^e anniversaire de mon oncle Roméo, mon père adoptif, qui a été l'un des premiers vaccinés dans Charlevoix. C'est probablement ce qui lui permet de fêter ses 100 ans aujourd'hui et il attend avec impatience sa troisième vaccination.

• (1235)

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à la députée, j'estime que son argument n'est guère pertinent dans le contexte du débat actuel, à moins qu'un scientifique soit lui-même député.

Bien entendu, la science est importante. J'ai reçu mes deux doses de vaccin. Je porte un masque, sauf quand je prends la parole. C'est ce que nous faisons tous. Là où je veux en venir, c'est que nous tous ici respectons les règles. Il en va de même des fonctionnaires qui travaillent ici. La Chambre des communes n'est pas plus dangereuse qu'un autre lieu de travail au Canada. En fait, je dirais même que c'est le contraire.

Tout récemment, lors de mon assermentation, mes enfants adultes ne pouvaient pas m'accompagner à certains endroits de la Cité parlementaire en raison des mesures de précaution en vigueur. Nous sommes tous très prudents. C'est un lieu sûr, et nous devrions être ici en personne.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je vous félicite.

Ma question porte sur la sécurité. Le Parti conservateur appuierait-il un examen de l'équipement de protection individuelle fabriqué au Canada se trouvant ici même sur la Colline du Parlement? De l'équipement inadéquat s'est retrouvé un peu partout au pays, de même qu'ici sur la Colline du Parlement. Je me préoccupe du personnel, des personnes présentes sur la Colline du Parlement, et de nous-mêmes. Nous avons investi dans des entreprises canadiennes afin de leur permettre d'effectuer une transition.

Les conservateurs appuieraient-ils ce genre d'initiative?

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, un des plus grands simulacres de la pandémie s'est produit lorsque le gouvernement a demandé à des entreprises de fabriquer au Canada de l'équipement de protection individuelle, puis qu'il a ignoré les nombreuses entreprises qui s'étaient mises à produire de l'équipement tout à fait conforme pour leur préférer de gros conglomerats.

De toute évidence, je suis en faveur de l'autosuffisance et de la fabrication d'équipement de protection individuelle au Canada.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole depuis le début de la 44^e législature, j'ai quelques mots de remerciement pour les gens qui m'ont permis de les représenter dans cette auguste Chambre encore une fois. Ce sont d'abord les électeurs de Regina—Lewvan.

C'est mon deuxième mandat. Les nouveaux élus de 2019 ont connu une première session parlementaire inhabituelle. Nous avons siégé dans cette Chambre pendant environ cinq semaines, au début de nos carrières parlementaires, puis la COVID a frappé vers le 13 ou le 14 mars 2020. C'était une expérience différente pour nous. Nous avons vécu l'expérience hybride. Pour certains députés de ce côté-ci et peut-être pour d'autres, ce n'était pas la meilleure expérience en tant que parlementaires. Cela a ajouté un niveau supplémentaire de difficulté. Le fait d'être de nouveaux députés nous a

Ordres émanant du gouvernement

également amenés à réfléchir à la façon dont nous devons représenter nos concitoyens et défendre leurs intérêts dans cette enceinte.

Beaucoup de gens qui ont voté pour moi m'ont demandé d'être la voix de Regina—Lewvan à Ottawa, et non pas la voix de Regina—Lewvan parfois sur un écran et parfois à Ottawa. Lorsque la Chambre siège, les électeurs veulent que nous soyons dans nos sièges, car c'est notre travail. Notre travail consiste à représenter les électeurs de nos circonscriptions dans cette Chambre, à être leur voix et à faire part au gouvernement de leurs préoccupations. Le travail de l'opposition consiste à proposer et à s'opposer. Je pense que c'est très important pour nous de le faire. Il nous incombe à tous de réfléchir à la meilleure façon de le faire. J'ai entendu beaucoup de députés libéraux dire qu'ils seront ici, peu importe si les séances hybrides ont lieu. Pourquoi ne pas poursuivre cette tradition?

Certains députés ont parlé du député de Beauce. Est-il la seule personne à avoir eu un problème de santé et à ne pas pouvoir venir à la Chambre? Cela se produit depuis le début des séances à la Chambre. Les gens ont parfois des problèmes de santé qui les empêchent de venir ici. Lorsqu'ils vont mieux, ils reviennent siéger à la Chambre et faire leur travail. Il en a toujours été ainsi.

Je pense que l'idée du pairage, évoquée par le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, est une très bonne idée. C'est une proposition de notre part qui suggère une façon différente de faire les choses sans qu'il y ait de pression pour ne pas être présent à la Chambre.

Pourquoi ne pourrions-nous pas utiliser le pairage? Je n'ai pas entendu de réponse de la part du gouvernement libéral ni de nos collègues néo-démocrates, qui soutiennent la décision du gouvernement libéral d'éliminer la reddition de comptes, quant aux raisons pour lesquelles ce ne serait pas une option valable pour nous permettre de continuer à faire notre travail à la Chambre.

J'ai grandi dans une ferme laitière à Rush Lake, en Saskatchewan. Il n'était pas question pour nous de pouvoir traire une vache virtuellement. Je représente des gens qui doivent se rendre au travail tous les jours, quel que soit leur état de santé, peu importe s'ils veulent se lever, et peu importe s'ils ont eu à veiller très tard la veille. Les gens doivent se lever et aller au travail. C'est le cas des producteurs laitiers, des personnes qui doivent couper le foin, des éleveurs et de ceux qui doivent travailler à la récolte. Il n'y a pas de récolte virtuelle de produits en Saskatchewan. Les gens doivent se lever tous les jours pour aller travailler. Mon ami Dieter, qui dirige une entreprise de ciment, ne peut pas verser du ciment sur un écran. Les gens doivent se lever et aller travailler tous les jours pour faire vivre leur famille.

C'est de cela que nous parlons aujourd'hui. Pourquoi les députés libéraux pensent-ils qu'il est normal que nous n'ayons pas à nous déplacer au travail pour les gens que nous représentons? Ces gens le font pour nous tout le temps. Chaque jour, ils se lèvent et vont au travail parce qu'ils doivent le faire. Pendant la pandémie, les personnes qui travaillent dans les épiceries n'ont pas eu le choix de dire qu'elles n'allaient pas travailler parce qu'elles ne se sentaient pas bien ou qu'elles n'en avaient pas envie.

Ordres émanant du gouvernement

Cela dit, les députés ont toujours la possibilité de ne pas venir à la Chambre. Si un député libéral ne se sent pas bien et veut assurer la sécurité des gens, il peut ne pas venir. Si une personne est malade, elle ne doit pas venir à la Chambre. C'est ainsi que cela fonctionne. C'est notre responsabilité. Si quelqu'un ne veut pas propager une maladie, il ne doit pas venir à la Chambre s'il ne se sent pas bien. Nous avons également une responsabilité personnelle. Nous sommes tous des adultes ici. Pourquoi ne pouvons-nous pas le faire? Pourquoi le gouvernement doit-il établir une règle pour dire aux gens de ne pas venir travailler s'ils ne se sentent pas bien? C'est ce que je demande. Nous pouvons le faire de notre propre chef. Nous sommes des gens intelligents.

La reddition de comptes, voilà où le bât blesse. Le gouvernement pense qu'il peut se cacher derrière un écran d'ordinateur jusqu'en juin 2022. Les gens de Regina—Lewvan ne veulent pas de cela. Ils veulent que nous soyons présents dans cette enceinte. Ils veulent que les ministres du gouvernement répondent aux questions en personne au lieu d'avoir des difficultés techniques sur Zoom. C'est de cela que je parle.

• (1240)

Les députés libéraux montrent deux visages. Il y a les députés libéraux et le leader parlementaire qui disent dans les médias que la sécurité est primordiale. Puis, quand les caméras s'éteignent, ils s'étreignent partout dès le premier jour de la rentrée. Tous ces députés sont allés embrasser des gens dans toute la Chambre le premier jour où nous nous sommes retrouvés ici. Quelle est la différence? Pourquoi est-ce acceptable? Est-ce parce qu'il n'y avait pas de médias autour? N'est-ce pas hypocrite?

Quand les caméras tournent, c'est la sécurité avant tout, la main sur le cœur. Après, ils peuvent sauter dans un avion pour aller à la COP côtoyer Leonardo DiCaprio. C'est normal. Ils peuvent aller passer du temps avec leurs amis de l'élite mondiale à Glasgow, mais ils ne peuvent pas défendre leurs concitoyens dans cette enceinte. Voilà l'attitude de quelques-uns des députés libéraux.

Certains députés libéraux ont les meilleures intentions du monde. J'ai travaillé avec le député de Kings-Hants au comité de l'agriculture et il y a fait son devoir, mais je suis sûr qu'il préférerait être ici. Je suis sûr qu'il préférerait siéger à la Chambre même. En fait, je l'ai entendu le dire. Il y a la bulle de l'Atlantique. Si je le pouvais, je préférerais être à la Chambre.

J'aurais aimé que certains députés libéraux parlent comme cela à la direction de leur parti avant que cette motion soit présentée. Je pense que beaucoup de députés libéraux estiment que leur travail devrait se faire à la Chambre, et ils veulent être ici autant que possible. Cependant, comme leur première réunion de caucus a eu lieu 50 jours après les élections, ils n'ont probablement jamais eu l'occasion d'avoir cette conversation. Malheureusement, s'il y avait un peu plus de collaboration dans les rangs libéraux, peut-être que leur direction les aurait entendus et aurait conclu que s'il est temps pour la plupart des Canadiens d'aller gagner leur salaire, cela vaut pour nous aussi.

Au fond, ce dont nous parlons, c'est de la nécessité pour nous de montrer l'exemple et de montrer aux citoyens qui nous ont élus, qu'après un remaniement ministériel qui aura coûté 600 millions de dollars, nous serons ici pour défendre leurs droits. Les députés libéraux doivent penser la même chose parce que je ne crois pas qu'on mette son nom sur un bulletin pour s'asseoir devant un écran. Je ne

crois pas que ce soit le cas d'aucun d'entre eux. Je suis personnellement convaincu qu'ils veulent aussi représenter leurs concitoyens.

J'espère qu'en fin de compte, nous faisons en sorte que les banquettes ministérielles entendent les députés libéraux d'arrière-ban quand ils leur disent qu'ils veulent venir travailler eux aussi. Inscrire cette motion au Feuilleton et dire que nous mettrons fin aux débats en personne jusqu'en juin 2022 montre qu'il s'agit plus de manœuvres politiques que de la sécurité de tous les députés. Je suis convaincu que la Cité parlementaire a fait le nécessaire pour que cet endroit soit sûr. Je crois qu'elle n'a pas ménagé ses efforts pour que nous puissions faire notre travail à distance lorsque c'était nécessaire, mais nous pouvons maintenant siéger en personne.

Je vais promouvoir sans vergogne les Roughriders de la Saskatchewan. Ils ont un match éliminatoire à domicile dimanche. Il y aura 33 000 spectateurs au stade Mosaic qui les regarderont battre les Stampeders de Calgary. Si nous pouvons réunir tout ce monde, si nous pouvons prendre l'avion pour Glasgow et passer du temps avec l'élite mondiale à la COP, 338 députés peuvent siéger à la Chambre afin d'adopter des lois pour les Canadiens et de s'assurer de travailler pour représenter leurs concitoyens.

C'est ce que je souhaite et c'est ce que je demande: que les députés libéraux de l'arrière-ban parlent aux députés des banquettes ministérielles pour leur demander si nous ne pourrions pas tous siéger en personne afin de nous assurer que nous faisons notre travail au mieux et que chaque Canadien est représenté à la Chambre.

• (1245)

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Monsieur le Président, j'invite le député à se lever pour s'excuser auprès de tous les Canadiens qui, pendant cette pandémie, ont fait ce qu'il fallait faire. Ils ont continué à travailler, mais à distance. Sans parler des étudiants...

Des voix: Oh, oh!

Mme Jennifer O'Connell: Excusez-moi, monsieur le Président, je continue à me faire chahuter. Je ne peux pas tolérer que les conservateurs lancent volontiers des critiques, mais ne soient pas capables de les encaisser. Quand on pense aux étudiants et à tous ces employés qui ont travaillé à distance pendant la pandémie, ainsi qu'au corps médical et au personnel infirmier qui continuait à soigner les patients, il est intolérable de voir les conservateurs...

Le vice-président: À l'ordre. J'ai du mal à entendre. Laissons la députée de Pickering—Uxbridge terminer de poser sa question.

Mme Jennifer O'Connell: Monsieur le Président, je vous remercie.

Les conservateurs vont-ils assumer leurs torts et s'excuser d'avoir accusé les Canadiens de ne pas avoir travaillé pendant la pandémie? Les Canadiens ont travaillé de la maison et fréquenté l'école à distance et ils ont fait ce qu'il fallait pour assurer la sécurité de leurs compatriotes.

Le député va-t-il s'excuser?

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, de toute évidence, la députée pense que les médias sont ici, car elle feint d'être offensée et me demande de m'excuser. Je défends les gens qui veulent que nous travaillions ici. Je sais que les gens travaillent à distance. Vous avez tous travaillé à distance. Ce que je dis, c'est qu'il y a des gens qui ne le peuvent pas. Il y a des gens qui doivent se lever et se rendre au travail jour après jour parce qu'ils n'ont pas la possibilité de travailler de chez eux.

Je défends les éleveurs et les travailleurs du secteur pétrolier et gazier qui doivent mettre leurs bottes et aller travailler tous les matins, des gens que les libéraux ne respectent pas. Les libéraux détestent ce que nous faisons dans l'Ouest. Chaque fois qu'ils montent sur leurs grands chevaux — ce qu'on peut probablement attribuer à la présence des médias —, ils font preuve d'hypocrisie. Ils côtoient l'élite mondiale à Glasgow et nous toisent ensuite de haut. Je défends les habitants de Regina—Lewvan et je n'ai pas besoin de m'excuser de cela.

Le vice-président: Je veux rappeler aux députés de la Chambre de ne pas utiliser le pronom « vous ». Je n'aurais jamais cru que j'aurais à rappeler cette règle aux députés. Faites attention à cela.

La députée de Port Moody—Coquitlam a la parole.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, jusqu'à un quart des adultes canadiens vivent avec un handicap les empêchant de soulever du foin ou d'aller au champ, et pourtant ces personnes travaillent. Elles sont actives dans tous les secteurs de notre économie.

Est-ce que le député reconnaît que travailler ne se limite pas au travail physique, à la capacité physique ou à la présence physique à la Chambre ou n'importe où ailleurs?

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée de Port Moody—Coquitlam que travailler peut vouloir dire presque n'importe quoi. Le sens varie selon la personne. Toutefois, serait-elle d'accord pour dire qu'il y a aussi des personnes qui doivent se rendre au travail chaque matin et n'ont pas l'option de travailler à distance, devant un écran d'ordinateur? Ils doivent se chausser et se rendre au boulot tous les matins.

Pourquoi parlons-nous toujours de politiques comme celle-ci qui sont source de discorde? Pourquoi ne pouvons-nous pas prendre position pour tous les travailleurs du pays plutôt que d'opposer l'Est à l'Ouest? Selon moi, c'est ce qui se produit quand le gouvernement ne fait rien pour unir les Canadiens.

Chez les conservateurs, nous aimerions parler du retour au travail pour tous, de la possibilité pour chacun de subvenir à ses besoins et de l'accès à une vie et à un avenir meilleurs pour tous les Canadiens et leurs enfants. Voilà ce dont les conservateurs veulent parler. J'aimerais vraiment que nous arrêtions de parler de cette discorde entre l'Est et l'Ouest.

• (1250)

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, un peu plus tôt, j'étais énervé, ce qui fait que je n'ai pas pris le temps de saluer les électeurs de Longueuil—Saint-Hubert. Je les remercie de leur confiance. Quand on est élu pour la première fois, on peut dire qu'il y a un peu de chance là-dedans, mais, quand on est réélu, on se dit qu'il y a un peu de soi là-dedans. J'aimerais d'ailleurs vous féliciter, monsieur le Président, pour votre nomination.

Ordres émanant du gouvernement

Quand on écoute les conservateurs, il y a toujours une pensée qui nous vient à l'esprit concernant leur rapport à la science. On sait qu'au sujet des changements climatiques — les gens se sont récemment réunis à Glasgow —, tous les savants du monde disent qu'il faut sortir des énergies fossiles; pourtant, eux se promènent avec des petites étiquettes qui disent *I love oil and gas*. Ils font la promotion du pétrole alors que tout le monde sait qu'il faut qu'on en sorte.

Je ne comprends pas d'ailleurs pourquoi ils chialent. Les libéraux sont meilleurs qu'eux: ils investissent 14 milliards de dollars par année depuis qu'ils sont au pouvoir. Il y a même des environnementalistes qui s'ennuient des conservateurs. C'est quand même tout dire.

Au sujet de la vaccination, on entend que 30 % des députés conservateurs auraient obtenu une exemption alors que, dans l'ensemble de la population, les scientifiques disent qu'il n'y aurait pas 1 %.

Ma question est simple: les conservateurs croient-ils à la science?

[Traduction]

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, tout à fait. Je ne suis pas médecin, alors je ne connais pas les exemptions médicales et je ne cherche pas à jouer au médecin comme le fait le leader adjoint à la Chambre lorsqu'il parle des exemptions médicales. Par contre, j'aime bien parler du secteur pétrolier et gazier qui, lorsqu'il est solide, rend le Canada plus fort et plus uni. Je suis reconnaissant que mon collègue l'ait dit.

Aussi, monsieur le Président, je vous félicite de votre élection bien méritée à ce poste. Bravo!

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Outremont.

Puisqu'il s'agit de ma première intervention à la Chambre dans le cadre de la 44^e législature, je veux remercier les résidents d'Ottawa-Ouest—Nepean de m'avoir encore une fois fait confiance pour les représenter au Parlement.

J'aimerais aussi remercier ma famille, en particulier mon mari Don, ma belle-fille Courtney et ma mère Maria de m'avoir toujours soutenue, ainsi que les bénévoles et les partisans de ma circonscription.

Je suis ravie de participer au débat portant sur la motion du gouvernement, qui vise à autoriser la tenue de séances hybrides. Cette motion nous propose d'adapter nos procédures et nos pratiques pour permettre à tous les députés de participer pleinement aux travaux de la Chambre, que ce soit en personne ou par vidéoconférence. C'est une motion importante. La pandémie se poursuit, et il nous faut toute la souplesse qu'un système hybride peut nous offrir.

[Français]

J'aimerais brosser un portrait global de la motion du gouvernement.

Tout d'abord, la motion permettrait à tous les députés de participer aux délibérations de la Chambre sur place ou par vidéoconférence. Les députés qui assisteraient en personne devraient être doublement vaccinés ou avoir une exemption médicale valide en conformité avec la décision du Bureau de régie interne du 19 octobre 2021.

Ordres émanant du gouvernement

La motion propose également certaines modifications au Règlement de la Chambre afin de prendre en compte la participation virtuelle des députés. Par exemple, les députés qui participent à distance seraient comptés pour fins de quorum. Tous les articles du Règlement relatifs à certaines exigences, comme de se lever quand on prend la parole ou d'être à son siège à la Chambre, seraient modifiés pour permettre la participation par vidéoconférence.

La motion permettrait également que des documents puissent être déposés ou présentés à la Chambre sous forme électronique. Par exemple, les députés qui participent par vidéoconférence pourraient déposer des documents ou présenter des pétitions ou des rapports à la Chambre en format électronique durant les affaires courantes. Cependant, il faudrait que les documents soient transmis au greffier avant l'intervention des députés.

• (1255)

[Traduction]

En ce qui concerne les comités, la motion permettrait aux députés de participer aux réunions des comités à distance ou en présentiel à condition qu'ils respectent les exigences du Bureau de régie interne en matière de vaccination.

La motion suggère un processus à suivre pour procéder aux votes par appel nominal pendant les séances hybrides. Elle rétablirait l'application du vote à distance, que nous avons utilisée avec succès pour plus de 120 votes au cours de la deuxième session de la 43^e législature. Elle permettrait également aux députés de voter en toute sécurité et de façon pratique. Toutefois, cette motion suggère certaines précautions. Elle obligerait l'Administration de la Chambre à mettre en œuvre un processus d'inscription de tous les députés qui prendrait fin le 8 décembre 2021. L'application de vote à distance serait utilisée dès le 9 décembre.

Jusqu'à ce que cette application de vote à distance entre en vigueur, les députés continueraient à voter par assis et levé, et ceux qui participent à distance seraient appelés à voter un par un. La motion propose des mesures à appliquer pour assurer l'intégrité de l'application du vote à distance. Les votes devraient être exprimés au Canada à l'aide d'un dispositif géré par la Chambre. L'identité visuelle des députés devrait être validée pour chaque vote. Si un problème technique empêche un député de voter, celui-ci pourrait se joindre à la séance virtuelle pour exprimer son intention de vote.

[Français]

Finalement, la motion propose également un processus pour le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice financier courant.

La motion prévoit qu'au jour désigné par un ministre de la Couronne, un comité plénier de la Chambre examine le budget supplémentaire des dépenses à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien. À la suite de la période d'étude de quatre heures, le comité plénier leverait la séance et serait réputé avoir fait rapport du budget supplémentaire étudié. Cette approche a été utilisée au début de la dernière session parlementaire, étant donné que la composition des comités permanents n'était pas encore établie.

Il convient de noter que la motion prévoit que ce mode de fonctionnement serait en place jusqu'au 23 juin 2022, la dernière journée de séance prévue au calendrier avant le congé d'été.

[Traduction]

Le gouvernement propose une approche raisonnable et pragmatique pour que les députés puissent participer aux délibérations de la Chambre tout en respectant les règles de santé publique. Cette motion soutient le rôle fondamental des députés.

Le gouvernement a toujours reconnu le rôle essentiel que nous jouons en représentant nos électeurs et en exigeant que le gouvernement rende des comptes. Depuis son arrivée au pouvoir, il a aidé les députés à s'acquitter de ce rôle. Il a appuyé le vote libre pour les membres du caucus ministériel et il a établi la période des questions au premier ministre. Lorsque la Chambre a ajourné au début de la pandémie, le gouvernement a cherché des moyens de permettre aux députés de continuer à s'acquitter de leur tâche.

L'ancien leader du gouvernement à la Chambre a écrit au Président pour lui demander si l'Administration de la Chambre serait en mesure d'instaurer des séances virtuelles. Il l'a fait parce que le gouvernement tenait à ce que la Chambre continue à exiger que le gouvernement rende des comptes pendant la pandémie. En avril et en mai 2020, la Chambre a adopté des motions du gouvernement afin de charger le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre de trouver des moyens permettant aux députés de s'acquitter de leurs fonctions parlementaires pendant l'ajournement de la Chambre causé par la pandémie.

Le comité a effectué deux études approfondies sur la question. Dans son deuxième rapport, il a recommandé un ensemble détaillé de modifications au Règlement qui codifieraient la procédure des séances hybrides et du vote électronique à distance. Il a également proposé des orientations générales pour l'élaboration, la mise à l'essai et la mise en œuvre d'une application de vote électronique à distance. Les rapports du comité ont fourni des orientations précieuses à la Chambre et à l'Administration de la Chambre quant à la façon de tenir des séances hybrides en septembre 2020.

J'insiste sur le fait que la motion ne propose rien de neuf. Au cours de la dernière législature, dans le contexte d'une crise de santé publique sans précédent, la Chambre a adopté de nouvelles façons de débattre, de mener ses travaux et de prendre des décisions, soit au moyen de séances hybrides. Ainsi, de septembre 2020 à juin 2021, les séances de la Chambre ont été tenues avec des députés sur place et des députés à distance. La Chambre a mené tous ses travaux réguliers, y compris l'examen des projets de loi du gouvernement et des affaires émanant des députés.

Au cours de cette période, 19 projets de loi du gouvernement ont reçu la sanction royale. Les lois ainsi adoptées ont eu une incidence réelle sur la vie des Canadiens. Par exemple, le projet de loi C-4 a permis de créer trois nouvelles prestations temporaires pour la relance qui sont venues en aide à des Canadiens qui ne pouvaient pas travailler à cause de la COVID-19. Le projet de loi C-9 a permis de mettre en place une aide ciblée pour les entreprises au moyen de la subvention salariale d'urgence et de la subvention d'urgence pour le loyer. J'espère donc que tous les députés appuieront les importantes mesures économiques que le gouvernement propose dans le projet de loi C-2 pour s'attaquer à la présente phase de la pandémie.

En ce qui concerne les affaires émanant des députés, six projets de loi d'initiative parlementaire ont reçu la sanction royale et six motions d'initiative parlementaire ont été adoptées pendant les séances hybrides. Ces réalisations montrent qu'il est possible d'examiner les projets de loi et d'autres questions importantes dans des séances hybrides.

• (1300)

[Français]

Un Parlement hybride permettrait également une meilleure conciliation du travail et de la vie privée surtout pour les députés parents de jeunes enfants. Lors des débats sur le Règlement et la procédure de la Chambre en février 2021, plusieurs députés des différents partis ont mentionné l'importance de la conciliation travail-famille. Plusieurs députés ont noté que le Parlement hybride et les votes électroniques les ont aidés, lors de la 43^e législature, à mieux jongler avec leurs différentes responsabilités. Le choix d'assister aux procédures de la Chambre en personne ou à distance permettrait aux députés de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles.

[Traduction]

J'espère sincèrement que tous les députés appuieront cette motion raisonnable afin que nous puissions tous représenter nos circonscriptions respectives en toute sécurité.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre. Cela ne fait que quelques jours que je siège à la Chambre en tant que nouvelle députée. J'ai été élue pour travailler, pas pour débattre de la volonté de se cacher dans un sous-sol. Lundi, les députés d'en face se faisaient des accolades, mais aujourd'hui, jeudi, nous débattons de la possibilité d'aller se cacher.

Comment le premier ministre peut-il déclencher des élections, sillonner le pays, se rendre dans des hôpitaux en campagne électorale et se balader en Écosse accompagné d'une délégation de centaines de participants à la COP26? Pourquoi 18 000 personnes peuvent-elles assister à une victoire des Raptors de Toronto alors que le gouvernement ne peut accepter la présence de 338 députés à la Chambre? Quelles justifications la députée donnera-t-elle aux bonnes gens d'Ottawa-Ouest—Nepean qui l'ont élue?

Mme Anita Vandebeld: Monsieur le Président, je suis à la Chambre depuis six ans, et je sais que les députés travaillent fort tous les jours. Je trouve insultant et malhonnête que la députée d'en face nous accuse de vouloir nous cacher dans un sous-sol simplement parce que nous voulons maintenir les mesures de santé publique. La Chambre doit avoir la marge de manœuvre nécessaire pour que nous ne devenions pas nous-mêmes des vecteurs de transmission du virus.

Ma circonscription se trouve ici même, à Ottawa. Dans ma circonscription, il y a des gens qui travaillent dans les restaurants, qui sont conducteurs d'autobus ou qui font d'autres types de travail. Les gens qui se réunissent ici viennent de 338 circonscriptions. J'ai entendu des députés d'en face suggérer que des députés viennent ici même s'ils sont malades. Je pense qu'il n'y a pas un endroit dans ce pays où les employeurs encouragent leurs travailleurs à se rendre à leur lieu de travail lorsqu'ils sont malades. Cela pourrait contribuer à transmettre le virus aux personnes qui travaillent sur la Colline et aux gens de ma circonscription qui travaillent au centre-ville d'Ottawa.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection et je félicite également la députée d'Ottawa-Ouest—Nepean de sa victoire.

Selon moi, le présent débat porte en grande partie sur le rôle de la technologie, qui permet aujourd'hui aux sociétés d'être plus productives et de travailler de façon plus sécuritaire, comme ce fut le cas tout au long de l'histoire. Je considère que le recours possible à

Ordres émanant du gouvernement

la vidéoconférence est un moyen de continuer à nous acquitter de notre tâche importante en toute sécurité. Je pense que tous les gouvernements encouragent les employés qui travaillent dans des bureaux comme dans des usines à se servir de la technologie, dans la mesure du possible, pour travailler de manière plus sécuritaire.

La députée ne croit-elle pas que l'arrivée de la technologie de la vidéoconférence nous a permis, à bien des égards, de travailler de façon plus sécuritaire et a même élargi le privilège des députés? Il est possible qu'un député soit absent pour des raisons personnelles. Peut-être que lui ou un membre de sa famille est malade. Dorénavant, il peut continuer de participer aux travaux, alors qu'auparavant, il n'aurait pas pu se déplacer pour s'exprimer et voter.

• (1305)

Mme Anita Vandebeld: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. S'il y a un seul aspect des institutions démocratiques qui est absolument essentiel, c'est la résilience et la capacité de s'adapter aux nouvelles circonstances. Les institutions doivent, en raison de leur nature, s'adapter au contexte actuel et en être le reflet pour servir les Canadiens.

Mon collègue a tout à fait raison. L'utilisation des technologies offre une plus grande marge de manœuvre qui permet de servir encore mieux les Canadiens.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nouvelle fonction.

D'abord, j'aimerais remercier tous les citoyens d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou qui m'ont élue pour cette 44^e législature et pour un deuxième mandat.

Parlons sérieusement. Il y a deux poids, deux mesures au Parlement. On s'obstine et on parle sans cesse. Or, je crois qu'il est important de rappeler que nous sommes allés en campagne électorale alors que nous n'en voulions pas. Nous nous sommes présentés devant nos électeurs et nos électrices. Nous sommes tous doublement vaccinés. Il y a eu des problèmes d'interprétation.

Les scientifiques parlent pour nous. Nous sommes assurément responsables et devons suivre les consignes sanitaires. De plus, notre position est conforme aux mesures sanitaires comme je le disais précédemment. Il faut aussi dire que nous agissons avec bon sens.

Pourquoi y a-t-il anguille sous roche depuis juin?

Mme Anita Vandebeld: Monsieur le Président, notre première responsabilité ici à la Chambre est de protéger les Canadiens et leur santé, ce que nous devons garder à l'esprit dans tout ce que nous faisons ici.

Mme Rachel Bendayan (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'ai l'occasion de me lever à la Chambre lors de cette nouvelle législature. Je vais donc prendre un court moment pour remercier les électeurs d'Outremont, de Côte-des-Neiges et du Mile-End de leur confiance renouvelée.

Mes concitoyens m'ont envoyé ici avec un message clair. Ils veulent du progrès dans la lutte aux changements climatiques et ils espèrent que la crise du logement sera résolue, que le contrôle des armes à feu sera renforcé et que la reprise économique sera forte, verte et juste. Je suis impatiente d'entamer ce travail.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre en cette nouvelle législature, j'aimerais prendre un instant pour remercier ma famille, en particulier mon conjoint pour son soutien indéfectible: il est à la maison, à Outremont, avec notre petite fille, pour me permettre d'être ici, à Ottawa. Je remercie aussi tous les bénévoles et les partisans qui m'ont appuyée, sans oublier, évidemment, tous les habitants d'Outremont, de Côte-des-Neiges et du Mile-End de m'avoir à nouveau accordé leur confiance à l'occasion de ma troisième campagne électorale en deux ans et demi. Je leur dirai — et le message s'adresse aussi à l'ensemble de mes collègues à la Chambre — que mon travail ici ne fait que commencer.

[Français]

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui sur cette motion visant à permettre au Parlement de fonctionner de manière hybride. Comme plusieurs personnes l'ont déjà souligné, la pandémie n'est pas encore derrière nous et nous avons besoin de la flexibilité que nous offre un système hybride. Ce système fonctionne. Nous avons su miser sur les nouvelles technologies et faire preuve d'adaptation pour vraiment transformer la manière dont nous nous acquittons de nos responsabilités parlementaires.

Le Parlement hybride nous a tous permis de remplir nos obligations d'élus envers les Canadiens et les Canadiennes, tout en protégeant nos collègues et le personnel qui nous soutient.

Je dois admettre que je trouve décevant que tous les partis de la Chambre n'aient pas été en mesure de trouver un terrain d'entente sur la façon d'adapter nos procédures pour cette nouvelle session. J'espère que nous pourrions trouver un consensus à la Chambre afin de remettre en place un mode de fonctionnement hybride.

C'est dans ce sens que j'aimerais noter que la motion qui est devant nous permet à tous les députés de participer aux délibérations de la Chambre en personne ou par vidéoconférence s'ils le veulent. C'est le choix de chaque député et c'est un point très important pour moi.

- (1310)

[Traduction]

La proposition qui nous est soumise n'empêche aucun député de la Chambre d'être présent en personne pour occuper son siège, ni ne dicte quand et comment les députés pourront participer aux délibérations de la Chambre. Les députés ont le choix de participer en personne s'ils le souhaitent. Cette motion vise à nous procurer le maximum de souplesse dans le respect des paramètres de la réglementation appliquée pour la sécurité publique.

C'est important pour moi, et je sais que ça l'est aussi pour d'autres collègues. Notre capacité de prendre la parole à la Chambre au nom de nos électeurs est essentielle pour moi et pour d'autres, et elle est entièrement protégée par la proposition présentée dans cette motion. Ce qui est également protégé, c'est la capacité des députés qui peuvent être symptomatiques ou malades ou même des députés qui ont été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 et qui doivent donc s'isoler de continuer à représenter leurs électeurs, de voter et de faire entendre leur voix.

Ce que je crois avoir entendu de la part de certains de mes amis conservateurs, c'est que, si je reçois un avis dans mon application d'alerte COVID-19 disant que j'ai été en contact avec la COVID-19, je ne peux pas voter. C'est ridicule. Je devrais toujours

pouvoir voter. On ne devrait pas me refuser la possibilité de voter au nom de mes électeurs.

Je crois que les conservateurs qui s'opposent à cette motion font valoir en réalité que nous devons limiter la capacité des députés de participer aux travaux du Parlement et de faire leur travail. J'aimerais qu'ils m'expliquent leur raisonnement.

Grâce à une formule hybride, une option à distance, il y a moyen de nous assurer de pouvoir tous représenter nos collectivités. Pourquoi veulent-ils me refuser cette option, à moi et aux autres députés? Je ne sais pas.

Rien dans cette motion ne nous empêche d'interagir ici en personne, absolument rien. La motion permet simplement à ceux qui ne peuvent pas être ici en personne de continuer à faire leur travail, et c'est pour cela que les Canadiens nous ont élus, tout simplement pour faire notre travail.

[Français]

Comme nous le savons, la motion devant nous prévoit que ceux qui participent à distance de façon virtuelle soient comptés aux fins de quorum.

La motion propose également certains changements à des articles du Règlement afin de prendre en compte le mode virtuel. Par exemple, toutes les références dans le Règlement relatives à certaines exigences, comme de se lever quand on prend la parole ou d'être à son siège à la Chambre, seront modifiées pour prendre en compte la composante virtuelle.

Un autre aspect de la motion est de permettre que des documents puissent être déposés ou présentés à la Chambre sous forme électronique, et c'est une bonne chose.

Dans les circonstances actuelles, nous devons faire preuve d'innovation et de flexibilité pour nous permettre de continuer à représenter nos concitoyens le plus sécuritairement possible. C'est finalement l'un des buts de cette motion pour un Parlement hybride.

[Traduction]

J'aimerais maintenant aborder la question de la sûreté et de la sécurité, et je ne la soulève pas dans le contexte de ma propre sécurité. Je suis consciente de travailler dans une enceinte où il y a 338 sièges. Je sais aussi, comme tout le monde le sait maintenant, que lorsque nous prenons la parole, nous enlevons nos masques. Toutefois, ce qui me préoccupe, ce n'est pas tant ma propre santé que le fait que nous tous, comme représentants de nos collectivités d'un bout à l'autre du pays, faisons continuellement l'aller-retour entre Ottawa et nos circonscriptions.

Nous y retournerons ce week-end pour rencontrer et servir les gens que nous représentons. Il y aura les gens que nous voyons aux soupers spaghetti et les enfants réunis aux foires communautaires. Ce sont ces gens qui nous ont élus ici, et il n'y a rien de plus important pour moi que de les protéger. Quand j'entends dire que des dizaines de conservateurs, nous ne connaissons pas leur véritable nombre, semblent avoir profité d'exemptions qui leur permettent de ne pas avoir à prouver leur statut vaccinal, je me demande quel principe supérieur ils défendent ainsi.

Nous savons que seulement 0,001 % environ des gens sont admissibles à une exemption médicale à la vaccination. C'est ce que disent les données scientifiques. Je me demande donc ce qui se passe ici. Les députés conservateurs se battent-ils pour une question de liberté personnelle plutôt que pour le bien-être collectif? Si c'est le cas, attaquons-nous de front à ce débat et ne le dénaturons pas, pour ainsi dire, en essayant de déterminer si l'option de la participation à distance au moment de voter signifie que nous faisons notre travail.

Comme beaucoup de Canadiens, je suis heureuse de pouvoir retourner au restaurant en montrant une preuve de vaccination, et j'encourage tous ceux qui nous écoutent à appuyer nos petites entreprises et notre secteur de l'accueil. De plus, bien que, comme beaucoup de Canadiens, je sois heureuse de retourner au travail en personne pour voir mes collègues et m'acquitter de tâches qui, nous le savons, doivent souvent être faites en personne, je veux aussi m'assurer que nous ne sommes pas des vecteurs de la propagation de cette maladie dans les différentes régions du pays. La façon la plus efficace d'y arriver est de nous assurer qu'il y a d'abord et avant tout un code strict en matière de vaccination pour les personnes qui entrent dans cette enceinte, mais aussi en offrant des options qui permettraient aux députés de faire leur travail à l'extérieur de cette enceinte s'ils présentent des symptômes ou s'ils ont été en contact avec la COVID.

• (1315)

[Français]

Le débat sur la vaccination est diviseur, je le reconnais. Nous avons tous la liberté de faire des choix, y compris des choix personnels au sujet de notre santé. Cependant, certains choix, comme celui de refuser de présenter une preuve de vaccination pour prendre place dans cette salle de presque 400 personnes venues de tous les coins du pays et qui voient de nombreuses autres personnes, sont tout simplement inacceptables.

[Traduction]

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je remercie beaucoup la députée de son intervention.

Selon moi, lorsque je regarde toutes les personnes présentes à la Chambre, nous avons atteint ce seuil. On nous a dit de faire ceci ou cela. Je suis entièrement vaccinée. Il y a des membres de ma propre famille dont je dois assurer la sécurité. Si je suis vraiment inquiète quelques jours après une sortie, je ferai peut-être un test rapide. C'est ce que nous demandons aux gens qui se présentent ici avec une exemption médicale. Nous leur demandons de faire des tests, et ils le font. Je suis très préoccupée par le fait que certains députés veulent que tout le monde soit présent. Je pense que c'est très injuste.

En tant que mère, et je sais que la députée est elle aussi très fière d'être mère, je vais à l'épicerie, même si des gens qui s'y trouvent ne sont pas vaccinés. Ce sont là différentes choses auxquelles nous devons réfléchir. Nous devons être en sécurité, mais nous devons travailler et rendre des comptes. Après 73 heures d'obstruction, je ne crois pas que nous fassions le travail. J'espère que la députée pourra nous expliquer pourquoi il est sécuritaire d'aller à l'épicerie, mais pas de travailler ici.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, ce que je veux, c'est m'assurer que les 338 députés peuvent travailler en tout temps. Si, comme la députée l'a souligné, je vais à l'épicerie et je

Ordres émanant du gouvernement

croise d'autres personnes qui ne sont peut-être pas vaccinées, et si mon application COVID m'indique que j'ai été en contact avec le virus, je devrais pouvoir voter quand même. Toutefois, sans l'adoption de la motion dont la Chambre est actuellement saisie, ce ne serait pas possible.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, soyons clairs, si la façon de fonctionner qui nous est proposée par les libéraux — et, incidemment, le NPD — était correcte et que tout marchait parfaitement, nous ne nous opposerions pas à cela.

Malheureusement, cette façon de fonctionner a des conséquences négatives sur mon travail. En comité, il y a eu d'innombrables problèmes techniques et, encore une fois, ce sont les francophones qui en ont fait les frais et qui ont enduré tout cela. Je trouve donc dommage que mes collègues francophones du NPD et du Parti libéral n'essaient pas de défendre le français.

Nous avons perdu du temps en comité. En mode hybride, je ne pourrais pas tenir des discussions dans les couloirs, comme je l'ai fait tantôt en faisant valoir mon point de vue au leader du NPD dans l'antichambre. À l'heure actuelle, cette façon de fonctionner a donc des conséquences négatives sur notre travail. Si je le pouvais et que mon travail n'en souffrait pas, ce qui n'est pas le cas, je dirais « oui ».

Est-ce que mon honorable collègue croit que c'est la façon de faire que de permettre que notre travail souffre des conséquences de la proposition du Parti libéral?

• (1320)

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Je crois qu'il soulève une question très importante quant au fonctionnement de notre système hybride.

Bien entendu, lors de notre dernier mandat, nous étions tous en mode virtuel. Personnellement, j'espère que nous serons plus de 300 députés, voire 338, à la Chambre. J'aimerais cependant m'assurer d'une chose.

Si une personne ne peut pas être à la Chambre parce qu'elle montre des symptômes inquiétants ou qu'elle a été en contact avec quelqu'un qui a la COVID-19, elle doit pouvoir continuer à exercer ses fonctions parlementaires et à voter. Il est très important que nous nous assurions qu'elle peut le faire.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'Outremont de son intervention et de son discours. Je suis toujours un peu étonné de voir le Bloc québécois se rallier au Parti conservateur.

Il me semble que la majorité des députés devraient par défaut être à la Chambre pour faire leur travail. Toutefois, pourquoi ne pas garder ouverte cette option, c'est-à-dire le Parlement hybride?

Les gens pourraient travailler de la maison, comme nous l'avons fait pendant un an et demi. Nous nous sommes adaptés, la société s'est adaptée. Au Québec, nous sommes confrontés à une quatrième vague; 900 nouveaux cas hier et plus de 5 décès. Il nous faut toujours être prudents et donc conserver cette option.

Je me demande quelle est l'explication de ma collègue. Pourquoi les députés du Bloc québécois refusent-ils cette option?

Ordres émanant du gouvernement

Si l'on doit aider les interprètes pour le fait français, les députés du Bloc n'ont qu'à faire une proposition visant à accorder plus de ressources aux services d'interprétation.

Mme Rachel Bédard : Monsieur le Président, je me réjouis d'avoir trouvé un terrain d'entente avec mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie.

Je salue sa proposition au Bloc québécois de trouver peut-être davantage de ressources pour les interprètes, et ce, afin de s'assurer que toutes et tous puissent comprendre et entendre dans nos deux langues officielles.

Le vice-président : Nous reprenons le débat. L'honorable député de Mégantic—L'Érable a la parole.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC) : Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Selkirk—Interlake—Eastman.

Étant donné que c'est ma première occasion de me lever à la Chambre, je me permets de remercier de leur appui les électeurs de Mégantic—L'Érable, les bénévoles et tous les gens qui ont travaillé lors de la dernière campagne électorale. Je suis très fier de les représenter à la Chambre, dans cette enceinte où tellement de choses se sont passées au cours des dernières années. C'est à eux que je le dois. Je leur dis donc un grand merci.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter d'une question très importante, mais nous parlons aussi d'une autre question qui n'aurait pas dû se poser. Nous discutons de la possibilité d'un Parlement hybride. Le gouvernement a choisi de discuter de cette motion, dans un de ces premiers gestes, en bâillonnant les partis de l'opposition qui désirent discuter de la meilleure façon de tenir un Parlement hybride et d'agir pour les électeurs et les électrices de Mégantic—L'Érable et de toutes les autres circonscriptions.

Le gouvernement libéral a choisi de limiter le débat à la toute première motion qu'il a déposée. Ça donne une idée de la suite pour les mois et les semaines à venir. Nous assistons au festival de l'hypocrisie, avec les discours tenus depuis ce matin par les différents députés du côté du gouvernement et particulièrement par le leader du gouvernement à la Chambre des communes. J'y reviendrai.

C'est un peu la même chose du côté du NPD qui a choisi de s'unir aux libéraux pour cette motion de bâillon. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas du côté du Bloc québécois. Au moins, les gens du Bloc québécois sont d'accord pour que nous continuions d'être présents à la Chambre.

Je vais revenir sur les propos du leader du gouvernement à la Chambre de ce matin. Il a été très éloquent, très verbeux, mais surtout très « politicien ». Il a répété je ne sais plus combien de fois à quel point les libéraux ont hâte de se remettre au travail. Or, à la première occasion, comme je l'ai mentionné, ils ont imposé un bâillon sur une occasion de se mettre au travail pour que les Canadiens et les Canadiennes de partout au pays aient une voix ici.

Le leader du gouvernement se demandait dans son discours pourquoi l'opposition officielle ne donnerait pas son consentement sans condition pour un Parlement hybride jusqu'au mois de juin 2022, comme ce fut le cas la première fois. La réponse au leader du gouvernement ne se trouve pas du côté de l'opposition. S'il n'y a pas de consentement, il devrait plutôt regarder de son propre côté. Il devrait regarder autour de lui pour comprendre pourquoi les conservateurs ne peuvent pas donner leur consentement à une motion au-

jourd'hui, pourquoi ils ne peuvent pas avoir une confiance aveugle envers le gouvernement.

Nous, nous voulons parler d'inflation, de pénurie de main-d'œuvre, de relance économique, du coût de la vie qui augmente d'une manière effroyable pour tous. Nous voulons aussi demander des comptes au gouvernement sur l'entente CanSino qui a privé les Canadiens de vaccin au début de cette pandémie, au moment où on en avait tant besoin, sur le laboratoire à Winnipeg et sur la décision du gouvernement de cacher volontairement des informations importantes aux Canadiens, sur la décision de déclencher des élections en pleine pandémie, des élections que personne ne voulait et dont le résultat a démontré avec clarté que le premier ministre est complètement déconnecté de ce que veulent vraiment les Canadiens.

Le premier ministre a même dit, au moment de déclencher les élections, que ces élections étaient les plus importantes depuis la Seconde Guerre mondiale. Il était sûr de remporter un gouvernement majoritaire à ce moment-là, sinon il n'aurait pas déclenché les élections. On imagine que, dans la tête du premier ministre, il se voyait déjà remporter la plus importante élection de l'histoire du Canada. C'est ainsi, mais il a perdu son pari. Le gouvernement est toujours minoritaire, le Parlement est presque inchangé sauf quelques belles surprises: de nouveaux députés conservateurs remplis d'énergie se sont joints à nous et sont ici même à la Chambre, maintenant.

• (1325)

Ce matin, le leader du gouvernement à la Chambre était théâtral en disant que l'opposition, en refusant son consentement à cette motion, empêche le Parlement de reprendre ses activités en retardant d'une journée les travaux.

Or, combien de temps cela a-t-il pris pour que le premier ministre rappelle le Parlement après sa tentative ratée de reprendre le contrôle total de la Chambre? Combien de temps cela lui a-t-il pris avant de rencontrer les membres de son propre caucus? Une chose est sûre, il lui a fallu pas mal moins de temps pour organiser une couple de journées de surf à Tofino. Cela a pris plus de deux mois avant que le premier ministre ne daigne rappeler la Chambre, deux mois après une élection dont personne ne voulait, mais qui était tellement importante pour lui. Aujourd'hui, les libéraux tentent de faire croire aux Canadiens que le temps presse. En matière de double discours, je n'ai jamais vu de tels spécialistes.

J'aimerais dire aux Canadiens ce qui s'est passé à la Chambre pendant les derniers mois de la 43^e législature. Quand il a été admis que les députés pouvaient participer en personne selon un nombre préétabli par les partis et par la Chambre afin de respecter toutes les consignes sanitaires, quels sont les partis qui ont répondu présent au nom de leurs électeurs? Quels sont les députés qui se sont pointés à la Chambre en personne? Quels sont les ministres qui ont répondu aux questions légitimes de tous les partis d'opposition en les regardant dans les yeux?

J'étais assis de ce côté-ci et, à chaque occasion où les règles me le permettaient, j'ai posé des questions. J'ai posé des questions sur l'organisme UNIS, sur la voie de contournement de Lac-Mégantic et sur la pénurie de main-d'œuvre. On était habitué à ce que les ministres lisent des réponses préparées, mais, à cette période-là, c'était pire que jamais: on aurait dit que les ministres recevaient les réponses par courriel à leur écran d'ordinateur, tellement les lignes du premier ministre arrivaient vite.

J'étais assis ici, aussi souvent que les règles me le permettaient, aussi souvent que la Chambre le voulait, et cela m'a permis de constater à quel point les libéraux — tous les libéraux, pas juste les députés et les ministres — préféraient de beaucoup le confort de leur domicile ou même de leur bureau sur la Colline à quelques pieds d'ici, plutôt que cette grande Chambre remplie d'histoire.

Les dirigeants avaient établi combien on pouvait être de chaque parti, combien pouvaient être assis pour être sécuritaires. Nous avons entièrement respecté ces règles. De ce côté-ci, nous pouvions être environ une vingtaine de députés. De l'autre côté, ils pouvaient être à peu près une trentaine. Donc, chaque fois que je venais, je prenais le temps de vérifier si les règles étaient respectées. Je commençais par regarder du côté des banquettes libérales et je comptais les sièges vides...

• (1330)

Le vice-président: Le député de Glengarry—Prescott—Russell invoque le Règlement.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection.

Le député de l'autre côté de la Chambre s'est levé tantôt pour marteler le fait qu'on ne peut pas faire référence à la présence ou à l'absence d'un député à la Chambre. Or, il est lui-même en train de le faire. Je lui demanderais de retirer ses paroles.

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, en réponse à ce recours au Règlement, je ne faisais pas référence à un député en particulier, mais à un ensemble de banquettes vides de l'autre côté de la Chambre. Un seul siège n'était pas vide, et ce, pendant longtemps, et j'étais content de voir cela.

J'ai fait la même chose avec les ministres, mais je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit pour ne pas provoquer un autre recours au Règlement. Cependant, je peux dire que le chiffre n'était pas de un, il était de zéro: il n'y avait personne ici pour répondre à mes questions en me regardant dans les yeux. Les ministres avaient choisi de répondre sur grand écran. Ils avaient choisi la caméra plutôt que de répondre à mes questions en me regardant dans les yeux.

On est ici pour discuter d'un Parlement hybride et il est important de soulever cette question. Aujourd'hui, le leader du gouvernement à la Chambre nous dit que — miracle! — les ministres seront présents et répondront aux questions, ce que les députés ont répété. Pourtant, les ministres auraient pu le faire pendant des mois, mais ils ne l'ont pas fait et ils ne se sont pas présentés du tout pour répondre aux questions des députés de l'opposition. Comment peut-on, aujourd'hui, leur faire confiance?

Il est clair que le premier ministre aime les foules. On aime poser des questions au premier ministre. Or, mes collègues croient-ils sincèrement que le premier ministre se présentera à la Chambre pour répondre aux questions à un autre moment que le mercredi si sa foule de partisans n'est pas derrière lui?

Chacun des députés a le droit de poser des questions et de s'attendre à des réponses concrètes pour ses électeurs et ses électrices. C'est pour cela que, en tant que député de Mégantic—L'Érable, je vais être ici. J'espère que tous mes collègues, quelle que soit leur circonscription au pays, feront comme moi et vont vouloir se présenter sur place, occuper leur siège et défendre les intérêts de leurs électeurs.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Le vice-président: J'ai une brève observation à faire au sujet du recours au Règlement. Je tiens à rappeler aux députés qu'on ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. On ne peut pas insinuer des choses dont il n'est pas permis de faire mention.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, les dernières observations du député me laissent tout à fait perplexe. C'est à croire que le député n'a pas été présent à la Chambre.

Pendant environ quatre mois, le premier ministre a été ici à répondre à des questions sans personne derrière lui. Pourquoi le député laisse-t-il entendre que le premier ministre ne se présentera pas à la Chambre, alors qu'il sait, car ils le déclarent eux-mêmes, que le premier ministre était le seul à être présent physiquement à la Chambre?

Le député ne le sait-il pas? Ne travaillait-il pas durant cette période? Nous menions à bien un travail important, même s'il était accompli en grande partie virtuellement. Peut-être que le député ne faisait rien. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il ignore que le premier ministre était bel et bien ici pour participer aux séances et répondre aux questions qu'on lui posait dans cette enceinte.

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, j'aimerais seulement rappeler que, tout comme on ne peut pas parler de l'absence des députés à la Chambre, on ne peut pas non plus parler de la présence des députés. Je tiens à le souligner à mon honorable collègue. Si les libéraux veulent nous raconter cette salade, nous pouvons le faire aussi de notre côté.

Ce qu'il est surtout important de se rappeler, c'est qu'une occasion unique nous est présentement offerte de pouvoir être présents à la Chambre pour défendre les intérêts de nos électeurs et de nos électrices. Je crois que c'est ce que les gens attendent de nous.

Lors de la dernière campagne électorale, je n'ai rencontré aucun électeur qui m'ait félicité parce que je paraissais bien à l'écran quand je voulais les représenter. Ce que les gens veulent, c'est que je sois ici, à la Chambre, avec mes collègues, afin que je puisse poser des questions et surtout faire avancer les dossiers de mes électeurs.

• (1335)

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, j'ai des préoccupations. Le député a dit que nous ne travaillions pas, alors qu'en fait nous étions présents, mais à distance. Au début de la présente pandémie, nous ne pouvions travailler qu'à distance. C'était très important. Je suis très fière de dire que j'ai participé à toutes les séances virtuelles de la Chambre. Je sais que nombre de mes collègues albertains n'y étaient pas. Je sais pertinemment qu'il y en a qui n'ont participé à aucune séance.

Je me demande si la véritable préoccupation du député ne serait pas que ses collègues ne se présenteraient pas si nos séances étaient virtuelles.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, je suis très fier de dire qu'à chaque séance à laquelle nous avons l'occasion d'assister à la Chambre, mes collègues étaient présents, peu importe s'ils provenaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Québec ou de l'Ontario.

Lorsque nous avons la chance d'être à la Chambre pour parler au nom de nos électeurs et de nos électrices, nous prenions l'avion ou la voiture afin de nous déplacer et de pouvoir venir faire notre travail là où il doit se faire, c'est-à-dire ici, à la Chambre des communes.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, une chose me frappe depuis ce matin et depuis que nous discutons de cette question. Il s'agit de la façon de faire du club-école du Parti libéral, c'est-à-dire le NPD. Au lieu de frapper sur le gouvernement, le NPD frappe sur la deuxième opposition, le Bloc québécois. C'est tout de même quelque chose.

Je me demande si cela n'est pas un peu en lien avec le fait que l'ancien député de Longueuil—Saint-Hubert, Pierre Nantel, s'est récemment présenté pour un parti indépendantiste, à Québec — le Parti québécois, pour ne pas le nommer.

Lors de sa conférence de presse, à laquelle j'ai assisté, Pierre Nantel a dit que, pendant huit ans, il avait siégé dans un parti, le NPD. Il a dit qu'il avait travaillé fort pour changer les lois sur l'environnement, la langue française et la culture, et que cela n'avait pas marché. Il a ajouté que, pendant huit ans, il avait testé le système, le Parlement et le Canada, et que, sur toutes ces questions, il n'y avait qu'une seule réponse: l'indépendance du Québec.

La question que je désire poser à mon collègue est la suivante: que pense-t-il de l'alliance entre le Parti libéral et le club Midget AAA, c'est-à-dire le NPD?

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, ce sont des moments comme ceux-là qui font que la Chambre est si vivante: voir des collègues se quereller alors que nous avons effectivement chacun des intérêts divergents à faire valoir.

C'est certain que je ne partage pas l'appétit de mon collègue pour l'indépendance. Cependant, je peux moi aussi constater qu'il y a une coalition. Je n'irai pas jusqu'à qualifier les néo-démocrates de « midgets », mais il y a entre eux et le Parti libéral une coalition assez évidente.

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour la première fois au cours de cette 44^e législature. Je tiens à vous féliciter pour votre accession à cette grande fonction qu'est celle de présider ces importantes réunions. Je tiens également à remercier tous les électeurs de Selkirk—Interlake—Eastman de m'avoir fait confiance pour la septième fois. Je remercie ma famille et, bien entendu, tous les extraordinaires bénévoles qui ont travaillé sans relâche à notre campagne.

Le débat en cours est vraiment important. L'idée que les libéraux, avec l'appui du NPD, souhaitent retourner dans leurs sous-sols et au Parlement Zoom est tellement décourageante. En tant que député depuis 2004, je trouve qu'il est important de pouvoir nous regarder dans les yeux, participer à ces discussions, démontrer notre empathie et prendre le pouls de cette assemblée.

Nous ne pouvons pas faire cela lorsque nous participons à une séance sur Zoom. Nous ne pouvons pas faire cela lorsque des collègues éteignent leur caméra et s'éloignent de leur ordinateur. Nous ne pouvons pas voir l'ensemble des députés de la Chambre. Il nous est également impossible d'avoir des conversations parallèles avec nos collègues des deux côtés de la Chambre, tous partis confondus.

Pensons à tous les députés nouvellement élus qui siègent actuellement au caucus libéral, de même qu'aux nouveaux députés de notre propre parti. L'une des tâches importantes qu'ils devront accomplir pour les résidants de leur circonscription sera de trouver l'occasion de s'adresser directement aux ministres à la Chambre, de leur transmettre une lettre d'un concitoyen, ou de discuter d'un problème lié à un projet d'infrastructure en cours dans leur circonscription ou du cas d'un réfugié ou d'un dossier d'immigration directement avec le ministre concerné ou avec son secrétaire parlementaire. Lorsque nous essayons de faire cela sur Zoom, les ministres sont souvent trop occupés ou éteignent leur caméra ou leur microphone.

Ce n'est pas ainsi que le Parlement est censé fonctionner. Si nous respectons cette institution, nous devons faire ce pour quoi les électeurs des 338 circonscriptions nous ont élus. Cela veut dire se présenter ici, à la Chambre, et défendre publiquement leurs intérêts dans cette enceinte ou dans le cadre de conversations parallèles que nous pouvons avoir ici, dans les antichambres ou dans les salles de comité.

L'une des raisons pour lesquelles les libéraux veulent fermer le Parlement aux séances en personne, c'est que cela fait tellement leur affaire de ne pas être obligés de jouer la transparence et de rendre des comptes. Un bon exemple est ce qui s'est passé au Comité permanent de la défense nationale qui, au cours de la dernière législature, menait une étude sur l'inconduite sexuelle commise au sein des Forces armées canadiennes par un ancien chef d'état-major de la Défense. Les libéraux ont invoqué l'argument selon lequel la Chambre n'avait pas assez de ressources pour que les comités puissent continuer de se réunir et ont suspendu les réunions indéfiniment. Comme ils n'ont jamais eu la possibilité d'ajourner une réunion faute de consensus, le whip libéral a ordonné aux présidents de suspendre la séance et ces derniers ont quitté la salle.

Lorsque nous avons des rapports à rédiger, lorsque des témoins devaient être convoqués, les libéraux suspendaient les réunions indéfiniment. La réunion n° 26 du Comité permanent de la défense nationale a été suspendue du 19 au 23 avril. C'est la même réunion qui a été étalée pendant toutes ces journées. La réunion n° 28 a été suspendue du 30 avril au 7 mai. Ensuite, ils se sont rendu compte que cela fonctionnait tellement bien qu'à la réunion n° 32, quand nous tentions de rédiger le rapport à soumettre à la Chambre sur la façon de traiter l'inconduite sexuelle au sein des Forces armées canadiennes, les libéraux ont fait de l'obstruction au sein des comités et suspendu longuement les réunions du 21 mai au 21 juin. Il y a eu 21 jours de séance, 505 heures d'obstruction, et aucun rapport n'a été déposé à la Chambre. C'est un échec non seulement pour notre démocratie, mais aussi pour les femmes et les hommes qui servent avec bravoure dans les Forces armées canadiennes. Nous n'avons même pas pu faire déposer un rapport à la Chambre. Ce n'est pas ainsi que le Parlement doit fonctionner.

• (1340)

S'il doit y avoir des échanges difficiles, qu'on nous laisse avoir ces échanges dans le cadre des comités. Si les comités doivent siéger des heures et des heures en raison de tactiques procédurales utilisées par des députés ministériels ou de l'opposition pour faire de l'obstruction, qu'on permette aux comités de le faire. À un moment donné, une décision sera prise. Cependant, utiliser l'excuse de la technologie et invoquer l'argument du manque de ressources de la Chambre des communes n'est pas une façon de mener les affaires des Canadiens.

Je sais que c'est formidable d'être à la maison avec nos familles. C'est formidable de penser que, pendant que nous sommes dans nos circonscriptions, nous puissions être un peu plus en contact avec nos électeurs. Toutefois, pendant la crise de la COVID, il n'y avait pas tant d'activités et d'événements auxquels assister. Ces activités reprennent lentement peu à peu.

Lorsque nous faisons du porte-à-porte auprès de nos électeurs et que nous leur demandons leur appui, ils ne disaient pas qu'ils voulaient que nous assistions au petit déjeuner du club Rotary ou que nous nous arrêtions à la légion pour le tirage d'une pièce de viande. C'est formidable que nous puissions participer à ces activités, mais nos électeurs nous ont élus pour les représenter ici.

Encore une fois, cela revient à dire que les libéraux essaient de camoufler les faits, qu'ils ne veulent pas être tenus de rendre des comptes et qu'ils veulent nous empêcher d'interagir avec le Cabinet. L'un des grands avantages de notre système de Westminster, c'est que l'exécutif siège à la Chambre des communes avec les législateurs.

Une voix: Plus maintenant.

M. James Bezan: Non, ce n'est plus le cas, parce que le premier ministre, qui n'aime certainement pas venir ici, et on peut se demander s'il aime encore son travail, s'entête à ne pas écouter toutes les voix qui se font entendre à la Chambre et se contente d'écouter les membres de son Cabinet.

Je trouve vraiment déprimant de voir les néo-démocrates jouer le rôle de facilitateur. Si les députés néo-démocrates veulent suivre les ordres du whip et du leader à la Chambre du Parti libéral au lieu d'exercer leur indépendance, ils devraient peut-être dire à tous leurs électeurs de voter pour un libéral plutôt que pour un néo-démocrate. Les conservateurs seront plus qu'heureux, aux prochaines élections, de présenter dans leurs circonscriptions des candidats solides qui veulent être ici, qui veulent servir la population et qui veulent faire entendre la voix des électeurs et soulever les questions qui doivent être examinées à la Chambre.

Nous voyons les libéraux tenir la main des députés néo-démocrates. C'est magnifique de voir que leur coalition fonctionne si bien et qu'ils peuvent fonctionner comme ça.

Nous sommes ici pour parler au nom des personnes qui nous ont élus. Nous sommes ici pour protéger cette institution, que nous devrions tous chérir. Or, siéger dans nos sous-sols et nos bureaux à la maison, fermer la caméra, la rouvrir quand cela nous chante et utiliser l'application de vote à distance peuvent paraître pratiques, mais ce n'est pas comme cela que la démocratie fonctionne. Ce n'est pas cela que les Canadiens attendent de nous. Ils nous versent une rémunération généreuse pour notre travail et ils s'attendent à ce que nous déployions tous les efforts nécessaires pour les représenter,

Ordres émanant du gouvernement

défendre leurs points de vue et leurs valeurs et traiter les questions importantes qui surviennent dans nos circonscriptions.

• (1345)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais apporter deux ou trois précisions avant de poser ma question. Tout d'abord, je tiens à déclarer que je veux siéger ici, mais je veux que les privilèges des parlementaires soient élargis lorsqu'il le faut. Deuxièmement, le député de Mégantic-L'Érable s'est moqué de certaines des réponses des ministres aux questions qui leur ont été adressées par courriel. Je siège de ce côté-ci de la Chambre et je pense que les Canadiens ont été pleinement satisfaits des réponses fournies.

Qu'arriverait-il si la ministre des Finances, le ministre de l'Immigration, le premier ministre ou des députés des premières banquettes étaient exposés à la COVID-19? En ne permettant pas la tenue de séances hybrides, les conservateurs ne se trouvent-ils pas à empêcher les élus responsables de rendre des comptes, comme ils semblent vouloir qu'ils le fassent? Je veux entendre la ministre des Finances répondre aux questions, mais nous devons avoir cette possibilité au cas où, Dieu nous en garde, quelque chose survient.

M. James Bezan: Monsieur le Président, le système parlementaire de Westminster existe depuis des siècles. Au Canada, ce système a survécu à des pandémies comme la grippe espagnole et le SRAS, ce qui n'a pas empêché la tenue de séances en personne. Certes, il se peut que des députés et des ministres tombent malades, mais nous avons la possibilité de mettre en œuvre une tradition de longue date, à savoir le pairage. En effet, les secrétaires parlementaires peuvent répondre au nom des ministres. De plus, certains ministres peuvent assumer la responsabilité d'autres portefeuilles à court terme, le temps de remplacer leurs collègues qui doivent prendre un congé pour des raisons de santé, ce qui pourrait inclure la COVID. Ce n'est pas une raison pour carrément changer la façon dont la démocratie est censée fonctionner.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je m'excuse auprès de mon collègue de Selkirk—Interlake—Eastman parce que beaucoup de gens ont déjà fait cette observation à la Chambre, mais je l'invite à vérifier auprès du député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola. La conférence de Glasgow n'était pas une activité mondaine ni une occasion de côtoyer l'élite. Non seulement nous devons avoir reçu deux doses de vaccin, mais nous devons subir tous les jours un test de dépistage de la COVID et en fournir la preuve au National Health Service avant d'être admis dans l'édifice, où nous devons garder le masque en tout temps. Par ailleurs, nous ne pouvions pas participer en grand nombre aux séances plénières. Seul un nombre minimal de personnes pouvaient se trouver sur place, et nous devons travailler en gardant une distance les uns des autres, ce qui était très déplaisant.

Comme je l'ai dit, l'inlassable député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola y a assisté pendant les deux semaines entières, et je pense qu'il confirmera ce que j'ai dit.

Ordres émanant du gouvernement

• (1350)

M. James Bezan: Monsieur le Président, nous savons pertinemment que les habitants de Glasgow étaient très préoccupés par le fait que ce ne sont pas tous les pays qui exigent que les participants aient reçu les deux doses du vaccin. Ils ont peut-être effectué des tests rapides sur une base quotidienne. C'est ce que nous pourrions faire ici assez facilement. Ces tests pourraient même s'appliquer à ceux d'entre nous qui sont vaccinés. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune raison pour que nous fassions les choses différemment ici.

Si les gens peuvent se présenter par milliers à Glasgow et dans les stades de football et les arénas, pourquoi ne pouvons-nous pas nous réunir dans cette salle? La plupart des Canadiens sont complètement déconcertés de voir les libéraux et les néo-démocrates s'opposer à la tenue de séances en personne.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais interpellier mon collègue du Parti conservateur et insister sur le fait que la science prédomine sur toutes nos considérations. Une nouvelle vague se profile à l'horizon et une troisième vaccination pourrait être nécessaire. Au Parlement, il me semble qu'il est possible de s'entendre sur des dispositions à prendre afin de siéger en présence.

J'aimerais savoir si mon collègue croit qu'une troisième vaccination pourrait fournir la solution idéale à ce Parlement.

[Traduction]

M. James Bezan: Monsieur le Président, je peux dire que ma femme, qui est infirmière, doit recevoir sa troisième injection de Pfizer. Au Manitoba, j'aurai l'occasion, au cours de la nouvelle année, de recevoir ma troisième dose de Moderna. Ce ne sont pas les possibilités qui manquent. Nous pourrions administrer certains de ces vaccins ici, au Parlement. Par le passé, nous avons offert le vaccin contre la grippe au Parlement à tous les députés. Nous n'avions qu'à traverser le hall et aller dans l'une des salles adjacentes. Là, du personnel infirmier nous attendait pour nous vacciner.

Il y a des avantages à être ici et à nous permettre d'être tous au même niveau de protection. Nous sommes nombreux à nous assurer de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger la santé de tous.

[Français]

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue de Sackville—Preston—Chezzetcook.

Je vais commencer en prenant un bref moment pour vous féliciter pour votre nomination au fauteuil, monsieur le Président. C'est très bien de voir un autre collègue néo-écossais au fauteuil. Je vous souhaite bonne chance pour la journée à venir.

Je veux également profiter de l'occasion pour remercier tout le personnel et les personnes impliquées qui ont permis aux parlementaires de participer à la 43^e législature. Je remercie tout particulièrement les interprètes, surtout en ce moment, car je sais que mon français est loin d'être parfait.

Aujourd'hui, nous sommes là pour parler de la motion n^o 1 du gouvernement permettant la mise en place d'un Parlement hybride.

J'ai eu le privilège pour la première fois de siéger à la Chambre après l'élection de 2019. J'ai eu environ 12 semaines de séances parlementaires avant que le monde change complètement. Je me

souviens d'avoir pris l'avion pour rentrer chez moi le 12 mars 2020, et nous nous sommes dit que cela était peut-être un défi de deux semaines. Bien sûr, la situation était plus grave que ce à quoi nous pouvions nous attendre. Comme les provinces de l'Atlantique ont restreint les déplacements et que la bulle atlantique a fini par être créée, j'aurais dû m'isoler pendant deux semaines pour pouvoir venir prendre place à la Chambre des communes.

Le Parlement hybride m'a donné l'occasion de participer aux travaux, sans quoi je n'aurais pas eu cette chance. Aurais-je préféré être à Ottawa en personne? Absolument, mais la situation exigeait que nous fassions notre travail à distance. Bien que cela ait été parfois une source d'isolement, je pense que nous devons tous nous rappeler que nous avons été les privilégiés qui ont pu accomplir leur travail de cette manière.

• (1355)

[Traduction]

Quand j'examine cette motion, je pense vraiment qu'elle est raisonnable. Voyons quelles sont les réalités actuelles.

La COVID continue de circuler. Nous sommes encore en pleine pandémie mondiale. Il y a tout juste trois jours, le Royaume-Uni faisait état de plus de 40 000 cas dans cette seule journée. Nous voyons que certains pays en Europe sont bel et bien aux prises avec une cinquième vague en ce moment même et que les variants restent problématiques.

Nous ne sommes plus dans la même situation qu'il y a plus d'un an et les députés peuvent se réunir, mais en réalité, les protocoles sanitaires provinciaux et territoriaux continuent de dicter que, si une personne est exposée à la COVID ou contracte le virus, elle doit s'isoler pendant deux semaines. Cette motion vise fondamentalement à permettre aux députés d'exercer le privilège parlementaire.

J'ai pu être ici toute la matinée pour parler de cette motion, et j'insiste sur ce point auprès de mes collègues: je veux être ici, en personne, à Ottawa. Je m'engagerai publiquement à être ici, à Ottawa. Cependant, s'il arrive quelque chose, par exemple, si ma fiancée est exposée au virus? J'ai mentionné à mes collègues qu'elle est avocate à Halifax. Elle travaille avec ses collègues. Que se passera-t-il si l'un d'eux est exposé au virus et doit s'isoler? Est-ce que je veux prendre le risque de ramener la COVID à mes collègues, alors que nous sommes assis côte à côte à la Chambre? Je ne voudrais pas que mes collègues soient exposés à la COVID-19, même si je préfère, évidemment, siéger ici.

Aujourd'hui, les conservateurs semblent beaucoup parler de responsabilité. Je viens de poser à un député d'en face une question sur les députés des banquettes ministérielles, comme le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances et la ministre des Affaires étrangères. Je tiens à entendre ce qu'ils ont à dire. Si des députés ont des questions, je tiens à entendre les réponses des ministres. Si, par malheur, ils sont exposés à la COVID, ils pourront poser leurs questions en vidéoconférence. Autrement, ils ne pourraient pas participer.

Le député de Beauce a été exposé à la COVID-19 et ne peut pas être des nôtres actuellement. C'est dommage. Il devrait avoir cette possibilité et c'est exactement ce que cette motion vise à faire.

Il est beaucoup question du travail des députés. Comme je le mentionnais plus tôt dans mon intervention, j'ai siégé 12 semaines avant que le monde change et que la Cité parlementaire telle que nous la connaissions soit totalement transformée. Si les députés consultent le harsard ou les témoignages des comités, ils verront que je travaillais vraiment, comme tous les députés de mon parti et, en fait, j'imagine, tous les députés d'en face. Cela se faisant, cependant, par vidéoconférence.

Suis-je d'accord avec certains de mes collègues qui ont souligné dans le débat qu'il y a un avantage à être réunis à la Chambre? Certainement, je le reconnais. Cependant, pourquoi les députés d'en face rechignent-ils autant à permettre plus de souplesse, étant donné que nous sommes toujours en pleine pandémie? Je regarde autour de moi et je vois des masques partout, ce qui est un signe que nous devons encore nous protéger mutuellement contre la COVID-19. J'ai donc vraiment du mal à comprendre pourquoi les députés d'en face hésitent tellement.

[Français]

Je suis fier d'être le président du caucus rural libéral. Il y a un aspect très important de cette motion dont je n'ai pas beaucoup entendu parler et qui concerne la tenue de votes à certains moments de la semaine. Beaucoup de nos collègues des régions rurales n'ont pas la possibilité de transport pour venir à Ottawa. Ces dispositions ne sont pas seulement justes et équitables pour eux, mais elles sont raisonnables pour tous les députés.

● (1400)

[Traduction]

Cette semaine, j'ai eu l'occasion de parler à la ministre du Revenu national, qui est aussi députée de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine. Se présenter à Ottawa est bien compliqué pour elle. C'est une femme sérieuse et elle sera là, quoique son trajet en avion ne soit pas comparable au nôtre. De sa circonscription, son vol fait escale à Québec, puis à Montréal avant d'arriver à Ottawa. Les députés comme elle doivent avoir la possibilité de participer.

Je vois que mon temps de parole est presque écoulé. J'ai hâte de pouvoir poursuivre là-dessus après les déclarations des députés.

* * *

LE COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Président: Avant que nous poursuivions le débat, je dois déposer, conformément au paragraphe 23(5) de la Loi sur le vérificateur général, les rapports de l'automne 2021 du commissaire à l'environnement et au développement durable.

[Français]

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES VÉTÉRANS DE LA GUERRE FROIDE

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, le jour du Souvenir, nous rendons hommage à ceux qui se sont battus en temps de guerre, de conflit armé et de

Déclarations de députés

paix pour garantir la liberté chez nous comme à l'étranger. Cependant, de nombreux vétérans de la guerre froide, période qui a dominé les relations mondiales de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989, ont souvent le sentiment qu'on ignore le rôle essentiel qu'ils ont joué pour assurer la sécurité nationale. Voilà pourquoi, en ce mois de novembre, je remercie Patrick Ryan, un habitant de ma circonscription originaire du Cap-Breton et devenu citoyen de Burlington, ainsi que les autres vétérans qui, comme lui, ont servi dans l'Aviation royale canadienne pendant la guerre froide.

À cette époque, l'ancienne Union soviétique faisait planer sa menace sur le monde entier. Les membres des Forces armées canadiennes nous ont constamment protégés contre les bombardiers et les sous-marins soviétiques qui transportaient des armes nucléaires et qui sondaient nos défenses. Les vétérans de la guerre froide ont protégé le Canada de menaces imminentes dont bon nombre d'entre nous n'ont jamais connu l'existence.

Je les remercie de leur service. N'oublions jamais.

* * *

NORTH OKANAGAN—SHUSWAP

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de revenir à la Chambre en tant que député de North Okanagan—Shuswap. Je tiens à remercier les électeurs, les bénévoles, ma famille et mes amis de m'avoir accordé leur soutien pour les représenter ici. Comme tant de Britanno-Colombiens, mes concitoyens ont tenu bon pendant la pandémie, les feux de forêt et les inondations qui ont ravagé notre province. Ils ont besoin d'actions et de résultats maintenant plus que jamais, et je suis ici pour être leur porte-parole.

Les personnes âgées ont du mal à payer leurs factures d'épicerie et de chauffage, tandis que le gouvernement actuel récupère leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse. Les collectivités autochtones ont besoin d'eau potable et de logements. Des ressources doivent être consacrées à la santé mentale et aux problèmes de dépendance. Les familles de travailleurs font toujours face à l'insécurité en matière de logement et à l'inflation grandissante. Les travailleurs ont besoin de possibilités de formation, et les employeurs ont besoin d'un gouvernement qui travaille pour eux et non contre eux.

Je suis ici pour parler au nom de tous les habitants de North Okanagan—Shuswap, et j'exercerai des pressions sur le gouvernement pour qu'il m'écoute.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à profiter de ma première déclaration à la Chambre pour reconnaître que mes enfants et moi avons l'honneur de vivre sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe. Il est de notre responsabilité collective de travailler en étroite collaboration avec les peuples autochtones dans nos collectivités et de favoriser la réconciliation.

[Français]

C'est notre responsabilité de travailler avec les partenaires autochtones vers la réconciliation.

Déclarations de députés

[Traduction]

C'est la responsabilité de chaque Canadien en tant que citoyen, que sa famille soit venue au Canada il y a six générations ou qu'il ait immigré récemment.

Je vis au Canada depuis 32 ans et je suis père de famille; je reconnais donc qu'il est de mon devoir de chercher la vérité chaque jour. En tant qu'immigrant, je reconnais qu'il est aussi de mon devoir d'apprendre des aînés et de travailler à la réconciliation avec les dirigeants et les communautés autochtones.

Ici, dans ma circonscription, Ottawa-Centre, il y a des organismes locaux comme la maison des jeunes Tewegan, la société de logement Gignul et Tungasuvvingat Inuit qui servent les communautés autochtones en leur donnant accès à des logements, à des ressources vitales et à du soutien. Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais je crois que les Canadiens sont déterminés à s'engager sur la voie de la réconciliation.

Comme l'a dit le grand-père algonquin et regretté chef William Commanda, « [n]ous devons nous rassembler en un seul cœur, un seul esprit, un seul amour et une seule détermination ».

* * *

• (1405)

[Français]

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, le 16 novembre dernier, nous apprenions que Martin Caron, un producteur laitier de Louiseville impliqué syndicalement depuis 35 ans, deviendrait officiellement le nouveau président de l'Union des producteurs agricoles le 2 décembre prochain. Je suis donc extrêmement fier de vous dire aujourd'hui que le prochain président de l'UPA est un résident de Berthier—Maskinongé et que ses terres sont très près de mon bureau de circonscription.

M. Caron est un homme de conviction. Je suis convaincu qu'il saura laisser sa marque. Je lui transmets mes sincères félicitations. Je tiens également à souligner l'apport extraordinaire de Marcel Groleau qui a occupé le poste de président pendant 10 ans. M. Groleau aura su, à travers toutes ces années, vulgariser l'information agricole pour le grand public et faire avancer les intérêts des producteurs, donc les intérêts de tous, car nous n'oublions jamais que sans agriculture, nous ne sommes rien.

Chapeau à vous deux, et longue vie au monde agricole!

* * *

HOCHELAGA

Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelaga, Lib.): Monsieur le Président, je me permets de féliciter tous les députés et toutes les députées élus et réélus. C'est un honneur et un grand privilège que de revenir à la Chambre. Je souhaite remercier les citoyens et les citoyennes d'Hochelaga de leur confiance renouvelée. C'est avec un grand sentiment de fierté et de responsabilité que je les représenterai pour un second mandat à la Chambre.

Ma circonscription regroupe plusieurs quartiers: Hochelaga, Maisonneuve, Longue-Pointe, Mercier-Ouest et l'Est de Rosemont. Ces quartiers nous ont demandé à maintes reprises plus de logements abordables, plus d'espaces verts, une aide aux personnes en situation d'itinérance, l'assurance d'un filet social et économique

fort et surtout un travail collaboratif pour un développement durable et inclusif.

J'aimerais terminer en remerciant mes enfants, Keyla et Ianko, ma famille, mes amis et toute mon équipe de campagne. Alex, Rose, Rime, Arnaud, Ariane, Victor, Malia, Camille, Laurence, Sébastien, Béatrice, Maxime, sans vous, je ne serais pas ici. Je vous remercie de votre soutien, engagement et détermination. Le travail qui nous attend est grand. Faisons-le tous ensemble.

* * *

[Traduction]

LES LAURÉATS DU PRIX NOBEL DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, le mois dernier, le Canadien David Card a reçu le prix Nobel d'économie pour son approche empirique novatrice. Il partage le prix avec deux autres économistes.

M. Card, le fils d'Yvonne et du regretté Ted Card, a grandi dans une ferme laitière du comté de Wellington, tout près d'où j'ai grandi. En fait, il y a très longtemps, nous avons tous les deux travaillé à différents moments pour les mêmes agriculteurs. M. Card est maintenant professeur d'économie à l'Université de Californie, à Berkeley. Nous sommes fiers des contributions que ce grand Canadien a apportées au domaine de la connaissance humaine.

Il s'agit du troisième prix Nobel décerné à un Canadien du Sud-Ouest de l'Ontario au cours des 10 dernières années. Alice Munro, de Wingham, a reçu le prix en 2013, et Donna Strickland, qui vivait autrefois à Guelph et qui habite maintenant à Waterloo, a reçu le prix en 2018. Ces trois lauréats du prix Nobel reflètent l'ingéniosité, le dévouement et la créativité des habitants du Sud-Ouest de l'Ontario.

* * *

LE PRIX FRASER MCDOUGALL

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier d'informer les députés que l'une de mes concitoyennes, Rachel Watts, une étudiante de quatrième année en journalisme à l'Université Carleton, est la récipiendaire du prix Fraser McDougall 2021 en tant que meilleure nouvelle voix canadienne en matière de journalisme axé sur les droits de la personne. Ce prix prestigieux est décerné à un reportage étudiant de qualité exceptionnelle portant sur les droits de la personne. L'article gagnant de Rachel s'intitule « Pandemic intensifies silent sorrow of Canada's asylum seekers », ou la pandémie exacerbe les souffrances silencieuses des demandeurs d'asile au Canada. Il s'agit d'un article vraiment fascinant et pénétrant sur une question d'actualité cruciale.

Rachel possède un don rare pour l'écriture et la capacité d'évoquer un sujet d'une manière pouvant influencer sur l'opinion publique et les politiques d'intérêt public. Voilà le rôle et le pouvoir de l'excellence journalistique. Rachel Watts est manifestement sur le point d'entamer une carrière journalistique prometteuse et stimulante. Je tiens à préciser que je veux vraiment que cette déclaration figure dans le compte rendu.

LA RANDONNÉE DE SENSIBILISATION À UNE MALADIE DU CŒUR

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, je prends un instant pour vous féliciter de votre réélection à titre de Président de la Chambre et pour remercier mon mari, mes enfants, ma famille, mon équipe de campagne et mes bénévoles de leur soutien. Je remercie également les habitants de la magnifique circonscription de Mississauga—Streetsville de m'avoir accordé l'honneur de les servir.

Beaucoup de gens décident de servir une cause plus grande qu'eux dans la vie. Pour certains, l'appel se fait entendre à la suite d'une grande perte. Adam Hoerd, de Mississauga—Streetsville, traverse le Canada à vélo pour sensibiliser la population à la cardiomyopathie ventriculaire droite arythmogène, ou la CVDA. Il a établi un réseau de soutien familial au Canada et appuie la recherche sur la CVDA. Cette maladie des muscles du cœur peut mener à des rythmes cardiaques potentiellement mortels qui causent des arrêts cardiaques soudains chez de jeunes Canadiens autrement en santé, souvent sans avertissement.

J'ai eu la chance de rencontrer son équipe et lui, et il m'a raconté ce qu'il a vécu. Son épouse est décédée subitement à l'âge de 31 ans et son fils de 23 ans se trouve dans un état critique en raison de cette maladie. Le stoïcisme et l'activisme d'Adam sont inspirants, et j'encourage tout le monde à en apprendre davantage sur le sujet et à soutenir les bases d'un avenir où la lutte contre cette maladie aura été remportée.

* * *

• (1410)

LES AGRICULTEURS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je remercie les citoyens de Foothills de m'avoir fait confiance une fois de plus pour les représenter à Ottawa en tant que député. C'est un grand honneur.

Ces citoyens savent à quel point le rétablissement a été long et pénible à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine et des inondations de 2013. Il est déchirant de voir maintenant des familles agricoles de la Colombie-Britannique à leur tour aux prises avec une crise. Les producteurs laitiers et les producteurs de porc et de volaille ont perdu des milliers d'animaux. Les exploitations fruitières ont été décimées. Le rétablissement sera long et pénible. Je remercie les clubs philanthropiques, les bénévoles et les militaires qui font tout ce qu'ils peuvent pour aider, notamment les groupes tels que la fondation agricole Do More, qui a offert ses services.

Je demande à la ministre de l'Agriculture d'annoncer dès que possible un programme d'aide complet et accessible pour ces agriculteurs. Cela aurait une incidence considérable sur la santé financière et mentale des familles agricoles de la Colombie-Britannique.

Ce n'est pas le moment de laisser ces familles se débrouiller seules. Elles ne sont pas seules. Le Canada est là pour elles.

* * *

[Français]

ALFRED-PELLAN

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais vous féliciter pour votre réélection.

Déclarations de députés

Qu'il est bon de revenir à la Chambre et de retrouver le vert flamboyant de notre lieu de travail après tout ce temps en mode virtuel!

Pour ma première déclaration à la Chambre, lors de cette 44^e législature, je tiens à dire merci 24 516 fois à ma communauté d'Alfred-Pellan. Cette confiance renouvelée pour la troisième fois me remplit de fierté, d'humilité et aiguise mon sens des responsabilités.

[Traduction]

Depuis le 19 octobre 2015, je suis un partenaire de confiance pour ma collectivité et je m'engage à le rester.

[Français]

Je suis déterminé à travailler avec les gens de chez nous et avec les organisations communautaires et les entreprises locales. C'est surtout pour eux que je poursuis mon travail dans ma communauté d'Alfred-Pellan. Je suis convaincu qu'ensemble, nous faisons avancer le Canada.

* * *

[Traduction]

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, à l'échelle internationale, une femme sur trois est victime de violence physique ou sexuelle au moins une fois dans sa vie. Cela représente environ 736 millions de femmes. À l'échelle nationale, les chiffres ne sont guère meilleurs. Au Canada, trois femmes sur dix âgées de 15 ans ou plus ont subi une agression sexuelle. C'est 30 %. C'est un tiers de toutes les femmes de notre pays. Ces chiffres devraient bouleverser profondément les Canadiens, et surtout nous, les parlementaires. Ils devraient nous inciter à adopter des mesures sérieuses et bien concrètes.

Aujourd'hui, c'est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui marque le début de 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes. Le thème de cette année est « Oranger le monde: mettre fin dès maintenant à la violence à l'égard des femmes! ». L'orange est la couleur utilisée pour représenter un avenir meilleur, un avenir sans violence contre les femmes et les filles. En travaillant ensemble, nous pourrions faire en sorte que cet avenir devienne une réalité.

Nous avons tous un rôle à jouer pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Nous devons élaborer un plan concret comprenant les ressources, le financement et le soutien nécessaires pour venir en aide aux femmes et aux jeunes filles qui subissent de la violence. Pour améliorer la sécurité dans nos collectivités et à l'échelle du pays, nous devons faire mieux.

* * *

L'HOLODOMOR

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, ce samedi marquera le 88^e anniversaire du génocide de l'Holodomor. En 1932-1933, le régime soviétique brutal de Joseph Staline a fait de la nourriture une arme de sorte à exterminer jusqu'à 10 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ukrainiens. À son comble, en 1933, la famine décrétée par Staline a tué 28 000 Ukrainiens par jour.

Déclarations de députés

Pour avoir une idée concrète de l'étendue du génocide de l'Holodomor, imaginons que toute la nourriture dans l'Ouest canadien soit retirée de force de toutes les demeures, que les fruits et légumes, les cultures et le bétail soient saisis sur les fermes et dans toutes les épiceries. Ensuite, imaginons que chaque homme, femme et enfant au Manitoba, en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique meurent lentement de faim. Ce serait l'équivalent du sort funeste réservé aux Ukrainiens par Staline et ses brutes communistes. Les Ukrainiens n'ont commis qu'un crime, soit celui du patriotisme. Ils voulaient garder leur langue, leur culture et leurs traditions.

Aujourd'hui, la survie même de l'Ukraine est menacée par le régime kleptocrate de Poutine, qui accumule chars d'assaut et troupes le long de la frontière ukrainienne. Ce samedi soir, j'invite tous les Canadiens à allumer une chandelle en mémoire des millions de vies perdues et en l'honneur des survivants.

[Le député s'exprime en ukrainien et fournit le texte suivant:]

Vichna yim pamyat.

Que leur souvenir soit éternel.

* * *

• (1415)

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): Monsieur le Président,

Uqaqtittiji, qujannamiik.

Je tiens à prendre la parole en cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Au Canada, les femmes autochtones subissent beaucoup plus de violence que les femmes non autochtones. Le 1^{er} septembre 2016, l'enquête nationale sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées a été lancée.

Trois ans plus tard, le 3 juin 2019, après avoir entendu de nombreux témoignages partout au Canada, la commission a publié ses appels à la justice. La violence a récemment coûté la vie à deux femmes inuites à Montréal et au Nunavik. Ces morts auraient pu être évitées, et cette situation indique que la justice graduelle est une pratique injuste qui constitue la norme au Canada.

J'invite mes collègues de la Chambre à faire de la mise en œuvre des appels à la justice une priorité. Les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones sont des êtres aimés. Ces personnes doivent être fortes, s'exprimer et continuer de défendre leurs droits.

Qujannamiik.

* * *

[Français]

ANTONINE MAILLET

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui honorer une grande dame et ambassadrice de la littérature francophone, l'auteure acadienne Antonine Maillet, qui a reçu hier à Paris des mains du président français une prestigieuse distinction: l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur. Il s'agit de la plus haute distinction décernée par la France à une personne qui n'en a pas la citoyenneté.

Plusieurs d'entre nous connaissent Antonine Maillet pour son célèbre personnage de la Sagouine, qui nous a tant charmés sur scène et au petit écran. Son œuvre littéraire maintes fois primée compte plusieurs dizaines de trésors d'une richesse et d'une profondeur bien au-delà de quelques titres.

Première Canadienne lauréate du prix Goncourt en 1979 pour son roman *Pélagie-la-Charrette*, elle fait maintenant partie d'un club très sélect aux côtés de Marcel Proust, d'André Malraux et de Simone de Beauvoir, pour n'en nommer que quelques-uns. Par sa plume et ses talents de conteuse, Mme Maillet a su faire rayonner la culture acadienne et francophone partout dans le monde depuis plus de 60 ans.

Au nom du Bloc québécois et au nom de toute la Francophonie, je tiens à saluer Antonine Maillet pour sa contribution exceptionnelle à la langue française, à l'identité acadienne et à la littérature.

* * *

[Traduction]

LA 44^E LÉGISLATURE

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD a été vu dans une vidéo TikTok, assis sur une balançoire en train d'effeuiller une pâquerette. On l'entend murmurer « Vais-je former une coalition avec les libéraux ou non? Vais-je former une coalition avec les libéraux ou non? »

Avec le vote imminent sur la plus récente motion des libéraux visant à leur éviter de rendre des comptes, les Canadiens vont pouvoir constater en direct le type de danse que nous réservent ces deux partenaires. Il ne s'agira certainement pas d'un western swing, mais plutôt d'un cha-cha du chômage, d'un quickstep du confinement ou d'un limbo de l'inflation.

Une coalition entre le Parti libéral et le NPD serait une véritable catastrophe pour les Canadiens qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts à cause du coût de la vie qui monte en flèche en raison des dépenses irréflechies du premier ministre. Pour les Canadiens, cette coalition serait vouée à détruire l'économie, à faire disparaître des emplois et à augmenter le coût de la vie. Le Parti libéral et le NPD sont des partenaires de danse que les Canadiens ne peuvent pas se permettre.

Le souhait du premier ministre se réalisera-t-il? Formera-t-il une coalition avec le peu scrupuleux NPD? Nous saurons ce soir ce que le dernier pétale de la pâquerette nous dira.

* * *

• (1420)

UNE ATHLÈTE DE NIAGARA

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis extrêmement fier de souligner les réalisations d'Anna Tykoliz, une athlète qui a toujours habité Port Colborne. Ayant fait ses premiers tours de roue sur un tandem en compagnie de son futur mari, Wally, lorsqu'elle était adolescente, Anna a pris du galon pour devenir une championne de vélo de montagne, de vélo sur route, de course contre la montre et de critérium.

Ses plus récents résultats éclatants comprennent des médailles d'or et des titres aux championnats canadiens au contre la montre, en vélo sur route et en critérium en septembre dernier. C'est le dévouement d'Anna à l'entraînement pendant la pandémie de COVID-19 qui lui a permis d'obtenir ces résultats sans précédent. Elle s'est entraînée à l'intérieur comme à l'extérieur, par tous les temps, pour atteindre la forme physique nécessaire à sa réussite.

Anna est plus qu'un modèle pour ses enfants, Jay et Janet. Elle est également un exemple pour tous les habitants de Niagara.

Le Président: Avant de passer à la période des questions, je rappelle aux députés que les déclarations des députés doivent être de 60 secondes. Je permets qu'elles soient un peu plus longues et quelques députés ont pris un peu plus de temps. Ce sont habituellement de bonnes nouvelles, d'excellentes nouvelles, qui nous viennent des différentes circonscriptions et je veux laisser la chance à chacun de terminer son intervention.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre s'est rendu à Washington et, depuis hier soir, les Canadiens sont aux prises avec de nouveaux droits de douane sur le bois d'œuvre. Alors que tout coûte plus cher, plus d'emplois se trouvent menacés au Canada, de la Colombie-Britannique jusqu'au Nouveau-Brunswick en passant par le Saguenay.

Le président Biden a affirmé que sa relation avec le Canada était la plus facile. Quand le premier ministre arrêtera-t-il de se laisser manipuler?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'industrie du bois d'œuvre est une source d'emplois et de fierté pour les Canadiens de partout au pays. Nous sommes extrêmement déçus que les États-Unis aient pris la décision injuste et injustifiée d'imposer des droits de douane plus élevés sur le bois d'œuvre. Le premier ministre a évidemment abordé cet enjeu pendant sa rencontre avec le président Biden. Je l'ai moi-même abordé avec la secrétaire Yellen, et tous nos collègues ont fait de même. Nous faisons valoir que ces droits de douane font grimper la taxe d'inflation que paient les consommateurs des États-Unis.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a aussi parlé des subventions pour les véhicules électriques. Il a raté son coup dans ce dossier également. Il a raté son coup au sujet de Keystone XL, il a attendu des mois avant de défendre la canalisation 5, et voilà maintenant que les emplois de travailleurs de scieries, des travailleurs qui ne peuvent déjà pas se permettre cette économie libérale, sont menacés juste avant Noël.

Le gouvernement libéral va-t-il défendre les travailleurs canadiens, ou va-t-il simplement continuer de les laisser tomber?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'il s'agit de les défendre, les travailleurs canadiens savent qui est prêt à adopter une position ferme et qui ne l'est pas...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

Le Président: J'ai de la difficulté à entendre la réponse. Je vais devoir demander à la vice-première ministre de répéter sa réponse afin que je puisse l'entendre au complet.

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le Président, lorsqu'il s'agit de les défendre, les travailleurs canadiens savent qui est prêt à adopter une position ferme et qui ne l'est pas. Ils se souviennent que, pendant notre lutte contre les droits de douane prévus à l'article 232, l'homme qui est maintenant le chef de l'opposition officielle nous avait publiquement demandé d'abandonner nos mesures de représailles.

Il trouvait que nous étions trop fermes, ce qui n'était pas le cas. Nous avons gagné, et nous allons également remporter ce combat.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, peut-être que la nouvelle ministre des Affaires étrangères nommée par le premier ministre saura remédier aux échecs que la vice-première ministre a subis lorsqu'elle occupait ce poste.

Le premier ministre a fait interrompre nos exportations de pommes de terre à cause des menaces américaines. Des amis ne devraient pas nous menacer, et le premier ministre ne devrait pas informer le département d'État américain avant le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le gouvernement libéral laisse tomber les agriculteurs, les forestiers et les travailleurs d'usine. La vice-première ministre compte-t-elle maintenant laisser tomber les Américains?

• (1425)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je laisserai les Canadiens juger du succès de nos négociations sur l'ALENA et de la lutte contre les droits de douane illégaux imposés au titre de l'article 232, que nous avons gagnée.

J'aimerais m'adresser aux producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Moi aussi, j'ai grandi à la ferme. Je connais toute l'importance de l'agriculture pour les communautés. Les députés de notre parti, les ministres et le premier ministre défendent les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, et nous parviendrons à un accord.

[Français]

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre s'est rendu à Washington. Hier soir, les Canadiens ont été frappés par de nouveaux tarifs sur le bois d'œuvre. Le prix de tout augmente, et de plus en plus de Canadiens voient leur emploi menacé au Saguenay et dans le Nord de l'Ontario.

Quand le premier ministre va-t-il arrêter de subir des échecs devant les États-Unis?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le bois d'œuvre est une des industries clés pour le Canada. Notre gouvernement sera toujours là pour les travailleurs de l'industrie du bois d'œuvre.

Le chef de l'opposition n'a qu'à parler de l'industrie de l'aluminium à ses voisins. Nous avons réussi dans notre travail contre les tarifs de l'article 232 et nous allons aussi réussir sur cette question.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, tous les emplois sont clés.

Questions orales

La taxe américaine sur le bois d'œuvre a doublé. Le premier ministre a laissé tomber les fermiers et les travailleurs après six ans, échec après échec. L'inflation est une crise réelle. Il y a l'essence, l'épicerie et le logement. Les familles et les aînés sont inquiets.

Quand le premier ministre va-t-il décider de rendre la vie plus abordable?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons parfaitement que l'inflation et l'abordabilité constituent un sérieux défi pour les familles canadiennes. Nous savons aussi qu'il s'agit d'un phénomène mondial, alors que le monde relève le défi de rouvrir l'économie mondiale après le blocage de la COVID-19.

Notre gouvernement est là avec des politiques, comme les services de garde d'enfants et notre plan pour le logement abordable. Nous avons appuyé les Canadiens pendant la récession de la COVID-19. Nous allons les aider pendant la crise d'inflation de la COVID-19.

* * *

LA SANTÉ

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on a fait du progrès hier en matière de relations Ottawa-Québec.

Hier, le premier ministre nous a expliqué que, « au Canada, dans une fédération, nous avons quelque chose qui s'appelle les champs de compétence des provinces ». Je dis bravo! Il nous a ensuite expliqué qu'il y avait des choses que le fédéral peut faire, mais d'autres choses que seules les provinces peuvent faire parce qu'elles relèvent de leur compétence.

Maintenant qu'on a enfin tous compris et en espérant que le premier ministre s'est lui-même compris, va-t-il transférer au Québec l'argent nécessaire pour les soins de santé?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je sais que je ne suis pas capable de gagner un jeu de mots contre mon cher collègue du Bloc québécois en français, mais j'espère que ce dernier comprend que notre gouvernement veut sincèrement travailler en collaboration avec le Bloc et la province du Québec pour aider les Québécois et les Québécoises. Nous l'avons démontré et nous allons continuer de le faire.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, le gouvernement refuse de s'engager à augmenter les transferts en santé. Pire encore, il n'est même pas prêt à s'engager à simplement en parler.

Le Bloc québécois lui propose d'organiser un sommet pour discuter publiquement du financement des soins de santé. C'est un minimum après tout ce qui s'est passé durant la pandémie. Le gouvernement n'a pas le choix, mais, même là, il n'est pas capable de s'y engager. C'est un record du monde.

On est en face d'un gouvernement qui est complètement déconnecté de la réalité. Quand le gouvernement va-t-il appeler ce sommet?

• (1430)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, avec beaucoup de respect pour mon collègue du Bloc, je dois lui rappeler que, depuis le début de la pandémie, notre gouvernement soutient les Québécois et les Québécoises alors qu'Équipe Canada travaille pour protéger

tous les Canadiens, incluant les Québécois et Québécoises, contre la COVID-19.

Nous avons fourni 1 milliard de dollars pour soutenir le déploiement réussi du vaccin à travers le pays. Nous avons une entente concernant les garderies. Nous voulons — et nous allons — continuer de travailler ensemble.

* * *

[Traduction]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Madame la Présidente, nous sommes en plein cœur d'une crise climatique. Nous en subissons les conséquences et nous devons prendre immédiatement des mesures.

Les libéraux affirment que leurs subventions aux combustibles fossiles contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Or, la vérificatrice générale vient de confirmer que ce n'est pas le cas. En réalité, ces subventions ne réduisent pas les émissions.

Pourquoi le premier ministre ne met-il tout simplement pas fin aux subventions aux combustibles fossiles pour investir cet argent dans les énergies renouvelables et créer de bons emplois qui aident à lutter contre la crise climatique?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes d'accord avec le chef du NPD sur le fait qu'il est absolument essentiel de mettre en place des mesures dès maintenant, et j'espère que tous les députés le sont aussi. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à éliminer les subventions aux combustibles fossiles d'ici 2023. Cette initiative est incluse dans le plan de lutte contre les changements climatiques que nous avons annoncé lors de la récente campagne électorale. En tout respect pour tous les députés, j'aimerais attirer l'attention sur le fait qu'un grand nombre d'experts indépendants estiment que notre plan climatique est le meilleur.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, nous sommes dans une crise climatique et elle frappe fort. Nous devons agir et nous devons agir rapidement.

Les libéraux prétendent que leurs subventions aux entreprises pétrolières réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Or, la vérificatrice générale a dit que ce n'était pas du tout le cas.

Pourquoi le premier ministre n'élimine-t-il pas les subventions aux entreprises pétrolières et n'investit-il pas plutôt l'argent public dans l'énergie renouvelable pour créer de bons emplois qui aideraient à lutter contre la crise climatique?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes complètement d'accord avec nos collègues du NPD. J'espère que tous nos collègues, y compris ceux du Parti conservateur, sont d'accord pour dire que la crise climatique est réelle et que nous devons tous réagir pour lutter contre celle-ci. C'est pour cette raison que notre gouvernement a pris l'engagement d'éliminer complètement les subventions à l'industrie pétrolière d'ici 2023.

Questions orales

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, une chose très curieuse vient de se produire. Le président Biden vient de doubler les droits de douane sur le bois d'œuvre canadien malgré deux choses: le fait que l'Organisation mondiale du commerce s'est prononcée en faveur du Canada et la récente réunion du premier ministre avec le président Biden, il y a quelques jours. Voilà qui fera sans doute du tort aux travailleurs du secteur forestier canadien, qui en arrachent en cette période difficile.

Le premier ministre a-t-il pensé à l'incertitude que l'incapacité constante à gérer les relations canado-américaines crée pour d'autres industries, comme la construction automobile et l'agriculture?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Évidemment, monsieur le Président, nous sommes très déçus de l'issue de l'examen administratif, lequel entraînera une hausse des droits de douane pour l'industrie canadienne du bois d'œuvre et le secteur forestier. Nous traitons ce dossier avec le plus grand sérieux. Nous continuerons de défendre les travailleurs et le secteur forestier du Canada.

Ce qu'affirme la députée de l'opposition est exact. L'Organisation mondiale du commerce, de même que des groupes de l'ALENA, ont conclu que les pratiques commerciales du Canada sont justes. Nous ne cesserons jamais de lutter pour les travailleurs canadiens et les travailleurs du secteur forestier.

• (1435)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, si le gouvernement considère des droits de douane deux fois plus élevés comme une façon de défendre les travailleurs, j'hésite à demander ce qu'il considère comme une réussite. C'est tout simplement aberrant. Les droits de douane ont doublé. La situation dure depuis six ans. Pendant cette période, je crois que le gouvernement a eu cinq ministres des Affaires étrangères et quatre ministres du Commerce international. Ceux-ci n'ont pas réussi à régler la situation, et les droits de douane sont maintenant deux fois plus élevés, ce qui nuira aux travailleurs du secteur forestier canadien. Les discours vides ne suffisent plus.

Une sixième personne occupe maintenant le poste de ministre. Qu'est-ce qui sera différent cette fois-ci, et quand obtiendrons-nous justice pour les travailleurs du secteur forestier canadien?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, le secteur forestier et ses travailleurs revêtent une extrême importance pour le gouvernement. Nous continuerons de défendre leurs intérêts auprès des Américains. Nous avons abordé cet enjeu avec le président des États-Unis la semaine dernière. J'ai moi-même abordé cette question avec mon homologue, la représentante au Commerce des États-Unis.

Selon moi, le gouvernement peut être fier de son bilan, notamment parce qu'il défend les intérêts des entreprises canadiennes et qu'il a négocié un accord commercial qui est positif pour le Canada et accroît la compétitivité de l'Amérique du Nord. Je n'accepterai aucune leçon de personnes qui nous demandent de capituler devant l'ancien président.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, la crise sur le bois d'œuvre canadien n'est toujours pas résolue. C'est rendu une habitude du gouvernement libéral de se déresponsabiliser. On a entendu comme excuse que c'était difficile de négocier avec l'ancien président. C'est drôle, parce que de ce côté-ci de la Chambre, nous savions que cela allait être très difficile avec le nouveau président.

Quelle sera maintenant l'excuse du gouvernement fédéral concernant l'intention des Américains de doubler les droits sur le bois d'œuvre canadien?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, ce dossier est prioritaire pour le gouvernement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous recourons au mécanisme de règlement des différends prévu au chapitre 10 de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, que le gouvernement a insisté pour conserver dans le nouvel accord commercial. Grâce à ces efforts, nous pouvons défendre l'intérêt des Canadiens, et c'est ce que nous faisons.

Pendant ce temps, les conservateurs exhortaient le Canada à céder aux demandes de Donald Trump et à se contenter d'un accord moins avantageux. Contrairement aux conservateurs, le gouvernement défendra toujours l'intérêt des entreprises et des travailleurs canadiens.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, les relations avec les États-Unis se dégradent d'année en année, même avec un nouveau président. Il est temps de réaliser que le problème ne se trouve pas de l'autre côté de la frontière, mais bien ici.

Ces nouveaux tarifs sont une brique supplémentaire sur le dos de nos entrepreneurs québécois et canadiens. En plus de cela, nos citoyens canadiens voient les prix augmenter partout. Les tarifs supplémentaires aggravent la situation.

Qu'est-ce que le gouvernement compte donner comme excuse maintenant aux Canadiens et aux Québécois pour justifier son échec face aux Américains?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons aucune leçon à recevoir des conservateurs pour ce qui est de défendre l'intérêt des Canadiens. Lorsque nous avons pris des mesures de rétorsion à la suite de l'imposition, par les États-Unis, de droits de douane injustes sur l'acier et l'aluminium, le chef de l'opposition nous a exhortés à cesser nos représailles. Lorsque nous négocions pour conclure un Accord Canada—États-Unis—Mexique avantageux, les conservateurs souhaitaient que le Canada cède aux demandes des États-Unis.

Des voix: Oh, oh!

Le gouvernement a toujours défendu l'intérêt des entreprises et des travailleurs canadiens. C'est ce que nous continuerons de faire jour après jour.

Questions orales

Le Président: J'ai entendu quelque chose. J'ai une bonne idée de sa provenance, et c'était du langage non parlementaire. Je ne nommerai personne, mais j'espère que cela ne se reproduira pas.

Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, il est clair que la position du Canada à Washington s'est détériorée. Le premier ministre s'est engagé à renouveler ses relations avec l'administration Biden. Au lieu de cela, les Américains offrent des crédits d'impôt pour l'achat de véhicules électriques qui menacent les emplois dans le secteur de l'automobile canadien, imposent des politiques d'achat aux États-Unis strictes, des mesures qui ciblent les producteurs laitiers canadiens et des mesures contre les pipelines qui ont contribué à la montée en flèche des prix de l'énergie et, enfin, ils doublent maintenant les droits sur le bois d'œuvre.

Il est clair que le premier ministre n'a pas de relation de travail étroite avec le président américain. Que compte faire le gouvernement à ce sujet?

• (1440)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous ferons précisément ce que nous avons fait avec succès avec les deux administrations américaines précédentes. Nous exposerons nos arguments clairement et rationnellement.

Nous établirons aussi très clairement que le Canada est prêt à prendre des mesures de rétorsion pour défendre ses intérêts nationaux. Nous l'avons déjà fait. Nous le ferons à nouveau si c'est nécessaire.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a été incapable d'avoir une conversation téléphonique avec le président pour résoudre le problème de la canalisation 5 de manière informelle. Au lieu de cela, il a dû invoquer officiellement un traité pour obtenir une rencontre avec la Maison-Blanche. La semaine dernière, le premier ministre s'est rendu à Washington et, au lieu de rentrer au pays après avoir résolu les problèmes, il est revenu avec des droits sur le bois d'œuvre doublés.

Il est clair que le premier ministre n'a pas de relation de travail étroite avec le président Biden. Que compte faire le gouvernement à ce sujet?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, commençons par réfuter les allégations qui sont tout simplement fausses. Le premier ministre a des relations de travail très solides et très efficaces avec le président américain. J'étais présente et je les ai vus à l'œuvre. J'ai été témoin du long tête-à-tête au cours duquel ils ont discuté de dossiers importants.

Je tiens à dire ceci à la Chambre: nous sommes revenus au pays et nous avons poursuivi le travail. Tous mes collaborateurs et moi avons communiqué avec nos homologues américains pour faire le suivi de cette rencontre très fructueuse.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, devant la mort par balle d'in-

nocents comme Thomas Trudel, 16 ans, et Meriem Boundaoui, 15 ans, Québec et la mairesse de Montréal ont demandé au gouvernement fédéral de resserrer les frontières contre le trafic d'armes à feu.

Au lieu de dire « oui, travaillons ensemble », la ministre des Affaires étrangères a blâmé Valérie Plante en disant que cela doit être une priorité pour la Ville de Montréal aussi.

La police a saisi plus d'armes à Montréal l'an passé que le gouvernement fédéral dans le Canada au complet aux frontières. Au lieu d'être condescendante, pourquoi la ministre ne promet-elle pas des actions?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord je veux féliciter ma collègue pour son nouveau rôle et je nous souhaite une bonne collaboration.

Mon cœur est avec la famille et les amis de Thomas Trudel, qui a été enlevé à notre communauté beaucoup trop tôt. Il s'agit d'une tragédie inacceptable.

Nous nous concentrons sur l'arrêt de la circulation des armes à feu au-delà de nos frontières. Pendant la campagne électorale, nous avons promis d'investir au moins 1 milliard de dollars pour aider les provinces à interdire les armes de poing. Nous allons continuer, en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je cite la ministre de la Sécurité publique du Québec: « Les armes, elles n'arrivent pas par magie au Québec, elles arrivent par les frontières, qui sont sous la responsabilité du fédéral. »

Chaque gouvernement doit jouer son rôle. Celui du fédéral, c'est de resserrer les frontières. Tant qu'il n'agit pas, on a beau faire de la prévention, on a beau les interdire, les armes illégales circulent dans nos rues. Le fédéral doit assurer l'étanchéité de chaque centimètre de la frontière, en collaboration avec les partenaires impliqués, incluant les Premières Nations.

Qu'attend-il pour agir contre le trafic des armes?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a déjà pris des mesures concrètes. Nous avons fait des investissements à la frontière. Nous allons mettre en place un bannissement des armes de style militaire et nous allons continuer à faire des investissements concrets en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Comme je l'ai dit hier, notre porte est ouverte pour cette collaboration, et je suis très heureux de travailler avec ma collègue.

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, appelons un chat, un chat. Ce qui se passe à Montréal est une guerre entre gangs criminels. C'est une guerre qui entraîne une escalade de trafic d'armes et des fusillades dans nos quartiers. C'est une guerre qui fait des victimes innocentes: des adolescents. On a déjà connu cela à Montréal et on s'était dit: plus jamais. On a besoin d'un gouvernement fédéral qui prenne ses responsabilités aujourd'hui. Il faut déployer toutes les ressources nécessaires pour empêcher les armes à feu de circuler dans nos communautés.

Qu'attend le gouvernement pour agir?

Questions orales

● (1445)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a déjà pris des mesures concrètes. La protection de la sûreté et de la sécurité des Canadiens est la priorité absolue de notre gouvernement, mais nous savons que trop de vies ont été touchées par la violence armée.

La réduction de la violence des gangs dans nos rues et dans nos collectivités doit se concentrer sur la lutte contre les inégalités sociales qui peuvent mener à la criminalité.

Comme je l'ai déjà dit, nous allons continuer de faire des investissements et entreprendre des actions renforcées contre la violence causée par les armes à feu.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a l'habitude de faire aux Canadiens des promesses qu'il ne tient pas. Nous en avons vu un exemple la semaine dernière, lorsque le premier ministre s'est rendu à Washington. Si le premier ministre a effectivement abordé le sujet du bois d'œuvre au cours de sa rencontre avec le président Biden, il est évident que ce dernier ne se soucie guère de ce que dit le premier ministre.

Au lendemain de la visite du premier ministre aux États-Unis, le département américain du Commerce a doublé les droits perçus sur le bois d'œuvre canadien. C'est une nouvelle désastreuse pour l'industrie. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas profité de sa rencontre en tête-à-tête avec le président Biden pour régler ce différend?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire que je suis heureuse de pouvoir continuer à travailler avec mon collègue le porte-parole en matière de commerce international et j'ai hâte d'entamer ce travail.

Le bois d'œuvre, le secteur forestier et ses travailleurs sont extrêmement importants pour le Canada. Non seulement le premier ministre a soulevé cette question auprès du président, mais je l'ai moi aussi soulevée auprès de mon homologue, la représentante américaine au Commerce. Mes collègues ont également soulevé la question auprès de leurs homologues.

Je signale aux députés que nous continuerons à travailler sur ce dossier pour défendre les intérêts de ces secteurs et des travailleurs. C'est ce que nous continuerons à faire, et j'ai hâte de collaborer avec mon collègue.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, les mesures prises par les États-Unis menacent sérieusement les emplois canadiens et la relance économique du Canada après la pandémie. Ces droits de douane injustes nuisent aux entreprises et aux travailleurs canadiens.

Le gouvernement doit adopter une position forte et claire face à l'administration Biden pour défendre l'industrie et les travailleurs canadiens. Les travailleurs du secteur du bois d'œuvre veulent savoir quel est le plan du premier ministre pour mettre fin à ce conflit. Quel est son plan pour mettre fin à ce conflit?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, nous continuerons de défendre ce secteur et ses travailleurs. J'ai discuté avec des travailleurs et des représentants de l'industrie forestière. Nous collaborons dans ce dossier et adoptons une approche Équipe Canada. Cette approche a déjà fait ses preuves lorsque nous parvenons à collaborer avec ceux qui sont directement touchés.

Nous continuerons de faire valoir nos droits et de travailler avec les Américains, ainsi qu'avec les différents secteurs du Canada, mais une chose est certaine: nous défendrons toujours les intérêts du Canada.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, il arrive que les leçons que nous n'aimons pas recevoir sont celles que nous retenons le mieux. Il y a plus de six ans, le député d'Abbotsford a négocié le dernier accord sur le bois d'œuvre du Canada.

Maintenant, à cause de l'inaction des libéraux, l'administration Biden a doublé les droits de douane et les travailleurs de ma circonscription, où des scieries ont fermé, se demandent quand le gouvernement libéral va leur présenter un processus étape par étape, un plan qui leur assurera qu'ils pourront conserver leur maison, avoir un emploi, protéger leur famille et subvenir à ses besoins. Quand allons-nous avoir...

Le Président: La ministre a la parole.

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, j'appuie tout à fait l'exhortation passionnée de mon collègue et député d'en face. Nous sommes nous aussi absolument déterminés à défendre le secteur et les travailleurs forestiers canadiens. Nous avons toujours dit que ces droits de douane sont injustes et injustifiés, que ce soit au groupe spécial sur l'ACEUM ou à l'OMC. Nous avons contesté ces droits de douane et le Canada a eu gain de cause dans ces contestations. Nous avons été jugés comme étant des partenaires commerciaux équitables. Nous continuerons de défendre les travailleurs et le secteur forestier.

* * *

● (1450)

LE LOGEMENT

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, après six années de gouvernement Trudeau, un Canadien sur trois n'a pas les moyens de s'acheter une maison. Dans ma circonscription, la plupart des nouveaux logements sont des appartements de luxe en copropriété. Avoir une maison ne devrait pas être un privilège à la portée des plus riches seulement. Il nous faut de vrais logements abordables et accessibles pour tous, et les Canadiens en ont besoin dès maintenant, pas dans cinq ou dix ans.

Le gouvernement va-t-il enfin s'engager à faire de l'offre de vrais logements abordables une priorité dans le cadre du prochain budget?

Le Président: Avant de donner la parole au ministre, je rappelle aux députés que les ministériels ou le gouvernement d'un ministériel doivent être désignés non pas par le nom du ministériel, mais par son titre ou le nom de sa circonscription.

Le ministre a la parole.

Questions orales

[Français]

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, chaque Canadien mérite un chez-soi sûr et abordable.

[Traduction]

Depuis mon entrée en fonction, nous avons répondu aux besoins en logement de 1 million de Canadiens. Dans le cadre du récent discours du Trône, nous avons annoncé un fonds de 4 milliards de dollars pour accélérer la construction de logements ainsi qu'un programme novateur de location avec option d'achat. Nous allons veiller à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens aient accès à un logement abordable en travaillant avec les municipalités pour accroître l'offre de logements et avec des organismes sans but lucratif pour faciliter l'acquisition de terrains et d'immeubles.

Nous avons travaillé avec l'ensemble de nos partenaires dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Nous savons qu'il reste du travail à faire, et nous sommes déterminés à en faire davantage.

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NDP): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, le nombre de sans-abri à Edmonton a doublé. Dans des circonscriptions comme la mienne, qui abrite l'une des plus grandes populations autochtones en milieu urbain du pays, la crise du logement est particulièrement éprouvante. Toutefois, les libéraux ont omis d'inclure une stratégie sur le logement « pour les Autochtones, par les Autochtones » dans le discours du Trône. Cela fait des années qu'ils promettent de corriger le problème, mais ils n'ont toujours pas joint le geste à la parole.

La ministre s'engagera-t-elle enfin à mettre en place une stratégie pour aider les Autochtones ayant désespérément besoin d'un logement abordable?

L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, puisque c'est mon premier discours de cette législature, je souhaite remercier les gens de Thunder Bay—Supérieur-Nord de m'avoir élue pour une troisième fois.

C'est avec un profond sentiment de responsabilité que j'assume le rôle de ministre des Services aux Autochtones. Tant de personnes autochtones habitent dans les collectivités que je représente, et je suis extrêmement fière d'occuper ce poste.

Le logement est certainement une priorité, et j'ai hâte de collaborer avec nos partenaires autochtones sur une stratégie dirigée par des Autochtones visant à améliorer la situation du logement pour tous les Canadiens, peu importe où ils vivent.

* * *

LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Mme Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le Président, la COVID-19 a exacerbé les réalités de la violence fondée sur le genre partout au pays. Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui sonne le début de 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre. C'est l'occasion de réfléchir et de renouveler notre engagement à en finir avec la violence contre les femmes, les jeunes filles et des personnes de toutes identités et expressions de genre.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse voudrait-elle bien nous tenir au courant de ce que fait le gouvernement en ce qui concerne la prévention de la violence fondée sur le genre?

L'hon. Marci Ien (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je veux remercier la députée d'Hamilton Mountain pour son travail et son militantisme.

Aujourd'hui, nous prenons le temps de nous souvenir de nos mères, de nos sœurs, de nos filles emportées par une violence insensée qu'on aurait pu empêcher. Personne ne devrait être victime de violence en raison de qui il ou elle est. Pourtant, trop de femmes, de jeunes et de personnes de toutes identités et expressions de genre en sont encore victimes. C'est une réalité terrifiante.

La violence fondée sur le genre ne doit pas être et ne sera pas tolérée au Canada. Nous avons mis en place la toute première stratégie fédérale pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Dans le budget de 2021, il est prévu d'octroyer 3 milliards de dollars sur cinq ans pour des initiatives de prévention. Je suis impatiente de...

Le Président: Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, pendant trois ans le premier ministre a dit aux Canadiens qu'il était impossible de fermer la brèche au chemin Roxham. Pourtant, pendant la pandémie, tout d'un coup, de façon miraculeuse, on a arrêté de laisser passer des migrants illégaux. Cela prouve aux Canadiens que cela peut se faire si on le veut.

Or, depuis dimanche, la frontière est rouverte aux migrants illégaux qui viennent des États-Unis: pourquoi?

● (1455)

[Traduction]

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis certain que le député comprend la nature exceptionnelle d'une pandémie qui n'arrive qu'une fois par siècle et des mesures exceptionnelles qu'il a fallu prendre pour éviter la propagation de la COVID-19, sauver des vies et assurer le bien-être des Canadiens et des collectivités du pays.

À mesure que la situation sanitaire évolue, il y a des obligations légales intérieures et internationales que nous allons respecter afin de traiter les demandeurs d'asile avec dignité et compassion et nous allons le faire en collaboration avec nos homologues de la province de Québec.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je comprends très bien. Dans toute l'histoire du Canada et des États-Unis, le Canada a toujours accueilli des immigrants, des gens qui fuyaient leur pays parce qu'il y avait de la misère ou une guerre.

Questions orales

Or, dans ce cas précis, on parle de gens qui partent des États-Unis et qui s'en viennent au Canada. En janvier 2017, le premier ministre, en réaction à Donald Trump, leur avait dit de venir chez nous. Or, c'est maintenant Joe Biden qui est président des États-Unis: y a-t-il encore des raisons de dire à des gens qui sont aux États-Unis de venir au Canada illégalement?

[Traduction]

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, le pays d'origine d'un demandeur d'asile ne change en rien les obligations légales du gouvernement fédéral, qu'il s'agisse d'obligations intérieures ou internationales. De plus, je trouve qu'on emploie un langage visant à instiller la peur et la division auprès des Canadiens et à inciter ces derniers à pointer du doigt les migrants qui se présentent à la frontière. Nous allons traiter les plus vulnérables de la planète avec compassion et respect et mettre en place un système juste fondé sur des règles afin de rendre des décisions équitables et finales dans le traitement des demandes.

* * *

LE TRAVAIL

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, partout au Canada, des secteurs sont aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre.

D'après un rapport de la BDC, 64 % des entreprises affirment que la difficulté à trouver des travailleurs vient limiter leur croissance. RBC a rapporté que plus d'un tiers des entreprises ont du mal à trouver des employés, ce qui se traduit par 870 000 postes vacants au Canada. Les entreprises ont besoin de travailleurs pour faire de l'argent.

Que fait la ministre pour remédier à ces pénuries de main-d'œuvre?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, certains secteurs au Canada ne parviennent effectivement pas à trouver des travailleurs au même rythme que leur croissance, ce qui témoigne sans contredit de la vigueur de notre économie. Voilà pourquoi, dans le cadre du budget de 2021, nous avons fait le plus gros investissement de l'histoire du Canada dans la formation des travailleurs afin de les aider à se perfectionner et de leur permettre ainsi de répondre aux besoins des employeurs.

Pour ce qui est de l'avenir, nous avons établi un plan en vue de remédier à ces pénuries de main-d'œuvre. À cet égard, nous comptons accueillir des travailleurs talentueux au Canada, garder les travailleurs expérimentés sur le marché du travail, augmenter la participation de Canadiens d'origines diverses dans les métiers spécialisés et répondre aux besoins particuliers des secteurs en évolution.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, j'ai écouté, lu et relu le discours du Trône de ce gouvernement libéral.

Malheureusement, il n'y a aucune mention de la pénurie de main-d'œuvre qui sévit partout au Québec et de façon très marquée dans ma région, Chaudière-Appalaches. C'est un vrai scandale, surtout après des élections pour absolument rien.

Le gouvernement s'engage-t-il à travailler avec les députés conservateurs du Québec pour trouver des solutions à la pénurie de main-d'œuvre pour nos entreprises québécoises?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons bien que certains secteurs ne parviennent pas à trouver de travailleurs.

Nous avons un plan afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre: en accueillant des travailleurs talentueux au Canada, en gardant les travailleurs expérimentés dans la population active, en augmentant...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je suis désolé de devoir interrompre la ministre, mais je n'arrive pas à l'entendre.

Je demanderais à la ministre de recommencer son intervention pour que je puisse comprendre tout ce qu'elle dit.

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le Président, nous comprenons très bien que certains secteurs ne parviennent pas à trouver de travailleurs.

Nous avons un plan afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre: en accueillant des travailleurs talentueux au Canada, en gardant les travailleurs expérimentés dans la population active, en augmentant la participation des Canadiens dans les métiers spécialisés et en répondant aux besoins particuliers des secteurs en évolution.

* * *

● (1500)

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, il était déjà inacceptable que les États-Unis imposent des tarifs sur notre bois d'œuvre. Maintenant, Washington se moque carrément de nous en augmentant ses tarifs injustifiés du simple au double.

Ottawa devait obtenir des États-Unis l'élimination complète des tarifs. Tenons-nous bien, c'est le contraire qui s'est produit: Washington les a doublés.

C'est d'autant plus révoltant qu'on sait que la forêt québécoise est un partenaire commercial exemplaire et que les États-Unis n'ont aucune cause contre nos producteurs.

Que fait le gouvernement pour défendre la forêt québécoise? Réalise-t-il qu'il ne peut pas se laisser intimider de la sorte?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Il s'agit d'un secteur très important pour le Canada et les Québécois. Je tiens à le rassurer, à garantir aux travailleurs forestiers et aux acteurs de l'industrie forestière que nous allons continuer de défendre leurs intérêts. Ces tarifs sont injustifiés et injustes. De plus, ils nuisent aux travailleurs des deux côtés de la frontière. J'ai discuté de la situation avec mon homologue.

Nous allons continuer de défendre l'industrie forestière canadienne et nous allons poursuivre notre travail en ce sens.

Questions orales

[Français]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, comme j'ai tout à fait raison, je vais poursuivre. J'espère que j'aurai de nouveau tout à fait raison.

Ce qui se passe aux États-Unis est très inquiétant. Ottawa devait faire abolir les tarifs sur le bois d'œuvre; Washington réplique en les doublant. Ottawa devait militer pour des exemptions face au protectionnisme pour le transport électrique; Washington répond en rajoutant une nouvelle couche de protectionnisme.

En une semaine, notre principal partenaire économique s'est comporté deux fois en adversaire. Avant, on disait que c'était la faute de Trump. Aujourd'hui, alors que nous sommes avec Biden, à qui est la faute?

Je me demande si le problème n'est pas le gouvernement libéral.

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais répondre à l'autre question du député en ce qui concerne les véhicules électriques. Ce sujet a été l'une de nos principales priorités lors de nos pourparlers avec Washington la semaine dernière. Le premier ministre a soulevé ces questions, tout comme la vice-première ministre, moi-même et d'autres collègues.

Nous allons continuer de rechercher des solutions qui sont bonnes pour les Canadiens. Qu'il s'agisse du dossier des véhicules électriques ou de celui sur le bois d'œuvre, nous allons être là à chaque étape. Nous allons déployer les efforts requis pour trouver des solutions acceptables pour le Canada, notre industrie et nos travailleurs.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, en octobre, Pollara Strategic Insights a produit un rapport sur le racisme systémique au sein d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, IRCC. Le rapport souligne les moqueries visant des employés racisés, l'utilisation du mot « ghetto » pour désigner un service reconnu pour avoir beaucoup d'employés d'ethnies différentes et des références à certaines nations africaines comme « les 30 nations corrompues ».

Comment peut-on avoir confiance dans le nouveau ministre de l'Immigration pour résoudre les problèmes de racisme à IRCC et dans son milieu de travail toxique lorsqu'il n'a même pas pu dénoncer le premier ministre pour s'être peint le visage en noir pour un costume raciste?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, dans un dossier aussi important que la lutte contre le racisme systémique dans la fonction publique, nous devons veiller à nous comporter comme des adultes lorsque nous avons des conversations. Je remercie le député de la conversation très responsable que nous avons pu avoir il y a quelques heures et qui n'était pas nécessairement structurée de la même manière.

La réalité est que le racisme systémique constitue une menace réelle non seulement pour les victimes qui en font l'objet, mais aus-

si pour la capacité du gouvernement de fonctionner à son plein potentiel. J'ai l'intention de donner suite aux plans d'IRCC de mettre en place un groupe de travail anti-racisme. Je m'assurerai qu'on ne cherche pas à nous jeter de la poudre aux yeux, mais à fournir un lieu de travail sûr et efficace pour tous.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, en tant que nouvelle mère, je sais à quel point la venue d'un bébé peut coûter cher. Le prix de beaucoup d'articles, comme les couches, monte en flèche sous le gouvernement libéral.

L'inflation ne cesse de s'aggraver et de faire augmenter le coût de la vie, de l'essence, de l'épicerie et de tout le reste. Quand le premier ministre se rendra-t-il compte qu'il y a une crise d'inflation? Quand aidera-t-il les nombreuses familles qui en arrachent à l'heure actuelle?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à féliciter ma nouvelle collègue de son nouveau statut de mère. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec elle afin de rendre la vie plus abordable pour les familles.

En fait, c'est avec grand plaisir que j'informe la Chambre qu'il y a une semaine, nous étions en Alberta pour annoncer les services de garderie à 10 \$ par jour. Non seulement nous nous efforçons de rendre la vie plus abordable pour les familles dans la circonscription de la députée, mais ces familles verront les frais réduits de 50 % à compter du 1^{er} janvier. Luttons contre l'inflation et défendons les intérêts des familles.

● (1505)

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, les libéraux promettent un système universel de services de garde depuis l'époque où je fréquentais l'école primaire. On me pardonnera de ne pas nécessairement faire confiance au gouvernement libéral.

Le coût des produits de la vie quotidienne, comme les couches et le lait maternisé, est à la hausse. L'abordabilité des services de garde d'enfants constitue une priorité pour de nombreuses familles de travailleurs, tout comme de nourrir leurs enfants et de chauffer leur logement.

Le premier ministre admettra-t-il au moins que ces hausses de coût faramineuses sont causées par les politiques de votre gouvernement?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner qu'à compter du 1^{er} janvier, une entente conclue entre la province de l'Alberta, le premier ministre Kenney et le gouvernement du Canada permettra de réduire de moitié les frais que les familles albertaines doivent assumer.

Cela représente une somme supplémentaire de 600 \$ à 700 \$ par mois dont certaines familles albertaines pourront bénéficier. Cette somme pourra changer les choses et permettre à ces familles de procurer à leurs enfants ce dont ils ont besoin maintenant et pour l'avenir.

Questions orales

Le Président: Je veux rappeler aux députés que lorsqu'ils posent des questions ou y répondent, ils doivent le faire par l'entremise de la présidence, et non à la présidence. Je vous assure que je n'ai aucun gouvernement.

[Français]

Je cède la parole à l'honorable député d'Acadie—Bathurst.

* * *

LES MESURES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, les secteurs du tourisme, des arts et de la culture, ainsi que de l'hébergement sont des moteurs économiques essentiels dans ma circonscription, Acadie-Bathurst. Ils créent des milliers d'emplois et contribuent à l'économie locale. Ils permettent aussi à des gens de tout le pays et du monde entier de voir pourquoi moi et tant d'autres sommes fiers d'y vivre.

Cependant, la pandémie de la COVID-19 a été particulièrement difficile pour ces secteurs. C'est pourquoi le travail qu'a fait notre gouvernement pour les maintenir à flot a été si essentiel pour ceux qui y travaillent.

La ministre des Finances peut-elle nous parler du soutien continu que nous offrons à ces secteurs de ma circonscription et de partout au pays?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'Acadie—Bathurst de son travail et de son excellente question.

Grâce au travail acharné de tous les Canadiens et les Canadiennes, nous sommes en route vers d'une relance économique, mais certaines régions du pays ont encore besoin d'un soutien ciblé. C'est pourquoi nous proposons le nouveau programme de relance pour le tourisme et l'accueil qui offre un soutien aux hôtels, aux organisateurs de voyages, aux agences de voyages et aux restaurants, par l'entremise de programmes de subvention salariale et de subvention pour le loyer.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la ministre des Finances de sa volte-face d'aujourd'hui. En effet, elle avait d'abord déclaré que la déflation représentait un plus grand danger que l'inflation pour le Canada. Maintenant que le taux d'inflation du Canada arrive au deuxième rang parmi les pays du G7, qu'il est plus élevé que celui de la zone euro et de la plupart de nos concurrents, et que l'inflation dans le secteur canadien du logement arrive au second rang dans le monde entier, elle a reconnu que nous subissons une crise inflationniste. Je la félicite de l'avoir enfin compris.

Admettra-t-elle que cette inflation est, en réalité, un problème d'origine nationale?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je sais que les Canadiens comprennent que l'inflation est un phénomène mondial, et voici quelques chiffres pour le prouver. En octobre, le taux d'inflation s'est élevé à 4,7 % au Canada. Aux États-Unis, il a atteint

6,2 %. Il a été de 6,2 % au Mexique et de 4,9 % en Nouvelle-Zélande. Le taux moyen est de 4,6 % parmi les pays du G20 et de 4,6 % au sein de l'OCDE. C'est donc un grave problème mondial et non un problème propre au Canada.

• (1510)

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, regardons la situation de plus près. Les terres ne relèvent pas d'une chaîne d'approvisionnement mondiale. Elles ont été façonnées par des facteurs géologiques il y a des millions et des millions d'années. Pourtant, le prix des terres au Canada a augmenté de 20 % en un an, le deuxième taux d'inflation immobilière le plus élevé sur la planète. Il est supérieur à celui de tous les autres pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande. C'est vraiment la ministre des Finances qui a donné le coup d'envoi à ce phénomène, lorsqu'elle a commencé à inonder les marchés d'argent ayant peu de valeur et à gonfler les prix.

N'est-ce pas un problème d'origine canadienne?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ne veulent peut-être pas m'entendre parler d'inflation, mais je soupçonne qu'ils lisent le *National Post*, permettez-moi donc de citer l'un de ses chroniqueurs qui a dit cette semaine que « l'inflation est [...] un phénomène mondial. Elle est influencée par des facteurs externes comme les problèmes d'approvisionnement et le rendement des obligations à l'échelle mondiale. »

Par ailleurs, le *National Post* n'a pas été impressionné par les frasques du député de Carleton, en disant qu'il a bondi « de son coin pour mener la charge en gesticulant ». Je suppose que ce sera la conclusion de la plupart des Canadiens, y compris les lecteurs conservateurs du *National Post*.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, il serait impossible d'écouter ce qu'elle a à dire au sujet de l'inflation, parce que, avant aujourd'hui, elle n'avait même pas utilisé le mot. Elle a laissé entendre qu'il y aurait déflation. Pour ce qui est des affirmations de ses amis des médias libéraux, elles sont réfutées par le fait que, partout dans le monde, des pays affichent un taux d'inflation inférieur à celui du Canada, dont cinq des six autres pays du G7, et que, en matière de logement, tous les pays dans le monde affichent un taux d'inflation inférieur à celui du Canada, sauf un.

Étant donné que nous nous portons beaucoup plus mal que nos concurrents, va-t-elle enfin admettre que le problème est d'origine nationale?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais aborder une des affirmations faites par les députés du parti d'en face, à savoir que nos dépenses pendant la récession liée à la COVID auraient été inappropriées. Je leur demanderais d'être honnêtes avec la population canadienne et je leur demanderais de dire à la population canadienne s'ils croient vraiment que les confinements pour lutter contre la COVID auraient dû s'accompagner de mesures d'austérité. La population canadienne sait que l'appuyer pendant la récession liée à la COVID était la chose à faire et elle sait qu'elle ne doit pas compter sur les conservateurs en temps de crise.

*Recours au Règlement***LES SERVICES DE GARDE**

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que l'accès à des services de garde abordables ne constitue pas un luxe, mais bien une nécessité. C'est aussi un élément essentiel pour une relance économique solide. À Brampton, les parents attendent avec impatience que nous passions à l'action pour améliorer nos systèmes d'éducation préscolaire et de garde d'enfants.

La ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social pourrait-elle faire le point sur le travail accompli par le gouvernement pour veiller à ce que des systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et accessibles soient mis en place partout au Canada?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, l'accès à des services de garde abordables, de qualité et inclusifs est bon pour les enfants, pour les parents et pour notre économie. Soixante pour cent des enfants au Canada sont maintenant couverts par des ententes provinciales conclues avec le gouvernement fédéral, ententes qui prévoient des services de garde à 10 \$ par jour au cours des cinq prochaines années. Ainsi, dans neuf provinces et territoires, les parents verront leurs frais de garde réduits de moitié l'an prochain. J'ai hâte d'ajouter bientôt l'Ontario à cette liste afin que les parents de Brampton et de partout en Ontario puissent, eux aussi, profiter de cet investissement fédéral porteur de transformation.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, des policiers militarisés ont une fois de plus fait une descente sur le territoire des Wet'suwet'en. Le monde entier a vu des femmes autochtones non armées se faire arrêter sous la menace d'une arme à feu. Des dizaines de dirigeants autochtones m'ont dit être horrifiés par ce qui s'est produit.

Voici ma question pour le ministre responsable de la GRC: les événements du 19 novembre reflètent-ils sa vision de la façon dont le Canada devrait interagir avec les Autochtones sur leurs terres et, dans la négative, que fera-t-il pour examiner le comportement de la GRC?

• (1515)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné au début de la semaine, nous avons exprimé des préoccupations concernant la façon dont l'opération a été menée sur le territoire des Wet'suwet'en. J'ai indiqué que nous allions continuer de surveiller l'affaire de très près.

Bien sûr, comme les députés le savent, les élus ne dirigent pas ce genre d'opérations et ils n'ont pas non plus à se prononcer sur le bien-fondé d'une affaire en particulier. Ce rôle appartient aux tribunaux. Toutefois, notre travail est de nous assurer que les valeurs et les principes qui sous-tendent les responsabilités de la GRC et ce genre d'opérations concordent. C'est ce que nous ferons.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la COP26 a fini en queue de poisson; la cible de 1,5 degré Celsius est peut-être encore atteignable, mais nous de-

vons tous en faire plus à l'échelle mondiale. Cela veut dire que, au Canada, les plans qui ont été mis en place doivent être crédibles; ils doivent donner des résultats.

En plus de faire état de 30 années d'échec climatique, le rapport d'aujourd'hui du commissaire à l'environnement et au développement durable met l'accent sur un nouveau programme appelé Fonds de réduction des émissions, qui a entraîné des dépenses de 70 millions de dollars et pour lequel le vérificateur général ne peut dire s'il a permis d'éliminer ne serait-ce qu'une tonne de carbone.

Le ministre peut-il faire le point sur la façon dont ce programme peut être rectifié?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes heureux du rapport du commissaire; mes fonctionnaires en examinent actuellement les recommandations. Si nous sommes d'accord sur un certain nombre des observations du commissaire au sujet des programmes en place, on ne doit pas oublier que le programme en question était une mesure temporaire de réponse à la COVID et qu'il visait deux objectifs: soutenir l'emploi pour les travailleurs et les communautés au moment où les prix de l'énergie étaient à leur plus bas et assurer une action constante à l'égard de la pollution par le méthane en temps de crise économique. Le programme a été efficace à l'égard de ces deux éléments, mais le pire de la COVID est maintenant derrière nous, et les perspectives économiques du secteur pétrolier et gazier se sont assurément améliorées. Nous travaillons maintenant à évaluer l'avenir de ce programme et les fonds restants.

[Français]

Le Président: L'honorable député de Berthier—Maskinongé invoque le Règlement.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, vous avez fait plusieurs rappels à l'ordre pendant la période des questions orales et je vous en remercie. J'aimerais cependant insister en début de législature sur une situation déjà survenue lors de la précédente législature et dont j'espère qu'elle ne deviendra pas une tradition: le chahut durant les déclarations que les députés font en vertu de l'article 31 du Règlement.

Les députés, élus par la population, ont chacun le plein droit, autant que n'importe qui, de faire ici leurs déclarations dans une ambiance le moins possible calme. Si les gens ne veulent pas écouter, je peux le comprendre. Par contre, ces gens ne devraient pas, comme c'était le cas aujourd'hui pendant ma déclaration, tenir des discussions dont le volume est si fort que j'ai peine à me concentrer: une chance que je suis bon, parce que c'était très difficile!

Monsieur le Président, j'aimerais que vous fassiez un rappel à la Chambre et que l'on soit plus vigilant sur cette question à l'avenir.

Le Président: J'aimerais remercier l'honorable député.

Puisque nous sommes dans une enceinte où il se tient des débats, afin que tout le monde puisse entendre la personne qui parle, je demanderais aux gens qui tiennent actuellement des discussions à la Chambre de bien vouloir aller dans les couloirs ou dans l'entrée.

[Traduction]

Mme Niki Ashton: Monsieur le Président, il y a eu des consultations entre les partis et j'ose espérer que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Étant donné que demain est la Journée pour faire payer Amazon et qu'Amazon, malgré des profits record réalisés grâce à la pandémie, ne paie pas sa juste part d'impôts, qu'elle a manifestement un bilan antisindical, y compris au Canada, où les travailleurs qui essayaient de se syndiquer ont été confrontés à des représailles, qu'elle a des pratiques environnementales lamentables, notamment une empreinte carbone qui équivaut à celle de certains pays, je propose que la Chambre demande au gouvernement de cesser de favoriser les ultrariches en refusant de faire payer suffisamment d'impôts à Amazon, tout en lui accordant de généreux contrats gouvernementaux. Il est temps de faire payer Amazon.

• (1520)

Le Président: La députée a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de revenir à la vérité grâce à cette habitude que nous avons, le jeudi, de permettre aux deux leaders à la Chambre des communes de se poser une question.

[Français]

Permettez-moi officiellement de vous féliciter de votre élection, monsieur le Président. Nous avons démontré au cours des quatre derniers jours que le Parlement travaille bien.

Pour les jours qui viennent, que nous réserve le gouvernement comme travail parlementaire? C'est la question que j'adresse à mon vis-à-vis, l'honorable leader du gouvernement à la Chambre.

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est une excellente question. J'adore les questions, particulièrement celle du jeudi.

Je peux dire que nous entamons demain le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19, qui a été déposé hier par le premier ministre et la vice-première ministre et ministre des Finances.

[Traduction]

Lundi prochain, nous reprendrons le débat sur la loi relative aux mesures économiques pour répondre à la COVID-19. Mardi, mercredi et jeudi, nous allons débattre de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Ordres émanant du gouvernement

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

ORDRE RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DE SES COMITÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

Le Président: Il reste trois minutes de temps de parole du député de Kings—Hants.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, nous avons parlé des possibilités qu'ont eues durant la législature précédente les députés élus en 2019. Une possibilité qui ne s'est pas concrétisée pour moi à l'époque a été de prononcer un discours complet. J'ai manqué de temps juste avant que nous passions aux déclarations des députés, alors je vais essayer de reprendre là où je me suis arrêté.

J'expliquais qu'en tant que président du caucus rural du parti au pouvoir, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec mes collègues. J'ai fait mention de la ministre du Revenu national et des difficultés qu'elle éprouve pour se rendre à Ottawa parce que les vols sont moins nombreux. Je fais un lien avec les dispositions de la motion à l'étude en ce moment, qui nous permet d'examiner certains votes et de faire en sorte qu'ils aient lieu à certains moments de la semaine. C'est responsable, c'est équitable pour les députés des régions éloignées du pays qui sont trop loin pour venir à la Chambre en voiture. Bref, c'est une mesure raisonnable.

Je tiens également à mentionner à mes collègues qui ont exprimé certaines inquiétudes au sujet de la motion que son application est limitée dans le temps. Comme je l'ai dit, nous sommes en plein milieu d'une pandémie. Je regarde autour de moi et je vois des gens qui portent des masques. Nous savons que la COVID est toujours présente, mais la motion ne va pas s'appliquer indéfiniment. Elle cessera d'avoir effet le 23 juin, je crois. Je n'ai pas le texte sous les yeux, mais c'est juin 2022. C'est une motion raisonnable pour nous permettre de poursuivre les débats.

Certains de mes collègues n'étaient peut-être pas présents à la Chambre avant la période des questions, mais j'ai mentionné que j'avais l'intention d'être présent. Cependant, je veux m'assurer que tous mes collègues et moi-même avons la possibilité d'exercer notre privilège parlementaire dans l'éventualité où l'un d'entre nous ou l'un de nos proches contracterait la COVID. Le fait que le député de Beauce soit actuellement atteint de la COVID-19 est un excellent exemple. Je veux m'assurer que son privilège est protégé à la Chambre, et je ne comprends pas du tout pourquoi il y a une telle opposition à l'égard de la motion qui a été présentée.

Je vais en rester là. Je serai heureux de répondre aux questions éventuelles de mes collègues.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Madame la Présidente, je respecte vraiment ce que dit le député et j'en comprends l'importance. Je sais que bon nombre de mes collègues ont proposé l'option du pairage, pour faire en sorte que, si le vote d'une personne ne peut être compté, nous puissions recourir au pairage ou à une mesure de ce genre. De nombreuses options ont été proposées.

J'ai participé à un Parlement hybride. J'ai siégé au comité de la procédure et des affaires de la Chambre, où nous avons eu énormément de problèmes d'interprétation. Nous comprenons qu'il y a eu des problèmes de santé.

Ordres émanant du gouvernement

Je me demande pourquoi le député ne demande pas pourquoi nous ne devrions pas effectuer des tests à l'entrée. Pourquoi n'y a-t-il pas d'autres options que d'avoir un Parlement hybride?

• (1525)

M. Kody Blois: Madame la Présidente, nous savons que les tests de dépistage font partie de la réponse à la COVID-19, mais ils ne suffisent pas toujours à établir où la maladie est présente.

La députée a parlé du Parlement hybride. Une fois encore, j'oserais dire que la majorité des députés, voire tous, préfèrent être ici, mais nous sommes encore en pleine pandémie. Nous devons prendre des dispositions pour les députés de sorte qu'ils puissent participer aux travaux s'ils contractent la COVID-19.

La députée a cité le pairage. Je ne voudrais pas retirer à qui que ce soit la capacité de se présenter à la Chambre, s'il décide de le faire, parce que j'ai contracté la COVID-19, puis le pousser ensuite à demander à un député de l'opposition officielle ou de l'un des autres partis de ne pas se présenter à la Chambre. J'aimerais plutôt avoir la capacité de participer à partir de la Nouvelle-Écosse. Je le dis avec regret, car je préférerais être sur place, mais je veux quand même avoir l'occasion de faire entendre la voix de mes électeurs à la Chambre.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, on l'a vu dans le discours du Trône, on a un gouvernement qui parle, mais qui n'agit pas. On a un gouvernement qui parle de science, mais qui n'agit pas conformément à celle-ci.

Peut-on m'expliquer pourquoi la Ville de Montréal, l'Assemblée nationale du Québec, la Ville de Toronto et la Ville de Winnipeg peuvent offrir à leurs citoyens des législatures et des municipalités qui fonctionnent tandis qu'ici, à Ottawa, ce serait impossible?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'en face de sa question.

Les exemples qui sont illustrés sont locaux: la municipalité de Montréal, le gouvernement du Québec ainsi que les autres administrations locales. Ici, il s'agit du Parlement du Canada, de personnes de partout au pays, de députés des quatre coins de notre pays. Je pense que c'est à l'avantage des députés d'avoir la possibilité de participer de façon virtuelle quand cela est nécessaire.

[Traduction]

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, puisque c'est la première fois que j'interviens à la Chambre, je veux remercier les résidents de ma circonscription de m'avoir confié un second mandat.

J'aimerais poser au député d'en face quelques questions auxquelles on peut répondre par « oui » ou par « non ». Je suis convaincu qu'il y répondra, contrairement à son collègue de Winnipeg-Nord. D'abord, dirait-il qu'il serait préférable de modérer les beaux discours à la Chambre, oui ou non? Ensuite, conviendrait-il qu'il est beaucoup plus facile de tisser des liens en personne que durant des séances hybrides?

Pour finir, je veux faire un commentaire. Je suggérerais au député d'avoir une conversation avec son collègue de Winnipeg-Nord, qui a parlé de prolonger la portée de la motion au-delà de la fin des travaux en juin durant le débat d'hier.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je veux féliciter le député d'en face de sa réélection au Parlement. J'ai pris des notes et, bien

entendu, il est préférable de participer en personne. En tant que nouveau député, j'ai eu l'impression de ne pas pouvoir participer pleinement aux travaux en raison de la pandémie de COVID. Je me sentais parfois isolé à la maison.

En ce qui concerne la facilité de tisser des liens, je suis d'accord. D'ailleurs, j'ai tissé beaucoup de liens avec des députés d'en face au cours de la dernière session, surtout au comité de l'agriculture et à celui des comptes publics.

Je continuerai de participer en personne aux travaux, mais je tiens à m'assurer que les députés pourront continuer à exercer leurs privilèges au cas où ils seraient exposés à la COVID-19 ou que leur conjoint ou un membre de leur famille devrait s'isoler. Ils doivent pouvoir conserver leurs privilèges. Nous pouvons conserver le décorum et poursuivre nos relations respectueuses tout en préservant les privilèges des députés, au besoin.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Madame la Présidente, c'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole durant cette 44^e législature pour représenter une fois de plus les formidables habitants de Sackville—Preston—Chezzetcook. Une circonscription de la Nouvelle-Écosse, naturellement. Je veux remercier ces gens de m'avoir élu une troisième fois et de me donner le privilège de continuer à les représenter, à parler en leur nom et à défendre leurs intérêts et ceux de toutes les collectivités de ma circonscription.

Je veux également remercier les bénévoles de ma circonscription qui sont venus appuyer le processus démocratique et travailler à transmettre le message des Canadiens pendant une campagne électorale, ce qui est très important. Nous nous sommes engagés à faire ce qu'il faut pour y donner suite. C'est vraiment important.

Finalement, je veux remercier ma famille, parce que nous savons tous que lorsque quelqu'un se présente comme candidat à une élection, toute la famille est mise à contribution. C'est un défi, mais c'est une expérience agréable, et je m'y prêterais à nouveau, peut-être.

• (1530)

[Français]

Je suis très content d'exprimer mes opinions sur la motion qui est devant nous aujourd'hui, visant à reconstituer le Parlement hybride, plus particulièrement sur les questions de société que sont la vie professionnelle et la vie privée.

De plus en plus d'études démontrent qu'un environnement de travail flexible présente beaucoup d'avantages. Cela permet par exemple de réduire le stress et d'augmenter la satisfaction au travail, ainsi que d'accroître la productivité, une considération très importante.

Les Canadiens et les Canadiennes continuent de développer cet équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Je crois que la COVID-19 a démontré de façon manifeste que l'on pouvait être très productif et réussir dans le cadre de ce système.

Un récent sondage sur le Canada effectué par l'Organisation de coopération et de développement économiques indiquait que les décideurs devraient se pencher sur une meilleure mise en œuvre de politiques qui aideraient le Canada à bâtir une société résiliente et saine après cette pandémie.

C'est aussi pourquoi nous nous sommes engagés au cours de la campagne électorale à apporter des modifications au Code canadien du travail au nom de certains principes très importants. Nous voulons ainsi renforcer les dispositions du Code pour mieux soutenir les femmes qui doivent être temporairement affectées à d'autres fonctions pendant leur grossesse, inclure la santé mentale dans les normes de santé et de sécurité au travail, exiger des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives contre le stress et les risques de blessures au travail, fournir à tous les travailleurs sous réglementation fédérale 10 jours de congé de maladie payés, et travailler avec les employeurs sous réglementation fédérale et les groupes représentant les travailleurs pour élaborer une politique sur le droit de se déconnecter, permettant ainsi aux travailleurs de décrocher sans avoir à s'inquiéter pour leur sécurité d'emploi.

Depuis mars 2020, la pandémie nous a forcés à changer notre façon de travailler et, jusqu'à un certain point, à la réinventer. Un nombre sans précédent d'employeurs canadiens ont dû s'adapter et faire montre de plus de flexibilité lors des 20 derniers mois. Ainsi, le télétravail et l'école virtuelle ont amené des changements énormes, avec beaucoup d'effets positifs. Il y a longtemps que l'école virtuelle existe et la pandémie a beaucoup aidé à faire progresser cette programmation virtuelle essentielle.

Malgré les nombreux bienfaits du télétravail, la fermeture d'écoles et de garderies en milieu scolaire a créé un stress supplémentaire pour beaucoup de nos parents. C'est pour cela que notre gouvernement croit fortement au droit de se déconnecter. Nous faisons tout ce qui est possible pour gérer la pandémie et accepter que le retour à la normale nécessite un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

L'Administration de la Chambre des communes a également fait preuve de beaucoup de créativité et d'adaptabilité. De façon exceptionnelle, elle a pu livrer un Parlement hybride en très peu de temps. Pendant 150 ans, nous n'avions pas d'autre façon de voter que d'être présents à la Chambre. Tout à coup, grâce au travail exceptionnel de l'Administration de la Chambre des communes, nous avons réussi et nous allons en profiter pour les années à venir. C'est cela, apprendre et tirer profit des circonstances opportunes découlant de situations difficiles.

La motion que nous débattons aujourd'hui est très similaire à celle dont nous avons discuté lors de la dernière législature. Il est vrai que le taux de vaccination a augmenté, que le vaccin Pfizer a été approuvé pour les enfants de 5 à 11 ans et que la troisième dose est disponible. Cependant, la situation reste difficile et le nombre des cas augmente à cause de la saison, puisque l'hiver approche. On voit déjà ces chiffres augmenter partout au Canada et c'est pour cette raison que nous devons trouver des moyens de fonctionner.

Ce qui est très important, c'est que l'on puisse travailler. Que ce soit depuis cet édifice ou d'ailleurs, nous devons pouvoir travailler. Que l'on vote d'ici à la Chambre ou d'ailleurs, nous devons pouvoir voter et représenter nos concitoyens et nos concitoyennes. Si nous nous trouvons chez nous une journée supplémentaire pour participer à une activité importante dans notre communauté, c'est à l'avantage de nos concitoyens. C'est notre travail, nous l'avons fait et nous allons continuer à le faire à l'avenir.

• (1535)

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Après l'avoir écouté, je me demande s'il veut vraiment que le modèle hybride devienne la coutume; est-ce vraiment cela? Notre rôle, la raison pour

Ordres émanant du gouvernement

laquelle nous sommes élus, c'est de se retrouver à Ottawa pour pouvoir débattre et légiférer. C'est pour cela que les citoyens de Shefford m'ont élue.

D'Ailleurs, voici une petite anecdote: mardi soir j'étais au Centre Bell. Je suis allée voir le spectacle de Genesis. Nous étions des milliers de personnes. J'ai montré mon passeport vaccinal, je me suis lavé les mains, j'ai porté mon masque. Jamais je n'ai eu un sentiment d'insécurité. Si le gouvernement du Québec permet à des milliers de personnes de se rassembler avec des mesures sanitaires sécuritaires, mon collègue peut-il m'expliquer pourquoi nous, ici, nous ne pouvons pas?

Est-ce qu'un spectacle de Genesis est plus important que notre rôle de parlementaires?

M. Darrell Samson: Madame la Présidente, j'apprécie les commentaires de ma collègue et je veux certainement la féliciter pour sa réélection.

Il n'y a absolument rien dans cette motion qui dit qu'elle ne peut pas venir si elle veut. Elle a le droit de venir ici tous les jours. Ce qui est important, c'est qu'elle puisse faire son travail ici quand elle doit être ici, et s'il y a quelque chose de très important dans sa circonscription qui la concerne, cela lui permet d'être là pour faire avancer les projets importants pour ses citoyens. Elle ne perdra pas le droit de voter.

Une fois, j'ai dû quitter la Chambre pour 36 heures puisque ma femme subissait une opération. J'ai manqué 22 votes parce que c'était un marathon de votes. Est-ce que c'est correct? Est-ce que j'avais le droit démocratique de voter? Est-ce que je représentais mon peuple? Non.

Avec le modèle proposé, nous allons pouvoir le faire.

[Traduction]

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, c'est intéressant de voir que mes collègues d'en face continuent de parler de la science. Je ne suis pas certain du nombre de scientifiques qu'il peut y avoir dans leurs rangs, mais c'est une tout autre question.

Il est important de se pencher là-dessus. Nous ne l'avons jamais fait auparavant, à part l'an dernier. Combien de personnes savent réellement si cette façon de faire fonctionne? Est-ce efficace? Avons-nous vraiment étudié la question? Non. C'est une honte qu'après quelque 150 ans de travaux du Parlement du Canada, nous permettions aux gens d'en face de contrôler la destinée de la démocratie au Canada sans aucune étude et les laissions dire que ces séances parlementaires hybrides vont se poursuivre éternellement.

Quand allons-nous examiner les données scientifiques dont tous les libéraux continuent de parler?

M. Darrell Samson: Madame la Présidente, je veux féliciter mon collègue de la Nouvelle-Écosse pour son élection à la Chambre des communes. Comme il le sait, nous représentons des personnes et des collectivités. Nous avons la responsabilité de les appuyer, peu importe l'endroit où nous vivons. Je le félicite d'être ici.

Ordres émanant du gouvernement

Je sais que mon pauvre collègue n'était pas ici au cours des six dernières années, lorsque le parti d'en face refusait d'écouter la science. Même aujourd'hui, il refuse encore d'écouter la science. Nous ne l'avons pas fait au cours des 150 premières années, certes, mais cela ne veut pas dire pour autant que la science n'a pas de valeur et que nous ne pouvons pas nous en servir. Voilà ce qui est très important. Voilà une occasion dont nous pouvons nous servir pour nous acquitter encore mieux de notre travail.

• (1540)

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, je remercie le député de son discours.

Quelque chose m'a accroché l'oreille. Je suis whip, j'ai participé à la création du Parlement hybride et je vais dire bien franchement que c'est un outil temporaire utilisé pour passer à travers une pandémie. Ce que j'entends, c'est que le télétravail commence à être à la mode, que c'est flexible et tout cela.

Est-ce que j'entends que le gouvernement veut changer le fonctionnement du Parlement? Qu'il veut donner une autre couleur au Parlement comme cela sur une motion? On ne change pas une histoire. Le télétravail est utile, mais les parlementaires sont élus pour siéger ici à la Chambre.

M. Darrell Samson: Madame la Présidente, à nouveau je veux remercier ma collègue de sa question et de ses commentaires.

Elle doit comprendre que la motion à l'étude ne dit pas que c'est pour l'éternité; je n'ai pas lu cela. J'ai lu, comme mon collègue l'a dit tantôt, que c'est jusqu'au 23 juin 2022. Voilà ce que stipule la motion qui est sur la table et le discours que j'ai donné reflète cette motion.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, d'entrée de jeu, j'aimerais vous annoncer que j'entends partager mon temps de parole avec ma délicieuse collègue de Laurentides—Labelle. Je me permets au passage de lui souhaiter à nouveau un très joyeux anniversaire. Elle célébrait hier ses 23 ans. Je souhaite donc encore un joyeux anniversaire à ma collègue.

Vous ne m'en voudrez pas non plus, madame la Présidente, de prendre à mon tour l'occasion de saluer les gens qui m'ont soutenu durant la campagne qu'on a connue cet automne. Je pense aux membres de la famille qui, par la force des choses, deviennent nos plus fervents bénévoles et nos plus fervents admirateurs. Je pense à nos équipes qui nous entourent et on pense surtout aux électeurs qui nous ont donné leur confiance. Comme on le sait, des fois, on peut se dire que la première fois est peut-être un accident, mais je peux confirmer que la deuxième fois est une marque de confiance qu'on apprécie d'autant plus.

Mes remerciements à tous les bénévoles qui ont travaillé à ma campagne, je ne les vois pas seulement comme des remerciements, mais aussi comme un prélude à ce dont je vais discuter à l'instant, parce que cette équipe a été sur le pied de guerre pendant des mois pour préparer une élection qui allait venir, on ne savait trop quand. C'est toujours ce qui se passe dans un gouvernement minoritaire. Ils ont aussi été appelés à se réinventer, selon le terme un peu galvaudé qu'on a entendu pendant la pandémie.

Nous nous sommes aussi demandé pourquoi on tenait une élection en temps de pandémie, justement. Au Parlement, nous avions même voté une motion rappelant que c'était irresponsable de tenir une élection en temps de pandémie, mais visiblement cela n'a pas

semblé déranger tant que cela le gouvernement qui a malgré tout déclenché une.

On peut d'ailleurs se demander ce qui a tant changé entre le moment de l'élection, alors que c'était correct de se promener d'une province à l'autre et que les frontières n'étaient par ailleurs pas fermées et maintenant? Qu'est-ce qui a tant changé qui justifie maintenant qu'on adopte un mode de parlement hybride?

À ma connaissance, il y a même eu une certaine amélioration et, dans certains cas, du décloisonnement. On a vu des restaurants ouvrir avec de plus grandes capacités, des salles de spectacle pouvoir accueillir plus de gens sans restriction. On a arrêté de limiter le nombre de gens qui peut entrer dans les supermarchés. Il ne semble pas que cela se soit dégradé à un point tel qu'on soit obligé de revenir à un mode de Parlement hybride.

La situation qu'on est en train de vivre n'est pas parfaite. La situation parfaite serait de ne pas avoir de pandémie, mais il y en a une, avec laquelle il faut vivre. Dans le contexte, je dirais que la proposition que le Bloc soumet pour pouvoir fonctionner malgré la pandémie est la plus équilibrée et la plus raisonnable: c'est un retour en personne des 338 députés avec une preuve de double vaccination pour tout le monde. C'est ce qui ressemble le plus à ce qu'on voit dans toutes les sociétés qui ont mis en place des mesures sanitaires strictes.

Ce que j'entends de la part de mon collègue de Sackville—Preston—Chezzetcook, ce sont plusieurs arguments qui semblent sortir un peu du contexte de la pandémie pour justifier le retour en mode hybride. Cela me laisse encore plus croire qu'on nous présente des arguments factices et que la pandémie n'est qu'un prétexte pour éviter de revenir à la Chambre et d'être redevable à la population qu'on représente. Il me semble qu'il y a bien des faux semblants derrière cela.

J'entends des arguments sur les congés de maladie, les maternités ou les tempêtes de neige, par exemple. Je ne dis pas que ce n'est pas justifié, je dis que ce n'est pas le moment de le faire et que la pandémie n'est surtout pas un prétexte qu'on devrait utiliser pour tenir ce débat. L'été dernier, j'ai justement siégé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, où on a mis en place une bonne partie des tenants et aboutissants du Parlement hybride. On s'était justement dit que ce n'était pas le temps d'utiliser ce genre d'argument pour avoir une réflexion à long terme sur le caractère hybride du Parlement. J'ai l'impression que c'est ce qu'on est en train de faire.

Visiblement, la motion sera adoptée et on retournera bientôt en Parlement hybride. Les gens nous disent que, la raison pour laquelle le Parlement hybride est si important, c'est qu'ils craignent pour leur santé et qu'ils veulent s'assurer d'être en sécurité. Je ne suis pas certaine qu'on aura la garantie que les gens qu'on verra en Zoom passeront le reste de la semaine dans leur sous-sol en s'assurant de ne pas tenir des assemblées avec des concitoyens, qu'ils ne feront pas de rencontres, qu'ils n'iront pas à des bingos, à des soupers spaghetti, qu'ils ne seront pas en train de faire campagne chez eux, alors qu'ils devraient être au Parlement.

• (1545)

Il est important de le souligner, avec le Parlement hybride, on perd aussi un contact naturel et organique avec ses collègues. On l'a vu depuis les quatre jours que la Chambre siège. On perd la possibilité d'aller voir individuellement un ministre, un collègue, un porte-parole ou quelqu'un avec qui on siègera à un comité parlementaire, ce qu'il n'est pas possible de faire facilement avec Zoom.

On l'a aussi vu en comité. Les comités parlementaires par Zoom, en plus d'être un peu plus éreintants, n'offrent pas la dynamique nécessaire pour adresser un regard à l'autre et lui indiquer qu'on a quelque chose à lui dire et lui proposer d'aller à la table à café pour en parler, tout en continuant de suivre la conversation. On perd énormément en efficacité.

On perd aussi en reddition de comptes, et je pense que c'est là où le bât blesse. C'est possiblement ce qui fait que les députés du gouvernement souhaitent le plus adopter le mode hybride. Il n'y a plus de journalistes qui les attendent à la sortie de la Chambre des communes. Ils n'auront qu'à appuyer sur le bouton « quitter », et ils ne seront plus redevables au quatrième pouvoir que forment les journalistes.

On oublie aussi le travail du personnel de soutien qu'on a « brûlé » en utilisant le mode hybride. Je pense aux gens des technologies de l'information qui ont fait des miracles — il faut vraiment leur lever notre chapeau —, mais qu'on a drainés parce qu'on a justement beaucoup utilisé le mode hybride. Je pense également aux interprètes qui ont eu la plupart du temps un son de très mauvaise qualité lors des réunions par Zoom, et on les a également exténués. Le fait de revenir en format normal serait un service à leur rendre.

Je vais tout de suite répondre à quelques questions que j'anticipe recevoir. Si j'y réponds déjà, les collègues n'auront plus besoin de me les poser. Je les inviterais donc à trouver d'autres questions à me poser.

On nous a demandé comment cela va se passer si la situation empire pendant que nous sommes mode normal. Dans ce cas, nous ferons la même chose que la dernière fois. Nous allons nous virer de bord en 24 heures et nous mettrons en place un Parlement hybride, d'autant plus que nous avons déjà la technologie nécessaire.

On nous a aussi demandé comment on allait savoir si toute la situation a empiré. On aura juste à regarder ce qui se passe dans les provinces et au Québec. S'il y a un nouveau confinement, on saura peut-être que c'est le moment de revenir au mode hybride. Cela se fera assez simplement et rapidement. L'histoire nous a prouvé que nous étions capables de le faire.

On nous a demandé quoi faire des députés qui sont potentiellement immunosupprimés et qui peuvent avoir peur de venir au Parlement. Je n'ai pas l'impression que les députés immunosupprimés sont la norme au Parlement. S'il y en a, et la preuve reste à faire, c'est probablement l'exception. Avec l'imposition du Parlement hybride, on est en train d'appliquer une norme générale à des cas d'exception, alors que la norme devrait être des députés qui siègent en personne parce que c'est la raison pour laquelle nous avons été élus. Ces députés potentiellement immunosupprimés, s'ils sont présents, ont probablement fait campagne ailleurs que dans leur sous-sol.

On entend aussi l'argument que certains ont des enfants en bas âge non vaccinés et qu'ils craignent de leur rapporter la COVID-19. On est sur le point d'avoir une vaccination pour les enfants en plus

Ordres émanant du gouvernement

bas âge. Sur cet aspect, l'argument tient déjà beaucoup moins la route. Cependant, je serais curieuse de savoir de la part des députés qui ont des enfants en bas âge s'ils les empêchent d'aller au cinéma, de voir des spectacles et de voir d'autres gens. Font-ils l'école à la maison pour s'assurer que ces enfants ne sont pas à risque? Je pense que la question se pose aussi.

Tout cela pour dire que la motion dont nous débattons semble être beaucoup plus factice. Elle semble utiliser la pandémie à des fins purement politiques et partisans, et c'est ce qui me déçoit fondamentalement.

On le ressent aussi par le fait qu'on anticipe déjà que cette mesure devra être applicable jusqu'au 23 juin 2022. Le 23 juin, c'est dans sept mois. Si on prend la même mesure de temps, il y a sept mois, je n'avais même pas encore la capacité de m'inscrire sur une liste d'attente pour recevoir mon vaccin. Il y a beaucoup d'eau qui a coulé sous les ponts depuis sept mois. Je m'attends à ce que beaucoup de choses se passent aussi. Si on souhaite d'entrée de jeu aller aussi loin, c'est sans doute parce que cela confirme justement que cette mesure n'est que pure partisanerie.

• (1550)

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours, et j'aimerais souhaiter une bonne fête à l'autre députée.

On sait très bien que la COVID-19 est une maladie terriblement contagieuse. D'après toutes les études scientifiques confirmées, si une personne est vaccinée, le risque de mourir est de presque 0 %.

Ma question pour ma collègue est la suivante: si une personne décide de ne pas être vaccinée et de mettre sa vie en danger, c'est peut-être son droit, mais cette même personne a-t-elle le droit de mettre la vie des autres en danger?

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, je pense que la question ne s'adressait pas tant à une bloquiste qu'à une personne d'un autre parti politique.

La réponse est simple: la solution que nous proposons est la plus équilibrée de toutes, c'est-à-dire un retour en personne avec preuve de double vaccination pour tout le monde.

[Traduction]

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais féliciter ma collègue pour son élection et pour son discours.

Aujourd'hui, l'Ontario a signalé 748 nouveaux cas de COVID. En date d'hier, 15 écoles publiques de la province étaient fermées en raison de la propagation de la COVID.

Au cours de la 43^e législature, une personne comme moi, dont le système immunitaire est affaibli, pouvait s'acquitter de ses fonctions de députée. J'ai pu voter malgré le fait que j'ai eu la COVID pendant deux semaines. J'ai pu voter et j'ai pu présider un comité.

Cela dit, et sans savoir combien de députés d'en face n'ont pas été vaccinés, je pose la question suivante: pourquoi devrions-nous mettre en danger la santé et la sécurité de certains députés alors qu'un Parlement hybride nous permet d'assumer nos fonctions de députés — et que c'est ce que nous avons fait?

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, je remercie de sa question ma collègue, que je suis d'ailleurs désolée de ne plus voir. Je ne siégerai possiblement plus au sein du même comité qu'elle, mais je tiens à lui dire que j'ai eu du plaisir à siéger à ses côtés au cours de la dernière législature.

Encore une fois, notre proposition règle la question de la double vaccination. Nous souhaitons que tout le monde soit doublement vacciné pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte parlementaire.

Au-delà de cela, la vraie question qui se pose dans les faits est la suivante: quel est l'équilibre entre les droits des parlementaires et leurs obligations?

Avec la proposition mise sur pied, il semble qu'on oublie complètement la partie concernant les responsabilités et les obligations des parlementaires, y compris celles, pour le parti au pouvoir, d'être présent à la Chambre pour répondre aux questions de l'opposition.

On ne parle que des droits et on élude complètement la question des responsabilités.

[Traduction]

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je tiens vraiment à féliciter mes collègues libéraux de se préoccuper autant des personnes qui ne sont pas vaccinées. C'est fascinant, mais en tant que scientifique, je me demande vraiment comment une personne non vaccinée qui attraperait la COVID pourrait nuire à ce point à toutes ces personnes qui ont reçu les deux doses du vaccin. Je n'arrive pas à comprendre. Quelqu'un pourrait-il me l'expliquer? Cela n'a vraiment aucun sens pour moi.

[Français]

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, je comprends que la question ne m'était pas directement adressée, mais je vais tout de même tenter d'offrir une réponse.

La science a fait ses preuves: une personne non vaccinée a une charge virale beaucoup plus élevée. Malgré la protection adéquate que nous offre la double vaccination, elle n'est pas parfaite. On peut quand même avoir des symptômes de la COVID-19.

La solution idéale demeure donc la double vaccination et un retour en personne à la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous avons juste assez de temps pour une brève question.

L'honorable député de New Westminster—Burnaby a la parole.

● (1555)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, nous voyons que le nombre de cas de COVID-19 ne cesse d'augmenter en Europe et que plusieurs pays se reconfinent déjà. Au Canada et même dans ma circonscription, New Westminster—Burnaby, nous observons une résurgence de cette pandémie. Nous savons aussi que le vaccin commence à perdre de son efficacité avec le temps.

Pour toutes ces raisons, j'aimerais poser la question suivante à mon honorable collègue: voyant le nombre de cas de COVID-19 augmenter partout, y compris au Québec, pourquoi prend-elle cette question à la légère?

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, je comprends donc que mon honorable collègue de New Westminster—

Burnaby considère que les différentes branches de la santé publique, qui autorisent le déconfinement et permettent des rassemblements publics, prennent la situation à la légère.

Je lui rappellerai que j'ai mentionné dans mon discours que nous suivrons les recommandations de la santé publique et que, advenant un reconfinement, la considération du mode hybride sera justifiée, ce qui n'est pas le cas présentement.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous reprenons le débat. L'honorable députée de Laurentides—Labelle a la parole.

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je vous félicite pour votre nomination.

Cela fait déjà plusieurs heures que nous discutons et plusieurs arguments ont été présentés. L'ensemble a été dit et les débats s'achèvent.

Comme c'est la première fois que je m'adresse à la Chambre lors de cette 44^e législature, je vais prendre le temps d'offrir mes remerciements. J'aimerais tout d'abord remercier les citoyens et les citoyennes de Laurentides—Labelle qui m'ont accordé leur confiance pour une deuxième fois. J'en suis très fière, d'autant plus que j'ai gagné par une écrasante majorité.

Les citoyens peuvent compter sur moi pour bien les représenter et défendre leurs intérêts. Je vais prendre tout le temps nécessaire. Au final, nous, législateurs, avons 26 semaines pour travailler ici à la Chambre et 26 autres semaines pour nous assurer de bien connaître nos concitoyens et les préoccupations dans nos circonscriptions. Je tiens donc à dire aux citoyens que je serai toujours là pour eux.

Je veux également remercier mes deux belles grandes filles, Anne-Sophie et Ève-Marie, ainsi que mon conjoint depuis 26 ans, Yannick Thibault. Ils sont là depuis le début. En 2019, le Bloc québécois avait tout un défi à relever, et j'étais très fière d'en être. Je les remercie de leur confiance. La conciliation travail-famille se fait en équipe et je leur dis merci de leur résilience et, surtout, de leurs bons mots. Hier, puisque je ne pouvais être présente, nous avons célébré un anniversaire virtuellement. Je ne le dirai jamais assez, les membres de ma famille sont au cœur de mon engagement et le sacrifice qu'ils font est plus qu'honorable.

Je souhaite aussi remercier tout spécialement mes bénévoles. Je ne les nommerai pas tous, car ils sont nombreux, mais ils sauront se reconnaître. Je leur offre mes plus sincères remerciements. Je peux compter sur eux et j'ai le plaisir d'être bien entourée.

Je veux également saluer mon équipe de circonscription qui fait des miracles chaque jour. Ce n'est pas facile, la pandémie. En réponse à la soi-disant lenteur de la prise de décisions, je rappelle qu'on a perdu du temps. Les gens ont de la difficulté à comprendre pourquoi les projets de loi qui devaient être adoptés cet automne doivent malheureusement être recommencés.

Au bureau de Mont-Laurier, je salue Maryse Larente et Annie-Claude Poirier. Au bureau de Sainte-Agathe-des-Monts, je salue Maxime Caouette et Michel Kieffer, ainsi que notre nouvelle recrue, Annie Lajoie. Il y a aussi Mathieu Laroche Casavant, qui travaille sur la Colline du Parlement et m'accompagne dans mes fonctions parlementaires ainsi que dans celles de présidente du caucus du Bloc Québécois.

Nos proches sont des personnes déterminantes dans nos vies. Ma mère, Françoise, m'a permis de réaliser ce que je suis en train de faire, c'est-à-dire m'adresser aux députés de la Chambre, toujours pour améliorer le mieux-être collectif. J'aimerais aussi remercier mes beaux-parents, Solange et Lévis. Je ne peux oublier mon père, qui est aussi dans mes pensées tous les jours. J'espère qu'il est fier de sa grande fille de là-haut. En fait, j'en suis certaine et je l'aime.

En terminant, j'aimerais saluer ma prédécesseure, Johanne Deschamps, qui a été députée de Laurentides-Labelle pendant quatre législatures.

Cela étant dit, nous sommes ici pour parler encore un bout de temps de la motion qui propose que le Parlement fonctionne en format hybride.

Hier, j'en discutais avec les citoyens de ma circonscription et je cherchais à savoir quelle était leur perception. Puisque nous sommes vaccinés, il est maintenant possible de fréquenter des établissements offrant divers services et d'aller voir des spectacles, tout en respectant les mesures sanitaires proposées par les experts et les scientifiques.

● (1600)

Cela n'a pas été compliqué. Ils nous ont dit qu'ils pensaient que nous avions profité du moment d'être à moitié à l'aise dans des environnements paisibles, mais qu'en est-il de notre travail qui se fait en dehors des discours et de la Chambre des communes? Qu'en est-il de ce qui se passe quand on marche vers la Colline où il a des échanges constructifs?

Quand je suis arrivée, lundi, non seulement j'ai salué mes collègues et les nouveaux députés, mais je me suis vraiment rendu compte qu'un simple dialogue pouvait faire avancer un dossier très spécifique qui compte pour les gens de nos circonscriptions. On s'en est peut-être rendu compte et je n'ai malheureusement pas vécu un Parlement normal pendant longtemps, la pandémie est arrivée rapidement.

C'était encore plus difficile en comité. Il y a eu beaucoup d'obstruction. Quand on est en personne, parfois, on réussit à être de plus en plus efficaces. Nos échanges avec nos collègues nous permettent d'arriver au but plus rapidement. Il ne faut pas négliger la langue non plus. Le travail qui a été fait par les interprètes était excellent, et il faut le dire. Je leur dis bravo et je les remercie!

Techniquement, tout le monde ici devrait être bilingue. Cela dit, ce n'est pas normal qu'un député doive écouter davantage l'original afin de s'assurer de ne rien perdre. En effet, le débit est trop rapide et l'interprétation est plus difficile, et ce, au moment où l'on veut intervenir pour s'assurer qu'on a bien compris avant de passer à un vote. Quand un vote commence, il est trop tard.

Je me suis donc rendu compte que ce n'était pas la bonne méthode pour nous, parce que les comités doivent se passer en personne, et il en va de même pour la Chambre. En même temps, je pense qu'on s'habitue rarement à se parler sans se regarder, et cela

Ordres émanant du gouvernement

me fait du bien de m'adresser à des gens et non pas à un écran. Sinon, on aurait choisi d'autres métiers. Or mon travail est de porter la voix des gens et de discuter avec mes collègues.

Je me rends compte qu'on a bien fait les choses lorsque la pandémie est arrivée. On a pu démontrer à nos concitoyens qu'on était capable, en 24 heures, comme ma collègue le disait si bien tantôt, de « se r'virer sur un 10 cennes ». On a été capable de le faire. On a osé trouver et utiliser la technologie qui, à ce moment-là, était essentielle.

Maintenant, on se conforte, on veut maximiser notre temps et on essaie parfois de faire deux ou trois choses en même temps. Or celle-ci est capitale. Quand nous sommes en présence, nous sommes disponibles pour faire ce que nous avons à faire.

Pour ma part, je fais confiance aux experts et je suis convaincue que mes collègues font confiance à la science. Si nous devons, un jour, faire un changement rapidement, nous le ferons. Nous avons démontré que nous étions capables de nous ajuster.

Pour nous, au Bloc québécois, il n'y a aucune bonne raison de ne pas revenir à la Chambre, si nous sommes doublement vaccinés et si nous respectons les règles qui nous ont été annoncées. Lundi, les gens ont pu le constater en regardant les cinq premières minutes, il n'y avait aucun éloignement. Tout le monde se saluait et se serrait la main. Voyons!

Être frileux et être inquiet, c'est correct, mais je considère que nous devons faire notre travail tel qu'il se fait depuis des dizaines et des dizaines d'années.

● (1605)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, je ne comprends pas très bien la logique du Bloc. L'Assemblée législative de la province du Manitoba, ma province natale, siège aujourd'hui. Elle a un système hybride qui n'a fait l'objet d'aucune controverse. Tout le monde en a compris les avantages pour la sécurité et la santé, la nécessité d'un leadership fort, et cela ne suscite aucune controverse politique.

Nous faisons quelque chose d'à peu près semblable. Il y a une disposition de temporisation, de sorte que la mesure prendra fin au mois de juin. Il me semble que le Bloc s'est peut-être fait plus ou moins entraîner par son cousin, le Parti conservateur, avec lequel il a des accointances.

Je me demande si la députée regrette de ne pas avoir reconnu qu'il n'y a absolument rien de mal à donner le droit aux parlementaires de participer pleinement aux débats, advenant qu'ils aient la COVID, comme le chef de l'opposition officielle de la province du Manitoba aujourd'hui.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. J'aimerais revenir au moment où je parlais de maximiser notre efficacité. Faire notre travail en présence nous permet de travailler mieux, d'être plus efficaces et de trouver des solutions rapides pour le mieux-être collectif de nos concitoyens. C'est prouvé, nous l'avons tous vécu. En situation virtuelle, il n'y a pas d'échanges qui nous permettent, parfois, de faire des petits miracles pour nos gens.

Ordres émanant du gouvernement

Les éléments dont on dispose ne donnent pas suffisamment d'arguments pour se dire qu'on doit rester ainsi jusqu'au mois de juin prochain.

[Traduction]

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole pour la première fois depuis ma réélection par les formidables résidents de ma circonscription, Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley. Je suis heureux d'être de retour en direct et en personne dans ce lieu extraordinaire.

J'ai écouté attentivement les discours d'aujourd'hui et presque tous les députés qui appuient la motion, sans exception, disent que si un député a contracté la COVID, s'est trouvé en présence de quelqu'un ayant contracté la maladie ou a reçu une alerte indiquant qu'il risque de l'avoir contractée, celui-ci ne devrait pas être privé de ses droits et devrait pouvoir participer aux activités parlementaires de manière virtuelle. Il y a une certaine logique à cela, mais le fait est que ce n'est pas du tout ce que dit la motion. La motion dit que, quelle que soit la raison, tout député peut participer virtuellement ou en personne.

Le député ne pense-t-il pas que la portée de la motion est tout simplement trop vaste et que si le gouvernement est sincère et souhaite que les députés puissent participer à distance parce qu'ils sont malades ou risquent de l'être, la motion devrait ne dire que cela?

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Ce que l'on a vécu, à savoir se cacher derrière un écran, pourrait peut-être être perçu comme de l'évitement par les gens. Nous devons être cohérents dans le travail que nous avons à faire. C'est-à-dire qu'il faut être disponibles, répondre aux questions et s'assurer de faire les suivis, tout cela pour le mieux-être collectif.

• (1610)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Il semble y avoir des difficultés du côté de l'interprétation.

Est-ce que cela fonctionne maintenant?

L'interprétation est rétablie. L'honorable députée de Laurentides-Labelle peut reprendre ses propos.

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, rapidement, la perception des gens quand nous travaillons en mode virtuel est que nous n'avons pas les échanges qui viennent à côté. Le travail n'est donc pas aussi efficace puisque nous devons être redressables, répondre aux questions et faire des suivis de dossiers. Se cacher derrière un écran, on l'a vu malheureusement au cours des échanges des derniers jours, rend notre travail moins efficace.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, les assemblées législatives partout au pays se tiennent en mode hybride. L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique le fait aussi. Il y a des gens qui participent en étant présents physiquement, et d'autres qui participent à distance. L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique adopte aussi des mesures de distanciation physiques. C'est quelque chose que nous ne pouvons pas faire à la Chambre sans avoir un Parlement hybride et sans avoir la capacité virtuelle.

J'écoute attentivement ma collègue, mais je comprends mal son opposition à faire tout ce que les autres assemblées du pays sont en train de faire pour éviter justement d'être responsables d'une percée

de la pandémie de la COVID-19 ici, parmi les employés et les députés, leurs familles ou le grand public.

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, est-ce normal que le sergent d'armes et l'institution nous garantissent que nous protégeons la santé des gens tant et aussi longtemps qu'ils sont doublement vaccinés? C'est ce qui se passe à l'Assemblée nationale du Québec. Est-ce normal de ne pas prendre en considération cette suggestion? C'est plutôt une question.

[Traduction]

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Madame la Présidente, je vous fais remarquer avec plaisir que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Brossard—Saint-Lambert.

Je tiens à consacrer quelques instants pour envoyer une pensée à tous les habitants de la Colombie-Britannique. De nouveaux événements météorologiques les menacent. Nos pensées vont aux employés des services d'urgence et à toutes les personnes qui s'efforcent de se remettre de cette catastrophe.

La pandémie du siècle dure depuis près de 20 mois et a bouleversé de nombreux aspects de notre vie. En traversant cette période difficile, les Canadiens ont trouvé des moyens de s'adapter. Ils ont découvert de nouvelles façons de travailler et de faire des affaires qui réduisent au minimum le risque de transmission du virus de la COVID-19.

La Chambre n'a pas fait exception. Au cours de la dernière législature, nous avons convenu de modifier nos délibérations conformément aux règles de santé publique. Nous avons établi une approche hybride permettant aux députés de participer aux délibérations de la Chambre et des comités en présentiel ou par vidéoconférence.

C'était une approche raisonnable, car elle permettait à tous les députés de participer à tous les types de travaux de la Chambre, tout en limitant les contacts physiques étroits avec un trop grand nombre de personnes. Nous savions qu'en limitant les contacts étroits, nous allions freiner la propagation du virus. Il fallait que nous respections cette règle non seulement pour protéger la sécurité des parlementaires, mais celle du personnel qui nous soutient, celle de nos familles et celle de nos concitoyens.

La COVID-19 évolue de façon imprévisible. Je connais une famille dont les trois membres, deux dans la cinquantaine avancée et leur mère octogénaire, étaient immunodéficients; ils ont tous été atteints de la COVID sans même s'en apercevoir. D'un autre côté, un homme robuste dans la cinquantaine avancée qui adorait faire des activités en plein air et suivre des cours de danse bhangra, le mari d'une de mes employées, en fait, est demeuré dans un coma artificiel pendant deux mois. Il attend de subir une greffe de poumon et il essaie encore de marcher pendant plus de quelques minutes sans devoir se reposer.

Nous avons entendu parler de patients qui ont souffert pendant très longtemps. Selon un récent article du *Washington Post*, les personnes affectées par la COVID en sortent avec une faiblesse et une fatigue débilantes, avec le trouble de stress post-traumatique, elles souffrent d'anxiété et de dépression, elles ont de la peine à réfléchir et ne réussissent plus à fonctionner dans la vie quotidienne. Leurs proches doivent soudainement assumer le rôle d'aïdants familiaux et souffrent eux-mêmes de troubles émotionnels et pratiques.

Il y a maintenant presque un an, nous pensions voir la fin de la pandémie grâce au déploiement du programme de vaccination de calibre mondial du Canada. Malheureusement, au début de cette 44^e législature, la pandémie perdure. Notre combat est presque terminé, mais nous devons demeurer vigilants.

Nous savons que les députés du gouvernement, de même que ceux du Nouveau Parti démocratique, du Bloc québécois et du Parti vert, sont entièrement vaccinés. Personnellement, je ne vois aucun problème à divulguer mon statut vaccinal et je ne considère pas cela comme étant une atteinte à mon droit à la vie privée. Je vois plutôt cela comme une indication à nos familles, à notre personnel et à tout le monde ici que je ne suis pas parmi ceux qui sont le plus susceptibles de propager le virus. Cependant, si j'avais la malchance de souffrir des effets de la COVID-19, je dois à la population de Fleetwood—Port Kells, que je remercie de m'avoir fait l'honneur de me confier un troisième mandat, de continuer à faire ce pour quoi j'ai été élu. Ce que notre gouvernement propose permettra cela.

Je ne comprends absolument pas pourquoi le chef du Parti conservateur voudrait refuser cette possibilité à quiconque siège à la Chambre et surtout aux membres de son propre caucus. Toutefois, c'est exactement ce que fera son opposition à une solution de rechange raisonnable et éprouvée.

C'est aussi à se demander pourquoi le secret le mieux gardé à Ottawa est le statut vaccinal des députés conservateurs qui côtoient d'autres députés dans l'antichambre ou en comité. Je ne serais pas surpris qu'un conservateur soulève une question de privilège à ce sujet, à savoir le droit à un milieu de travail sûr et sécuritaire. Nous avons vu un député du Bloc le faire il y a quelques jours, et je n'arrive pas à comprendre la position du Bloc là-dessus.

Je tiens à souligner que la vaccination obligatoire n'est pas nouvelle. Le Royaume-Uni l'a imposée en 1853 pour lutter contre l'épidémie de variole. En 1905, la Cour suprême des États-Unis, dans l'affaire *Jacobson c Massachusetts*, a confirmé la constitutionnalité des programmes de vaccination obligatoire contre la variole afin de préserver la santé publique.

Le Parti conservateur se considère peut-être comme le parti de la liberté, mais cette liberté existe dans un contexte qui reconnaît également le devoir que nous avons les uns envers les autres dans l'intérêt du bien commun. En tant que partisans de la Charte, nous, les libéraux, comprenons parfaitement que, d'une certaine façon, le choix personnel ne devrait pas l'emporter sur nos droits collectifs. C'est une question de vigilance raisonnable.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui porte sur la vigilance. Elle vise à permettre à tous les députés de s'acquitter de leurs fonctions en toute sécurité. Comme je l'ai dit, nous avons un modèle éprouvé de Parlement hybride qui a été utilisé au cours de la deuxième session de la 43^e législature, et la motion dont nous sommes saisis rétablirait en grande partie l'approche adoptée à ce moment-là.

• (1615)

La motion vise surtout cinq objectifs. Premièrement, elle permettrait aux députés de participer aux délibérations de la Chambre, en personne ou par vidéoconférence, à condition que ceux qui participent en personne le fassent conformément à la décision du Bureau de régie interne du mardi 19 octobre 2021 concernant la vaccination contre la COVID-19, et que les motifs des exemptions médicales respectent les directives du ministère de la Santé de l'Ontario

Ordres émanant du gouvernement

intitulées « Exemptions médicales à l'immunisation contre la COVID-19 ». Le Comité consultatif national de l'immunisation donne également de l'information à ce sujet. La motion suspend ou modifie temporairement quelques articles du Règlement afin de faciliter les choses.

Deuxièmement, la motion permettrait également aux députés de participer à distance ou en personne aux réunions des comités, à condition de satisfaire aux exigences en matière de vaccination établies par le Bureau de régie interne.

Troisièmement, la motion permettrait de déposer ou de présenter par voie électronique des documents à la Chambre, y compris les documents que le gouvernement est tenu de déposer en vertu de la loi, et les pétitions ou autres documents que tout député peut soumettre.

Quatrièmement, la motion définit de quelle manière et à quel moment les votes par appel nominal doivent être consignés dans le système hybride. J'y reviendrai dans un instant.

Enfin, pour la période d'octroi de crédits en cours, la motion prévoit que le Budget supplémentaire des dépenses sera renvoyé devant un comité plénier et examiné par celui-ci. Cette mesure est conforme aux pratiques antérieures de la Chambre qui permettaient d'examiner le Budget des dépenses au début d'une nouvelle législature, avant que les comités permanents ne soient constitués.

La motion maintiendrait en vigueur ces mesures à compter du jour de son adoption jusqu'au jeudi 23 juin 2022, avant l'ajournement de la Chambre pour l'été. Ce laps de temps permettrait à la Chambre de mener à bien, en toute sécurité, le travail pour lequel les Canadiens nous ont élus. Après juin, nous pourrions revoir notre manière de procéder, en tenant compte, à ce moment-là, des conseils sanitaires les mieux fondés.

Quant aux dispositions de la motion relatives au vote, je tiens en premier lieu à reconnaître que cet acte est l'un des plus importants que les parlementaires accomplissent. Au cours des premiers mois de la deuxième session de la dernière législature, les députés de la Chambre ont voté, suivant le processus habituel, rangée par rangée. Les députés qui participaient par vidéoconférence ont été appelés un par un à exprimer de vive voix leur vote. Même si ces modalités de vote ont été efficaces et utilisées pour plus de 50 votes, elles ont pris beaucoup de temps, jusqu'à 50 minutes pour certains votes. Toutefois, la Chambre avait également convenu de concevoir et de mettre à l'essai une application permettant de voter à distance. Nous avons commencé à l'utiliser en mars. Cette application nous a permis de voter en 10 à 15 minutes. L'application de vote à distance a été utilisée avec succès pour plus de 120 votes.

La motion d'aujourd'hui remettrait cette application en service, nous permettant d'exprimer notre volonté de manière sûre et efficace. Même si l'application a été utilisée avec succès au cours de la dernière législature, par prudence, la motion prévoirait d'ordonner à l'administration de la Chambre qu'elle mette en œuvre, au plus tard le mercredi 8 décembre 2021, un processus d'inscription de tous les députés. Une fois ce processus terminé, mais au plus tard le 9 décembre, l'application serait mise en service.

Ordres émanant du gouvernement

Le paragraphe q) de la motion énonce que l'utilisation de l'application se ferait en toute intégrité. Entre autres choses, il énonce que les votes doivent être exprimés à partir du Canada au moyen du dispositif remis au député et géré par la Chambre. En outre, l'identité visuelle des députés serait validée pour chaque vote. C'est le whip de chaque parti reconnu à la Chambre qui pourrait faire les vérifications d'usage.

Un député qui serait incapable de voter au moyen du système électronique pendant les 10 minutes prévues pourrait se connecter à la séance en ligne pour indiquer au Président son intention de vote. On a donc pris grand soin dans la rédaction de la motion de prévoir des mesures d'urgence au cas où des députés éprouveraient des problèmes avec l'application de vote, de façon à ne pas les priver de leur droit de vote. Nous voulons éviter de priver des députés de leur droit de vote.

Certains ont fait valoir que l'acte même de se lever pour être compté dans un vote en personne est trop important pour être mis de côté. Je ne veux pas remettre en question cette tradition. Je veux simplement dire que la motion vise à mettre en place des mesures temporaires raisonnables pour permettre à tous les députés de voter en toute sécurité.

Pour chaque vote, les noms des députés figureront encore dans les Journaux de la Chambre, permettant ainsi à tous de voir où ils se situaient par rapport à la question mise au vote.

La motion à l'étude vise également à ménager un calendrier différencié pour les votes par appel nominal concernant la plupart des types de motions pouvant faire l'objet d'un débat, ou une motion pour l'adoption d'un projet de loi à l'étape du rapport un vendredi. Plus particulièrement, les votes auraient lieu après la période des questions une journée selon l'heure à laquelle le vote par appel nominal a été demandé. De cette façon, nous respecterions la pratique adoptée par le passé à la Chambre, nous permettrions aux députés de prévoir un peu le moment des votes et nous pourrions mieux gérer notre temps à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre.

• (1620)

Tous les députés de la Chambre s'accordent pour dire que nous voulons mettre cette pandémie derrière nous. Dans le discours du Trône, nous avons établi un programme pour y arriver. Nous nous employons à obtenir la prochaine génération de vaccins contre la COVID-19, tout particulièrement pour les enfants...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le temps de parole du député est écoulé. Le député aura la possibilité de prendre la parole à nouveau durant la période des questions et observations.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Cypress Hills—Grasslands a la parole.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, je suis honoré de prendre la parole pour la première fois depuis le début de cette nouvelle législature.

Le député est-il d'accord avec le leader du gouvernement à la Chambre qui a déclaré lundi qu'une personne pleinement vaccinée dont le test de dépistage de la COVID-19 donne un résultat positif pourrait quand même accomplir son travail?

M. Ken Hardie: Madame la Présidente, c'est exactement ce que la motion permet. Une personne pleinement vaccinée dont le test de dépistage de la COVID-19 donne un résultat positif pourrait quand même accomplir son travail.

L'opposition des conservateurs à cette mesure empêcherait cette personne de représenter les habitants de sa circonscription.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. J'aimerais lui poser la question suivante.

Il a nommé plusieurs avantages du mode hybride, notamment le vote à distance. Par exemple, il a dit que s'il était malade de la COVID-19, il pourrait rester à la maison et ne pas venir voter. Par le passé, des gens ont été malades pendant que le Parlement siégeait et n'ont pas pu venir voter.

N'est-il pas d'accord avec moi que cette question sur les possibilités qu'on peut avoir avec un Parlement hybride dans des cas d'exception devrait davantage s'étudier au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, par exemple, et surtout pas sous le bâillon?

[Traduction]

M. Ken Hardie: Madame la Présidente, je pense que nous passons à côté d'un point important, c'est-à-dire que malgré l'instauration d'un système de vote à distance, n'importe quel député serait libre de venir à la Chambre pour remplir ses fonctions, sauf s'il est malade ou s'il craint de tomber malade. En pareil cas, un système hybride leur permettrait d'exercer leurs fonctions.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, je félicite mon collègue de son discours réfléchi. J'ai vraiment été ému au début lorsqu'il a parlé des inquiétudes que nous partageons tous au sujet de la crise climatique qui sévit actuellement en Colombie-Britannique. La COP26 vient de se terminer, et le premier ministre y a fait de grandes déclarations. Pourtant, on voit des agents de la GRC munis de fusils de tireurs d'élite devant des Autochtones sans armes qui défendent leur territoire.

J'aimerais poser une question à mon collègue, pendant que j'ai la chance d'être ici avec lui. Nous sommes en pleine crise climatique, et le commissaire à l'environnement vient de présenter au gouvernement fédéral un rapport accablant concernant son incapacité à se décider à prendre des mesures concrètes pour atteindre les cibles.

Le député peut-il dire s'il appuie les Wet'suwet'en face aux attaques de la GRC?

• (1625)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député pose une question qui n'est pas vraiment reliée au sujet à l'étude. Je ne sais pas si le député de Fleetwood—Port Kells souhaite y répondre ou s'il préfère que nous passions à une autre question.

M. Charlie Angus: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je crois que vous allez réaliser que ma question est reliée à ce sujet, car elle porte sur ma présence à la Chambre et sur ma capacité à poser des questions. C'est de cela que nous débattons aujourd'hui.

M. Ken Hardie: Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour le député et je répondrai volontiers à sa question.

Ce qui se passe sur le territoire des Wet'suwet'en est inquiétant et préoccupant. En tant que politiciens, nous ne nous mêlons pas des affaires policières. Nous devons aussi nous effacer devant la province de la Colombie-Britannique, qui établit en quelque sorte le cadre dans lequel se déroulent les événements actuels.

Cela dit, dans un esprit de réconciliation, je crois qu'il faudrait en faire davantage. Je suis heureux que le député ait posé cette question, qui met en lumière un enjeu actuel, pertinent et très important.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, pour faire suite à la question posée par le député de Timmins—Baie James, j'aimerais, si cela est considéré pertinent, demander à mon collègue du Parti libéral pourquoi son chef n'a pas dénoncé le militant David Suzuki lorsque celui-ci a menacé de faire sauter des pipelines dans le contexte des manifestations?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle une fois de plus aux députés que les questions qu'ils posent doivent être reliées au sujet à l'étude à la Chambre. Dans ce cas-ci, la discussion porte sur l'attribution de temps et les séances hybrides. Je permettrai au député de répondre à la question qui a été posée, mais je rappelle à tous les députés de se concentrer, pour le débat, sur le sujet dont la Chambre est saisie. Si le député de Fleetwood—Port Kells souhaite répondre, il peut le faire. Sinon, je passerai à la personne suivante.

M. Ken Hardie: Encore une fois, madame la Présidente, par respect pour la personne qui a posé la question, une personne que je respecte beaucoup, je vais répondre.

M. Suzuki a publié une déclaration aujourd'hui disant qu'il retire son commentaire et s'en excuse. Il faut reconnaître que cet homme est extrêmement passionné et, parfois, on se laisse emporter par nos passions. Ciel! Qui d'entre nous n'est pas coupable de ce même crime de temps à autre? L'affaire est maintenant close. J'espère que les choses se sont calmées et que nous pourrions tourner la page.

[Français]

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais vous féliciter très chaleureusement pour la reconduction de vos fonctions au fauteuil de la présidence.

J'aimerais aussi profiter de cette première occasion qui m'est offerte dans le cadre de la 44^e législature pour remercier mes concitoyens et mes concitoyennes de Brossard—Saint-Lambert de m'avoir ramenée ici pour une quatrième fois en me donnant une écrasante majorité. J'en suis très honorée et très émue.

J'ai l'honneur de me joindre au débat d'aujourd'hui sur la motion du leader du gouvernement qui pourrait permettre la mise en place de séances hybrides pour le début de la 44^e législature.

J'ai entendu beaucoup d'arguments en faveur ou non de cette motion, ainsi qu'une controverse montée en épingle pour des raisons qui me dépassent un peu parfois.

Je suis vraiment la première à souhaiter siéger ici à temps plein. J'adore siéger à la Chambre des communes. J'aime beaucoup côtoyer mes collègues — pas nécessairement tous, mais la plupart d'entre eux — et je suis très heureuse lorsque je suis à la Chambre. D'ailleurs, j'y venais autant que possible pendant les mois où nous étions en mode virtuel.

Selon moi, l'objectif de cette motion n'est pas de nous renvoyer à la maison. Il s'agit plutôt de nous offrir une option sécuritaire au cas où nous en aurions besoin, par exemple s'il nous arrivait de devoir reprendre des mesures de distanciation.

Encore une fois, ce n'est pas pour revenir à une situation où il n'y aurait qu'une seule personne à la Chambre. C'est plutôt pour établir une limite quant au nombre de personnes pouvant s'y trouver.

Ordres émanant du gouvernement

Il s'agit vraiment de nous donner une flexibilité qui n'existe pas en ce moment, y compris celle de voter et de participer aux débats sans nécessairement devoir être présents. Nous pourrions être malades, surtout en raison de la COVID-19, et en avoir besoin.

Ce que l'honorable députée de Saint-Jean a dit tout à l'heure est tout à fait vrai. Avant de découvrir la possibilité d'un Parlement hybride, beaucoup d'entre nous restaient à la maison en cas de maladie et ne pouvaient pas participer aux débats de la Chambre. Toutefois, le progrès étant ce qu'il est, nous avons maintenant la possibilité d'avoir cette version hybride de notre Parlement.

Je crois que cette motion vise à démontrer que nous sommes encore dans une situation très fragile: la pandémie est loin d'être entièrement maîtrisée; nous n'avons pas encore réussi à avoir l'immunité collective que nous aurions souhaitée; et les enfants de 5 à 11 ans commencent à peine à être vaccinés.

C'est dans cette optique que le gouvernement propose l'option du Parlement virtuel, c'est-à-dire pour les personnes qui ne pourraient pas se rendre à la Chambre des communes. Ce n'est pas du tout pour nous renvoyer à la maison. Au contraire, nous voulons être ici autant que possible et avec le plus grand nombre de collègues possible.

Je pense aussi que les termes de la motion vont apporter une certaine prévisibilité à notre façon de travailler dans les prochains mois alors que nous sommes en période d'urgence sanitaire.

Lors des longs mois de 2020 et de 2021 où nous étions en mode hybride, nous avons pu apprendre comment cela fonctionne. Nous avons également vu que cela a causé des difficultés assez concrètes, tant sur le plan technique qu'humain.

Je suis d'accord avec mes collègues qui mentionnent à quel point cela a été d'une très grande lourdeur pour nos interprètes. Cela a pu causer des maladies relatives au travail à des personnes qui devaient parfois gérer une présence virtuelle moins disciplinée qu'elle ne l'est en personne à la Chambre. Nous devons l'admettre, car nous voyons chaque jour que la cacophonie fait partie de nos débats, notamment lors des questions orales. Que ce soit par Zoom ou à la Chambre, cette cacophonie fait partie de nos débats. Même si cela semble plus difficile avec Zoom, je pense qu'elle affecte les interprètes de la même façon à la Chambre.

Cela a également causé des problèmes du côté de l'interprétation aux comités. Je ne sais pas exactement pourquoi, mais cela semblait lié au fait que beaucoup de députés ne portaient pas leur casque d'écoute. Les interprètes avaient donc de la difficulté à effectuer leur travail. Si c'est celui-là, le problème, je suis tout à fait d'accord: c'est une question de respect pour les interprètes et pour nos autres collègues.

• (1630)

Le fait demeure que je crois que, avant la pandémie, on savait qu'il y avait normalement environ un millier d'employés qui circulaient dans la Cité parlementaire, incluant les députés, les parlementaires, les employés et tout le personnel qui nous soutiennent dans notre travail à la Chambre, à savoir le personnel de sécurité, les pages, le personnel qui nous nourrit, les greffiers et toute la structure qui nous permet de faire notre travail. Cela représentait plus d'un millier de personnes qui circulaient à la Chambre tous les jours. Cela représente beaucoup de personnes et nous voulons nous assurer qu'elles sont toutes doublement vaccinées. Je présume que c'est le cas pour nous tous.

Ordres émanant du gouvernement

On sait aussi que la grande majorité d'entre nous va avoir besoin d'une troisième dose. Le Québec vient d'annoncer aujourd'hui que les personnes qui ont reçu deux doses d'AstraZeneca peuvent déjà aller recevoir leur troisième dose, car elles ne seraient pas encore complètement vaccinées. Il y a encore beaucoup d'incertitude autour de la pandémie. Il y a encore beaucoup de possibilités que cela dérape encore une fois. On voit déjà le nombre de cas qui augmente quotidiennement au Québec et partout au Canada.

De plus, la quantité de complications qui peuvent être générées par l'augmentation de ces cas sont des raisons pour lesquelles il faudrait que l'on se donne la souplesse d'avoir cette option. On ne veut pas avoir à recourir tout de suite aux séances virtuelles pour tout le monde, on veut simplement avoir cette possibilité. Je pense que c'est l'objectif de cette motion du gouvernement. C'est pourquoi je pense que nous sommes ici.

Je termine mon intervention en disant que, personnellement, c'est un énorme plaisir de me retrouver à la Chambre, où je retrouve mes collègues et où je les vois. J'avais bien hâte qu'on y arrive et je suis heureuse que l'on puisse se retrouver ici, et j'espère que nous pourrions continuer à le faire de façon sécuritaire jusqu'en juin 2023.

• (1635)

[Traduction]

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole cet après-midi et je saisis l'occasion pour remercier ma famille, mes amis et ma partenaire, Tammy, de leur soutien tout au long du périple qui m'a mené jusqu'ici. J'aimerais également remercier les bénévoles qui ont travaillé sans relâche à notre campagne.

Je suis honoré d'avoir été choisi pour représenter les gens de Coast of Bays—Central—Notre Dame à la Chambre et je les remercie de me faire confiance. Tous les citoyens veulent que leur député les représente à la Chambre pour y défendre leurs intérêts et collaborer, travailler pour eux et exiger des comptes en leur nom. Au lieu de cela, la coalition libérale—néo-démocrate souhaite que le Parlement fonctionne par vidéoconférence.

En 2011, Jack Layton a réprimandé le chef libéral de l'époque, Michael Ignatieff, parce qu'il avait la pire fiche de présence au Parlement. Il a dit que lorsque les Canadiens nous paient, ils s'attendent à ce que nous nous présentions au travail. Qu'a-t-on promis aux néo-démocrates pour qu'ils appuient les libéraux qui désirent rester chez eux? Pourquoi la coalition socialiste libérale—néo-démocrate suit-elle l'exemple de M. Ignatieff?

Une voix: C'est quoi le rapport?

M. Clifford Small: Le rapport? J'ai été élu pour venir ici, et je veux que la Chambre soit là pour les Canadiens.

Mme Alexandra Mendès: Madame la Présidente, je suis désolée, mais je ne comprends pas bien la question. J'ai bien dit en effet que nous sommes élus pour siéger à la Chambre et que je suis très heureuse de me retrouver ici. Il n'y a pas grand-chose à ajouter.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, moi aussi j'ai de la difficulté à comprendre toute cette controverse parce qu'elle ne devrait pas avoir lieu.

Il n'y a pas de controverse pour ce qui est d'ouvrir les stades, d'ouvrir les universités ou d'ouvrir les restaurants, mais de l'autre

côté de la Chambre, on veut nous offrir un gouvernement sur livraison, un gouvernement pour emporter.

La solution ne serait-elle pas de faire preuve de flexibilité, comme l'honorable députée de Brossard—Saint-Lambert le mentionne, ce qui signifierait rouvrir la Chambre dans les conditions sanitaires actuelles qui le permettent et réviser ultérieurement le fonctionnement de la Chambre si la situation le demande?

Mme Alexandra Mendès: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Mirabel de sa question.

La situation le demande déjà parce que nous avons des collègues qui sont déjà affectés par la COVID-19 et qui ne peuvent pas être présents actuellement. Même s'ils n'ont pas de gros symptômes, ils ne peuvent pas venir à la Chambre.

La situation sanitaire demeure donc précaire. Il y a encore beaucoup d'inconnues et nous ne savons pas comment nous allons procéder. Alors, d'offrir aux parlementaires la possibilité de continuer à participer virtuellement, c'est une façon de continuer.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes a vraiment confirmé aujourd'hui que les ministres sont censés être ici tous les jours, nous sommes censés être ici tous les jours. Si nous sommes en santé et vaccinés, pourquoi ne serions-nous pas ici tous les jours?

Proposer une solution de rechange ne signifie pas du tout qu'on va se résoudre à faire cela et à offrir un gouvernement sur livraison, comme le député l'a dit.

• (1640)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il reste du temps pour une brève question.

L'honorable députée de Longueuil—Charles-LeMoine a la parole.

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Madame la Présidente, premièrement je veux vous féliciter pour votre élection.

Par ailleurs, je veux remercier ma famille ainsi que la population de Longueuil—Charles-LeMoine de leur confiance.

Je félicite aussi ma collègue de Brossard—Saint-Lambert pour son élection.

[Traduction]

La clé ici, c'est la prévention. Aujourd'hui, le Règlement ne prévoit pas qu'un député puisse faire son devoir d'élu s'il est malade. Ce que nous essayons de faire, c'est de demander aux députés qui sont malades ou qui ont des symptômes de rester à la maison. Les mêmes mesures seront mises en place pour les employés, afin qu'ils puissent rester en sécurité à la maison.

La députée peut-elle nous expliquer en quoi il s'agit d'une mesure préventive pour que chacun puisse continuer à s'exprimer?

Mme Alexandra Mendès: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec ma collègue. Il s'agit d'une mesure préventive. Nous offrons juste cette possibilité aux parlementaires, et pour le moment, c'est la meilleure solution qui s'offre à nous pour garantir que tous les parlementaires puissent participer.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre, comme toujours, et de participer au débat.

Je veux d'abord transmettre mes pensées et mes prières les plus sincères aux habitants de Vanderhoof, car, il y a 20 minutes, un avertissement a été diffusé selon lequel il y avait un tireur actif dans la collectivité. Je voulais prendre la parole pour dire aux gens de rester en sécurité, à l'intérieur, mais je crois comprendre que le tireur a été arrêté.

Mesdames et messieurs, et chers collègues, cela renvoie au débat dont nous parlons aujourd'hui. Cette personne, pour des raisons inconnues, a tiré sur notre détachement de la GRC. Heureusement, pour autant que je sache, personne n'a été blessé. La personne a été mise en détention.

Notre pays est divisé. Nous venons tous de traverser probablement l'une des élections les plus divisées que nous ayons vues depuis très longtemps. Nous avons des collègues du côté du gouvernement et des collègues du côté de l'opposition qui ont subi de l'intimidation, des menaces et du vandalisme. Notre famille a reçu des menaces de violence et des menaces de mort, et je sais que certains de mes collègues ont subi la même chose.

Je voudrais revenir à il y a tout juste deux jours, lorsque nous nous sommes tous réunis à la Chambre pour la première fois. Il y a des photos dans les médias sociaux. Nous sommes tous assis là, nous félicitant les uns les autres et nous tapant dans le dos. Certaines personnes se sont même fait des accolades, des poing-à-poing et des coude-à-coude. C'est une joie que d'être de retour ici. Je sais que je parle au nom de beaucoup d'entre nous qui avons traversé les six dernières années, et assurément en mon nom, lorsque je dis qu'il est bon de voir les députés et qu'il est bon d'être de retour ici.

Hier soir, j'ai été l'hôte du Diwali national sur la Colline, le Diwali national du Parlement, qui a été lancé par notre ancien collègue, l'honorable Deepak Obhrai, il y a 21 ans. Il l'a lancé ici parce qu'il voulait apporter la lumière au Canada. Il voulait organiser une belle cérémonie ici même au Canada.

Je pense au débat que nous tenons en ce moment et je pense à cet événement important. Diwali, c'est le bannissement des ténèbres et l'arrivée de la lumière, de l'espoir et de la paix. C'est ce dont les Canadiens ont besoin en ce moment: de la lumière, de l'espoir et de la paix.

Dans ma circonscription, Cariboo—Prince George, il y a des résidents qui ont été gravement touchés par la COVID et qui ont tout perdu, y compris des êtres chers. Je pense à mes amis, à ma famille et à nos collègues de la vallée du bas Fraser, qui sont aux prises avec la pire catastrophe naturelle de l'histoire de notre pays. Je pense aussi à mes amis du Canada atlantique, qui subissent actuellement les pires conditions météorologiques qu'ils aient connus. Je pense à notre bon ami qui a parlé hier dans une déclaration de député de la perte de deux jeunes membres de sa communauté.

Le député de Cumberland—Colchester, avec qui je partage mon temps de parole, va parler des répercussions dans sa circonscription également, et il est médecin.

Il est temps que nous nous remettions au travail ici à Ottawa. Je sais qu'il y a des choses importantes et je sais que ce n'est pas parce que nous siégeons en mode hybride que nos journées se sont arrêtées. Je sais que nous avons tous eu à participer à un nombre de réunions probablement plus élevé que nous ne pouvons en compter, car cela a rendu les choses plus faciles dans un certain sens. Cependant, il est aussi désormais plus facile pour certains députés des

Ordres émanant du gouvernement

banquettes ministérielles de se dérober et de se soustraire à leurs responsabilités.

● (1645)

Notre collègue de Kingston et les Îles est un bon soldat. Il a déclaré qu'il est peut-être arrivé une ou deux fois qu'un ministre ne puisse pas répondre pendant la période des questions. Je serais porté à croire que cela s'est produit plus souvent qu'une ou deux fois, mais au moins il l'a reconnu.

C'est ce qui s'est passé pendant le scandale UNIS. Est-ce que tout le monde se souvient des réunions de comités qui ont eu lieu pendant ce scandale? Soudainement, des problèmes techniques survenaient ou, ô surprise, la réunion devait être annulée parce que les interprètes éprouvaient des difficultés, ou bien il n'y avait tout simplement pas d'interprètes, ou la salle était réservée pendant toute la durée prévue de la réunion ou encore il y avait des problèmes techniques.

Pensons au coût du seul fait de tenir des séances hybrides. Pensons au coût des élections inutiles qui viennent d'avoir lieu, coût qui est refilé aux Canadiens.

Nous avons tous été élus pour être présents ici. Comme je le fais lors de chacune de mes interventions — les nouveaux députés s'en rendront bientôt compte —, je rappelle à tout le monde que la Chambre ne nous appartient pas. Ce n'est pas notre Chambre, mais bien celle des électeurs. Elle appartient aux Canadiens. Ces derniers ont élu les députés pour les représenter et être leurs porte-parole à Ottawa, pas l'inverse.

J'ai entendu certains des arguments, comme celui selon lequel c'est simplement au cas où quelqu'un tomberait malade. Je vais renvoyer les députés à 2018, où j'ai été très gravement malade et que j'étais chez moi. J'ai quand même réussi à faire mon travail. J'ai reçu de merveilleux messages de la part de députés qui me tenaient au courant du dossier des pêches, étant donné que c'est le dossier dont j'étais chargé à l'époque.

Nous devons nous remettre au travail. Nous devons demander des comptes au gouvernement.

Il est honteux que nos collègues du NPD, dont bon nombre sont mes amis, se soient associés à nos collègues libéraux sur cette question. Je sais que, contrairement aux occupants des banquettes ministérielles, plusieurs de nos collègues libéraux ne veulent probablement pas voir cette motion adoptée et qu'ils souhaiteraient être présents à la Chambre pour accomplir leur travail. Lors de la dernière session, au cours de la législature précédente, il y a 622 jours, soit le vendredi 13 mars, je me souviens d'avoir pris une photo du calendrier quand nous avons ajourné les travaux et que nous sommes passés aux séances hybrides.

J'ai entendu quelqu'un dire à nouveau que les conservateurs n'ont pas pris cette pandémie au sérieux. Je les ramènerais à cette dernière session, en janvier 2020. J'ai été la première personne à soulever ces questions. Ne devrions-nous pas faire quelque chose? Ne devrions-nous pas prendre cette menace internationale au sérieux? Ne devrions-nous pas envisager de fermer nos frontières, de limiter les vols en provenance des pays où le nombre de cas est élevé? Je rappelle aux députés qu'on m'a dit que j'étais alarmiste, que j'étais peut-être raciste. Oui, nous avons pris cette question au sérieux tout au long du processus et nous avons travaillé sans relâche avec nos collègues de tous les partis afin d'adopter une approche de type « Équipe Canada ».

Ordres émanant du gouvernement

Il y a 349 jours, les députés ont adopté à l'unanimité ma motion visant à faire du 988 un service d'assistance téléphonique national pour la prévention du suicide, ici même au Canada. C'était il y a 349 jours, et pourtant, ce service n'existe toujours pas.

On ne devrait pas sous-estimer l'importance que revêt le fait d'être présents en personne pour faire avancer les choses, d'être en mesure de regarder le ministre en face ou d'être capable d'avoir ces conversations en aparté et ces relations personnelles avec nos collègues. C'est bien différent des textos, des zooms et des vidéoconférences. Ce sont les relations personnelles qui font avancer les choses au sein de cette assemblée, et nous le savons tous. Nous devons nous remettre au travail, et notre travail est ici même à Ottawa.

Je vais terminer sur ce point. J'attends avec impatience les excellentes questions de mes collègues.

• (1650)

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Madame la Présidente, ce qui s'est produit aujourd'hui dans la circonscription de mon collègue m'attriste beaucoup, et je suis de tout cœur avec les personnes touchées.

Je suis heureux de voir mon collègue. Je suis heureux de voir tout le monde à la Chambre. Je ne lui ai pas encore fait l'accolade, mais je pourrais le faire d'ici la fin de la semaine.

Je suis d'accord avec le député pour une grande partie de ce qu'il a dit aujourd'hui. Depuis 24 heures, on discourt beaucoup sur cette motion. Et la rhétorique était déjà intense. Nous avons parlé de parties de hockey, de concerts et de toutes ces choses. Je lis la motion et je ne peux absolument pas comprendre pourquoi nous discutons de cela, puisque cette motion ne dit pas que je ne peux pas me présenter à la Chambre. Je compte être là.

Donc, ce que nous devons faire, c'est parler de certaines des questions soulevées par le député dans ses remarques, et nous pourrions le faire dès que la motion aura été adoptée. Selon moi, le député constatera que la plupart d'entre nous sont là. Je vous en prie, pourriez-vous obtenir le consentement unanime de vos collègues sur cette motion afin que nous puissions nous remettre au travail, car je serai là, tout comme la majorité d'entre nous.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser toutes ses questions et ses observations à la présidence.

Le député de Cariboo-Prince George a la parole.

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre. Hier, je tenais tellement à offrir mes condoléances à la collectivité de Vanderhoof que j'ai oublié de remercier les habitants de Cariboo—Prince George de m'avoir réélu. J'ai également oublié de remercier mon épouse, qui est mon roc, et les autres membres de ma famille de tout leur soutien. Sans eux, nous ne pourrions pas faire notre travail.

Tout d'abord, pour répondre à la question de mon collègue, s'il veut me faire l'accolade, il en a la permission. Je suis doublement vacciné. Nous voulons tous être de retour ici. Nous n'avons pas besoin du consentement unanime. Ce sont les députés d'en face qui ont besoin d'être convaincus. Ce sont eux qui doivent se faire convaincre.

Remettons-nous au travail. Prenons place à nos sièges ici, et montrons aux Canadiens que la lumière, la paix et l'espoir peuvent triompher.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Depuis le début du débat, on entend, du côté du gouvernement et du NPD, qu'on n'empêche personne de venir à la Chambre. Toutefois, mon collègue serait-il d'accord avec moi pour dire que la question serait plutôt de savoir si nous, qui venons à la Chambre, avons le droit d'avoir nos collègues en face de nous pour répondre à nos questions et être responsables?

[Traduction]

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, cela revient exactement à ce que j'ai dit tout à l'heure, à savoir que la Chambre ne nous appartient pas; elle appartient aux électeurs. Les 338 députés ont été élus pour faire entendre et faire compter le point de vue de leurs concitoyens à Ottawa — et non l'inverse —, pour représenter les gens de leur circonscription, pour effectuer le travail qui leur incombe et pour s'assurer de demander des comptes au gouvernement — du moins, c'est ce que fait l'opposition.

Quant aux députés du parti au pouvoir, ils ont été élus pour venir dans cette enceinte, faire leur travail et rendre des comptes.

• (1655)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravie de voir le député ici présent. Nous avons collaboré sur un projet de loi d'initiative parlementaire il y a quelques années. Je me réjouis de le voir ici.

Il n'est mentionné nulle part dans la motion que je ne peux pas être présente. Je peux affirmer au député que la Chambre m'a manqué à moi aussi. Tout le monde m'a manqué. Je prévois être ici tant que ma santé me le permettra et tant que je n'aurai pas été exposée au virus. Ce que je crains, c'est d'être exposée par malheur au virus de la COVID. Il n'existe pas de mécanisme qui garantit que je puisse me rendre ici, voter et parler au nom des habitants des citoyens.

Une de mes tantes a succombé à la COVID-19 en mai 2020 dans un CHSLD. Par expérience, je sais ce que c'est d'avoir peur. Je ne veux pas priver de la possibilité de voter les députés inquiets de venir à la Chambre parce qu'ils pourraient avoir été exposés au virus.

Je peux assurer au député d'en face qu'il n'est absolument pas question pour moi de me cacher et de ne pas venir à la Chambre si j'en suis capable. Ne convient-il pas que c'est la manière responsable de procéder?

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, permettez-moi d'abord d'offrir mes plus sincères condoléances à la députée pour la perte de son être cher. Mon fils a perdu un de ses meilleurs amis à cause de la COVID: un jeune homme d'à peine une vingtaine d'années.

Autant que je sache, on penserait qu'il s'agit du privilège d'un député, mais, en réalité, ce n'est pas le cas. Ce qu'il faut, c'est faire le travail pour lequel nous avons été élus.

Nous pouvons tous trouver des moyens d'accomplir nos tâches et de nous rendre ici à la Chambre. La COVID peut être attrapée à l'épicerie. Elle peut être attrapée à d'autres endroits. Il faut être présents ici, rendre des comptes et faire notre travail.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je félicite mon ami et collègue, le député de Nova-Ouest de sa nomination à titre de vice-président.

Je suis certain qu'au cours de mon discours, je vais faire écho à certaines observations et impressions exprimées par mes collègues durant les derniers jours. Toutefois, elles sont très importantes et méritent d'être répétées.

C'est un immense plaisir d'avoir l'occasion d'intervenir à la Chambre des communes et de m'adresser en personne à mes collègues en cette 44^e législature du Parlement du Canada. Nous suivons les consignes sanitaires, nous nous fions à la science et nous représentons les gens de nos circonscriptions en personne.

De prendre la parole pour prononcer mon premier discours me procure un sentiment indescriptible. Je m'en voudrais de ne pas remercier les gens de Cumberland—Colchester de m'avoir choisi pour les représenter à la Chambre. Je remercie mes amis, les bénévoles et ma famille, en particulier mon épouse Deborah et mes enfants Samantha, Allison et Zac, qui m'ont tous appuyé dans cette formidable aventure.

Chers collègues, j'ai eu l'occasion de vivre le rêve canadien à ma façon. J'entends par là que, en travaillant fort, j'ai pu faire des études, trouver un emploi enrichissant et contribuer à améliorer ma collectivité. Je suis conscient que cette façon de vivre le rêve canadien n'est pas accessible à tous. Cependant, en tant qu'élus du Parlement, nous pouvons aider les Canadiens à vivre le rêve canadien à leur façon.

Je devrais également profiter de mon premier discours à la Chambre pour parler de mon parcours. Dans ma jeunesse, j'ai grandi dans un parc de maisons mobiles d'une collectivité rurale du Nouveau-Brunswick. J'ai joint les Forces armées canadiennes, j'ai fait des études en médecine, et j'ai pratiqué la médecine familiale durant les 26 dernières années.

Je continue de consacrer ma vie à servir mon pays, de suivre une éthique de travail rigoureuse et de faire part dans cette enceinte des réussites et des épreuves vécues par les gens de ma circonscription. Malheureusement, le premier ministre et mes collègues libéraux préfèrent éviter les questions difficiles que mes collègues du Parti conservateur et du Bloc québécois leur posent sur des problèmes pressants comme l'inflation, l'accumulation des scandales et l'hésitation des Canadiens à se faire vacciner, et ils se servent des séances hybrides pour se dérober. La meilleure façon d'exiger des comptes du gouvernement, c'est d'être présent sur place et de faire preuve de respect à l'égard du travail qui se fait dans cette institution.

La pandémie de COVID a commencé de façon bien malencontreuse pour moi le 13 mars, comme mon savant collègue l'a dit, à Truro, en Nouvelle-Écosse. Je me suis retrouvé dans un hôpital, dans une région, dans une province et, bien franchement, dans un pays mal préparés. Les travailleurs de la santé, à l'instar de tous les Canadiens, s'échinent dans cette situation depuis 21 mois.

Pour le monde médical, la COVID-19 constituait un tout nouvel adversaire. Malheureusement, puisque nous étions si mal préparés, beaucoup d'entre nous en première ligne étaient certains que leurs jours étaient comptés lorsque les premières personnes touchées par la maladie ont été admises à l'hôpital le 18 mars 2020. Les Canadiens ont beaucoup souffert durant la pandémie, d'un point de vue physique, mental ou financier.

Ordres émanant du gouvernement

Les travailleurs de la santé en première ligne se sont mis à faire des heures supplémentaires, et ils continuent à en faire. La semaine de travail des médecins s'est mise à totaliser 80 heures ou plus. Des familles ont été séparées et certaines ont été privées de l'étreinte de leurs petits-enfants. Dans les établissements de soins de longue durée, les aînés s'ennuyaient de leur famille, qu'ils ne pouvaient qu'apercevoir à travers une fenêtre.

Les enfants ont été forcés d'aller à l'école avec Zoom, en plus de se voir privés de leurs amis et de leurs activités sportives. Le secteur du tourisme a été décimé. Nous avons raté des anniversaires, des mariages, des bar-mitsva, des baptêmes, des rassemblements des Fêtes, des services religieux et, hélas, des funérailles. Nous avons dû suivre des consignes. Nous avons été confinés. Nous avons dû subir des tests de dépistage. Nous avons dû obéir aux ordres. On nous a bloqué l'accès. Nous avons été exclus.

Enfin, en tant que nation, en tant que grand pays, il est maintenant temps de commencer à se remettre de la pandémie. C'est maintenant le temps pour le Canada. Il est temps pour le Parlement d'être la voix du Canada, de faire preuve de leadership et de courage de siéger en personne ici, à la Chambre des communes.

● (1700)

Comme mon collègue l'a mentionné, j'ai eu le privilège de voir de première main l'enthousiasme des députés qui se rencontrent en personne pour la première fois depuis très longtemps, et d'entendre des histoires d'amitiés manquées et de débats ouverts minés par le Parlement virtuel. J'ai entendu parler de la santé mentale et physique des interprètes et des ratées de la technologie. Il y a un sentiment général que le Parlement virtuel ne fonctionne pas.

Encore une fois, comme je l'ai mentionné, il n'y a pas de données scientifiques qui indiquent qu'un tel système fonctionne bien, même si de nombreux collègues diront que c'est merveilleux. Partout dans le monde, des assemblées législatives ont été fermées au public ou leurs représentants ont vu leur nombre réduit. Dans des cas extrêmes, par exemple en Hongrie, le premier ministre gouverne sans consulter les députés du pays.

Médecin de famille dans l'âme, je m'y connais en sciences sociales, et en tant qu'êtres humains, nous sommes des êtres sociaux. Nous avons grandement besoin d'interagir avec d'autres en personne. En effet, comme mon collègue l'a mentionné, nous avons vu la poignée de main habituelle remplacée par d'autres formes de contact, comme les saluts « poing contre poing » ou « coude contre coude ».

Le manque de contact humain a certes des effets incalculables, cela dit nous ne sommes pas ici pour socialiser. Nous sommes ici pour travailler, pour légiférer, pour étudier des questions cruciales et pour diriger ce grand pays. Nous devons être le reflet des Canadiens et aussi leur donner de l'espoir. Ils ont porté le fardeau des confinements et des autres exigences, et maintenant, il est possible de sortir de la pandémie et nous devons montrer la voie. Si les députés ministériels refusent de reprendre le travail en personne et veulent plutôt rester confinés chez eux en pantoufles, le travail ne se fait pas et cela fait fi de l'avantage que nous procurent les vaccins.

Ordres émanant du gouvernement

Partout dans le monde, les gens nous envient, non seulement parce que nous avons l'incroyable chance d'être Canadiens, mais aussi parce que nous avons la possibilité de reprendre le travail en personne. Nous savons que nos collègues libéraux ont participé à des événements sociaux en personne. Nous en avons vu beaucoup à la télévision et dans les médias sociaux. Cette semaine encore, la Chambre s'est réunie en toute sécurité pour élire un président et débattre du discours du Trône.

Voici une autre analogie: qu'arriverait-il si tous les travailleurs de la santé du pays décidaient de commencer à ne travailler qu'à distance? J'ai essayé et, bien franchement, cela ne fonctionne pas. Devrions-nous demander aux Canadiens de faire leurs propres prises de sang, d'écouter leurs propres battements de cœur, de poser leurs propres drains thoraciques ou de s'intuber eux-mêmes? Je ne crois pas. Alors pourquoi ne devrions-nous pas, nous, revenir travailler ici, à la Chambre des communes?

Nous ne demandons pas aux parlementaires de prendre de plus grands risques que les autres Canadiens qui se présentent au travail chaque jour. Mon éminent collègue mentionnait les agriculteurs, les pêcheurs et d'autres personnes qui travaillent de leurs mains. Ils doivent se rendre au travail. Y a-t-il des gens plus égaux que d'autres?

Il me semble évident qu'en n'étant pas ici en personne, nous permettons au gouvernement de poursuivre sur sa lancée de dépenses excessives et de ne pas s'attaquer à de vraies crises, comme la crise du logement et les inondations en Colombie-Britannique, sans avoir à rendre de comptes. Il faut s'attaquer aux vrais problèmes, comme le coût élevé de la vie, la censure d'Internet et la pénurie de main-d'œuvre, en débattre et les régler. Au lieu de s'attaquer à ces problèmes cruciaux, le gouvernement libéral préfère perdre du temps à remettre en question la validité de l'Administration de la Chambre et l'intégrité des professionnels de la santé.

Le Canada a le taux de vaccination le plus élevé du G7. La Cité parlementaire a pris des mesures de sécurité publique pour assurer la sécurité des députés. Pourquoi devons-nous ajouter d'autres règles encore? Les Canadiens retournent travailler, les entreprises rouvrent et la Colline du Parlement ne devrait pas faire exception à cette réalité. Des millions de Canadiens ne bénéficient pas d'un milieu de travail hybride. Pourquoi le gouvernement pense-t-il alors qu'il peut bénéficier d'un traitement et d'aménagements particuliers? Les gens pensent-ils que nous sommes exempts des règles que suivent les simples citoyens?

Je sais que je viens d'être élu, mais je ne crois pas que les citoyens de Cumberland—Colchester m'ont envoyé à Ottawa pour que je m'assoie devant un écran chez moi ou dans mon bureau. Ils m'ont envoyé ici pour que je sois dans le feu de l'action, là où je peux vraiment demander des comptes au gouvernement. C'est pour cela que j'ai été élu et c'est en étant ici, en personne, que je serai plus à même de le faire.

Le Canada était une puissance économique, un pays d'artisans de la paix respecté, un ami des pays en difficulté et une lueur d'espoir dans un monde par ailleurs sombre. Voilà, mes amis, le rêve canadien. J'implore les députés de faire ce qui est le mieux pour tous les Canadiens, c'est-à-dire de voter contre le Parlement hybride.

• (1705)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, je ne comprends pas très bien pourquoi les conservateurs

s'opposent à cette motion. Ce sont eux qui ont décidé de politiser l'affaire.

Aujourd'hui, ma fille a prononcé un discours à l'Assemblée législative du Manitoba par vidéoconférence. Dans cette province, le chef de l'opposition officielle est atteint de la COVID-19 et il peut s'acquitter de ses fonctions grâce au mode virtuel. Ici même à la Chambre, il y a un député qui ne peut pas venir sur place parce qu'il est atteint de la COVID-19. La pandémie n'est pas terminée, c'est un fait. Personne n'est en train de dire qu'il n'y aura aucun député à la Chambre, c'est même plutôt le contraire.

Le député croit-il que le gouvernement progressiste-conservateur du Manitoba a eu tort de se doter d'un système hybride? Est-ce que l'adoption d'un système hybride constitue une atteinte à la démocratie? L'opposition conservatrice doit vraiment comprendre que cette mesure vise à donner des moyens d'agir aux députés comme son propre collègue, le député de Beauce.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, le principal argument à présenter dans ce cas-ci est une question de faits, de science et de confiance. Il est très clair qu'aucune étude scientifique n'appuie le fonctionnement en mode hybride du Parlement. Aucune étude ne prouve que cette méthode fonctionne bien ou donne de bons résultats et aucune analyse comparative n'a été réalisée entre ce mode de fonctionnement du Parlement et celui en présentiel. Nous savons que le Parlement en présentiel fonctionne depuis plus de 150 ans au Canada. Par conséquent, à défaut d'avoir la certitude qu'un Parlement en format hybride fonctionne, je crois que, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons raison de redouter que nos bons amis souhaitent poursuivre ainsi indéfiniment, voire éternellement.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Madame la Présidente, la famille de ma mère, les McCurdy, habitent dans la circonscription que mon collègue représente. Je suis donc heureux d'entendre parler des gens de Truro, dans Cumberland—Colchester. Cela dit, je dois admettre que j'ai du mal à être d'accord avec le député.

Je suis un scientifique alors qu'il est médecin. Il dit que nous n'avons aucune donnée. Tout ce que je peux dire c'est que, d'après mon expérience, le Parlement a très bien fonctionné en format hybride. J'ai pu facilement accéder aux ministres et à mes autres collègues.

J'ai pleinement l'intention d'être présent autant que je le peux tout au long de la législature, et je crois qu'il en est de même pour tout le monde. La motion procure simplement aux personnes qui sont malades ou qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas être présents l'option de participer tout de même aux travaux de la Chambre, d'exercer ce privilège. En quoi cela pose-t-il problème?

• (1710)

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, j'ai quelques points à aborder. Mon collègue scientifique s'appuie sur une étude où, comme on le dirait en sciences, « n=1 ». L'étude ne porte que sur une seule personne: le député lui-même. C'est tout à fait fascinant. De telles études sont fort intéressantes. Nous les qualifions d'inutiles.

Par ailleurs, il y a les bonnes intentions. Beaucoup de chansons portent sur les bonnes intentions et le chemin qui en est pavé. Nous pourrions tous être animés de bonnes intentions en faisant acte de présence. Nous pourrions tous avoir l'intention de faire de l'exercice tous les jours, de manger mieux et de nous améliorer. De toute évidence, ces objectifs louables se soldent souvent par un échec pour la majorité d'entre nous. Le hic, c'est qu'il est très tentant d'emprunter la voie de la facilité: rester à la maison, les pieds dans nos pantoufles douillettes, opter pour le Parlement virtuel et prétendre qu'il y a des choses bien plus importantes à faire que de venir ici pour faire notre travail.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à signaler au député que ses observations étaient pratiquement des attaques personnelles. Cela ne se fait pas à la Chambre des communes, et le député devrait peut-être présenter ses excuses.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Rivière-du-Nord a la parole.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, j'entends les arguments de part et d'autre. Les libéraux ont dit tantôt que les ministres seraient toujours présents à la Chambre. Ce n'est pas ce que j'ai vécu le printemps dernier et j'aimerais savoir ce que mon collègue en pense.

Mon collègue a-t-il compris que tous les ministres seraient présents à la Chambre? Le cas échéant, est-ce que cela change sa position sur la nécessité de ne pas adopter un format hybride et de siéger en présentiel? Notre objectif est que les ministres puissent rendre des comptes. Selon mon collègue, si tous les ministres étaient présents chaque jour lors de la période des questions orales, est-ce que cela changerait quelque chose? S'y attend-il, contrairement à moi?

[Traduction]

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, dans un Parlement qui siège en personne, on s'attend à ce que les gens soient sur place; c'est la norme établie depuis un peu plus de 150 ans. Voilà ce qui importe. Nous voulons que les gens soient sur place et qu'ils aient à rendre des comptes. C'est ce qui constitue le travail de l'opposition, tel que je le connais, et c'est pour cela qu'on m'a élu à la Chambre des communes.

[Français]

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Madame la Présidente, je vous félicite pour votre élection et je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec ma collègue la députée de York-Centre.

À l'occasion de ma première prise de parole de cette 44^e législature, j'aimerais remercier mes électeurs de Vimy de m'avoir encore une fois fait confiance pour être leur représentante à la Chambre des communes. J'aimerais également rendre hommage à mon équipe et aux bénévoles qui ont participé à ma campagne, ainsi qu'à mon mari, Gerry, qui m'a soutenue tout au long de cette aventure.

C'est un honneur et un privilège de servir notre communauté. J'attends avec impatience une autre session parlementaire productive.

[Traduction]

C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour appuyer la motion sur le maintien des séances hybrides. Je crois qu'il s'agit d'une motion importante qui nous permettrait tous de partici-

Ordres émanant du gouvernement

per aux travaux de la Chambre d'une manière qui assurerait la sûreté, la productivité et la reddition de comptes, et qui constituerait un bon exemple pour la population canadienne. Je commencerai par là, parce que je crois qu'il est vraiment important que nous prenions conscience que notre manière de nous comporter, de nous adapter et de représenter l'organe législatif du gouvernement a une incidence sur la population canadienne aux quatre coins du pays.

Nous avons demandé aux Canadiens et aux Canadiennes de modifier leurs comportements pour protéger leurs familles, leurs amis et leurs communautés et nous devons faire de même. En tant que parlementaires, il est de notre devoir d'adopter une approche consciencieuse et responsable tenant compte de la pandémie que nous vivons tous au quotidien.

[Français]

On peut avoir l'impression qu'une décennie s'est écoulée depuis que cette pandémie nous a touchés, mais ce n'est qu'en mars 2020 que nous avons pris conscience de toute la gravité et de la sévérité de cette pandémie mondiale et que nous avons dû prendre des mesures importantes.

C'est la première fois depuis la grande pandémie de la grippe de 1918 que nous avons dû suspendre les séances régulières en personne du Parlement, tout comme les Canadiens d'un océan à l'autre ont dû rester chez eux pour aider à arrêter la propagation de la COVID-19.

J'aimerais prendre le temps aujourd'hui pour rendre hommage à certains de nos collègues des gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont également dû trouver de nouvelles façons de s'assurer que, dans un monde où il n'était pas sécuritaire d'aller travailler, ils étaient quand même en mesure de travailler ensemble pour soutenir les Canadiens et les entreprises d'un point de vue provincial.

Si nous examinons cette période entre mars et mai 2020, très peu de gouvernements provinciaux et territoriaux ont pu se réunir pour mener à bien les affaires du gouvernement, la plupart ayant tenu moins de cinq jours de séance au cours des trois premiers mois.

Bien qu'il s'agissait d'un choix nécessaire et important qui démontrait un leadership dans la gestion d'une crise de santé publique, il était clair qu'il viendrait un moment où il serait important de tenir des séances plus régulières et d'assurer la responsabilisation. La question était alors de savoir comment le faire d'une manière sûre et responsable.

● (1715)

[Traduction]

En regardant autour de nous dans la salle, nous constatons un problème que bon nombre de nos homologues provinciaux et territoriaux ne tarderaient pas à comprendre. Les assemblées législatives n'ont pas été conçues de manière à favoriser une distanciation sociale, et bon nombre d'entre elles sont situées dans des édifices historiques où les sièges sont exigus. Toutefois, si nous nous contentions de limiter le nombre de personnes à la Chambre, la question serait de savoir quoi faire pour que tous les représentants puissent continuer à se faire entendre. C'est un droit fondamental et un privilège pour les députés d'assister aux séances de l'assemblée législative à laquelle ils sont élus.

Ordres émanant du gouvernement

Certaines provinces et certains territoires ont mis l'accent sur les types de mesures qui protégeraient les réunions en personne. Il s'agissait notamment de limiter le nombre de personnes présentes dans leurs assemblées législatives si l'espace ne permettait pas une distanciation sociale, d'exiger le port de masques, de trouver des moyens de voter en toute sécurité et, en fin de compte, d'exiger une preuve de vaccination pour entrer dans les locaux. Ces types de politiques sont devenus la norme dans tout le pays, non seulement dans les gouvernements, mais aussi dans les entreprises et les lieux de rassemblement du monde entier. D'autres se sont rapidement penchés sur la façon dont la technologie pourrait être utilisée pour permettre à tous de participer de manière égale. Heureusement, nous vivons à une époque où la technologie nous donne la possibilité de nous connecter avec des personnes du monde entier en appuyant sur un bouton.

J'admets qu'il aurait été extrêmement difficile de participer à distance il y a quelques décennies seulement, lorsqu'Internet en était à ses débuts. Nous voici moins de deux ans après le début de la pandémie, et le mot Zoom n'est plus synonyme de rapidité, mais plutôt un adjectif pour désigner la façon dont nous sommes capables de nous connecter les uns aux autres.

[Français]

Pour les provinces et les territoires comme la Colombie-Britannique, les Territoires-du-Nord-Ouest, le Québec et le Manitoba, l'utilisation de séances hybrides et virtuelles commencèrent par les comités, ce qui représentait une étape prudente et permettait à certaines administrations de tester des solutions technologiques à plus petite échelle avant de décider si elles pouvaient être déployées à plus grande échelle.

Ils ont commencé par organiser des réunions de comités virtuelles en utilisant la technologie de la vidéo et de la téléconférence. Il ne s'agissait pas seulement de réunions destinées à discuter de questions liées à la pandémie, mais de faire en sorte que, même en l'absence de réunions en personne, les types de discussion et de surveillance nécessaires puissent avoir lieu.

En fait, certaines administrations sont allées au-delà de la simple tenue virtuelle des réunions des comités et, comme nous l'avons fait au fédéral, ont adopté des séances hybrides de leur assemblée législative pendant la pandémie.

Les habitants de la Colombie-Britannique sont dans nos pensées et nos prières en ce moment alors qu'ils doivent faire face aux conséquences des conditions météorologiques extrêmes et des inondations causées par les changements climatiques, une autre question de grande importance pour notre gouvernement.

J'aimerais simplement souligner que tout au long de la pandémie, la Colombie-Britannique a été à l'avant-garde des séances virtuelles. Le 22 juin 2020, l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a commencé à se réunir dans un cadre hybride en utilisant Zoom et en limitant le nombre de députés qui pouvaient être physiquement présents afin d'assurer une distanciation physique appropriée. Ces types de règles se poursuivent aujourd'hui.

Le 4 octobre 2021, l'Assemblée législative a adopté des modifications temporaires à son règlement afin de permettre l'utilisation de la vidéoconférence. Ces changements ont fait en sorte que les députés puissent participer, voter et déposer des documents virtuellement, tout comme le fera la motion dont nous discutons aujourd'hui.

• (1720)

[Traduction]

La liste des provinces et des territoires qui ont pris des mesures semblables se poursuit. Le 8 octobre 2020, l'Assemblée législative du Manitoba a tenu sa première séance virtuelle, avec seulement environ la moitié des députés présents en personne pour permettre la distanciation sociale.

Le 11 mars 2021, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a adopté une motion permettant la tenue de séances virtuelles, avec seulement trois membres de chaque caucus et deux députés indépendants présents physiquement.

Mai 2021 a été un mois important pour les provinces qui ont adopté les séances hybrides. En réponse à une exposition à la COVID, l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place son propre système hybride temporaire. Le 18 mai 2021, le Nouveau-Brunswick a tenu sa première séance virtuelle, et au moins un député a suggéré qu'il s'agit d'une pratique qui devrait se poursuivre au-delà de la pandémie pour faire face à d'autres problèmes éventuels, comme des conditions météorologiques extrêmes qui empêcheraient les députés de se rendre à l'Assemblée législative. Enfin, plus tard ce même mois, le Nunavut a également commencé à faire en sorte que la plupart des députés participent à l'Assemblée législative à distance.

Je pourrais continuer, mais il suffit de dire que la façon de faire les choses a changé radicalement en un temps relativement court. Même s'il serait bon de revenir à l'accoutumée, on nous rappelle tous les jours que la COVID-19 est toujours une menace pour la santé des Canadiens.

Bien que la vaccination ait constitué une étape importante vers un retour à la normale, des vagues de cas continuent à se manifester. Aux abords de l'hiver, où de plus en plus de personnes sont à l'étroit à l'intérieur et moins capables de se distancer socialement, il est important que nous restions vigilants. Notre gouvernement a été clair sur le fait que nous devons réaliser que nous sommes toujours dans une situation de pandémie qui doit être prise au sérieux. Tout comme nos collègues des provinces et des territoires, nous avons prouvé que les séances hybrides fonctionnent et qu'elles peuvent même présenter certains avantages par rapport aux anciennes méthodes.

Sur ce, j'implore tous les députés d'appuyer la motion, qui envoie un signal fort à tous les Canadiens, à savoir que le gouvernement est prêt à s'atteler au travail, mais que la santé et la sécurité demeurent une préoccupation primordiale.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, la députée a parlé des séances hybrides qui ont déjà été tenues dans le passé et qui le sont à d'autres niveaux. Il est important de souligner que deux éléments du contexte sont particulièrement différents maintenant. L'un des aspects du contexte est que nous disposons aujourd'hui de multiples stratégies dont nous n'étions pas conscients au départ pour assurer notre sécurité. Nous avons la vaccination, mais nous avons aussi les tests, et le gouvernement n'a pas présenté de proposition, par exemple, pour que les députés soient régulièrement testés. J'appuierais une mesure visant à faire passer régulièrement des tests à tous les députés, quel que soit leur statut vaccinal, mais le gouvernement ne l'a pas fait. Nous disposons d'outils que nous n'avions pas il y a un an et demi.

Un autre aspect du contexte qui est différent et propre à cette chambre est que les ministres libéraux ont tout simplement refusé de se présenter. Nous avons été dans un contexte où ce côté-là de la Chambre était pratiquement vide. Un député était ici, et pourtant des ministres prononçaient des discours sur les mesures législatives du gouvernement depuis leurs bureaux dans cet immeuble. Ils ne pouvaient même pas prendre l'ascenseur pour descendre parler dans une salle vide.

La députée ne convient-elle pas qu'il s'agit d'un abus de ces dispositions, ce qui explique pourquoi l'opposition est particulièrement préoccupée par le fait que le gouvernement veuille répéter ces abus?

Mme Annie Koutrakis: Madame la Présidente, oui, il y a beaucoup d'information que nous n'avions pas à l'époque, mais nous devons aussi rappeler à la population canadienne que les gens n'étaient pas vaccinés dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas demander aux Canadiens seulement de sacrifier leurs libertés en restant à la maison s'ils sont malades, afin d'éviter qu'ils propagent la COVID-19.

Notre gouvernement et ses ministres ont toujours été prêts et disposés à répondre aux questions et à rendre des comptes. Je crois qu'ils ont fait un excellent travail.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de passer la parole à la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, j'aimerais rappeler aux députés que s'ils veulent poser des questions, ils doivent être assis à leur place.

La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia a la parole.

• (1725)

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, j'aurais une question assez simple à poser à ma collègue.

Je pense que le Parlement hybride a été l'exception à la règle, la règle étant le fonctionnement d'un Parlement normal. Le Parlement hybride a été mis en place dans la mesure où l'on devait faire face à une pandémie. À ce moment-là, le contexte était bien différent. Un élément a changé auquel on a accès aujourd'hui: la vaccination.

Dans la mesure où les députés et les parlementaires peuvent présenter une preuve vaccinale en entrant au Parlement, je pense qu'il n'y a pas de raisons de ne pas siéger en personne, surtout lorsqu'on voit que près de 20 000 personnes peuvent aller s'asseoir dans au Centre Bell pour regarder un match de hockey.

La sécurité est bien entendu de mise, et j'aimerais entendre ma collègue sur les raisons de ne pas le faire ici comme on le fait ailleurs pour des raisons récréatives.

Mme Annie Koutrakis: Madame la Présidente, c'est beaucoup mieux d'être ici tous ensemble pour communiquer, échanger des idées et débattre, mais est-ce tous ceux qui sont ici aujourd'hui sont vaccinés? La réponse est non.

Si on regarde données dans les journaux, on voit qu'il y a beaucoup de cas. Certains députés de la Chambre ne veulent même pas dévoiler s'ils sont vaccinés ou non. Je ne pense pas qu'il faille prendre le risque d'être contaminés.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, je félicite ma collègue d'en face d'être de retour à la Chambre.

Elle a soulevé des points très importants concernant le fait que nous sommes toujours aux prises avec cette pandémie. Je sais que beaucoup d'entre nous à la Chambre sont très préoccupés par le fait qu'il y a quelques jours à peine, nous avons perdu une sénatrice qui, je le précise, avait reçu les deux doses du vaccin.

Il a été mentionné plus tôt que deux députés de l'Assemblée législative de ma province, le Manitoba, ont la COVID-19. Nous savons qu'un député conservateur a la COVID-19. Malgré le fait que la plupart d'entre nous sont vaccinés, l'idée de se protéger les uns les autres revêt une importance vraiment névralgique. Je me demande si la députée peut nous dire quelque chose à ce sujet.

Mme Annie Koutrakis: Madame la Présidente, je félicite également ma collègue d'en face pour sa réélection.

La vaccination est le moyen de revenir à la normale. En tant que députés, nous ne pouvons pas être hypocrites. Les Canadiens qui ont voté pour nous, soit dit en passant, ont vu qu'un Parlement hybride a fonctionné et que la plupart d'entre nous sont de retour à leur place. Nous ne pouvons pas demander aux Canadiens de se faire vacciner pour assurer la sécurité de tous les autres et ne pas faire de même ici.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant que nous reprenions le débat, je souhaite présenter mes excuses au député de Cumberland—Colchester pour mon commentaire sur ce que j'ai vu comme une attaque personnelle. J'ai cru qu'il parlait des compétences du député plutôt que du rapport. Je le prie de m'excuser et souhaite retirer mes propos.

Nous reprenons le débat. La députée de York-Centre a la parole.

Mme Ya'ara Saks (York-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je remercie tous les députés et collègues qui sont ici avec moi aujourd'hui. Félicitations à chacun d'entre eux pour leur élection ou leur réélection à la Chambre.

Je tiens à remercier les électeurs de York-Centre qui m'ont à nouveau accordé leur confiance. J'ai été élue en octobre 2020 et je suis entrée dans la Chambre pour la première fois il y a exactement un an aujourd'hui. Je tiens à remercier mes filles Taya et Eden, mes parents Uri et Nancy, les membres de ma famille et les membres de ma communauté qui m'ont aidée à prendre la courageuse décision, au milieu d'une pandémie, de défendre ma communauté.

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer la motion visant à mettre en œuvre un modèle de séance hybride à la Chambre des communes. En tant que 100^e femme à fouler le plancher de cette Chambre pour la toute première fois, je ne prends pas à la légère le fait qu'à notre époque, le rôle des femmes, tant à la maison qu'au travail, compte plus que jamais, et nos voix doivent être entendues dans cette Chambre pendant la pandémie et à mesure que nous avançons.

Ordres émanant du gouvernement

Alors que nous entreprenons une nouvelle session parlementaire, j'ai réfléchi aux mois passés et à la manière dont nous avons adapté, en tant qu'individus, familles et communautés, nos vies aux réalités de la pandémie. J'ai pensé à la façon dont nous, les membres de la communauté parlementaire, avons dû adapter nos méthodes traditionnelles de rencontre et de représentation de nos électeurs afin d'assurer notre sécurité, celle de notre personnel et de l'administration de la Chambre des communes.

En fait, jusqu'à cette semaine, c'était la seule façon que je connaissais d'être à la Chambre. Je suis entrée dans un Parlement Zoom. J'ai travaillé d'arrache-pied sur des projets de loi avec tous les députés, que ce soit en comité, lors de réunions de caucus ou à d'autres occasions, par courriel et durant des réunions Zoom distinctes, afin de m'assurer que le travail de la Chambre soit fait. Nous avons assuré la sécurité des Canadiens et nous avons poursuivi la mission de notre gouvernement et de la Chambre, qui est de faire avancer le Canada.

Nous y sommes parvenus notamment grâce au système hybride, qui permet aux députés de participer en personne et virtuellement. C'est ce que nous proposons maintenant. Je crois que la mise au point de ce système hybride est une réussite qui devrait se poursuivre au cours de la présente législature.

Un système hybride est bénéfique pour tellement de raisons. Tout d'abord, il nous aide, ainsi que notre personnel de soutien, à rester en sécurité en respectant les mesures sanitaires. Deuxièmement, il permet à tous les députés de participer aux délibérations et aux travaux de la Chambre. Même les députés d'en face qui ont reçu un résultat positif à un test de dépistage peuvent participer au processus parlementaire. Troisièmement, il permet aux députés de mieux concilier travail et vie privée quand ils s'acquittent de leurs responsabilités dans leurs circonscriptions et à Ottawa.

Un quatrième aspect bénéfique des séances hybrides, qui n'est pas aussi souvent mentionné, c'est l'incidence positive sur l'environnement. Il est intéressant de demander en quoi un Parlement hybride pourrait aider l'environnement. Cette question a été posée dans le cadre d'une étude réalisée par le directeur parlementaire du budget, pas plus tard qu'en février dernier. L'étude, intitulée « Estimation du coût d'un système parlementaire hybride », avait été demandée par la sénatrice Rosa Galvez.

Comme l'explique le directeur parlementaire du budget sur son site Web, le rapport présente une estimation des coûts supplémentaires et des économies d'un système parlementaire hybride. La diminution importante des déplacements a réduit les émissions de gaz à effet de serre et les auteurs du rapport ont donc cherché aussi à estimer cette réduction connexe.

À la publication des conclusions du rapport, la sénatrice Galvez a déclaré que c'était la première fois que le directeur parlementaire du budget évaluait l'empreinte climatique du Parlement. Cette première analyse conclut que les déplacements évités entre Ottawa et les circonscriptions représentent une réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre d'environ 2 972 tonnes d'équivalent CO₂, ce qui revient à retirer 1,5 voiture de la circulation par parlementaire par an.

Le rapport présente des estimations prudentes, contrairement aux députés d'en face, qui ne comprennent pas l'utilisation de vols notés par les parlementaires et des notions comme les émissions de gaz à effet de serre des avions dans la stratosphère, ce qui ferait, en fait, doubler les émissions. Le rapport du directeur parlementaire du

budget confirme qu'un système parlementaire hybride est moins coûteux, plus efficace et écologique.

Depuis 2015, le gouvernement s'est engagé à trouver de vraies solutions pour lutter contre la crise climatique, tout en créant des emplois, en renforçant l'économie et en favorisant la croissance de la classe moyenne. Le mode de fonctionnement du Parlement devrait faire partie de cette solution.

• (1730)

Nous avons mis un prix croissant sur la pollution qui remet de l'argent dans la poche des Canadiens. Nous avons fait de nouveaux investissements dans les transports en commun. Nous entendons réduire la pollution en plantant 2 milliards d'arbres et en interdisant les plastiques nocifs à usage unique afin de protéger les océans.

L'adoption du projet de loi C-12, sur lequel j'ai travaillé avec mes collègues à la Chambre, la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité, est une autre réalisation importante. C'était notre pièce maîtresse, un travail accompli à la législature précédente dont je suis fier. Or, ce travail s'est fait entièrement sur Zoom. Le gouvernement a promis de présenter un plan qui permettrait au Canada de dépasser ses objectifs en matière de réduction de la pollution et de créer un processus juridiquement contraignant pour tous les futurs gouvernements afin de fixer des cibles climatiques nationales qui permettront d'atteindre l'objectif scientifique de la carboneutralité d'ici 2050.

Le projet de loi C-12 est la réalisation de notre engagement envers les Canadiens à mettre en place ces processus juridiquement contraignants.

Je trouve encourageant que le gouvernement s'engage, dans le récent discours du Trône, à continuer de prendre des mesures fortes et audacieuses en matière climatique en mettant l'accent sur l'innovation et sur de bons emplois verts. En travaillant de concert avec des pays d'optique commune, nous bâtirons une économie plus résiliente, plus durable et plus concurrentielle. Ces engagements prévoient d'investir dans les transports en commun et d'obliger à vendre des véhicules zéro émission qui aideront à respirer un air plus propre, et d'augmenter le prix de la pollution, tout en remettant plus d'argent dans la poche des Canadiens.

Je conclurai mes observations en demandant à tous les députés d'appuyer cette motion pour un Parlement hybride. Il est temps de nous mettre au travail. Je suis ici pour travailler et pour le faire de façon responsable et sûre pour nous tous. Cette solution permettrait à tous les députés de participer aux débats importants de la Chambre. Continuons avec un Parlement hybride et faisons le travail pour lequel les Canadiens nous ont élus.

• (1735)

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, toute la journée, les arguments du gouvernement ont porté sur la sécurité du personnel et la santé. Maintenant, on nous dit que c'est une question de commodité, que c'est à propos de l'environnement et qu'il s'agit du maintien d'un parlement hybride jusqu'à la fin des temps. Quelle raison est la bonne? Est-ce pour la sécurité de la Chambre, pour l'environnement ou simplement pour que ce soit plus commode pour les députées?

Mme Ya'ara Saks: Madame la Présidente, j'aimerais souhaiter la bienvenue à la nouvelle députée de Thornhill, dont la circonscription est voisine de la mienne.

D'abord, nous en discutons depuis le début: il s'agit de l'engagement de garder les Canadiens en sécurité, de garder la Chambre fonctionnelle. Ce n'est pas une question de commodité, mais bien de responsabilités législatives des parlementaires qui doivent s'assurer de représenter leurs électeurs des quatre coins du pays.

J'estime qu'il est commode pour la députée de poser cette question.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. On l'a entendue faire un long laïus et parler en long, en large et en travers des avantages environnementaux du Parlement hybride.

Selon la députée, qu'est-ce qui aurait un plus grand impact sur les changements climatiques entre le Parlement hybride et le fait de cesser de financer les énergies fossiles?

[Traduction]

Mme Ya'ara Saks: Madame la Présidente, le débat que nous avons actuellement montre pourquoi nous avons besoin d'un Parlement hybride. Ce n'est pas à cause des combustibles fossiles et de ce que nous ferons à l'avenir. Nous nous sommes engagés auprès des Canadiens à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons promis aux Canadiens que notre pays produirait les combustibles les plus propres possible. Cependant, à l'heure actuelle, nous parlons de la sécurité de la Chambre et de son fonctionnement continu.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, je trouverais les arguments de la députée plus convaincants si elle parlait du statut vaccinal des députés conservateurs. Toutefois, elle affirme qu'il est beaucoup plus efficace, moins coûteux et plus propre de ne pas avoir une démocratie en exercice. Cela pourrait même réduire les émissions de carbone.

Utiliser l'environnement comme prétexte pour s'en prendre à la démocratie est mesquin, surtout compte tenu de l'horrible bilan des libéraux en matière d'environnement. D'ailleurs, le commissaire à l'environnement a affirmé aujourd'hui que le Canada, autrefois un chef de file au sein du G7, tirait maintenant de l'arrière par rapport aux autres pays à cause du gouvernement actuel.

J'aimerais que la députée nous dise quelles normes d'émission des libéraux imposeront. Se livraient-ils uniquement à un exercice de relations publiques à Glasgow? Les travailleurs canadiens attendent des gestes concrets. Est-ce que la députée pourrait leur donner des précisions à ce sujet?

Mme Ya'ara Saks: Madame la Présidente, je rappellerais au député qu'il était question des avantages pour les Canadiens et pour les parlementaires de rendre le Parlement plus sûr et du fait que la réduction des gaz à effet de serre est l'un de ces avantages. Je serai heureuse de débattre avec lui de la politique environnementale du gouvernement à un autre moment.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, je remercie les gens de Dauphin—Swan River—Neepawa de m'avoir élu une deuxième fois.

C'est la première fois que je prends la parole à la Chambre et j'ai une question pour la députée. Prévoyez-vous...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Les questions doivent être posées par l'entremise de la présidence.

Ordres émanant du gouvernement

M. Dan Mazier: Je suis désolé, madame la Présidente. J'ai une question à poser, par votre entremise. Prévoyez-vous participer aux séances des comités en personne pour la première fois, puisque vous ne l'avez pas fait auparavant?

● (1740)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je le répète, le député doit employer le pronom « elle » plutôt que le pronom « vous ».

La députée d'York-Centre a la parole.

Mme Ya'ara Saks: Madame la Présidente, je souhaite la bienvenue à mon collègue d'en face et je le félicite pour sa première intervention à la Chambre. C'est un plaisir de travailler avec vous.

J'ai accompli beaucoup de travail de comité par Zoom l'année dernière. D'ailleurs, je suis heureuse d'en discuter avec mon collègue. Le projet de loi C-12, la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité, est un projet de loi dont je suis très fière. J'ai travaillé à d'autres mesures législatives importantes au comité. Nous allons continuer de le faire dans le respect des directives de la santé publique.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Encore une fois, je tiens à rappeler à la députée qu'elle doit adresser ses questions et observations à la présidence, et je lui suggère de dire « lui » plutôt que « vous ».

Nous poursuivons le débat. La députée de Churchill—Keewatinook Aski a la parole.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec ma collègue la députée de Victoria.

Je suis fière de dire que j'appuie à 100 % la motion proposant d'autoriser de nouveau la tenue de séances hybrides au Parlement. Je suis fière que le NPD réclame cette mesure. Je suis fière de prendre la parole à la Chambre pour la première fois en cette nouvelle législature. C'est un honneur de défendre les intérêts des gens du Nord du Manitoba. La région d'où je viens et les gens que je représente me poussent à affirmer on ne peut plus clairement à la Chambre qu'il faut passer en mode hybride.

Je suis bien franchement abasourdie qu'en 2021, en pleine quatrième vague d'une pandémie mondiale, après une année et demie passée à créer un Parlement hybride qui fonctionne, nous ayons à tenir un tel débat. En toute honnêteté, le fait que nous débattions de cette question témoigne d'un manque de leadership. Nous aurions dû retourner directement aux séances hybrides.

Je tiens d'abord à affirmer clairement qu'il est irresponsable de réclamer la tenue de séances en personne au Parlement. Nous sommes dans la quatrième vague d'une pandémie mondiale. La COVID-19 se propage encore beaucoup à l'échelle du pays. Elle rend les gens malades, y compris ceux ayant reçu deux doses de vaccin. En effet, au Manitoba, deux députés doublement vaccinés sont actuellement atteints de la COVID-19. Nous savons aussi que la COVID-19 continue de tuer des personnes. Sur cette note, je souhaite offrir mes condoléances à la famille de la sénatrice Josée Forest-Niesing.

Ordres émanant du gouvernement

Que savons-nous à l'heure actuelle? Nous savons que le nombre de cas de COVID-19 est de nouveau à la hausse au Canada. Nous savons qu'on encourage les gens à obtenir leur injection de rappel pour assurer l'efficacité du vaccin. Nous savons qu'il y a des risques accrus de transmission dans des espaces clos et bondés, surtout durant l'hiver quand les gens se déplacent à l'intérieur. Nous savons que nous devons porter des masques plus efficaces quand nous sommes à l'intérieur, mais cela ne semble pas s'appliquer à certains habitants de la planète parlementaire.

J'étais ici lundi quand nous avons élu notre Président et la vice-présidente adjointe. Il n'y avait pas de distanciation sociale. Il y avait trop de monde et, dans l'antichambre, plus d'un député conservateur ne portait pas de masque. Nous savons également que certains députés conservateurs ont choisi de ne pas divulguer s'ils sont vaccinés.

On nous a dit, plus tôt au cours de la pandémie, que nous étions des vecteurs de propagation de la COVID-19. Aujourd'hui, nous sommes 338 personnes venant de diverses régions du pays, dont des points chauds, toutes réunies en un même endroit. Nous sommes de nouveau des vecteurs.

Nous devons nous inquiéter non seulement pour nos collègues, mais aussi pour nos proches et les gens que nous représentons, et nous ne pouvons pas faire comme si nous étions les seuls à travailler ici.

Nous pouvons nous acquitter de notre travail grâce aux centaines de personnes qui travaillent sur la Colline du Parlement, du personnel de nos partis au personnel des services de traiteur, en passant par les pages, les interprètes, les techniciens, les agents de sécurité et le personnel d'entretien. Leur santé et leur sécurité ne devraient pas être compromises parce que nous, députés, refusons de reconnaître la réalité d'une pandémie mondiale. Nous pouvons faire œuvre utile avec un Parlement hybride mettant à profit la technologie virtuelle et nous permettant de travailler à partir de nos communautés plutôt que de tous être ici.

Précisons aussi qu'un Parlement hybride est sensé sur le plan logistique. Il est devenu plus difficile de nous rendre à Ottawa et d'en revenir. De nombreux vols ont été supprimés depuis le début de la pandémie. Le transporteur régional Calm Air, qui dessert Thompson, la plus grande ville de ma circonscription, a supprimé près de la moitié de ses vols à destination et en provenance de Winnipeg. Air Canada n'offre aucun vol aller-retour direct entre Winnipeg et Ottawa. Ces vols n'ont pas été rétablis, et ils ne le seront pas de sitôt, ce qui allonge notre déplacement à destination et en provenance d'Ottawa, déplacement qui prend souvent des allures de cauchemar logistique.

Je dis à mes collègues qui ont la chance de pouvoir prendre facilement un vol pour Ottawa ou de pouvoir s'y rendre en voiture d'envisager les choses au-delà de leur situation personnelle. Nous devons trouver des solutions permettant à tous de faire ce travail en toute sécurité.

Au-delà de la pandémie, le Parlement hybride représente l'avenir, un avenir où plus de femmes peuvent participer. Nous ne sommes plus dans les années 1860, où les hommes députés laissaient leurs enfants à la maison avec leur épouse pour venir à Ottawa vivre leur vie sans responsabilités parentales ou obligations d'aidant naturel. Nous sommes en 2021. Nous pouvons et devons faire notre travail différemment en incarnant les valeurs d'égalité

entre les sexes et d'égalité dans la représentation hommes-femmes à la Chambre.

● (1745)

Je ne compte plus les fois où l'on m'a demandé comment il serait possible de faire élire plus de femmes. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu des femmes dire qu'elles ne peuvent pas s'imaginer devenir députées ou faire ce travail en raison de leur désir d'avoir des enfants et des contraintes liées aux déplacements, aux séjours loin de la maison, à l'absence de services de garde d'enfants et leur désir d'être présentes pour leurs enfants. Je suis très au courant de ces défis, car j'ai occupé mes fonctions pendant neuf ans avant de devenir mère et que cela fait quatre ans que je fais mon travail depuis la naissance de mes jumeaux. Dire que c'est difficile de concilier ce travail et la famille est un euphémisme.

Aujourd'hui, je dois être ici, à Ottawa. Mon conjoint, un ancien combattant, termine ses études en éducation et il vient de commencer son stage dans la communauté semi-éloignée de la nation crie Nisichawayasihk, une communauté autochtone située en dehors de notre ville de résidence, Thompson. Je n'ai pas accès à des services de garde d'enfants ici, à Ottawa. J'ai donc dû laisser mes enfants, dont l'un d'eux est malade, aux soins de mes parents, qui vivent à Winnipeg, afin de pouvoir être ici aujourd'hui. Ce n'est pas sorcier. L'une des solutions pour rendre les fonctions parlementaires plus accessibles aux femmes, et par le fait même à tous les parents, est d'instaurer un Parlement hybride.

Alignons-nous sur ce qui se fait dans tous les milieux de travail, y compris dans la fonction publique fédérale, où le télétravail et la formule hybride sont perçus, comme il se doit, comme des mesures légitimes et efficaces. Nous l'avons déjà fait. Nous l'avons pratiqué pendant un an et demi, et cela a marché. Nous pouvons le faire.

Pour finir, soyons clairs. Il est indispensable d'avoir un Parlement hybride dans ce contexte de crise climatique. Le changement climatique est arrivé. Il fait des ravages partout au pays et sur la planète. La COP26 nous a montré clairement que nous devons réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre. Nous devons radicalement diminuer notre empreinte carbone ici au Canada. Nous savons que le bilan du Canada sur ce plan est le pire parmi les pays du G7 et que le temps presse. Nous devons cesser de subventionner l'exploitation du pétrole et du gaz. Nous devons annuler la construction de l'oléoduc Trans Mountain et de nouvelles infrastructures dans le secteur des carburants fossiles. Nous devons réduire progressivement le recours aux combustibles fossiles, passer à l'énergie verte et nous rallier à ceux qui protègent les terres, comme ceux qui sont sur le territoire des Wet'suwet'en. Nous devons investir dans un nouveau pacte vert.

Nous devons trouver des moyens de réduire immédiatement notre empreinte carbone. Un Parlement en format hybride élimine la nécessité de nous déplacer par avion toutes les semaines pour venir à Ottawa et retourner dans notre coin de pays. N'oublions pas que notre travail est axé sur les collectivités. Il se fonde sur les gens que nous représentons. Il est temps de travailler dans un Parlement qui reflète la réalité d'aujourd'hui. Un modèle hybride nous permet de demeurer connectés avec les communautés et les régions que nous représentons. C'est la voie de l'avenir.

Je propose que le Parlement forme un comité pour trouver des façons de moderniser le Parlement, notamment en faisant du format hybride une solution permanente, de sorte que le Parlement tienne compte de la réalité d'aujourd'hui et des immenses défis qui se posent à nous. Mettons de côté la politique réfractaire à la science et motivée par des théories du complot relativement à la COVID-19. Mettons de côté le modèle familial du XIX^e siècle qui continue de nuire aux femmes. Faisons face à la réalité d'aujourd'hui influencée par les changements climatiques et trouvons des moyens d'améliorer nos méthodes de travail.

Entre la vision d'un Parlement du XIX^e siècle et celle d'un Parlement du XXI^e siècle, le choix est clair. Nous pouvons y arriver. Faisons en sorte que l'histoire se souvienne de nous pour des raisons positives.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je suis désolé, mais je n'ai saisi que la dernière moitié du discours de ma collègue, mais même en si peu de temps, elle a apporté des arguments très importants, notamment en ce qui concerne les efforts à faire pour accroître la représentativité de la Chambre et rendre cette enceinte plus accessible pour les femmes qui ont des enfants. Je sais que ma fiancée et moi avons eu des conversations à ce sujet. Nous essayons de voir ce que nous pourrions faire le moment venu. Il sera très difficile pour nous d'assurer cet équilibre en tant que parents.

Aujourd'hui, à la Chambre, certains ont parlé de travail parlementaire qui n'est pas fait. Or, je peux dire que les gens de ma circonscription sont plutôt contents que je sois à la maison et présent dans les collectivités, mais aussi que je participe aux travaux en ligne. La députée d'en face pourrait-elle expliquer comment elle a pu apporter sa contribution grâce aux outils de travail à distance? Je suppose qu'elle voudra quand même revenir dans cette enceinte, mais, lorsqu'elle en aura besoin, pour des raisons de santé ou autres, sera-t-elle prête à participer aux travaux de cette façon?

• (1750)

Mme Niki Ashton: Madame la Présidente, je dirais d'emblée que, selon moi, tous les députés qui étaient ici au cours de la dernière législature ont trouvé des moyens de se battre pour leurs concitoyens en période de crise et qu'ils ont fait en sorte que le Parlement fonctionne. J'ajouterai à cela ce que des gens de ma circonscription m'ont dit. Comme beaucoup le savent, la région du pays d'où je viens a été particulièrement touchée et s'est vu imposer de lourdes restrictions liées aux déplacements et au confinement. S'il y a une chose qu'aucun de mes concitoyens ne m'a dite, c'est: « Nous regrettons que vous ne soyez pas à Ottawa. » Je n'ai entendu personne dire cela. Les gens voulaient avoir la certitude que j'étais là et que notre équipe défendait leurs intérêts. C'est en ligne, dans les médias sociaux et grâce à nos communications continues et aux visites que j'ai été en mesure de faire qu'ils ont constaté le travail accompli. Voilà le genre de travail que nous devons continuer de faire, en premier lieu, parce que nous sommes toujours en situation de pandémie. Deuxièmement, nous ancrer dans nos collectivités et continuer de défendre les intérêts des gens que nous représentons constitue la façon intelligente d'effectuer notre travail.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Madame la Présidente, je conviens, comme ma collègue, que nous devons tous faire face à des circonstances particulières lorsque nous essayons de faire ce travail. Je dirais également qu'une élection constitue une occasion de postuler pour un emploi. Quelqu'un demande à ses concitoyens de le choisir pour faire un travail et ce travail se trouve à Ottawa. Dans son discours, ma collègue a

Ordres émanant du gouvernement

dit qu'elle a occupé ses fonctions pendant un certain nombre d'années avant de devenir mère. Je suis moi-même père de famille et je reconnais que notre travail comporte des défis. Nous comprenons également en quoi il consiste. À l'approche d'une élection, les gens font toujours un choix quant à l'emploi auquel ils vont postuler. Si un député demande un nouveau mandat, il se présente aux élections en étant conscient de tous les défis.

Cependant, j'ai également entendu ma collègue néo-démocrate dire quelque chose qui va à l'encontre de ce que les libéraux ont dit. Les libéraux répètent depuis ce matin que les séances hybrides sont un outil qui doit être utilisé dans des circonstances extrêmes, mais ma collègue néo-démocrate, qui soutient les libéraux, affirme maintenant qu'il sera utilisé chaque fois que quelqu'un n'a pas envie de venir à Ottawa. Ce serait bien d'obtenir des précisions.

Mme Niki Ashton: Madame la Présidente, les conservateurs nous ressortent leurs théories du complot. Leur parti semble s'y vautrer.

Soyons bien clairs. Les travaux parlementaires en mode hybride sont bien réels, y compris pour la composante à distance. Il serait faux de prétendre le contraire. Cela manquerait également de respect envers de nombreuses personnes, comme les fonctionnaires qui ont fait leur travail à distance durant la pandémie. Cette façon de travailler est sûre et elle nous permettra d'aller de l'avant.

Des défis d'envergure nous attendent, et nous devons trouver des façons de travailler de manière sécuritaire, efficace, rentable et écologique. Des travaux parlementaires en mode hybride nous permettront d'y arriver. J'invite le député à adhérer à cette vision.

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Madame la Présidente, tout d'abord, j'aimerais souligner mon admiration pour ma chère collègue qui a des jumeaux. Je viens d'avoir un enfant il y a à peine deux mois. Je me suis lancée en politique en toute connaissance de cause. Je savais que le travail impliquerait de nombreux déplacements et que cela allait avoir un coût pour ma famille. Je savais aussi que le travail de député devait se faire au Parlement et que c'est pour cela que nous avons été élus.

J'ai une question pour ma chère collègue. Sommes-nous en train de transformer une mesure d'urgence en une mesure de conciliation travail-famille, qui est un point très important, mais qui devrait être discuté à un autre moment?

Mme Niki Ashton: Madame la Présidente, je tiens à féliciter la députée pour la naissance de son enfant. J'aimerais aussi lui souhaiter la bienvenue au Parlement tout en la prévenant qu'il est assez difficile de faire ce travail avec des petits enfants, que ce soit en tant que mère ou en tant que père.

Il faut vraiment moderniser le fonctionnement du Parlement afin d'éviter d'avoir à choisir entre être parent et se battre pour nos concitoyens. Le modèle traditionnel du Parlement reflète une image archaïque de la famille. Il faut moderniser notre manière de travailler. Avoir plus de femmes députées à la Chambre n'est pas le seul moyen d'y parvenir, mais il est certainement important.

Ordres émanant du gouvernement

● (1755)

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, pendant une pandémie, pouvoir tenir des séances parlementaires hybrides devrait aller de soi. Ainsi, au lieu de commencer mon discours en exposant les raisons évidentes pour lesquelles nous devrions protéger nos collègues députés, notre personnel, nos familles et nos collectivités, je vais plutôt parler d'autres raisons pour lesquelles les travaux parlementaires à distance pourraient être bénéfiques pour la Chambre.

Je représente la magnifique circonscription de Victoria, en Colombie-Britannique. J'ai aussi donné naissance récemment à ma fille, Alora, que j'aime par-dessus tout. Elle a maintenant 7 mois. Nous devons prévoir environ 10 heures en tout pour le trajet entre le domicile et le lieu de travail. Il n'y a pas de vol direct. La plupart du temps, nous avons la chance de n'avoir que deux vols à prendre, mais dernièrement, nous avons dû en prendre trois de suite. Faire la navette avec une enfant de 7 mois n'est pas de tout repos. Dans les derniers mois, elle a voyagé à bord de 12 avions différents. En temps normal, ce serait déjà épuisant en soi, mais avec la pandémie, c'est aussi devenu une source d'anxiété.

En plus de me soucier de faire courir des risques à ma fille en lui faisant prendre l'avion jusqu'ici, je me demande ce qui se passera quand elle attrapera un rhume. Le mois dernier, elle a attrapé un gros rhume, qu'elle nous a transmis à mon conjoint et à moi. Nous avons toussé pendant environ deux semaines. Par chance, les nombreux tests de dépistage de la COVID que nous avons subis se sont avérés négatifs, mais nous n'aurions pas pu prendre l'avion s'il l'avait fallu, puisque nous présentions des symptômes. Tous ceux qui ont eu des enfants savent qu'il faut composer avec des nez qui coulent, avec de la toux et avec de la fièvre. Le système immunitaire des enfants est en plein développement. Les bébés qui percent des dents font souvent de la fièvre. Les deux dents d'en avant d'Alora commencent à peine à percer. Si elle venait à faire de la fièvre, nous ne pourrions pas prendre l'avion. Nous serions forcés de rester à l'autre bout du pays, à Victoria sur l'île de Vancouver. Des travaux parlementaires en mode virtuel me permettraient de continuer à travailler même si je devais rester à Victoria, incapable de prendre l'avion parce que j'allait ma fille, que celle-ci a attrapé un rhume ou que sa dentition lui occasionne de la fièvre.

C'est maintenant. Lorsque j'étais enceinte l'année dernière, s'il n'y avait pas eu un Parlement virtuel, je n'aurais pas pu travailler pendant des mois durant les derniers stades de ma grossesse, alors que je ne pouvais plus prendre l'avion. Au lieu de cela, j'ai pu continuer à travailler jusqu'à mon neuvième mois. Toutes les femmes ne veulent pas faire cela, mais toutes méritent d'avoir le choix. Les femmes méritent d'avoir le choix de participer. Elles ne devraient pas avoir à faire face à des obstacles institutionnels. Je suis triste de dire que, malgré les progrès que nous avons faits, de nombreux obstacles continuent à se dresser devant nous. La grande majorité des membres du Parlement ici présents sont des hommes. La Chambre des communes a été construite par des hommes, pour des hommes, et nous avons encore beaucoup à faire avant d'arriver à un accès égal, à une participation égale et à l'équité pour la génération d'Alora.

Pour encourager plus de jeunes femmes à se porter candidates, il faut notamment faire en sorte que le Parlement devienne plus favorable à la vie de famille. Je donne un exemple: il n'y a qu'une seule salle familiale ici, au Parlement. Nous sommes pourtant au moins

trois mamans avec un bébé. En raison de la COVID, une seule famille à la fois peut utiliser cette salle. Ainsi, lorsqu'une autre maman a réservé l'endroit, je dois allaiter et tirer mon lait dans la salle de repos, qui doit servir à la méditation et à la réflexion. Il n'y a pas de verrou sur cette porte. Des députés ont donc fait irruption dans la salle même si j'avais barricadé l'entrée. Cette situation a entraîné des moments cocasses et embarrassants, mais elle permet de montrer que de petits changements pourraient faciliter la vie des nouvelles mères. Il serait bon d'avoir plusieurs salles familiales. Il serait bon d'avoir un endroit privé pour utiliser mon tire-lait, pour faire faire une sieste à mon bébé et pour entreposer mon lait maternel dans un réfrigérateur. Voilà des changements simples qui amélioreraient légèrement la situation.

Les députés savent-ils ce qui améliorerait grandement la situation? L'établissement d'un Parlement hybride. Les femmes de tous les secteurs ont assumé un plus lourd fardeau pendant la pandémie. Que l'on pense aux pertes d'emploi, aux nouveaux défis pour prendre soin des enfants, à l'augmentation du travail non rémunéré à la maison ou aux soins qui sont devenus nécessaires pour les proches âgés, ce sont les femmes qui ont été le plus durement touchées par la pandémie.

● (1800)

Nous devons faire disparaître les obstacles auxquels les femmes sont confrontées au Canada. En particulier pour les femmes qui sont déjà aux prises avec des difficultés: les mères célibataires, les femmes autochtones, les femmes racialisées, les femmes transgenres, les femmes allosexuelles et les femmes handicapées. Nous avons besoin d'elles au Parlement pour nous aider à légiférer, car nous savons que la représentativité compte. Ce n'est peut-être pas une vérité absolue, mais les personnes qui se sont retrouvées face à des obstacles sont bien plus à même de les combattre.

Dès que j'en ai l'occasion, j'encourage les jeunes femmes à s'impliquer en politique, à devenir candidates pour des élections. Pour autant, lorsque je parle de la possibilité de devenir députée, c'est difficile de convaincre les femmes avec de jeunes enfants, les femmes qui vivent en Colombie-Britannique. Je dois être honnête avec elles et leur parler des difficultés que je rencontre. En soi, le travail de maman est déjà bien exigeant. En soi, le travail de députée est tout aussi exigeant. Alors le fait de cumuler ces deux fonctions rend les choses extrêmement difficiles. J'accepte ces défis et je suis résolue à les relever, mais je trouve inacceptable que des députés qui auraient la possibilité de rendre la Chambre plus accueillante pour les familles refusent de le faire.

Ce que je trouve inacceptable, c'est que des députés prétendent que ceux qui veulent des séances hybrides veulent simplement éviter de venir travailler. Je veux venir travailler, mais je veux des séances hybrides pour que, si ma fille tombe malade, je puisse rester à Victoria et participer quand même aux travaux de la Chambre. Je veux des séances hybrides pour que les députées enceintes puissent continuer de travailler si elles le veulent. Je veux des séances hybrides afin de pouvoir dire en toute honnêteté aux jeunes femmes que je rencontre que les choses évoluent et que les députés travaillent à rendre le Parlement plus accessible et à faciliter la conciliation travail-famille.

Je veux prendre un moment pour remercier énormément mon conjoint, James. Sans son appui, son amour et ses incroyables compétences parentales, je ne pourrais pas être ici. Je veux également remercier nos parents respectifs, les grands-parents d'Alora, et toute la collectivité. Il faut tout un village pour élever des enfants et je ne pourrais pas y arriver sans l'appui de la collectivité.

Je veux également remercier mon équipe de campagne et mon personnel. Faire campagne et travailler comme députée avec un bébé est difficile, et je suis vraiment chanceuse d'être entourée d'une équipe et d'une collectivité fantastiques.

Mon partenaire, James, est aussi un ardent partisan du Parlement hybride. Il est en congé parental et il prend soin de notre fille. Il l'amène au Parlement pour que je l'allaiter ou simplement pour que je puisse la voir lors de nos journées de 14 heures, lorsque nous tenons des débats d'urgence et que nous siégeons tard le soir. Il souhaite un Parlement hybride parce que nous aurions peut-être un peu plus de temps à Victoria. Là-bas, nous avons le soutien d'une communauté; nous pouvons compter sur des grands-parents et sur quelqu'un pour s'occuper de notre enfant lorsque James doit dormir, ayant été debout toute la nuit à s'occuper d'elle. Cette option nous offrirait la possibilité d'équilibrer un peu mieux notre vie familiale et professionnelle. Nous serions rassurés à propos des choix concernant les risques pour ma fille.

Au cours de ce débat, j'ai entendu certains députés parler comme si la pandémie était terminée. Or, malgré les grands progrès réalisés grâce à la vaccination, la pandémie n'est pas terminée. Nous voyons encore des éclosions, et certains pays d'Europe, où les cas et les hospitalisations augmentent, adoptent de nouveau des politiques de confinement. La mise en place d'un Parlement hybride dès maintenant permettrait d'assurer la continuité du fonctionnement du Parlement, peu importe ce qu'il adviendra dans les semaines et les mois à venir.

La pandémie de COVID-19 a des effets dévastateurs. Elle a coûté la vie à 5 millions de personnes dans le monde, dont environ 30 000 personnes au Canada. Il faut prendre un instant pour penser à ces victimes. Nous devons aussi réfléchir à des façons d'unir nos forces pour mettre en œuvre toutes les mesures possibles en vue de mettre fin à la pandémie.

La motion à l'étude s'inscrit dans le prolongement des mesures qui ont déjà été prises par l'ensemble des députés, des mesures que nous avons approuvées à l'unanimité parce que nous comprenions tous qu'il s'agit d'une urgence de santé publique. C'est la chose à faire pour protéger tout le monde, c'est-à-dire pour protéger les députés, leur famille, leur personnel et les employés de la Colline du Parlement, ainsi que les communautés dans lesquelles nous vivons.

• (1805)

En l'absence de séances hybrides, si une personne a des symptômes de COVID et fait un test de dépistage qui se révèle positif, ou si elle doit rester en quarantaine, elle ne pourra pas présenter ses préoccupations. Je crains qu'en l'absence de séances hybrides, une personne dans cette situation soit tentée de venir tout de même à la Chambre, ce qui mettrait en péril les autres députés, leur famille...

Le vice-président: Je suis désolé, mais le temps de parole de la députée est écoulé.

Nous passons aux questions et observations. La députée de Kildonan—St. Paul a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, c'était un moment bien spécial pour moi de voir ma collègue avec son beau bébé. Je tiens à la féliciter de montrer que les mères peuvent concilier travail et famille.

Ma collègue déplore que des députés à la Chambre ne veuillent pas d'un Parlement virtuel parce que, selon eux, les personnes ne veulent pas se présenter au travail. Le problème, c'est que pendant essentiellement toute la pandémie, il y avait un seul député libéral à la Chambre. Tous les autres n'avaient pas la COVID et ne venaient pas non plus d'avoir un enfant. Il y avait un seul député ici.

Est-ce que la députée est à l'aise avec cela? Croit-elle qu'il est acceptable que les personnes puissent simplement choisir de ne pas venir, peu importe la raison? Ses arguments sont solides pour ce qui est de l'accouchement et du reste, mais il n'y avait qu'un député libéral à la Chambre, pas plus, et, personnellement, j'estime que c'est inadmissible.

Mme Laurel Collins: Monsieur le Président, nous devons veiller à ce que tous les députés puissent participer. Au Parlement, j'ai pu assister à des réunions de comité, poser des questions à des ministres pendant la période des questions et poser des questions au premier ministre. Nous pouvons encore le faire.

Cette motion ne dit pas que nous devrions adopter exactement les mêmes mesures et limiter le nombre de personnes à la Chambre de la même façon. Tous les députés peuvent venir, et nous verrons plus de députés à la Chambre. Cependant, pouvoir participer aux séances parlementaires à distance est une mesure importante pour protéger les gens qui offre également d'autres avantages essentiels.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination.

Je remercie ma collègue de Victoria de son discours et je ne peux pas lui poser de question avant de lui avoir dit qu'Alora est absolument adorable. J'ai écouté son discours attentivement. Si nous n'avions pas été en train de débattre sous bâillon en temps de pandémie, je l'aurais applaudie à tout rompre au sujet de la conciliation travail-famille.

Par contre, la question qui se pose, c'est que quand on regarde le gouvernement, souvent il n'y a eu qu'une seule personne à la Chambre. À ma connaissance, à moins qu'ils ne soient très cachottiers, tous les autres députés n'ont pas un bébé de sept mois. Ma question est donc la suivante: est-ce qu'elle a l'impression d'être en train de discuter d'une application qui devrait être l'exception dans un contexte où la motion est d'application générale?

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Monsieur le Président, nous sommes actuellement en période de pandémie, et cette motion vise à poursuivre une façon de faire que nous avons déjà appuyée à l'unanimité. Nous avons convenu que nous sommes dans une situation d'urgence en matière de santé publique. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour protéger les gens.

Ordres émanant du gouvernement

Nous devons aussi assurer la santé et la sécurité des députés, de leur personnel, de leurs familles et de leurs collectivités. C'est notamment pour cette raison que j'appuie cette motion. Cependant, ce ne sont pas les seules raisons que je prends en considération en tant que nouvelle mère. Nous devons aussi voir cela comme une occasion de rendre le Parlement plus conciliant pour les familles, d'abattre les obstacles et d'offrir du soutien aux femmes à la Chambre.

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, je félicite ma collègue d'en face. Son enfant est adorable.

Je reviens à l'idée de la prévention. Le Québec a recensé 902 cas aujourd'hui, ce qui représente une augmentation considérable. Hier, le gouvernement de la province a renouvelé le mandat d'urgence parce qu'il voit la tournure que prend la situation. Nous avons l'occasion de mettre en place un plan qui nous permettrait de poursuivre nos activités parlementaires, au besoin.

La députée ne convient-elle pas que c'est la façon prudente d'agir si nous ne voulons pas nous trouver en mode réaction?

• (1810)

Mme Laurel Collins: Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir précisé que chaque collectivité est différente. Nous sommes 338 députés qui viennent de milieux différents et qui représentent des collectivités distinctes où le nombre de cas varie. Il est crucial que nous prenions cette initiative immédiatement.

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): M. le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Vaughan—Woodbridge.

Je suis heureux de donner mon appui à cette motion. Je crois qu'elle propose une approche raisonnable pour permettre à la Chambre de s'acquitter de toutes ses affaires ordinaires tout en assurant la sécurité des députés et de tout le personnel qui nous soutient pendant l'actuelle pandémie. Il est particulièrement contrariant de constater que tous les partis à la Chambre n'ont pas été en mesure de s'entendre sur une façon d'adapter nos travaux, d'autant que la dernière législature, pour ceux et celles qui n'en étaient pas, semblait fonctionner à merveille.

Ma circonscription, Vancouver Granville, est le centre de l'infrastructure médicale de la Colombie-Britannique, avec l'hôpital général de Vancouver, l'hôpital pour femmes de la Colombie-Britannique, l'hôpital pour enfants de la Colombie-Britannique, le centre de cancérologie de la Colombie-Britannique et le centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, mais elle a aussi été le lieu d'éclosion de mouvements anti-masque, anti-vaccination et complotistes. Plus tôt aujourd'hui, j'ai parlé avec un professionnel de la santé de ma circonscription, qui avait un message pour les députés: donnez l'exemple. Donnez l'exemple pour la vaccination; donnez l'exemple en portant le masque et, surtout, donnez l'exemple en montrant aux gens qu'ils devraient travailler à distance dans la mesure du possible pour ne pas propager la COVID-19.

Je suis un nouveau député et j'ai vraiment aimé passer la semaine sur place avec mes collègues. Cependant, je sais aussi que j'ai une obligation envers mes électeurs, à savoir donner l'exemple en appliquant les meilleures pratiques, ce que vise cette motion.

Au commencement de la pandémie de COVID-19, au début 2020, il y a eu des changements dans les institutions et les organisa-

tions, publiques et privées, dans le monde entier. Les universités ont offert leurs cours en ligne et les entreprises comme celle que je dirigeais ont pu utiliser la technologie pour engager des employés partout au Canada, et non seulement à un seul endroit.

Certaines ont su tirer profit de la technologie pour le travail à distance. Malheureusement, c'est loin d'être le cas de toutes. En tant que députés, nous avons la chance et le privilège de travailler dans une institution résiliente. Cette résilience n'est pas arrivée par accident. C'est le fruit du travail de nombreuses générations de Canadiens et de nombreuses générations de parlementaires qui ont fait évoluer les règles et les procédures pour s'adapter à leur époque.

C'est exactement ce que le Parlement a fait lors de la précédente législature dans le contexte d'une crise sanitaire sans précédent. Les députés ont trouvé des façons créatives et innovantes de débattre, de négocier et de prendre des décisions grâce à une formule de travail hybride. Surtout, cette approche a permis aux députés de remplir leur devoir tout en restant en sécurité. Pour les députés qui n'avaient pas encore été élus, cela semblait la meilleure façon de faire.

Prenons un moment pour examiner ce qui a été accompli pendant la 43^e Législature avec cette formule de travail hybride. Entre septembre 2020 et juin 2021, la Chambre a siégé avec seulement quelques députés sur place et de nombreux à distance. La motion dont nous débattons aujourd'hui est très similaire à l'approche qui avait été adoptée alors.

Au cours de la deuxième session, il y a eu un total de 124 jours de séance, pendant lesquels toutes les catégories d'affaires courantes de la Chambre ont été abordées. En tout, on a recensé 185 votes par appel nominal pendant les séances hybrides, et plus de 120 d'entre eux ont été exprimés à l'aide de l'application de vote bien pratique qui a pu être utilisée à partir de mars 2021. La motion d'aujourd'hui propose de revenir à cette application qui a fait ses preuves. Soixante-neuf de ces votes ont porté sur des projets de loi du gouvernement à diverses étapes du processus législatif, et 19 de ceux-là ont reçu la sanction royale. En effet, c'est une approche comme celle-là qui a permis à la députée de Calgary Nose Hill de participer depuis n'importe quel endroit où elle était.

Le processus législatif est l'un des plus compliqués qu'il nous ait été donné de voir ici, compte tenu du travail complexe que nous devons accomplir pour examiner les projets de loi et en débattre. Les députés ont néanmoins été en mesure de faire précisément cela en mode hybride. Les lois qui ont été adoptées ont une incidence concrète sur la vie des Canadiens...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Les choses se passent bien ici ce soir, mais je demanderais aux gens de garder certains de leurs commentaires pour eux et de permettre à l'honorable député de Vancouver Granville de continuer. Je vais aussi lui donner un petit avertissement et le prier de faire attention.

• (1815)

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, le projet de loi C-4 adopté en octobre 2020 a créé trois nouvelles prestations temporaires de relance économique pour soutenir les Canadiens qui étaient incapables de travailler pour des raisons liées à la COVID-19. Le projet de loi C-9 a mis en place de nouvelles mesures de soutien ciblées pour aider les entreprises à traverser la pandémie grâce à des subventions d'urgence pour les loyers et les salaires. Le projet de loi C-12 a tracé la voie d'une croissance propre pour les générations à venir en légiférant sur l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Cette mesure est essentielle pour éviter les pires conséquences des changements climatiques — conséquences dont nous avons déjà eu un aperçu en Colombie-Britannique — et pour saisir pleinement les possibilités économiques qui pourraient accompagner ces changements.

Certains craignent que les projets de loi d'initiative parlementaire ne soient pas adoptés par la Chambre. La réalité est que, lors de la deuxième session, le processus hybride n'a nullement entravé ces projets de loi. En fait, on a recensé 46 votes par appel nominal sur des projets de loi et des motions d'initiative parlementaire. Six de ces projets de loi ont reçu la sanction royale, et six motions ont été adoptées. Parmi les projets de loi d'initiative parlementaire qui ont été adoptés, cinq ont été présentés par des députés conservateurs et un par un député du Bloc québécois.

Ce ne sont là que quelques exemples de projets de loi que la Chambre a adoptés grâce à la collaboration, mais dans un mode de fonctionnement permettant la distanciation physique. Un total de 28 votes ont eu lieu pour des motions de l'opposition. Des 24 motions débattues, 16 ont été adoptées. Comme le savent les députés, les comités de la Chambre se sont également réunis en format hybride au cours de la deuxième session de la 43^e législature. La motion à l'étude à la Chambre aujourd'hui autorisera la poursuite de cette pratique à la 44^e législature.

Les comités permanents ont également exécuté leur importante fonction de reddition de comptes dans notre système de gouvernement responsable en étudiant les projets de loi d'initiative ministérielle et les documents budgétaires ainsi qu'en produisant des rapports sur les politiques du gouvernement et les mesures qu'il a prises. Toutes ces fonctions ont été exécutées en format hybride et la motion propose qu'il en soit encore de même.

Certains déplorent le caractère impersonnel de la participation par vidéoconférence et estiment qu'elle nuit à la tenue de bonnes joutes oratoires. Je comprends ces préoccupations, surtout en tant que nouveau député. Toutefois, la réalité, c'est que la COVID-19 se propage dans les collectivités et qu'encore trop de gens sont hospitalisés. Le nombre de cas ne diminue pas.

Les députés doivent donner l'exemple. Nous disposons des outils nécessaires pour accomplir notre travail avec souplesse et en toute sécurité et je crois qu'il nous appartient de les utiliser. La technologie n'est pas parfaite et rien ne remplace la participation en personne, mais nous traversons une période exceptionnelle et nous devons trouver des moyens de nous adapter et de tenir compte des réalités d'aujourd'hui. Il n'y a rien dans la motion dont nous débattons aujourd'hui qui limiterait la capacité des députés à participer aux délibérations parlementaires et elle ne porterait aucunement atteinte à leur privilège.

En réalité, la motion faciliterait une plus grande participation dans le contexte des restrictions sanitaires en place. On peut imagi-

Ordres émanant du gouvernement

ner un scénario où un député doit s'isoler chez lui en raison d'une exposition potentielle à la COVID-19. Des séances hybrides permettraient au député de quand même participer aux délibérations parlementaires.

Les Canadiens ne nous ont pas élus pour débattre de nos besoins en tant que députés et ils ne l'ont certainement pas fait afin que nous contractions ou transmettions la COVID-19 dans nos collectivités d'origine. Ils nous ont élus pour que nous nous penchions sur les questions qui comptent le plus pour eux et leurs familles et c'est exactement ce que le gouvernement prévoit faire. J'espère que tous les députés travailleront ensemble pour adopter, avant l'ajournement hivernal, le projet de loi crucial que le gouvernement déposera sous peu.

Même si le Canada se trouve dans la position enviable d'avoir récupéré plus d'emplois qu'au début de la pandémie, il y a encore des secteurs qui sont touchés par la pandémie et qui ont besoin de soutien. Voilà pourquoi le gouvernement présente un projet de loi visant à fournir de l'aide ciblée aux secteurs du tourisme et de l'hôtellerie et à d'autres entreprises durement touchées.

Il est essentiel, surtout dans le contexte d'une crise sanitaire mondiale, de permettre aux travailleurs sous réglementation fédérale de se prévaloir de 10 jours de congé de maladie payés afin qu'ils n'aient pas à faire un choix difficile entre se rendre au travail quand ils sont malades ou ne pas payer leurs factures. Les travailleurs de première ligne, dont beaucoup vivent à Vancouver Granville, méritent toujours toute notre gratitude, surtout en période de pandémie. C'est pourquoi il est si décevant de voir des gens harceler et menacer les travailleurs de première ligne sur leurs lieux de travail. Le gouvernement adoptera des mesures législatives pour protéger ces travailleurs essentiels et leurs installations.

Nous sommes si près d'achever la lutte contre la COVID-19. En effet, cette semaine, nous avons de nouvelles raisons d'être optimistes. Grâce aux efforts du gouvernement, les vaccins destinés aux enfants âgés de 5 à 11 arrivent au Canada. Même si nous voulons tous en finir avec cette pandémie, nous avons maintenant plus d'un an et demi d'expérience dans ce domaine, et nous pourrions nous appuyer là-dessus au cours de la 44^e législature.

La deuxième session de la 43^e législature nous a montré que le Parlement hybride, dans lequel les députés peuvent participer aux débats en personne ou en ligne, peut produire des résultats concrets pour les Canadiens. La chose la plus sûre et la plus responsable à faire, c'est de continuer à utiliser une telle approche souple. Pour ceux d'entre nous qui n'étaient pas ici, c'est avec admiration que nous avons vu la Chambre virtuelle à l'œuvre.

J'encourage tous les députés à se joindre à moi pour appuyer cette motion.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le député a tenté de donner un caractère temporaire à cette mesure, mais les trois derniers interlocuteurs, à savoir deux néo-démocrates et un libéral, ont en réalité dévoilé les intentions de cette nouvelle coalition. Ils veulent un Parlement hybride en permanence. Ils y voient un outil de promotion d'une mesure qu'ils jugent favorable à la vie de famille afin de remplacer de façon permanente les activités au Parlement par un appel Zoom.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai moi-même quatre jeunes enfants et nous en attendons un cinquième. Ma femme est médecin et sa date d'accouchement est prévue pendant que le Parlement siège. Je comprends donc les sacrifices que les familles doivent faire. Il est évident que siéger dans un Parlement virtuel me faciliterait les choses, mais ce serait une mauvaise solution pour l'institution.

Quand je me suis présenté aux élections, je comprenais le sacrifice personnel que je devais faire. Ma famille comprenait aussi les sacrifices qu'elle devait consentir pour que nous puissions occuper le type d'emploi qui nous permettait d'être ici. J'ajouterai que les députés ont la possibilité d'amener leur famille à Ottawa. Pour ce faire, on leur accorde un bon soutien sous la forme d'une allocation de logement. Chose certaine, de nombreux ministres libéraux, en fait la totalité d'entre eux, ont travaillé systématiquement à l'extérieur de la Chambre et ne s'y sont pas présentés pour rendre des comptes.

Si nous tenons compte des besoins des familles pour des ministres qui n'ont pas d'enfants, je ne comprends pas pourquoi ceux-ci participent aux travaux depuis leur bureau parlementaire au lieu de le faire à la Chambre des communes.

• (1820)

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je ne crois pas avoir entendu de question, mais je comprends la préoccupation du député. Je pense qu'il est important de se rappeler que ce processus permet la reddition de comptes, où que soient les députés. Il leur permet de participer aux travaux de la Chambre sans mettre leur collectivité en danger, sans risquer de créer des éclosions et, peut-être plus important encore, il permet aux Canadiens de voir que le Parlement fonctionne et donne l'exemple pendant la pandémie de COVID-19.

[Français]

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, d'abord je voudrais vous féliciter pour votre nouveau rôle. C'est toujours avec fierté et le plus grand sérieux du monde que le Canada se fait éclairer le jour par l'Atlantique et ensuite cela se propage vers le Centre du Canada. La lumière vient donc de l'Atlantique. De voir un Acadien assis là, cela fait briller davantage la belle étoile qui orne notre drapeau acadien.

Cela étant dit, lors de la campagne électorale, à laquelle nous avons tous participé, pas une seule personne, association, municipalité ou intervenant ne m'a dit que le Parlement hybride, qui fonctionnait en pleine crise de la COVID-19, avait déçu. Au contraire, on nous a félicités d'être encore plus présents sur les lieux et dans notre circonscription.

Sans vouloir m'éloigner du but exact de cette motion, j'aimerais souligner le fait que les gens nous ont parlé de la COVID-19 et de la sortie de cette crise, et ils nous ont félicités pour le travail que nous avons accompli pendant la période de la Chambre hybride.

J'aimerais demander à mon jeune collègue, qui vient de faire campagne, s'il entendait la même chose durant sa campagne électorale.

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, la réponse est non, jamais, pas une fois.

[Traduction]

Le fait est que la plupart des Canadiens voulaient savoir que le gouvernement continuait de fonctionner et que leurs représentants

parlementaires continuaient de faire leur travail, et c'est ce dont il est question, pas de l'endroit où nous travaillons.

Il importe de se rappeler et de souligner que, même si nous avons entendu les préoccupations des députés du parti d'en face, c'est aussi ce parti qui parle souvent des leçons à tirer du secteur privé et des pratiques exemplaires à adopter. C'est ce qu'a fait le Parlement actuel, et c'est ce que vise cette motion.

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, je voudrais revenir à l'argument invoqué par ma collègue selon lequel c'est difficile lorsqu'on est une mère. Je sais que c'est difficile. J'ai trois enfants. C'est très souffrant d'être loin d'eux, mais il est question d'un enjeu qui va au-delà de notre personne. Cet enjeu nous dépasse. Notre travail n'est pas un travail comme les autres.

Nous avons accepté ce travail pour servir les Canadiens. Tous ceux qui ont travaillé par Zoom ou par Internet savent que le plus petit pépin technique peut tout faire dérailler. Nous sommes ici pour défendre la démocratie. Lorsque nous avons choisi ce travail, nous savions que nous allions incarner quelque chose de beaucoup plus grand que nous. La situation va au-delà de notre situation personnelle. Les députés peuvent faire venir leur famille ici.

Pourquoi refusent-ils le pairage et toute négociation? Pourquoi est-ce nécessairement une solution ou l'autre?

• (1825)

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je le répète, je comprends les préoccupations de ma collègue. En fait, j'estime que la dernière législature est un exemple de ce qui peut fonctionner et de ce qui fonctionne. Je ne vois rien dans cette motion qui mette en œuvre quoi que ce soit de sinistre ou de longue durée. Il s'agit d'une motion qui traite de la présente session parlementaire.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au cours de cette 44^e législature et d'être de retour à la Chambre des communes.

Trois cent trente-huit Canadiens sont élus pour représenter leurs électeurs aux quatre coins du pays; c'est mon troisième mandat à titre de représentant de Vaughan—Woodbridge et de ses merveilleux résidents, qui sont animés par l'innovation, un esprit d'entreprise et une grande générosité. Je suis l'un des trois députés de la ville de Vaughan. Je tiens à les remercier pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et l'espoir qu'ils ont placé en moi. C'est un véritable honneur de les servir, et je m'engage à faire tout en mon pouvoir pour représenter leurs intérêts au Parlement avec une voix forte ancrée dans la collectivité.

Avant de commenter la motion devant nous, j'aimerais aussi remercier ma femme, Rose, mes filles, Eliana et Natalia, ainsi que ma fille de 6 semaines, Leila, qui, à la grande surprise de notre famille, a vu le jour avec la bénédiction de Dieu. Et c'est probablement la plus belle surprise que toute famille peut avoir. Je n'ai pas suivi le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, qui est rendu au numéro cinq. Je crois que nous nous arrêterons à trois.

Quoi qu'il en soit, je veux maintenant parler de la motion à l'étude. Les 18 derniers mois ont été éprouvants pour les Canadiens. Nous représentons les Canadiens et il a aussi été pénible pour nous de voir leur vie bouleversée. Pire encore, nous avons tous perdu des concitoyens.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes en train de nous en sortir. En date de ce soir, 88,2 % des résidents de la région d'York âgés de 12 ans et plus sont pleinement vaccinés, et je souhaite les en remercier. Je les félicite de suivre les conseils de la santé publique et de faire ce qui s'impose. Dans la mesure du possible, j'encourage tous les députés présents ici ce soir, qui sont si heureux de revoir leurs collègues et leurs amis, à se faire vacciner. C'est ce qu'il convient de faire. C'est ce que font les Canadiens et mes concitoyens, et c'est ce qui nous permettra de revenir à la normale.

Je suis heureux de prendre part au débat sur la motion à l'étude, qui est raisonnable et pragmatique. Il s'agit d'une question importante, à savoir s'il faut adapter le déroulement des travaux de la Chambre pour permettre aux députés de participer dans l'enceinte ou par vidéoconférence. Le contexte de la motion est celui dans lequel nous vivons depuis plus de 18 mois. La pandémie a bouleversé nos vies, notre travail au Parlement et celui dans nos circonscriptions, en plus de toucher les habitants et les entreprises du Canada. Les Canadiens ont réagi en respectant les consignes des autorités sanitaires, qui consistent à maintenir une distance physique, à porter le masque, à adopter de nouvelles habitudes en matière de lavage des mains et à rester à la maison et à s'isoler en cas de symptômes, d'exposition à quelqu'un qui a reçu un résultat positif à un test de dépistage ou d'un résultat positif pour soi-même.

Le taux élevé de vaccination, combiné à ces mesures sanitaires, nous ont permis de nous protéger considérablement mieux contre la COVID-19 et a contribué au rétablissement économique après la pandémie. Oui, nous avons atteint l'objectif de 1 million d'emplois et, oui, nous en créerons des centaines de milliers d'autres au cours des prochains mois.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de faire avancer la lutte contre la COVID-19 dans notre milieu de travail, la Chambre, que les 338 députés ont le privilège de servir. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de faire une telle chose.

La motion à l'étude permettrait d'adapter nos délibérations de manière à protéger non seulement les députés, mais aussi les gens qui appuient quotidiennement leur travail à la Chambre: leur personnel, l'Administration de la Chambre des communes et le Service de protection parlementaire. L'option de participer aux délibérations à distance permettrait aux députés qui sont exposés au virus ou qui reçoivent un test positif de participer quand même aux travaux de la Chambre pendant qu'ils s'isolent, ce qui est tout à fait pragmatique et raisonnable.

Il s'agit donc d'une motion pragmatique et raisonnable qui permet à tous les députés de participer aux délibérations de la Chambre. Elle s'appuie sur les décisions prises par cette dernière au cours de la 43^e législature. En effet, au cours de la dernière législature, la Chambre a choisi d'adapter ses procédures, ses pratiques et les technologies qu'elle emploie pour répondre aux consignes de santé publique. Au bout d'un certain temps, la Chambre tenait toutes ses séances régulières en mode hybride. Ainsi, tous les députés ont pu participer pleinement aux délibérations en personne ou par vidéoconférence, tout en respectant les consignes de santé publique. Ces changements ont été mis en œuvre progressivement à mesure que se précisait l'ampleur de la pandémie et qu'on mettait au point des solutions d'ordre technologique et procédural.

• (1830)

Lors de la 43^e législature, la réponse de la Chambre à la pandémie s'est faite en quatre phases distinctes.

D'abord, en mars 2020, une grande incertitude planait au sujet de l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et du temps qu'il faudrait pour la maîtriser.

La première phase d'adaptation a commencé le 13 mars 2020, quand la Chambre a décidé d'ajourner les travaux jusqu'au 20 avril 2020 et d'annuler toutes les réunions de comités à cause de l'incertitude entourant la pandémie.

Quand la Chambre a été rappelée, elle a siégé avec un nombre restreint de députés, qui était proportionnel au nombre de sièges des partis, pour respecter la distanciation physique et assurer la sécurité des députés.

Le 24 mars, la Chambre a commencé à adapter ses délibérations pour pouvoir rendre des comptes au Parlement au cours de la pandémie. La Chambre a tenu une période des questions modifiée d'une heure, où les députés pouvaient poser des questions sur la pandémie pendant au plus cinq minutes. Des arrangements pour modifier la période des questions ont continué d'être pris chaque fois que la Chambre siégeait, et ce, jusqu'à la fin de la session.

La Chambre a également autorisé le comité de la santé et le comité des finances à se réunir pour étudier des questions liées à la pandémie et les mesures prises par le gouvernement en réponse à celle-ci. J'ai également eu l'honneur de participer aux travaux du comité des finances à ce moment-là.

On a autorisé les comités à se réunir par vidéoconférence. C'était la première fois que l'on avait recours à des technologies pour permettre la participation à distance de députés pendant la pandémie.

De plus, la Chambre ne pouvait être convoquée de nouveau que pour étudier des projets de loi prévoyant des mesures liées à la COVID-19. Il en est demeuré ainsi tout au long du printemps et de l'été 2020.

Plus tard au cours du printemps, le gouvernement a communiqué aux partis de l'opposition l'ébauche de projets de loi visant à soutenir les travailleurs canadiens et les entreprises canadiennes avant que ces projets de loi ne soient présentés à la Chambre afin d'obtenir le consentement unanime pour les motions visant à accélérer leur adoption. Comme il était alors évident que la pandémie durerait longtemps, on a consenti à mettre en œuvre d'autres mesures d'adaptation technologiques et procédurales.

Dans ces premiers temps, nous nous sommes unis et avons adopté une approche « Équipe Canada » pour offrir de l'aide aux Canadiens et aux entreprises canadiennes. Tous les partis se sont serrés les coudes. J'espère que les députés feront de même et appuieront les importantes mesures que le gouvernement propose pour faire face à la phase actuelle de la pandémie.

Au début d'avril 2020, le gouvernement a reconnu que d'autres adaptations étaient nécessaires pour permettre à la Chambre d'exercer sa responsabilité parlementaire tout en respectant les directives de la santé publique. C'est pourquoi le leader précédent du gouvernement a écrit au Président afin d'obtenir des conseils et des directives concernant la capacité de l'Administration de la Chambre à assurer des séances virtuelles.

Ordres émanant du gouvernement

Lors de sa séance du 11 avril 2020, la Chambre a adopté une motion portant que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre soit chargé d'entreprendre une étude sur la façon dont les députés peuvent exercer leurs fonctions parlementaires alors que la Chambre est ajournée pour des raisons de santé publique reliées à la pandémie, pandémie qui n'est toujours pas terminée.

Le comité de la procédure et des affaires de la Chambre a déposé deux rapports à ce sujet, rapports qui ont fourni des directives précieuses à la Chambre concernant la façon d'élaborer et de mettre en œuvre d'autres adaptations.

Afin de maintenir la responsabilité parlementaire, la Chambre a autorisé davantage de comités à siéger en mode virtuel. À la fin de la session, neuf comités permanents tenaient des réunions virtuelles au sujet de la COVID-19, de la réponse du gouvernement à la pandémie et d'autres questions. J'ai eu l'honneur de faire partie de deux de ces comités en plus d'aider le comité des finances.

Le 20 avril 2020, la Chambre a agi de façon remarquable en adaptant ses procédures, ses pratiques et sa technologie. Ce jour-là, la Chambre a mis sur pied le Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19. Tous les députés étaient membres du comité spécial.

Ce comité a tenu 25 séances de la fin du mois d'avril jusqu'à la mi-juin. Il y avait des séances en personne, des séances à distance et des séances hybrides. Il s'agissait des premières séances hybrides et à distance de la Chambre pendant la pandémie. La Chambre a également convenu de tenir quatre séances hybrides pendant l'été avec un ordre du jour modifié.

Les séances du comité spécial et les séances pendant l'été ont été tenues en adaptant de nombreux éléments des travaux habituels de la Chambre afin de tenir compte du format à distance et du format hybride. Il y avait des débats, une période des questions, des déclarations des ministres, des déclarations des députés, le dépôt de documents et la présentation de pétitions électroniques.

Ces adaptations avaient l'avantage de soutenir la responsabilité parlementaire et le rôle des députés. La période des questions modifiée pendant les séances du comité spécial, les séances de l'été et d'autres séances était plus longue qu'à l'habitude et les députés avaient jusqu'à cinq minutes pour poser des questions. Cela a fait en sorte que les députés de l'opposition ont pu poser au-delà de 80 % plus de questions que si la Chambre avait tenu des périodes des questions comme à l'habitude pendant le printemps 2020.

• (1835)

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement le débat d'aujourd'hui. Les députés libéraux qui ont pris la parole ont tous dit, l'un après l'autre, que la motion à l'étude est liée à la COVID, et que c'est pour protéger les députés et la population que nous devrions avoir la possibilité de participer aux séances à distance. Ce qui m'embête, toutefois, c'est que la motion ne dit pas cela. Elle ne dit pas que les députés peuvent participer par Zoom s'ils reçoivent un diagnostic de COVID, s'ils ont été à proximité d'une personne atteinte de la COVID ou s'ils doivent rester en quarantaine. La motion ne dit rien de tout cela. Elle dit seulement que les députés peuvent participer par Zoom, peu importe la raison.

Tout en croyant mon collègue sur parole, je me demande si l'intention de la motion est bien qu'un député puisse participer par Zoom dans les situations que j'ai mentionnées, c'est-à-dire s'il reçoit

un diagnostic de COVID, a été à proximité d'une personne atteinte de la COVID ou doit rester en quarantaine, et non pour n'importe quelle autre raison.

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je suis heureux de voir mon collègue du Manitoba. Le nom de sa circonscription est plutôt long. J'ai eu le plaisir de travailler avec lui au comité des finances. Je lui souhaite un bon retour et je le félicite.

Selon le libellé de la motion, les séances hybrides auraient lieu jusqu'au 23 juin 2022. Nous sommes en pleine quatrième vague de la pandémie. Nous savons ce qui se passe en Europe en ce moment. Heureusement, les Canadiens d'un océan à l'autre se font vacciner, déclarent leur état vaccinal et assurent la sécurité de leurs proches et amis, ce qui permet un retour au travail.

Nous retournons au travail. C'est merveilleux d'être ici. J'adore être à la Chambre des communes. C'est un privilège pour moi et pour les gens qui m'ont appuyé, et je leur en suis reconnaissant.

La motion permettrait aux députés qui pourraient avoir été exposés à la COVID d'avoir la marge de manœuvre dont ils ont besoin. Si des députés attrapaient la COVID, ils pourraient travailler à partir de la maison pendant cette période. Idéalement, ils se sentiraient bien et seraient en mesure de travailler en toute sécurité.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, je félicite mon très cher collègue pour son discours. J'ai partagé un magnifique voyage en Italie avec lui il y a quelque temps.

Malheureusement pour moi, les arguments soumis par le Parti libéral et le NPD ne tiennent pas, mais alors vraiment pas, la route. À la base, nous sommes élus pour un volet législatif important et c'est ici que cela se passe. Il y a eu une situation exceptionnelle qui a fait qu'on est passé en mode hybride, mais cela devrait être fini. On commence à contrôler la pandémie.

Si on a été capable pendant trois ou quatre jours de vivre ainsi, et il n'y a pas eu de déclaration de maladie jusqu'à maintenant, je pense qu'il est possible de poursuivre. Il existe des règles ici au Parlement pour nous protéger. C'est l'application de ces règles qui n'est pas toujours adéquate.

Ma question pour mon collègue serait la suivante: comment peut-il extrapoler et dire que le 23 juin prochain sera le bon moment? Pourquoi ne serait-ce pas dans deux mois ou la semaine prochaine?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je remercie mon collègue et ami de sa question. J'ai continué à pratiquer mon français.

[Traduction]

En réponse à mon collègue de la province de Québec, je crois qu'il est très raisonnable de terminer en juin. Nous sommes toujours dans la quatrième vague de cette pandémie. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Nous savons cependant que les Canadiens d'un océan à l'autre se font vacciner, et que c'est la meilleure façon de revenir à la normale et d'aller de l'avant.

J'encourage tous les membres de la Chambre à se faire vacciner eux aussi. J'ai hâte de travailler sur les futurs projets de loi avec mon collègue, que j'ai appris à connaître au fil des ans. J'ai hâte de débattre des mesures législatives qui s'en viennent et de travailler pour le bien de tous les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

• (1840)

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite d'occuper le fauteuil. Je félicite également mon ami, le député de Vaughan—Woodbridge, pour sa réélection ainsi que sa charmante épouse, Rose, et ses trois magnifiques enfants, et plus particulièrement sa plus jeune, Leia. Cela dit, étant donné le moment de la naissance de Leia et le souhait présumé du député de limiter la famille à trois enfants, je me demande si un Parlement hybride est vraiment une bonne idée pour mon collègue.

Quoi qu'il en soit, nous avons entendu beaucoup de débats au cours des 24 dernières heures sur les raisons pour lesquelles cette formule serait appropriée. Les gens utilisent des exemples de patinoires de hockey et de concerts ainsi qu'une variété d'autres analogies qui, selon moi, ne sont absolument pas pertinentes. Ce que la motion ne dit pas, c'est que l'on ne peut pas m'empêcher de venir à la Chambre.

Comme je l'ai dit plus tôt, j'ai l'intention d'être là toutes les fois que j'en aurai la chance. Quelle est l'intention du député?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection.

Mon très cher ami, le député d'Etobicoke—Lakeshore, occupe une place importante dans ma vie. J'ai l'intention de représenter les habitants de Vaughan—Woodbridge, qui m'ont élu pour un troisième mandat, au meilleur de mes capacités. J'ai l'intention de me présenter dans cette enceinte le plus souvent possible. Plus important encore, je vais respecter les directives de la santé publique et préserver ma sécurité. Oui, je suis pleinement vacciné.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination et je me réjouis que vous occupiez le fauteuil. J'espère que dans le cadre de votre collaboration avec le Président vous défendrez avec vigueur les droits et les responsabilités des députés, comme celui-ci l'a fait lors de la dernière législature.

Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Charlebourg—Haute-Saint-Charles, pour qui j'ai un grand respect.

Comme il s'agit de mon premier discours à la Chambre depuis le début de la nouvelle législature, j'aimerais prendre quelques instants pour remercier ma famille, surtout mon épouse Raechel, qui m'offre son soutien indéfectible.

Je remercie aussi mon équipe de campagne, mon gestionnaire, Luke Inberg; ma présidente de conseil, Susan Evans; et les membres de mon équipe, Rick Solomon, Tom Cox, Barb Costache, Imelda McLaren, Kristine Alex, Rebecca Van Middelkoop, Roger Hebblethwaite, Scott Hawkings, Julia Roy, Scott Brummet et tous les autres.

Finalement, je remercie les habitants de Sturgeon River—Parkland qui m'ont accordé leur confiance pour la troisième fois. Je ne les laisserai pas tomber.

Le débat d'aujourd'hui porte sur une motion qui encadrerait les travaux de cette législature pendant au moins les sept prochains mois. Le choix que nous avons à faire est clair. Nous pouvons continuer avec le Parlement hybride que nous avons utilisé pendant une année et demie ou revenir au système d'avant, en mettant en place des mesures pour protéger la sécurité publique.

Il est important de faire le point sur ce qui s'est passé dans le cadre du système hybride imposé lors de la dernière législature.

Nous aurons ainsi une meilleure idée de ce qui nous attend si ce système est rétabli.

À la dernière législature, je me souviens d'avoir siégé à la Chambre à maintes reprises avec plus d'une dizaine de députés de mon parti et plusieurs députés des partis de l'opposition, mais un seul député ministériel, ou parfois deux, se présentait. Il s'agissait rarement d'un ministre ou d'un député qui connaissait à fond le dossier.

Quand seulement un député ou deux répond aux questions pendant que les autres ministériels et les ministres assistent à la séance sur Zoom ou ne se présentent pas du tout, ce n'est pas une façon de rendre des comptes.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les députés de l'autre côté de la Chambre savent parfaitement qu'on ne peut pas parler de l'absence ou de la présence des députés. Je peux assurer au député que j'ai pris les jours de séance hybride très au sérieux et que je me suis présenté. Je n'étais peut-être pas présent sur place, mais je participais quand même aux travaux de la Chambre des communes. Voilà pourquoi nous avons tenu des séances hybrides, et j'ai participé aux travaux.

Le vice-président: Depuis le début de la journée, nous avons abordé la question de la présence en Chambre sous tous les angles: les personnes qui sont ici et celles qui n'y sont pas, les personnes qui sont en ligne et celles qui ne le sont pas. Nous sommes ici dans une véritable zone grise. Il faut donc être prudent par rapport à tout cela. Même chose quand on tente d'introduire ce sujet. J'invite donc mes collègues à la prudence.

Qu'une personne soit en ligne ou non ne s'applique pas vraiment aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'établir si quelqu'un est là aujourd'hui ou s'il était là avant, mais bien si quelqu'un était là par le passé. La distinction entre être hors ligne et ne pas être en ligne est bien difficile à établir et nous devons nous pencher sur celle-ci. J'espère que cela sera un peu utile.

Le député de Gatineau a la parole.

• (1845)

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, avec tout le respect que je vous dois, j'aimerais préciser qu'il n'y a pas de zone grise. C'est clair et net: un député qui participe à distance ou en présentiel aux travaux de la Chambre est un député à part entière, un député qui dispose de tous les droits et privilèges que lui confère sa position. Je vous soumets humblement, monsieur le Président, qu'il n'y a pas la moindre zone grise. Que les députés participent virtuellement ou en personne, ils participent en fait aux délibérations du Parlement. Quoiqu'il en soit, ce ne devrait pas et ne peut pas faire l'objet de discussions à la Chambre qu'un député soit présent ou pas.

Le vice-président: Je remercie également le député de Gatineau pour cette intervention.

Nous approchons de la conclusion de ce débat, mais la question pourrait être soulevée encore quelques fois. Je prie donc mes collègues de faire preuve de prudence, le cas échéant.

Ordres émanant du gouvernement

M. Dane Lloyd: Monsieur le Président, j'avais prévu que le gouvernement invoquerait le Règlement à ce sujet. Je ne mentionne aucunement l'absence de députés à la Chambre aujourd'hui. Ce que je dis a un rapport avec notre débat sur la qualité des séances à distance sur Zoom par rapport aux séances en personne. Si nous ne sommes pas autorisés à en parler, cela constitue un travestissement du processus parlementaire. Quoi qu'il en soit, je poursuivrai mon intervention.

Nous avons besoin d'une masse critique de députés dans cette enceinte pour nous assurer que la Chambre fonctionne de la façon prévue, soit comme un marché dynamique où des idées sont présentées et débattues vigoureusement, donnant matière à réfléchir aux Canadiens. Les Canadiens s'attendent à ce que les députés, notamment les députés ministériels, soient présents physiquement dans cette enceinte pour se pencher sur les enjeux touchant le pays. Même si nous avons réussi à fonctionner dans un Parlement hybride afin de pouvoir continuer ce travail important, on ne peut permettre à cette situation de se poursuivre parce que cela nuirait aux intérêts des Canadiens et à notre démocratie.

Il y a quelque chose de spécial et d'important dans notre présence à tous à la Chambre et dans la tenue de grands débats entre l'opposition et le gouvernement pour l'orientation du pays. Combien de fois par le passé avons-nous été témoins d'une question ou d'une réponse parfaitement choisie qui a changé complètement l'orientation du pays, ou d'un discours passionné qui a rallié les parlementaires et toute la population pour changer les choses?

Pendant les séances hybrides du Parlement, cela n'est pas arrivé. Même si plusieurs points importants ont pu être soulevés et que d'importants débats ont eu lieu, personne n'était ici pour les entendre, pour être inspiré ou pour être incité à agir. La Chambre est devenue une enceinte fantôme et les députés, depuis le confort de leur domicile et de leur bureau, se connectaient aux séances pour écouter, certains au moyen de leur téléphone cellulaire, sans y participer réellement. Quelques députés étaient présents sur place, et leurs interventions résonnaient dans le vide de la Chambre. Nous ne devrions pas souhaiter cela et les Canadiens ne souhaitent pas cela pour l'endroit le plus sacré de la démocratie canadienne. Par contre, il semble évident que c'est ce que souhaite le gouvernement.

Je trouve cette situation troublante. Il est toujours tentant pour un gouvernement de miner un Parlement efficace. Après tout, sans Parlement, le gouvernement est libre de gouverner sans rendre de comptes aux représentants élus de la population. Sous un système hybride, le gouvernement a impunément gardé le Parlement sous respirateur artificiel, en lui donnant tout juste assez d'oxygène pour qu'il fonctionne, mais trop peu pour que l'institution puisse s'épanouir.

Nous savons que le gouvernement libéral dispose d'impressionnantes ressources: des ministères complets, un appareil bureaucratique et les discours d'intimidation du premier ministre. Cependant, les Canadiens ne peuvent compter que sur les parlementaires pour défendre leur intérêt au Parlement. Dans ce système hybride, notre capacité de lutter ardemment pour les Canadiens et de demander des comptes à l'actuel gouvernement libéral a été grandement réduite.

Par exemple, à de nombreuses reprises, des études et des discussions cruciales aux comités ont été interrompues faute de ressources. Voilà qui était très commode pour le gouvernement. Nous savons que les comités sont un outil essentiel pour permettre aux partis de l'opposition d'établir les faits, de tenir les ministres respon-

sables et de proposer des solutions de rechange. Il n'y avait pas de telles interruptions lorsque les parlementaires se rencontraient en personne, et elles ne devraient pas pouvoir se reproduire sous un système hybride.

Après avoir passé plusieurs mois à résoudre des problèmes d'ordre technologique, nous avons réussi à créer un Parlement hybride en apparence fonctionnel sur Zoom. Or, le fait est que le Parlement ne fonctionnait pas comme s'y attendaient les Canadiens qui nous ont élus. Malheureusement, le système demeurait imparfait et il a fait de nombreuses victimes dont on ne parle pas assez.

Je pense ici aux interprètes, qui ont été nombreux à souffrir de blessures auditives à cause de ce système hybride. Ils sont plus de 100 à avoir eu des problèmes, ce qui a mis à rude épreuve la capacité du Parlement à fonctionner. J'en profite pour remercier nos vaillants interprètes pour le travail difficile qu'ils accomplissent quotidiennement et les sacrifices bien réels qu'ils ont consentis en ce qui a trait à leur santé.

J'ignore si on a trouvé une solution à ces problèmes auditifs. Je sais que nombreux sont ceux qui ont dû s'absenter, mais je ne suis pas convaincu que le gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour protéger la santé des interprètes. Insister pour mettre en place un Parlement hybride fait passer ces intérêts avant ceux de certaines personnes qui travaillent ici.

Il est temps que le Parlement reprenne ses travaux en personne. D'autres parlements l'ont déjà fait ailleurs dans le monde, et si la situation est suffisamment sécuritaire pour que le premier ministre et sa délégation assistent à un sommet sur les changements climatiques à Glasgow, dans une salle où se trouvaient des milliers de personnes qui, souvent, ne portaient pas de masque, elle l'est assez pour que 338 personnes se réunissent ici à la Chambre.

● (1850)

Je ne propose pas d'ignorer les réalités de la pandémie ni de faire fi de la prudence. Nous avons instauré un système de dépistage et de vaccination. Nous avons adopté des mesures de protection de la santé publique qui sont parmi les plus strictes de tous les milieux de travail au Canada. Le gouvernement a établi des règles qui sont respectées par tout le monde à la Chambre, et voilà que les députés du parti ministériel s'en plaignent. Ce sont eux qui les ont élaborées.

En fait, les règles qui s'appliquent aux parlementaires sont très strictes, plus strictes encore que celles qui s'appliquent aux fonctionnaires. Or, le gouvernement demande aux fonctionnaires de retourner au travail. Quel genre de message envoie-t-on lorsque le gouvernement dit qu'il veut accorder aux parlementaires le droit de travailler de la maison durant au moins les sept prochains mois, alors que les fonctionnaires n'auront pas ce même droit? Pourquoi les libéraux revendiquent-ils un traitement de faveur et des accommodements particuliers auxquels les Canadiens ordinaires ne pourront jamais aspirer?

Je sais personnellement à quel point les séances hybrides peuvent être bénéfiques pour la vie familiale. Ma fille est née en mai 2020, au début de la pandémie, et les séances hybrides ont été un cadeau du ciel au cours des 18 derniers mois. Je sais à quel point il est pratique de voter grâce à une application ou de me joindre aux travaux à partir de mon bureau à la maison ou du bureau situé dans mon lieu de travail, mais je ne suis pas ici pour défendre mes propres intérêts. Je suis ici pour défendre les intérêts des gens de ma circonscription et le bien commun du pays. Je crois aujourd'hui qu'il faut, pour ce bien commun, revenir à un Parlement traditionnel, pour pouvoir vraiment demander des comptes au nom des Canadiens.

Le vice-président: Les questions et les réponses sont un peu longues. Il faudrait faire un effort de brièveté et de concision.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je n'emploierai pas le mot « hypocrisie », puisque c'est un terme non parlementaire. Je peux toutefois dire aux députés que le Parti progressiste-conservateur, le NPD et le Parti libéral...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: J'apprécie l'humour du député, mais les députés ne peuvent pas faire indirectement ce qu'ils ne peuvent pas faire directement. Je demanderais donc au député de retirer ses paroles et de recommencer.

M. Kevin Lamoureux: Vous avez raison, monsieur le Président. J'aurais dû faire preuve de plus de discernement.

Le Parti conservateur du Manitoba, le Parti libéral du Manitoba et le Nouveau Parti démocratique du Manitoba siègent actuellement en mode hybride. Ils ont une période des questions. Certains députés de l'assemblée législative ont la COVID-19 et sont en mesure de s'acquitter de leurs fonctions. Il semble que seuls les députés du Parti conservateur et, je ne sais pas comment ils les ont embobinés, ceux du Bloc ont décidé que, pour une raison ou une autre, c'est antidémocratique. Pourtant, nous pouvons tous bénéficier du système hybride.

La pandémie n'est pas terminée, et ma question au député est la suivante: pourquoi ne reconnaît-il pas le mode de fonctionnement du Manitoba et d'autres administrations? Il n'y a rien de mal à tenir des séances hybrides, et celles-ci ont une échéance. Elles prendront fin en juin.

M. Dane Lloyd: Monsieur le Président, cela ne me surprend pas d'entendre un libéral dire qu'il peut bénéficier de quelque chose. C'est une habitude chez les libéraux.

Ces députés parlent de certaines législatures provinciales. Il se trouve qu'il y en a d'autres qui siègent en présentiel, comme c'est le cas dans d'autres pays. Si le député souhaite choisir certaines administrations en particulier et décider que nous devrions faire comme elles, libre à lui. Cela fait partie du débat.

Moi, je parle de ce que je crois que les Canadiens souhaitent de la part de notre Parlement. Ils souhaitent avoir un Parlement qui siège en présentiel, où on respecte les mesures de santé publique, et où nous pouvons tenir des débats énergiques, soumettre nos points de vue, exiger des comptes du gouvernement et lui demander de présenter des projets de loi qui permettront à notre pays d'aller véritablement de l'avant.

Ordres émanant du gouvernement

• (1855)

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son exposé.

Je suis d'accord en grande partie sur ce qu'il amène comme éléments. Cependant, une chose me chicote, et je ne peux pas m'empêcher de lui poser une question.

Dans tout ce débat, il y a toujours la question de la vaccination chez nos collègues conservateurs. Combien y a-t-il de conservateurs qui ont des exemptions médicales?

[Traduction]

M. Dane Lloyd: Monsieur le Président, je remercie le député et son parti d'avoir collaboré en grande partie avec les conservateurs sur ce qui, j'en conviens, est une question très fondamentale pour la démocratie canadienne.

Le fait est que les membres du Bureau de régie interne se sont réunis et ont imposé une série de règles, et ces règles sont en place actuellement. Il y a des gens au Canada qui bénéficient d'exemptions médicales, et je fais confiance à l'Administration non partisane, impartiale et professionnelle de la Chambre pour faire le meilleur travail possible pour assurer la sécurité des députés et du personnel. Je fais entièrement confiance au personnel de la Chambre pour prendre soin de nous.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination.

J'aimerais poser une question à mon collègue.

Depuis le début de la journée, on voit les libéraux se poser un tas de questions ou s'interroger sur le fait que des provinces ou des endroits, ailleurs, au Canada ont un Parlement hybride. Au Québec, le Parlement est à 100 % en présentiel, et c'est tout à fait sécuritaire. Nous sommes capables de faire exactement la même chose ici, au Parlement canadien.

Pour être sincère, les mesures de sécurité qui ont été mises en place ici même pour que l'on puisse travailler sur place sont très importantes.

Mon collègue y a fait référence, et j'aimerais qu'il nous parle davantage de ces mesures.

[Traduction]

M. Dane Lloyd: Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'avoir été réélu. C'est bien mérité.

J'ai tout à fait confiance dans l'Administration de la Chambre et dans les protocoles de sécurité que nous avons mis en place et je pense que nous devrions les conserver à l'avenir. Il se peut qu'il y ait des cas de COVID-19, mais nous savons que les taux de vaccination au Canada sont élevés et augmentent heureusement chaque jour. Nous pouvons donc nous tourner vers l'avenir. Nous devons prendre l'initiative en tant que Parlement. Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre que les assemblées législatives provinciales et tous les autres Parlements du monde agissent. Nous ne devons pas être le dernier Parlement à aller de l'avant. Nous devons faire preuve de leadership.

Ordres émanant du gouvernement

Il s'agissait peut-être d'un lapsus, mais il est irresponsable de la part du leader du gouvernement à la Chambre de laisser entendre que les personnes vaccinées qui ont contracté la COVID-19 devraient quand même être autorisées à venir travailler. C'est très déroutant pour les Canadiens lorsqu'ils entendent de tels propos, et nous ne pouvons pas le tolérer. Nous avons besoin de clarté de la part du gouvernement en ce qui concerne les règles. Nous n'avons pas besoin qu'il change les règles du jeu chaque fois qu'elles ne conviennent pas à ses besoins.

Le vice-président: Le député de Sackville—Preston—Chezzetcook était debout tout à l'heure, et je n'ai pas vu l'une des députées du NPD qui s'était levée pour poser une question, alors je demande à la députée de Vancouver-Est de poser sa question maintenant.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je constate que le député n'a pas répondu à la question au sujet du nombre de députés conservateurs qui ont obtenu une quelconque exemption médicale.

C'est une petite parenthèse, et je tiens à recentrer le débat sur la question qui nous préoccupe, soit la santé. En réalité, nous sommes encore dans la quatrième vague, et la COVID-19 est encore bien présente dans les collectivités. L'autre mesure sanitaire très évidente est celle-ci: quand on a des symptômes, que ce soit un mal de gorge, une irritation de la gorge ou n'importe quoi, on n'est pas censé se rendre au travail, ce qui ne signifie pas qu'on ne peut pas travailler. Le système hybride permet aux députés de continuer à participer aux délibérations et à faire leur travail. C'est la beauté du système, car c'est ce qu'il nous permet de faire. La motion contient une disposition de caducité, qui prévoit la fin du système en juin, mais, entretemps, il permet aux députés de continuer à participer aux délibérations.

Le député n'est-il pas prêt à admettre qu'une telle chose est importante?

• (1900)

M. Dane Lloyd: Monsieur le Président, je trouve paradoxal que le parti qui prétend défendre les droits des travailleurs et du mouvement syndical à la Chambre estime qu'il faut créer un système qui ferait en sorte que les gens continuent de travailler quand ils sont malades. Quand on est malade, il faut prendre du temps pour se rétablir, et non être obligé de se présenter au travail. Voilà ce que j'en pense.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais remercier les citoyens de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles qui m'ont permis de revenir ici à la Chambre, en personne, pour une troisième fois afin de débattre et d'adopter d'importants projets de loi pour les Canadiens.

D'abord, j'aimerais savoir quelles sont les vraies raisons de cette motion que nous débattons et sur laquelle nous voterons aujourd'hui. Si la motion servait à fournir un outil à la Chambre des communes en cas de reconfinement général ou en cas de situation d'urgence, je serais le premier à l'adopter. Il faut admettre que le format hybride nous a permis de faire une partie de notre travail lorsque nous étions confinés.

Cependant, nous ne sommes plus du tout dans la même situation aujourd'hui. J'ai d'énormes doutes quant aux vraies raisons de cette motion. Si on écoute les interventions des libéraux et d'une partie

du NPD aujourd'hui, on dirait que les libéraux veulent se donner un outil politique.

Pourtant, les citoyens peuvent maintenant assister à une partie des Canadiens au Centre Bell, dans une enceinte pouvant accueillir de 15 000 à 18 000 personnes. Ils peuvent aller dans le Sud en avion, entassés à plus de 300 passagers par appareil pendant cinq ou six heures.

On prétend que la Chambre est une zone dangereuse. Pourtant, cette enceinte est immense et on n'y compte que 338 députés. On a soulevé l'argument qu'on passait 12 heures par jour ici. Or, les 338 députés sont seulement présents tous ensemble pendant la période des questions ou lors d'un vote. Le reste du temps, nous sommes soit dans nos bureaux, soit en comité, tout en restant bien séparés.

Il y a autre chose que je trouve ridicule. Il est possible d'aller au restaurant en groupe de six à dix personnes provenant de familles différentes ou qui sont simplement des amis et on peut s'asseoir pendant deux ou trois heures, à boire du vin et à manger sans porter le masque. Il est possible de faire cela en dehors de la bulle d'Ottawa. Cependant, ici, assis auprès des mêmes collègues chaque jour, tous orientés vers l'avant et portant le masque, c'est jugé dangereux. C'est la raison pour laquelle je m'interroge sur les vraies raisons de cette motion.

Je soutiendrais cette motion si le gouvernement voulait utiliser cet outil en cas de reconfinement lors d'une éventuelle cinquième vague, mais ce n'est pas cela, la vraie raison.

Ce sont les ministres qui doivent répondre aux questions des partis de l'opposition. Or, on a constaté dans les derniers mois de la dernière législature que ce sont les ministres qui n'aiment pas être à la Chambre des communes, car ils ont appris lors des deux dernières années qu'il est beaucoup plus facile d'être dans un Parlement virtuel. En effet, quand on pose une question devant un écran, assis devant son ordinateur, cela a la même valeur légale que si on le faisait en personne au Parlement, mais l'émotion n'est pas la même. Lors d'un face-à-face, les réactions ne sont pas les mêmes, c'est impossible.

On l'a suffisamment vécu pour savoir que l'efficacité parlementaire, l'efficacité de la période des questions et celle des comités parlementaires, est très diminuée en mode virtuel. En comité, par exemple, notre seul moyen de communiquer avec les collègues est de le faire par texto puisqu'il est impossible de se parler lors d'un Zoom. Nous nous envoyons des textos, mais ce n'est pas assez rapide et cela ne fonctionne pas. Combien de votes, de motions, de procédures en comités ont échoué parce que la communication n'était pas efficace?

L'outil du Parlement hybride a dépanné durant la période critique de la pandémie. Il a permis d'avoir un semblant de parlementarisme. Cependant, c'est une période qui devrait être révolue, car les choses ont évolué. Je m'interroge donc encore une fois: quelles sont les vraies raisons de cette motion?

Ordres émanant du gouvernement

• (1905)

Les libéraux devraient avoir l'honnêteté de dire que cet outil doit être utilisé lors d'un confinement total ou d'un retour en zone rouge. Rappelons-nous les zones orange et les zones rouges. Si on nous disait qu'on recommence à siéger par Zoom parce qu'on est en zone rouge, je n'y verrais pas de problème. Or on sait très bien que, dans ce cas-ci, c'est pour se cacher derrière les caméras. On veut attendre les questions, dire qu'on a mal entendu ou qu'il y a un problème avec la vidéo pour ne pas y répondre. Voilà la vraie raison.

Je parlais plus tôt de l'importance des relations humaines. Même quand la question qu'on pose à un ministre est dure, il y a une forme de relation humaine importante. Cela n'est pas disponible ou accessible par Zoom. On détruit ainsi l'essence même du parlementarisme.

Un autre élément me dérange fortement dans les discours que j'entends, c'est qu'on crée de la peur. On nous accuse souvent de créer de la peur et de la division, mais la façon dont les libéraux amènent la question crée de la peur. Ils la créent en parlant des statuts vaccinaux de mes collègues.

Je ne sais même pas combien d'entre eux ne peuvent pas être vaccinés, mais c'est leur vie privée. Par ailleurs, il y a des outils en place. Le sergent d'armes fait des vérifications, et notre sécurité est assurée, j'en suis certain. Ces gens font des tests rapides. Ils subissent plus de vérifications que ceux qui sont vaccinés. Il faut que cela cesse. Ceux qui risquent de tomber malades, ce sont eux, parce qu'ils ne peuvent pas être vaccinés en raison de leur situation médicale. Ce sont eux qui vont avoir des problèmes, et pas nous. Des gens qui sont testés trois fois par semaine ne peuvent pas nous transmettre une maladie. C'est ridicule. Il faut que cela cesse. Ce sont des déformations médiatiques créées par les libéraux.

Une autre chose me dérange, et c'est le point de vue du NPD. Le NPD amène des changements à la façon de faire notre travail d'élus. Il dit que c'est beaucoup plus facile si on peut rester chez soi, si on n'a pas besoin de voyager à Ottawa. Je peux comprendre cet argument, quand il s'agit d'un cas comme celui de mon collègue qui a eu un bébé il y a deux ans. Les obligations familiales ne sont pas faciles.

Nous avons tous vécu notre travail différemment, mais on peut finir par se complaire là-dedans. Quand on finit son travail, qu'il suffit d'éteindre sa caméra et qu'on est avec sa femme et ses enfants, c'est évidemment plus facile. Toutefois, quand on décide de se présenter en politique, on ne cherche pas la facilité. On veut venir ici pour faire son travail de parlementaire, comme il se doit, de façon efficace, avec les inconvénients que cela amène. On est payé, et très bien payé, pour le faire.

À mon avis, introduire tranquillement une façon différente de faire notre travail en disant qu'il suffit de brancher un ordinateur, c'est faire du télétravail. Même s'il n'y avait plus de pandémie, certains voudraient que ce soit ainsi. Si on veut faire du télétravail, parce qu'on vit à tel endroit, que c'est loin et que c'est fatigant de prendre l'avion, on peut simplement ne pas se présenter à l'élection. D'autres seront heureux de le faire. Il faut assumer les responsabilités pour lesquelles on a été élu et pour lesquelles on est payé. C'est aussi simple que ça.

En terminant, tout ce que je veux qu'on retienne, c'est que c'est la vraie raison qui m'importe. Je suis d'accord pour que nous ayons un outil dans les cas de confinement, mais, avoir un outil politique pour éviter de répondre aux questions, c'est non.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais décrire un cas qui va sûrement se produire à un moment donné. Admettons qu'un député qui a été exposé au virus ou qui l'a contracté bien qu'il soit doublement vacciné doit demeurer en confinement chez lui. Le fait de ne pas pouvoir voter, parce qu'on ne lui offre pas la possibilité de débattre ou de voter à distance, n'est-ce pas lui retirer son privilège, étant donné qu'un outil existe et qu'on ne le lui donne pas pour des raisons que je ne connais pas?

• (1910)

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa très bonne question. Actuellement, il y a le cas du député de Beauce qui est doublement vacciné et qui a attrapé la COVID-19. Il ne peut pas participer aux travaux, cette semaine. C'est un exemple.

Cela fait partie d'un débat qui est beaucoup plus large et qui pourrait être tenu. Oui, il y a des possibilités technologiques aujourd'hui. Pourrait-on décider que, à l'avenir, seuls les gens qui sont malades ou qui doivent rester à la maison pour d'autres raisons pourront participer aux travaux par vidéoconférence et voter électroniquement et que les gens qui n'ont pas de problème doivent être ici? C'est une autre question. Oui, c'est possible.

Or, actuellement, ce n'est pas ce qu'on fait. On joue avec la situation et on se sert d'une pandémie qui touche à sa fin pour essayer de créer un autre enjeu politique.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si nous pouvons continuer d'utiliser l'exemple du député de Beauce. Puisqu'il s'est trouvé en compagnie d'autres députés du caucus conservateur, il ne fait aucun doute que certains députés pourraient devoir se placer en quarantaine. Le leader de l'opposition à la Chambre a signalé qu'il devait faire son deuxième test aujourd'hui. C'est une situation où, à cause de la pandémie, de nombreux députés de l'opposition officielle risquent d'être complètement écartés des travaux parlementaires à moins qu'une motion comme celle-ci soit adoptée.

Le député ne convient-il pas que ce n'est pas une bonne chose pour le Parlement?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je lui répondrai exactement la même chose qu'à son collègue, plus tôt.

Dans le contexte de la pandémie, avec la possibilité qui existe de contracter la COVID-19, l'outil devrait être réservé à des gens qui, comme le député de Beauce, tombent malades. Ils devraient pouvoir travailler avec nous à partir de leur écran.

La même façon de faire est utilisée dans les entreprises privées et dans les industries. Les gens qui présentent une condition médicale particulière peuvent faire du télétravail, mais, à partir du moment où ils sont rétablis, ils doivent revenir physiquement au travail. La nuance est là.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt mon collègue. Je suis certainement un ardent partisan de la tenue de séances en personne au Parlement et de l'obligation de rendre des comptes. Le problème, c'est que les libéraux, les bloquistes et les néo-démocrates se sont tous engagés à se faire vacciner, alors que les conservateurs refusent de se livrer à cet exercice. En fait, ils semblent penser qu'ils sont au-dessus de la loi et qu'ils ont le droit, voire le privilège, de venir ici sans être vaccinés.

J'aimerais poser la question suivante au député. Va-t-il nous dire combien de ses collègues qui font partie de ce caucus libertarien invoquent des exemptions bidon pour revendiquer le droit de venir travailler et de rendre d'autres personnes malades? Je dois les côtoyer dans l'antichambre où ils s'assoient sans porter leur masque, même lorsque des membres du personnel ou moi-même y entrons. Ils n'ont aucun respect pour les personnes qui les entourent. Combien d'entre eux sont pleinement vaccinés? C'est la question dont nous devrions débattre.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je trouve mon collègue très insultant quand il traite le caucus de libertarien et dit que nous ne portons pas le masque.

Tout d'abord, nous respectons les règles. Nous pouvons enlever le masque lorsque nous nous assoyons pour manger. Après avoir mangé, nous remettons le masque. Personne ne se promène sans masque à l'extérieur de l'enceinte de la Chambre, à part quand c'est l'heure de manger.

Deuxièmement, insinuer que mes collègues créent une situation de danger pour la santé publique est totalement faux. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, ces personnes sont testées régulièrement et présentent des états de santé particuliers. Personne ici, à part un médecin, ne peut juger d'un état de santé. Le sergent d'armes a évalué la situation et a donné les permissions. Il faut arrêter de juger des choses que l'on ne connaît pas.

L'hon. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais vous aviser d'entrée de jeu que je partagerai mon temps de parole avec le député d'Elmwood—Transcona. J'en profite aussi pour vous féliciter pour vos nouvelles fonctions. C'est bien, soit dit en passant, de voir un Acadien dans le fauteuil.

Étant donné que c'est la première fois que je me lève à la Chambre à la 44^e législature, je tiens avant tout à remercier les citoyennes et les citoyens de Gatineau de m'avoir accordé de nouveau leur confiance. C'est l'honneur de ma vie de les servir et de les représenter ici dans cette enceinte. Je tiens évidemment à leur dire que je vais faire de mon mieux. Ensemble, mes collègues et moi allons mettre la main à la pâte pour remplir les engagements que nous avons pris au fil des ans et durant la campagne électorale.

Je tiens aussi à remercier ma famille, qui m'appuie dans cette aventure politique depuis belle lurette. Elle a été d'un soutien formidable. J'aimerais aussi remercier mes supporters, les gens qui m'ont entouré. L'ensemble de mes collègues et moi avons tous des gens dans nos circonscriptions qui nous appuient bénévolement. J'aimerais aussi remercier notre personnel qui nous appuie de façon formidable. Je tiens donc à remercier tout ce beau monde également.

Je suis content, surtout à titre de whip en chef du gouvernement, de travailler avec mes collègues. Je vois mon rôle comme étant de participer à faire fonctionner le Parlement, de faire en sorte que nous puissions défendre nos intérêts et nos idées, atteindre nos ambitions et nos objectifs pour le Canada, pour nos régions et nos circonscriptions. Je m'engage, à titre de whip, à faire en sorte que mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et moi fassions cela dans un esprit collaboratif et constructif pour atteindre nos objectifs communs en vue de créer un meilleur Canada.

Cela m'amène à la motion dont nous débattons aujourd'hui. Le pays et le monde entier ont été ébranlés par la pandémie. Cela a été dur et difficile pour l'ensemble de nos concitoyens. Pour survivre, nous avons dû suivre au jour le jour les consignes liées aux codes de couleur rouge, jaune ou vert. Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles l'a mentionné. Nous nous demandions si nos enfants pouvaient aller à l'école et si nous devions suivre une consigne en particulier ce jour-là.

Les gens ont donc dû s'adapter. Cela a été difficile. Nous avons vu les répercussions. Les gens ont hâte de reprendre un semblant de vie normale, mais les gens souhaitent aussi que leur gouvernement donne l'exemple et que leurs institutions soient le reflet de l'intérêt premier, à mon avis, qui est de garder tout le monde en sécurité. C'est d'assurer la sécurité de nos enfants, de nos concitoyens, de nos aînés et des gens qui nous entourent.

C'est justement cela, le fond de l'histoire que nous débattons aujourd'hui. Comme toute organisation, tout club social, toute association sportive, toute institution éducative et toute entreprise, nous avons dû prendre des mesures assez extraordinaires et exceptionnelles, limitées dans le temps. La mesure dont nous discutons est aussi limitée dans le temps. Nous avons dû prendre des mesures extraordinaires pour justement atteindre le seul objectif de garder tout le monde en sécurité.

Il y a beaucoup de gens qui dépendent de nous, et je tiens à les remercier. Ce sont les gens au Parlement, les greffiers, le personnel de soutien, les gens des technologies de l'information, les pages et les interprètes.

Tous ces gens ont dû aussi prendre des mesures spéciales, prendre les bouchées doubles, sans pour autant porter atteinte à nos droits et responsabilités ou nuire à notre capacité d'accomplir notre travail, pour que nous, parlementaires, puissions jouir de nos privilèges, être présents, parler, faire des déclarations, et ce, en toute sécurité. Je répète que ces mesures sont limitées dans le temps.

● (1915)

On assiste aussi à un lent retour. Dans ma région, on parle évidemment beaucoup de la fonction publique, de la vaccination obligatoire et du mandat qui est conféré aux sous-ministres et aux dirigeants des agences fédérales de décider du retour sur place des employés. Certains ont hâte de reprendre le boulot. D'autres veulent et doivent continuer de travailler à distance, en virtuel. C'est le cas ici aussi.

Nous ne savons pas ce que la pandémie nous réserve. Nous espérons vivre ses derniers moments, mais il est évident que nous devons aussi prendre les précautions nécessaires et jeter les bases d'un système virtuel — sans pour autant en débattre toutes les deux semaines — qui nous garantit la possibilité de poursuivre notre travail.

Mes collègues ont hâte de reprendre le boulot dans cette législature. Ils ont hâte d'être ici dans cette enceinte et souhaitent participer aux débats, échanger avec les collègues de tous les partis à la Chambre et ajouter leur voix aux grands débats qui peuvent avoir lieu dans cette enceinte. Cependant, ils tiennent à ce que cela se fasse en toute sécurité.

Pour ce qui est de l'équipe du gouvernement, du caucus du gouvernement libéral, nous allons nous assurer que nos députés peuvent participer aux travaux de la Chambre en personne ici, mais aussi en mode virtuel et en télétravail, afin de poursuivre ce travail. Notre seul but est d'assurer la sécurité de tous, notamment des collègues, du personnel dont j'ai parlé, de l'ensemble des parlementaires et de tous ceux qui nous entourent.

Aujourd'hui, j'écoute les discours et j'espère pouvoir ramener le débat vers l'essentiel. Nous ne portons pas atteinte à notre démocratie qui nous est si chère, tant de ce côté-ci de la Chambre que pour tous les autres partis politiques. Nous n'essayons pas de modifier par la porte d'en arrière quelque chose qui n'a pas rapport avec la pandémie.

Ce que nous tentons de faire, c'est de modifier légèrement notre démocratie, avec les outils qui nous sont donnés à la sueur du front des gens qui nous appuient, afin que nous puissions poursuivre ce grand travail qu'est l'édification de notre magnifique pays, tout en assurant la sécurité de tous ceux qui y participent. Je tiens à leur tirer mon chapeau.

J'implore l'ensemble des collègues de voter pour cette mesure, qui vise à nous protéger et à assurer la poursuite de notre démocratie en toute sécurité.

• (1920)

[Traduction]

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, il a été fascinant d'écouter le débat d'aujourd'hui et d'entendre les députés continuer de se plaindre des renseignements personnels sur la santé de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre. Je crois que c'est déplorable. La Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé est là pour nous protéger.

Que se passerait-il si, en tant que médecin, je me tenais devant la porte et commençais à demander aux députés combien d'entre eux souffrent de maladies cardiaques, de diabète ou, pire encore, de problèmes érectiles ou de maladies sexuellement transmissibles? Cela serait-il approprié? Je ne crois pas.

Pourquoi mes collègues d'en face continuent-ils à penser qu'il convient de demander des renseignements personnels sur la santé?

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, apparemment notre collègue n'a pas écouté la dernière partie de mon discours, dans laquelle je disais qu'il ne faut pas exagérer la portée de tout cela. Nous traversons une pandémie extrême et unique en son genre. La dernière s'est produite il y a plus de 100 ans. Je crois que l'un des problèmes qui minent le débat d'aujourd'hui, c'est qu'on tente d'invoquer de grands principes alors qu'il s'agit, au fond, d'un simple calcul: il s'agit d'assurer le maintien de la démocratie parlementaire établie de longue date à laquelle nous tenons beaucoup, tout en assurant la sécurité de tout le monde à la Chambre et des milliers de personnes qui nous entourent chaque jour.

Ordres émanant du gouvernement

• (1925)

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, c'est à mon tour de saluer l'ensemble de mes concitoyennes et de mes concitoyens de Thérèse-De Blainville et de les remercier d'avoir renouvelé leur confiance à mon endroit.

J'écoutais mon collègue d'en face dire que tous les députés de l'autre côté de la Chambre avaient hâte d'y revenir. Je suis heureuse de l'entendre, car nous avons dû attendre 72 jours pour pouvoir revenir à la Chambre.

Les élections ont eu lieu le 20 septembre et ce n'est que cette semaine que nous sommes revenus. Je crois à la bonne foi. Toutefois, c'est le même gouvernement qui s'est empressé de déclencher des élections au mois d'août, qui se disait pressé de sortir de la pandémie et qui n'a pas mis de barrière lorsque nous avons fait campagne.

Alors, aujourd'hui, je ne comprends pas. Je ne suis pas surprise, mais je suis déçue. Je ne comprends pas qu'on vienne justifier que nous allons amorcer la 44^e législature au complet en mode hybride.

Je ne comprends pas que l'on vienne nous proposer qu'une exception devienne la règle, alors que toutes les conditions sont réunies, dans le contexte pandémique que l'on connaît, pour que nous puissions siéger de façon sécuritaire, ici, à la Chambre des communes.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son intervention.

Encore une fois, je pense qu'il faudrait peut-être un peu dégonfler ces arguments et revenir à la motion dont nous débattons aujourd'hui, laquelle vise la mise en place d'une mesure qui se veut temporaire, une mesure d'adaptation à notre réalité.

La députée parle des conditions sanitaires qui peuvent changer à tout moment. Je l'invite à observer le nombre de cas qui montent en flèche actuellement en Europe et un peu partout dans le monde. C'est très triste.

Il s'agit de mettre en place une mesure temporaire d'adaptation à une réalité pandémique que nous vivons.

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, l'une des choses les plus troublantes, selon moi, c'est que nous avons vu les conservateurs vanter les bienfaits de l'hydroxychloroquine en tant que traitement médical pour une pandémie. Et voilà maintenant que des vidéos publiées sur YouTube disent que le diabète et les maladies cardiaques peuvent être transmis à d'autres personnes, tout cela alors que nous devons composer avec une pandémie.

Le député pourrait-il expliquer aux conservateurs que la propagande anti-vaccins qu'ils présentent à la Chambre nuit vraiment aux efforts que nous déployons partout au pays pour protéger la population, comme le fait le milieu de la santé? Ce n'est pas le diabète qui nous inquiète, mais bien la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, nous avons toujours laissé la science nous guider. Que savons-nous au juste? Nous savons qu'il s'agit d'une maladie très contagieuse. Nous savons que cette maladie constitue une grave menace pour la santé publique. Je crois qu'on ne rend service à personne en noyant ces faits importants dans des facteurs étrangers. Nous avons cherché à nous fier à la science. Nous avons cherché à nous fier aux mesures. À l'instar de toutes les autres organisations dans le monde, nous avons pris des mesures visant à adapter notre vie quotidienne à la réalité malencontreuse de la pandémie, et nous avons cherché à mettre un terme à ces mesures le moment venu. C'est ce que nous continuerons à faire.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je suis reconnaissant d'avoir l'occasion d'intervenir dans ce débat. Je veux commencer par souligner à quel point les 19 derniers mois ont été difficiles pour tous.

Les choses ont été difficiles du point de vue économique — j'en parlerai demain lors du débat portant sur le projet de loi C-2 —, et elles ont été difficiles en raison de certaines mesures de santé publique qui ont dû être prises.

Il a été difficile de rester enfermés dans nos maisons. Il a été difficile de ne pas pouvoir sortir ni se rassembler. Je comprends parfaitement que les gens aient envie de sortir et de se réunir. D'ailleurs, je suis heureux de pouvoir venir ici et de rencontrer des collègues, même si j'ai des réserves à savoir s'il est approprié de le faire ou si nous en sommes vraiment rendus là.

Nous savons que nous sommes en pleine quatrième vague. En ce moment, le contexte entourant la COVID est bien différent selon la région du pays où l'on se trouve. Des provinces ont des unités de soins intensifs saturées et s'inquiètent des répercussions sur leur système de santé. D'autres provinces s'en sortent plutôt bien pour le moment, mais se demandent ce que l'avenir leur réserve. Nous venons d'entendre le premier ministre de la Saskatchewan, aujourd'hui ou hier, exprimer des regrets de ne pas avoir mis en place des mesures sanitaires plus strictes et de ne pas l'avoir fait plus tôt dans la quatrième vague de sa province.

Qu'avons-nous fait? Nous avons suivi les conseils des responsables de la santé publique, ce qui est la bonne chose à faire. Je suis électricien de métier. Si une personne, après quelques recherches sur Internet, me disait comment je devrais raccorder quelque chose, je ne le verrais pas d'un bon œil. Je lui dirais que j'ai obtenu la certification Sceau rouge: j'ai de l'expérience. Seul un collègue ayant une formation et une expérience semblables pourrait me corriger, et non quelqu'un qui fait ses recherches sur Internet.

Il a été opportun et salutaire de suivre les recommandations des autorités de la santé publique tout au long de la pandémie. Elles nous ont dit de porter le masque. Elles nous ont dit de garder nos distances physiques. Elles nous ont parfois dit de rester à la maison. Elles nous ont dit de nous faire vacciner et que la vaccination nous sortira de la pandémie. Nous nous rapprochons d'une vie normale, parce que plus de gens acceptent ces recommandations et choisissent de se faire vacciner. Je les en félicite et j'encourage les autres à le faire bientôt.

Pour chaque personne qui possède quelques titres de compétence médicale et qui nie l'existence de la COVID, il en existe beaucoup plus qui acceptent la réalité scientifique. Je ne crois pas qu'il y ait un grand complot. Franchement, après six ans ici, je ne crois pas que le gouvernement ait l'intelligence, la discipline et la coordina-

tion qui seraient requises pour orchestrer un aussi vaste complot, pas plus que je crois que le soi-disant gouvernement en attente serait capable d'une telle chose. Je trouve ces théories du complot simplement incroyables.

Si la vaccination fait partie des moyens par lesquels nous retrouverons une vie normale, alors je crois qu'il nous incombe, en tant qu'élus, de faire preuve de leadership à cet égard. L'un des principaux obstacles qui nous empêchent de parler de la façon de nous conduire correctement ici ou de la façon de revenir à une sorte de normalité parlementaire, c'est que le Parti conservateur, en particulier, ne dit pas franchement combien de membres de son caucus sont vaccinés et combien ne le sont pas.

Les conservateurs disent que nous devrions simplement faire confiance au système. Je crois que nous devrions attendre plus de transparence de la part des élus. Nous les entendons souvent parler de la transparence qu'ils souhaitent du gouvernement et du droit d'exiger plus de transparence de la part du gouvernement. Nous devons le démontrer dans notre façon de nous comporter. Nous avons l'obligation de donner l'exemple en matière de vaccination et de divulguer en toute honnêteté nos propres chiffres. Tous les autres caucuses l'ont fait.

Les bloquistes, quant à eux, ont une raison différente de vouloir des séances en personne. Leur motivation n'est pas la même que celle des conservateurs. Ils estiment qu'ils ont fait ce qui s'impose. Ils se sont tous fait vacciner, et ils souhaitent maintenant pouvoir siéger en personne dans cette enceinte. Je pense que des gens raisonnables peuvent ne pas s'entendre sur le moment où il serait approprié d'avoir uniquement des séances en personne ou sur le bien-fondé d'un Parlement hybride. Cependant, la démarche des bloquistes est différente de celle des conservateurs parce qu'ils font preuve de transparence et de leadership. Je tiens à les en remercier, même si nous ne nous entendons pas sur la nécessité d'un Parlement hybride.

La députée de Vancouver-Est a fait valoir un excellent point plus tôt quand elle a dit que beaucoup d'entre nous doivent se rendre ici par avion. Or, si je présente deux symptômes mineurs ou un symptôme majeur, je devrais remplir un questionnaire de dépistage de la COVID-19 sur mon téléphone pour obtenir ma carte d'embarquement.

• (1930)

Si la gorge me pique ou que mon nez coule — ce qui est courant à Winnipeg en hiver —, soit je mens et je prends quand même l'avion, ce qu'il ne faut pas faire, soit je reste à la maison. Je serais heureux de pouvoir prendre part aux travaux de la Chambre depuis mon domicile et de faire ce qu'il faut, soit éviter de prendre l'avion si je présente des symptômes.

J'ai beaucoup travaillé pendant les séances par Internet. J'ai parfois été frustré lors des situations soulevées par d'autres députés. J'étais frustré lorsque des problèmes techniques perturbaient les séances des comités. J'étais frustré lorsqu'il y avait des problèmes d'interprétation. Je comprenais les interprètes et je les ai défendus, car le format hybride leur a causé des problèmes de santé. Tout cela est vrai, mais j'ai réussi à accomplir beaucoup de travail.

Il y a eu la prestation de 2 000 \$ par mois pour les personnes qui ne pouvaient plus travailler. Il y a eu la prestation pour les étudiants qui n'aurait pas existé sans les interventions du NPD. Il y a eu un programme de congé de maladie qui n'aurait pas vu le jour si ce n'était des interventions du NPD.

En plus de ce que nous avons réussi à accomplir pour aider les Canadiens lorsqu'ils en avaient besoin, nous avons aussi obtenu de bons résultats au chapitre de la reddition de comptes. Certains députés se souviendront peut-être d'un gars qui s'appelle Bill Morneau et qui a mal agi dans le dossier du scandale de l'organisme UNIS. C'est pendant les séances et les réunions de comités de l'été 2020, qui se passaient en ligne et qui avaient lieu grâce aux négociations du NPD, que des témoignages ont mis en lumière les mauvais agissements de Bill Morneau liés au scandale de l'organisme UNIS, ce qui a provoqué sa chute. Cet été-là, il a démissionné de son poste puis quitté le gouvernement. Voilà un bon exemple de reddition de comptes.

Il est tout simplement faux de prétendre qu'un Parlement ne peut pas travailler efficacement, qu'il s'agisse d'aider les gens ou de demander des comptes au gouvernement, quand les députés travaillent à distance. Je n'accepte pas ces arguments.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, en préparation à la présente législature, on a invité les conservateurs et les bloquistes à discuter du format que prendrait le Parlement, de la possibilité d'un mode de fonctionnement hybride et, le cas échéant, de la forme que cela prendrait. Or, ils ont choisi de ne pas participer à ces discussions. Nous aurions pu nous entendre sur un mode de fonctionnement hybride pour la Chambre, mais en présentiel pour les comités, ce qui aurait allégé un peu le fardeau des interprètes. Nous aurions pu nous entendre sur le nombre de libéraux devant être présents à la Chambre. Toutefois, au lieu de ce dialogue constructif, la discussion a porté sur le désordre au sein du caucus conservateur et la question à savoir si les conservateurs exigeraient la vaccination pour leurs députés. Le parti s'est divisé en tout plein de sous-caucus, et cela nous a empêchés de tenir le véritable dialogue qui s'imposait en préparation à notre retour à la Chambre et au débat d'aujourd'hui.

Finalement, le Parlement se réunit de nouveau après les élections. Il a fallu attendre longtemps, mais nous y sommes enfin. Le Parlement siège et nous avons beaucoup de choses à faire au nom des gens que nous représentons. Par conséquent, nous ne devrions pas gaspiller tout notre temps à débattre cette question. Il y a eu une période appropriée pour discuter de la manière d'exécuter notre travail et certains députés ont choisi de ne pas participer aux discussions au moment opportun. Quelle est maintenant la chose la plus raisonnable à faire?

La chose la plus raisonnable à faire, si les partis tiennent absolument à la formule des séances hybrides durant la pandémie, est d'utiliser les mêmes règles que celles adoptées par les partis avant les élections. En changeant les choses, nous nuisons à la volonté d'emprunter une nouvelle voie. Au moins, ces paramètres avaient déjà été acceptés, ce qui nous rend en quelque sorte responsables de ne pas nous lancer dans des discussions interminables pour déterminer quels changements pourraient être apportés au mode hybride ou quelles procédures ne devraient pas y être admissibles dans certains secteurs du Parlement.

J'imagine que cela peut se reproduire. Il y a une date limite, et la pandémie ne sera peut-être pas terminée en juin 2022. La prochaine fois que nous discuterons de cela, j'inviterai ces parties à venir à la table pour discuter de la manière de faire fonctionner le Parlement avec les outils du XXI^e siècle dont nous disposons, de le faire fonctionner d'une façon qui conviendrait dans le contexte d'une pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

• (1935)

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Félicitations, monsieur le Président. Il est bon de vous voir dans ce fauteuil.

Le père de mon collègue a siégé ici pendant de nombreuses années et il a également été Président de la Chambre, je crois. Je serais curieuse de savoir comment cela se compare à la journée de son père et aux difficultés qu'il a eues à parcourir une si longue distance pour se rendre au Parlement afin de prendre part aux débats et de voter. Nous essayons maintenant de moderniser le Parlement et d'offrir une certaine souplesse à de nombreuses personnes tout au long de la session parlementaire. Je suis sûre que mon collègue a eu de nombreuses discussions avec son père au sujet de la modernisation du Parlement, et j'aimerais entendre d'autres commentaires à ce sujet.

• (1940)

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, il est vrai que, quand j'étais jeune, mon père était souvent à Ottawa. C'est l'une des raisons pour lesquelles, lorsque je me suis présenté aux élections, ma propre famille était très consciente des défis qui s'y rattachaient. Ces défis, nous les avons acceptés, tout comme nous acceptons ceux qui se posent maintenant.

Nous avons entendu tout à l'heure la députée de Victoria présenter d'excellents arguments en faveur de modifications plus permanentes à la Chambre des communes, mais nous parlons de la pandémie. Nous n'en sommes pas encore venus à bout, et il reste toujours des questions de santé publique à aborder.

Le jour viendra où nous pourrons avoir une autre conversation sur ce à quoi ressemblera la Chambre des communes à l'avenir et sur la façon dont nous pourrions accommoder les familles de manière à permettre à un plus grand nombre de femmes de participer aux travaux de la Chambre, mais pour l'instant, nous sommes toujours en pleine pandémie. Cela a une incidence sur la façon dont nous travaillons, et j'aimerais que tous les partis de la Chambre en tiennent davantage compte.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue ne serait pas d'accord avec moi.

Je l'écoutais tantôt et, de l'ensemble des témoignages qu'on entend, la préoccupation qui revient à évidemment trait à la sécurité de l'ensemble des membres du Parlement en lien avec la COVID-19. Or, nous, notre préoccupation est la reddition de comptes du gouvernement.

Mon collègue ne serait-il pas d'accord pour dire qu'il pourrait être opportun, si le gouvernement souhaite qu'on travaille en formule hybride, que celui-ci prenne l'engagement ferme et formel que tous les ministres seront présents à la Chambre à chacune des périodes de questions orales, à moins d'un motif raisonnable, par exemple s'ils sont en mission à l'étranger ou s'ils ont un certificat médical indiquant qu'ils ne peuvent pas être présents?

Mon collègue est-il d'avis que cela pourrait améliorer les choses?

Ordres émanant du gouvernement

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, en effet, je pense que c'est possible et je pense qu'il aurait été possible d'avoir un tel engagement si les partis de l'opposition avaient présenté un front commun. Néanmoins, on ne peut pas faire cela quand les autres partis refusent d'engager la discussion sur la façon d'avoir un Parlement hybride. Sans avoir cette conversation, sans faire front commun, c'est difficile.

Nous croyons, étant donné l'état de la pandémie, qu'il est plus important d'avoir un Parlement hybride. Nous appuyons donc le modèle que nous avons et que le Bloc québécois et les conservateurs avaient appuyé dans l'ancienne législature.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, j'écoute ce débat depuis des heures, et c'est mon collègue, le député d'Elmwood—Transcona, qui a peut-être prononcé le meilleur discours de la journée. Il a abordé toutes les questions. Une chose qui n'a pas vraiment été mise en évidence dans la discussion jusqu'ici, c'est le leadership et le rôle que nous avons à jouer pour donner l'exemple à la population et montrer comment nous pouvons travailler ensemble et nous entraider pour vaincre ce virus.

Le député peut-il nous en dire un peu plus sur l'importance de ce point?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, nous parlons beaucoup de leadership à la Chambre et de ce que devraient faire les dirigeants. Il est toujours très important que les personnes qui s'apprêtent à critiquer des dirigeants fassent elles-mêmes preuve de leadership.

Je crois que c'est ce qui fait défaut aux conservateurs. Quand nous parlons de retourner au travail en toute sécurité, cela signifie que les gens savent dans quoi ils s'embarquent. Nous, nous l'ignorons. Les députés conservateurs parlent de renseignements personnels sur la santé. Je conviens que les gens ne devraient pas avoir à transmettre leurs renseignements personnels sur la santé, mais il s'agit d'une question de santé publique. Il est question d'un virus hautement contagieux. Ce n'est pas comme une maladie cardiaque ou le diabète, qui ne se transmettent pas d'une personne à l'autre.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre au sujet de cette question très importante. Je vous félicite pour votre élection à la présidence. Je sais que vous ferez un excellent travail.

Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole au cours de la présente législature, je tiens à remercier les électeurs et les habitants d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock de m'avoir fait de nouveau confiance et de m'avoir élu pour la troisième fois afin de les représenter à la Chambre. J'espère continuer à mériter leurs votes et leur appui à l'avenir.

Comme nous le savons, quel que soit le parti auquel nous appartenons, nous n'arrivons pas ici par nous-mêmes. Nous avons besoin de beaucoup de personnes pour nous aider dans notre parcours. Je tiens d'abord à remercier tous les employés qui travaillent pour moi, que ce soit dans mon bureau de circonscription ou à Ottawa, soit Kate, Marnie, Lisa, Andrew, Jay, Paul et les autres personnes qui facilitent le plus possible mon travail. Bien sûr, notre personnel fait de son mieux pour nous faire bien paraître. Je tiens également à remercier mon équipe de campagne et les bénévoles ayant travaillé sans relâche pour que la circonscription demeure bleue. Je souhaite remercier mon directeur de campagne, Paul Seear, ma trésorière,

Margaret Meyer, et son mari-trophée, Oliver Meyer, dont l'aide a été inestimable durant la campagne électorale. De plus, sur le plan des communications, j'ai pu compter sur le soutien d'Elizabeth Beauchamp, de Jay Park, d'Andrew Weston, de Lisa Rodd, de Marnie Hoppenrath, de Kate Porter, de Petra Verary, de Chris Mills, de Janice Wood, ma directrice de bureau, ainsi que de la présidente de mon association de circonscription, Cheryl Battum, entre autres. J'espère que je n'oublie personne. Je m'excuse si c'est le cas.

La discussion d'aujourd'hui porte sur le retour à un Parlement hybride et une bonne partie du débat a trait à la confiance. Comment faire confiance aux libéraux? Reportons-nous au début de la pandémie. Quelle est la première chose qu'a faite le gouvernement? Il a tenté de s'arroger des pouvoirs absolus pour les prochaines années, ce qui lui aurait permis d'imposer des taxes et de dépenser à son gré et sans nécessairement prêter attention à l'avis de ses simples députés, car tout cela était essentiellement mis de côté. Il voulait transférer tout le pouvoir à l'exécutif.

Auparavant, au cours de la 42^e législature, il y a eu la motion n^o 6, qui visait à priver l'opposition des très rares outils dont elle dispose pour exiger des comptes du gouvernement. Cette motion a, bien sûr, mené à l'incident du fameux coup de coude.

Nous avons un problème de confiance avec le gouvernement. Évidemment, il y a eu le scandale lié à l'organisme UNIS, où le gouvernement tentait de récompenser ses amis et de punir ses ennemis. Une flambée d'inflation fait rage en ce moment. Pour beaucoup de Canadiens, le coût de la vie augmente de manière effrénée et les choses vont de mal en pis. Les libéraux semblent vouloir répondre à la situation en créant un autre programme gouvernemental.

Quels sont les programmes actuellement administrés par le gouvernement qui fonctionnent très bien? Les anciens combattants doivent-ils encore faire la queue pour obtenir des services? Oui. Des communautés autochtones attendent-elles encore d'avoir accès à de l'eau potable? Oui. Y a-t-il une crise du logement d'une telle ampleur que les gens semblent ne plus avoir les moyens de se loger? Oui. Malgré cela, le gouvernement veut prendre d'autres engagements parce qu'il croit avoir fait de l'excellent travail. Ce qui est paradoxal, c'est que c'est du financement par déficit. Malheureusement, ce sont les enfants dans les garderies qui devront payer pour les services de garde qu'ils recevront, mais ce sera dans bien des années.

Pendant que ces problèmes s'accumulent, le gouvernement choisit de tenir des séances hybrides. Or, nous sommes tous au courant des difficultés que nous avons éprouvées pendant la dernière législature. Nous avons eu des problèmes de connexion, et des ministres ne savaient pas à quelles questions ils allaient répondre ou qui allait y répondre. Cette solution de rechange était inadéquate. Elle a certes répondu à nos besoins à ce moment-là, mais nous n'en sommes plus là.

L'autre problème que nous rencontrons lorsque nous parlons de confiance, ce sont les messages contradictoires que les libéraux et les néo-démocrates nous ont envoyés toute la journée. S'il était seulement question de personnes malades qui ne peuvent pas venir au travail et qui utiliseront le format hybride comme solution de rechange, on peut imaginer que cela fonctionnerait. Cependant, le message que nous recevons au fur et à mesure que la journée avance et que la vérité éclate enfin au grand jour, c'est qu'ils veulent en faire une option permanente, ce qui est tout à fait inacceptable.

Nous avons tous des défis uniques à relever. Nous avons de jeunes familles ou des petits-enfants et certains essaient peut-être de fonder une famille. Cependant, nous venons de tenir des élections pendant une pandémie, ce que les libéraux avaient promis de ne pas faire. Ce fut un remaniement ministériel très coûteux.

• (1945)

Nous connaissons tous les difficultés associées à ce travail et nous savions tous dans quoi nous nous engageons. Nous avons tous apposé notre signature sur la ligne pointillée, sachant que les lois fédérales sont promulguées ici, à Ottawa. Les débats ont lieu ici, à Ottawa, et c'est ici qu'ils doivent se tenir. Nous avons tous répondu à l'appel sachant qu'il était possible que nous devions nous rendre dans la capitale du pays pendant une pandémie. Personne n'a braqué un fusil sur notre temps. Nous avons eu le choix de refuser, mais chacun d'entre nous a choisi de faire partie des 338 députés d'un pays qui compte 38 millions d'habitants.

Avant de poursuivre, monsieur le Président, je tiens à signaler que je partagerai mon temps de parole avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

J'aimerais également parler de l'industrie touristique. Dans ma région, la pandémie a causé un tort considérable à cette industrie. Les industries du voyage et du tourisme sont laissées pour compte. Si le Parlement avait siégé, il aurait été possible de prendre des mesures à cet égard. On sait que les programmes qui ont été mis en place au début de la pandémie comportaient leur lot de problèmes. L'opposition a réussi à faire reculer le gouvernement, qui a alors apporté certaines modifications, mais il y a beaucoup de gens qui ont été oubliés.

Je tiens à souligner que les conseillers en voyage indépendants ont besoin d'une aide propre à leur secteur. Or, ils sont tenus à l'écart. Les programmes que le gouvernement a présentés ne répondent pas à leurs besoins. C'est pourquoi il faut que les parlementaires soient présents à la Chambre, afin de défendre les intérêts des Canadiens que la pandémie laisse en plan. C'est pour cela que nous sommes ici et c'est ce que nous devons faire. Je le répète, c'est à cela que nous nous sommes engagés. Nous connaissons notre travail. Faisons-le.

• (1950)

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, félicitations pour votre nouveau rôle. J'en profite également pour souligner le retour de mon ami à la Chambre.

J'ai relevé quelques disparités dans les remarques du député, et je tiens à corriger deux choses, puis à poser une question.

D'abord, personne n'a fui son travail ni ne s'est soustrait à ses obligations. Dans les faits, un soutien sans précédent a été offert pendant la législature avec séances en format hybride. Ensuite, l'idée que, d'une manière ou d'une autre, la motion pourrait supposer l'adoption à perpétuité de cette formule est totalement fautive. Le libellé de la motion précise bien qu'elle prendra fin en juin 2022.

La question que j'ai pour le député en face est la suivante: devons-nous veiller à ce que tous les électeurs se fassent entendre à la Chambre? Étant donné qu'un député de son caucus a contracté la COVID, ne nous incombe-t-il pas d'adopter une motion comme celle-ci pour que ce député puisse participer aux travaux grâce à une formule hybride afin que tous ses électeurs se fassent entendre?

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, je remercie mon ami d'en face pour sa question, mais c'est exactement ce que j'ai dit dans

mes remarques. Si la formule hybride était utilisée comme solution de rechange pour les personnes qui sont malades ou incapables d'être présentes en raison de possibles symptômes, je crois que cette option serait acceptable. Toutefois, ce n'était pas la teneur des remarques d'aujourd'hui.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui, c'est que les députés veulent rendre les séances hybrides permanentes. Bien que nous ayons eu des dispositions de caducité par le passé, dans des motions antérieures, celle-ci se projette sept mois dans l'avenir. Nous devrions voir cette mesure comme temporaire, pour les personnes qui ne peuvent pas se présenter à Ottawa et non pour celles qui ne veulent tout simplement pas venir à Ottawa.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, bien que je sois content d'entendre la position de mes collègues conservateurs sur le Parlement hybride, je trouve que le fait qu'ils refusent de jouer cartes sur table en ce qui a trait au nombre de députés qui ont des exemptions médicales nuit beaucoup au débat actuel. Cela fait peur aux gens. Y en a-t-il cinq, dix, cinquante? Le savoir sécuriserait énormément les parlementaires.

[Traduction]

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, je dirais d'abord que c'est le gouvernement qui édicte les règles et que, pour être admis dans la Cité parlementaire, il faut avoir reçu deux doses du vaccin ou présenter une exemption pour des raisons médicales. D'après ce que j'ai compris, c'est l'Administration de la Chambre des communes qui analyse les exemptions médicales et qui détermine si elles sont valides. Je fais confiance à ces institutions et j'espère que les députés d'en face aussi leur font confiance pour ce qui est d'assurer notre sécurité. En tout cas, moi, je leur fais confiance.

• (1955)

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a parlé du fait que nous nous sommes présentés aux élections et que nous savions ce qui nous attendait. Je me suis présentée aux élections en 2019 et je savais qu'il y avait beaucoup de sexisme au Parlement. À peine quelques mois après avoir été élue, un député conservateur m'a demandé si j'avais déjà voulu être travailleuse du sexe. Même si je savais ce qui m'attendait, cela ne veut pas dire que je ne souhaite pas changer les choses.

Pour ce qui est de ma question au député, vous vous êtes présenté pour un parti sachant que certains de vos collègues n'étaient pas vaccinés. Ne souhaiteriez-vous pas changer cela? Ne préféreriez-vous pas que tous vos collègues soient vaccinés?

Le vice-président: Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas employer la deuxième personne. Ils ne peuvent pas s'adresser directement à un autre député. Ils doivent absolument s'adresser à la présidence.

Le député d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock a la parole.

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, comme je l'ai dit en campagne électorale, j'ai reçu mes deux doses de vaccin. J'ai confiance aux vaccins et j'encourage les Canadiens qui ne l'ont toujours pas fait à se faire vacciner.

Ordres émanant du gouvernement

Je dirai également que si le véritable objectif était de faire en sorte que la majorité des Canadiens soient vaccinés, nous ne devrions plus politiser cette question. Au tout début de la campagne, ce n'était pas un dossier important, mais lorsque l'appui pour le premier ministre a commencé à chuter dans les sondages, c'est devenu un dossier important. Le premier ministre a politisé la question, divisant les Canadiens, alors qu'il ne devrait pas en être ainsi. C'est honteux.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, ceci est mon premier discours à la 44^e législature, alors j'aimerais d'abord remercier brièvement mes concitoyens et ma famille, ainsi que reconnaître que la circonscription que je représente est située sur le territoire visé par le Traité n° 6. Je parlerai davantage de la riche histoire, de la vitalité actuelle et du brillant avenir de ma circonscription sous peu.

Aujourd'hui, nous traitons d'une question très frappante concernant les affaires parlementaires. Paradoxalement, la première motion dont le gouvernement a saisi la Chambre, la motion n° 1, vise à nuire à l'efficacité et au fonctionnement du Parlement. La première action des libéraux au cours de cette législature est une attaque contre le Parlement en soi. Au lieu de présenter une mesure pour remédier à l'un des nombreux problèmes urgents avec lesquels les Canadiens sont aux prises, tels que l'inflation, l'absence de croissance économique, les problèmes de santé mentale et les attaques perpétrées contre des libertés fondamentales, le gouvernement amorce cette législature en proposant de neutraliser le mécanisme mis en place par la population pour que leur voix soit entendue.

Les conservateurs ont promis de défendre le Parlement, car le Parlement est la seule tribune où il est possible d'entendre et de résoudre efficacement les problèmes auxquels le Canada doit faire face.

Lors du discours que j'ai prononcé au moment de mon assermentation, j'ai promis aux habitants de ma circonscription que je lutterais pour faire en sorte que le Parlement fonctionne à nouveau. Malheureusement, depuis le début de cette pandémie, on a pu constater un net déclin de l'efficacité du Parlement à fonctionner adéquatement, car le gouvernement ne cesse de s'attaquer à cette institution. Ce déclin a eu de graves conséquences pour les gens que nous sommes censés servir.

Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie a envahi l'Europe de l'Ouest. Le même jour, Winston Churchill est devenu premier ministre. Il allait inspirer une nation et mener le monde libre vers la victoire malgré les obstacles.

Bien des gens ont comparé notre lutte contre la COVID-19 à une guerre, mais alors que le gouvernement libéral a choisi de dénigrer le Parlement, de le marginaliser et d'en faire fi, Winston Churchill a compris qu'au vu de l'immense défi devant lequel se trouvait son pays, il était juste et nécessaire de s'adresser au Parlement pour expliquer les mesures qu'il s'appropriait à prendre et chercher à obtenir son appui.

Le 13 mai, trois jours après avoir accédé à la plus haute fonction du pays, au beau milieu de la Deuxième Guerre mondiale, Churchill s'est adressé au Parlement en personne et lui a demandé de lui accorder sa confiance. Ce jour-là, il a déclaré à la Chambre:

Former une administration de cette envergure et de cette complexité est une entreprise sérieuse en soi. Mais nous sommes dans la phase préliminaire de l'une des plus grandes batailles de l'histoire [...] J'espère que mes amis, mes collègues ou mes anciens collègues qui sont touchés par la reconstruction politique sauront pardonner le manque de cérémonie avec lequel il a fallu agir.

Je dis à la Chambre, comme je l'ai dit aux ministres qui se sont joints à ce gouvernement, que je n'ai rien d'autre à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur.

Winston Churchill s'est adressé au Parlement trois jours après avoir accédé au pouvoir. Le premier ministre — qui, après tout, n'était pas un nouveau premier ministre — a attendu plus de deux mois avant de convoquer le Parlement. Qui plus est, au cours de sessions antérieures, le premier ministre a toujours activement cherché à restreindre le rôle du Parlement, en recourant à la prorogation pour mettre fin à d'importants travaux de comités qui enquêtaient sur ses propres scandales d'ordre éthique, en précipitant l'adoption de projets de loi omnibus complexes au moyen de motions draconiennes sur la programmation, en empêchant le Parlement de siéger au début de la pandémie et en refusant de produire des documents comme l'ordonnait le Parlement, au mépris des conventions et au mépris d'une décision claire de la présidence.

Il ne faut pas s'y méprendre. Nous sommes en présence d'un gouvernement qui tente de gérer le déclin du processus parlementaire parce que le Parlement cherche à limiter le pouvoir que le gouvernement exerce de façon arbitraire.

Aujourd'hui, nous sommes saisis d'une motion qui permettrait aux ministres d'éviter le Parlement comme bon leur semble. Dans une démocratie parlementaire fonctionnelle, les ministres doivent pouvoir prendre la parole et se défendre de façon spontanée chaque fois que des questions substantielles leur sont posées.

Or, le gouvernement libéral a mis au point un stratagème grâce auquel les ministres peuvent plutôt choisir de participer aux travaux à distance, souvent en restant dans leur bureau parlementaire, alors qu'ils n'ont qu'à prendre l'ascenseur pour venir sur place. Ils peuvent ainsi faire fi des délibérations parlementaires et les mettre en sourdine tout en lisant des réponses préparées d'avance sur leur écran. Nous ne pouvons pas nous attendre à remplir nos fonctions de la même façon en remplaçant une séance en personne par une séance sur Zoom. Je crois que le premier ministre en est conscient, mais il constate aussi qu'un processus parlementaire moins efficace favorise ses intérêts stratégiques en réduisant les possibilités d'exiger des comptes aux ministres de façon efficace.

Le gouvernement s'est rendu compte, à juste titre, qu'un Parlement fort et efficace composé de députés élus par l'ensemble des Canadiens peut, par ses délibérations et ses procédures, limiter le pouvoir exercé par un gouvernement élu par moins du tiers de la population canadienne. Les libéraux veulent donc limiter le processus parlementaire et le remplacer par des séances sur Zoom.

Durant son allocution d'hier sur le sujet, le leader du gouvernement à la Chambre a usé d'un vieux sophisme en se servant d'un cas exceptionnel pour défendre une règle qui s'appliquerait à tous. Les cas exceptionnels peuvent faire l'objet d'exceptions, mais les règles générales doivent dans l'ensemble s'appliquer à des circonstances générales.

• (2000)

Le leader libéral à la Chambre affirme que les députés immunodéprimés doivent avoir la possibilité de participer aux travaux avec Zoom. En pratique, durant les séances parlementaires hybrides, tous les ministres libéraux ont participé à distance aux travaux afin d'esquiver une véritable reddition de comptes.

Il affirme qu'il est improbable d'un point de vue statistique que plus d'un député conservateur ait obtenu une exemption de vaccination légitime. Bien entendu, il ne sait pas du tout si le nombre de députés conservateurs qui ont obtenu une exemption de vaccination est de zéro, d'un seul ou de tout autre nombre, puisque les conseils que les députés reçoivent de leur médecin ne le regardent pas. Toutefois, étant donné que les ministres libéraux n'ont pas assisté en personne à la période des questions le printemps dernier, je soutiendrais qu'il est plutôt improbable d'un point de vue statistique que tous les ministres libéraux soient immunodéprimés.

Si un député se voit forcé de rater une séance de vote à la Chambre, il existe une convention parlementaire bien établie que l'on appelle le pairage, selon laquelle deux députés siégeant dans des partis différents conviennent de s'absenter pour faire en sorte que l'absence inévitable de l'un d'entre eux ne déséquilibre pas le vote. D'autres accommodements ciblés pourraient...

Le vice-président: Le député d'Elmwood—Transcona invoque le Règlement.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, d'après ce que j'ai compris sur le déroulement des travaux à la suite d'une motion comme celle qui a été adoptée, le débat prend fin à 20 heures et nous passons au vote. Si je me trompe, vous pourriez peut-être m'expliquer le mécanisme qui justifie une approche différente.

Le vice-président: Selon la règle, lorsqu'un député commence son discours de 10 minutes, il peut le terminer, mais il n'y aura pas de débat après coup.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan dispose encore de quatre minutes.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je félicite les députés du rôle qu'ils jouent. Depuis mon arrivée ici, il y a 18 ans, je n'ai jamais vu une situation où un député a pu dépasser l'heure prévue tout simplement parce qu'il disposait d'un temps de parole. Ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent. Il était entendu qu'à 8 heures, le débat prendrait fin et que nous passerions au vote. Y a-t-il un article du Règlement qui permet de se soustraire à une telle entente?

Le vice-président: Dans le cas d'une motion de clôture, les députés ont la possibilité de terminer leur discours en respectant le temps de parole qui leur a été attribué.

Je remercie les députés de leurs interventions, même si j'ai entendu quelques remarques curieuses à l'arrière qui ne me plaisent pas beaucoup.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a quatre minutes pour terminer son discours.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, il est quelque peu paradoxal que, en plein milieu d'un discours sur le déclin du respect envers le Parlement, des députés néo-démocrates fassent preuve d'un mépris aussi flagrant de l'autorité de la présidence.

Comme je le disais, nous ne sommes pas dans la même position qu'il y a un an et demi. Des manifestations publiques importantes ont lieu de nos jours. Les gens voyagent. La plupart des employeurs ont repris leurs activités. Il y a un an et demi, nous ne comprenions pas pleinement les types de stratégies pouvant être mises en place pour protéger les gens contre ce virus.

Cependant, de nos jours, nous disposons des connaissances et des outils nécessaires afin de mettre en place simultanément de

Ordres émanant du gouvernement

multiples stratégies pour une protection maximale. Les députés peuvent se faire vacciner, porter des masques et pratiquer la distanciation sociale, tout en subissant périodiquement des tests de dépistage rapide. Il est entendu que je serai en faveur d'un système exigeant que les députés subissent régulièrement des tests rapides de détection d'antigènes, peu importe leur statut vaccinal.

Le gouvernement devrait aussi commencer à recommander la vitamine D comme outil supplémentaire de lutte contre le virus. Les gens obtiennent généralement leur apport en vitamine D grâce à l'exposition au soleil. De nombreuses études récentes laissent entendre que les personnes plus exposées à la vitamine D courent moins le risque d'avoir des symptômes graves si elles attrapent la COVID. Il est particulièrement important de sensibiliser davantage la population à cette réalité à l'approche de l'hiver, saison où les Canadiens sont normalement moins susceptibles de passer du temps à l'extérieur.

Augmenter son taux de vitamine D ne peut pas remplacer d'autres méthodes qui servent à contrer le virus, mais les avantages d'un bon niveau de vitamine D sont bien établis en général et étayés de plus en plus par des publications scientifiques, au-delà des effets qu'ils peuvent avoir sur la COVID-19.

Aucune méthode n'offre une solution miracle mais, si les députés utilisent en parallèle une vaste gamme de stratégies, nous ne sommes vraiment pas dans la même position qu'il y a un an et demi. Si l'objectif réel était vraiment de protéger quelques parlementaires immunodéprimés, le leader du gouvernement à la Chambre aurait proposé des arrangements spéciaux, des mécanismes de distanciation ou de nouvelles exigences en matière de tests.

Fait ironique, le gouvernement n'a pas parlé une seule fois de tests pendant ce débat. C'est comme s'il avait oublié que les tests sont l'une des principales stratégies de notre arsenal de lutte contre le virus. Il est désolant que le gouvernement cherche à mettre fin aux débats en personne alors qu'il ne déploie même pas tous les outils dont nous disposons pour rendre les travaux sécuritaires.

Compte tenu de l'inaction du gouvernement sur plusieurs fronts, il est clair que cette motion ne vise pas à rendre le Parlement plus sûr, mais plutôt à l'affaiblir. Elle vise à permettre à la grande majorité des ministres, qui ne sont probablement pas immunodéprimés, de continuer à lire leurs notes tout en restant assis dans leur bureau parlementaire. Le premier ministre cherche à remplacer le Parlement par une conférence Zoom.

J'ai commencé mon discours en parlant de Winston Churchill. Pourquoi était-il important pour Churchill de consulter le Parlement pendant une crise nationale? C'est parce qu'il comprenait le rôle du Parlement en tant qu'assemblée délibérante de toute une nation. Si une nation doit aller en guerre, alors le Parlement au complet doit être consulté afin que l'approche adoptée reflète la meilleure décision de la nation et que la nation tout entière puisse affronter la situation unie.

Lorsque le premier ministre s'exprime, il le fait au nom du tiers des Canadiens, mais lorsque le Parlement s'exprime, il le fait au nom de l'ensemble des Canadiens. Une réponse parlementaire à une crise nationale a davantage de chances d'être efficace et de favoriser l'unité nationale. Winston Churchill l'avait compris. Il a été en mesure d'unir et de diriger une nation en réponse à une crise nationale parce qu'il avait consulté le Parlement.

Ordres émanant du gouvernement

Les Canadiens veulent que nous nous attaquions aux problèmes auxquels ils sont confrontés: la COVID-19, l'inflation et les menaces à notre liberté. Nous ne pouvons le faire efficacement que si le Parlement fonctionne. Les conservateurs ne défendent pas la tradition par affection arbitraire ou par nostalgie, mais plutôt parce que la tradition est le moyen par lequel nous nous inspirons de la sagesse de l'histoire pour résoudre les problèmes pratiques des gens ordinaires.

Nous défendons le Parlement, la démocratie parlementaire et les traditions parlementaires non pas parce que nous sommes préoccupés par nos propres privilèges, mais parce que nous comprenons qu'une grande nation doit avoir un grand Parlement. Aucun pays ne peut réussir à long terme s'il n'a pas une assemblée délibérante nationale efficace qui pose les bonnes questions, analyse les enjeux critiques sous tous les angles et demande des comptes aux gens puissants.

Les Canadiens peuvent compter sur les conservateurs pour défendre le Parlement à chaque occasion.

● (2005)

Le vice-président: Comme il est 20 h 8, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives à l'affaire du gouvernement n^o 1 dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur l'amendement.

[Français]

Que tous ceux qui appuient l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (2010)

[Traduction]

Le vice-président: Convoquez les députés.

● (2035)

(L'amendement, mis aux voix, est adopté par le vote suivant:)

(Vote n^o 2)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Benzen	Bergen
Berthold	Bérubé

Bezan	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Block	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Cannings
Caputo	Carr
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Chong
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cooper	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dalton	Damoff
Dancho	Davidson
Davies	DeBellefeuille
Deltell	d'Entremont
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Dowdall
Dreeshen	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Epp	Erskine-Smith
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Fergus
Ferreri	Fillmore
Findlay	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Gallant	Garneau
Garon	Garrison
Gaudreau	Généreux
Genius	Gerretsen
Gladu	Godin
Goodridge	Gould
Gourde	Gray
Green	Guilbeault
Hajdu	Hallan
Hanley	Hardie
Hepfner	Hoback
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Jeneroux
Johns	Joly
Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Kelly
Khalid	Khera
Kmiec	Koutrakis
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Kusmierczyk	Kwan
Lake	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lantsman
Lapointe	Larouche

Lattanzio
Lawrence
Lebouthillier
Lewis (Essex)
Liepert
Lloyd
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKenzie
Maguire
Martel
Masse
May (Cambridge)
McCauley (Edmonton West)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod
Melillo
Mendicino
Michaud
Moore
Morrice
Morrisey
Murray
Naqvi
Ng
Normandin
Oliphant
Patzner
Pauzé
Perron
Poilievre
Qualtrough
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Rodriguez
Romanado
Ruff
Sajjan
Samson
Scarpaleggia
Schieffe
Seeback
Sgro
Sheehan
Shipley
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Small
Soroka
Steinley
Stewart
Stubbs
Tassi
Therrien
Thompson
Tolmie
Turnbull
Valdez
van Koeverden
Vandal
Vecchio
Vien
Vignola
Virani
Vuong
Warkentin
Webber
Wilkinson
Yip
Zimmer

Lauzon
LeBlanc
Lemire
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lightbound
Lobb
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
Martinez Ferrada
Mathysen
Mazier
McDonald (Avalon)
McKay
McLean
McPherson
Mendès
Miao
Miller
Morantz
Morrison
Motz
Muys
Nater
Noormohamed
O'Connell
O'Toole
Paul-Hus
Perkins
Petipas Taylor
Powlowski
Rayes
Reid
Richards
Robillard
Rogers
Rood
Sahota
Saks
Sarai
Scheer
Schmale
Serré
Shanahan
Shields
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Sorbara
Spengemann
Ste-Marie
St-Onge
Sudds
Taylor Roy
Thomas
Tochor
Trudel
Uppal
Van Bynen
Van Popta
Vandenbeld
Vidal
Viersen
Villemure
Vis
Wagantall
Waugh
Weiler
Williams
Zahid
Zuberi — 320

CONTRE

Aucun

Ordres émanant du gouvernement

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement adopté.

Le vote suivant porte sur la motion principale modifiée.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion modifiée?

Des voix: D'accord.**Des voix:** Non.**Le Président:** Que tous ceux qui appuient la motion modifiée veuillent bien dire oui.**Des voix:** Oui.**Le Président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.**Des voix:** Non.**Le Président:** À mon avis, les non l'emportent.*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

● (2050)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 3)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Battiste
Beech	Bendayan
Bennett	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Cannings
Carr	Casey
Chagger	Chahal
Champagne	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer

Ordres émanant du gouvernement

Garneau	Garrison	Caputo	Carrie
Gerretsen	Gould	Chabot	Chambers
Green	Guilbeault	Champoux	Chong
Hajdu	Hanley	Cooper	Dalton
Hardie	Hepfner	Dancho	Davidson
Holland	Housefather	DeBellefeuille	Deltell
Hughes	Hussen	d'Entremont	Desbiens
Hutchings	Iacono	Desilets	Dowdall
Idlout	Ien	Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Jaczek	Johns	Ellis	Epp
Joly	Jones	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Jowhari	Julian	Fast	Ferreri
Kayabaga	Kelloway	Findlay	Fortin
Khalid	Khera	Gallant	Garon
Koutrakis	Kusmierczyk	Gaudreau	Généreux
Kwan	Lalonde	Genius	Gladu
Lambropoulos	Lametti	Godin	Goodridge
Lamoureux	Lapointe	Gourde	Gray
Lattanzio	Lauzon	Hallan	Hoback
LeBlanc	Lebouthillier	Jeneroux	Kelly
Lightbound	Long	Kmiec	Kram
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Kramp-Neuman	Kurek
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Kusie	Lake
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Lantsman	Larouche
Maloney	Martinez Ferrada	Lawrence	Lemire
Masse	Mathysen	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
May (Cambridge)	McDonald (Avalon)	Liepert	Lloyd
McGuinty	McKay	Lobb	MacKenzie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Maguire	Martel
McPherson	Mendès	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Mendicino	Miao	McLean	Melillo
Miller	Morrice	Michaud	Moore
Morrissey	Murray	Morantz	Morrison
Naqvi	Ng	Motz	Muys
Noormohamed	O'Connell	Nater	Normandin
Oliphant	Petitpas Taylor	O'Toole	Patzer
Powlowski	Qualtrough	Paul-Hus	Pauzé
Robillard	Rodriguez	Perkins	Perron
Rogers	Romanado	Poilievre	Rayes
Sahota	Sajjan	Redekopp	Reid
Saks	Samson	Rempel Garner	Richards
Sarai	Scarpaleggia	Roberts	Rood
Schieffe	Serré	Ruff	Scheer
Sgro	Shanahan	Schmale	Seeback
Sheehan	Sidhu (Brampton East)	Shields	Shiplely
Sidhu (Brampton South)	Singh	Simard	Sinclair-Desgagné
Sorbara	Spengemann	Small	Soroka
St-Onge	Sudds	Steinley	Ste-Marie
Tassi	Taylor Roy	Stewart	Stubbs
Thompson	Turnbull	Therrien	Thomas
Valdez	Van Bynen	Tochor	Tolmie
van Koeverden	Vandal	Trudel	Uppal
Vandenbeld	Virani	Van Popta	Vecchio
Vuong	Weiler	Vidal	Vien
Wilkinson	Yip	Viersen	Vignola
Zahid	Zuberi— 180	Villemure	Vis

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Beaulieu	Benzen
Bergen	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins

Aucun

PAIRÉS**Le Président:** Je déclare la motion modifiée adoptée.

Comme il est 20 h 50, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 20 h 50.)

Le prix Fraser McDougall	
M. Scarpaleggia	174
La randonnée de sensibilisation à une maladie du cœur	
Mme Valdez	175
Les agriculteurs de la Colombie-Britannique	
M. Barlow	175
Alfred-Pellan	
M. Iacono	175
Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	
Mme Vecchio	175
L'Holodomor	
M. Bezan	175
Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	
Mme Idlout	176
Antonine Maillet	
M. Champoux	176
La 44^e législature	
M. Barrett	176
Une athlète de Niagara	
M. Badawey	176

QUESTIONS ORALES

Les relations canado-américaines	
M. O'Toole	177
Mme Freeland	177
M. O'Toole	177
Mme Freeland	177
M. O'Toole	177
Mme Freeland	177
M. O'Toole	177
Mme Freeland	177
M. O'Toole	177
Mme Freeland	178
La santé	
M. Therrien	178
Mme Freeland	178
M. Therrien	178
Mme Freeland	178
Le changement climatique	
M. Singh	178
Mme Freeland	178
M. Singh	178
Mme Freeland	178
Les relations canado-américaines	
Mme Rempel Garner	179
Mme Ng	179
Mme Rempel Garner	179
Mme Ng	179
M. Martel	179
Mme Ng	179
M. Martel	179
Mme Ng	179

M. Chong	180
Mme Freeland	180
M. Chong	180
Mme Freeland	180
La sécurité publique	
Mme Michaud	180
M. Mendicino	180
Mme Michaud	180
M. Mendicino	180
M. Fortin	180
M. Mendicino	181
Les relations canado-américaines	
M. Hoback	181
Mme Ng	181
M. Hoback	181
Mme Ng	181
M. Vis	181
Mme Ng	181
Le logement	
Mme Zarrillo	181
M. Hussen	182
M. Desjarlais	182
Mme Hajdu	182
La violence fondée sur le genre	
Mme Hepfner	182
Mme Ien	182
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Paul-Hus	182
M. Fraser	182
M. Paul-Hus	182
M. Fraser	183
Le travail	
Mme Kusie	183
Mme Qualtrough	183
M. Gourde	183
Mme Qualtrough	183
L'industrie forestière	
M. Simard	183
Mme Ng	183
Les relations canado-américaines	
M. Simard	184
Mme Ng	184
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Hallan	184
M. Fraser	184
L'économie	
Mme Goodridge	184
Mme Gould	184
Mme Goodridge	184
Mme Gould	184
Les mesures de soutien économique en lien avec la COVID-19	
M. Cormier	185
Mme Freeland	185

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>